



First Session
Thirty-ninth Parliament, 2006-07

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

Social Affairs, Science and Technology

Chair:

The Honourable ART EGGLETON, P.C.

Thursday, April 26, 2007
Thursday, May 3, 2007

Issue No. 21

First and second meetings on:

The impact of the multiple factors and conditions that contribute to the health of Canada's populations — known collectively as the social determinants of health

and

Current social issues pertaining to Canada's largest cities
(To study the subjects of poverty, housing and homelessness and refer the evidence to the two subcommittees)

INCLUDING:

THE THIRTEENTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Budget for the Subcommittee on Population Health)

THE FOURTEENTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Budget for the Subcommittee on Cities)

THE FIFTEENTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Budget for the Special Study on Literacy)

THE SIXTEENTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Budget for the Special Study on Child Care)

WITNESSES:
(*See back cover*)

Première session de la
trente-neuvième législature, 2006-2007

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Affaires sociales, des sciences et de la technologie

Président :

L'honorable ART EGGLETON, C.P.

Le jeudi 26 avril 2007
Le jeudi 3 mai 2007

Fascicule n° 21

Première et deuxième réunions concernant :

Les divers facteurs et situations qui contribuent à la santé de la population canadienne, appelés collectivement les déterminants sociaux de la santé

et

Les questions d'actualités des grandes villes canadiennes
(Étudier les sujets de la pauvreté, du logement et de l'itinérance et déférer les témoignages aux deux sous-comités)

Y COMPRIS :

LE TREIZIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Budget du sous-comité sur la santé des populations)

LE QUATORZIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Budget du sous-comité sur les villes)

LE QUINZIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Budget de l'étude spéciale sur l'alphabétisation)

LE SEIZIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Budget de l'étude spéciale sur la garde des jeunes enfants)

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

THE STANDING SENATE COMMITTEE
ON SOCIAL AFFAIRS, SCIENCE AND TECHNOLOGY

The Honourable Art Eggleton, P.C., *Chair*

The Honourable Wilbert J. Keon, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Callbeck	* LeBreton, P.C.
Champagne, P.C.	(or Comeau)
Cochrane	Munson
Cook	Nancy Ruth
Cordy	Pépin
Fairbairn, P.C.	Trenholme Counsell
Hervieux-Payette, P.C.	
(or Tardif)	

*Ex officio members

(Quorum 4)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES
SOCIALES, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

Président : L'honorable Art Eggleton, C.P.

Vice-président : L'honorable Wilbert J. Keon

et

Les honorables sénateurs :

Callbeck	* LeBreton, C.P.
Champagne, C.P.	(ou Comeau)
Cochrane	Munson
Cook	Nancy Ruth
Cordy	Pépin
Fairbairn, C.P.	Trenholme Counsell
Hervieux-Payette, C.P.	
(ou Tardif)	

* Membres d'office

(Quorum 4)

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate* of Wednesday, November 28, 2006:

The Honourable Senator Keon moved, seconded by the Honourable Senator Segal:

That the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology be authorized to examine and report on the impact of the multiple factors and conditions that contribute to the health of Canada's population — known collectively as the social determinants of health — including the effects of these determinants on the disparities and inequities in health outcomes that continue to be experienced by identifiable groups or categories of people within the Canadian population;

That the Committee examine government policies, programs and practices that regulate or influence the impact of the social determinants of health on health outcomes across the different segments of the Canadian population, and that the Committee investigate ways in which governments could better coordinate their activities in order to improve these health outcomes, whether these activities involve the different levels of government or various departments and agencies within a single level of government;

That the Committee be authorized to study international examples of population health initiatives undertaken either by individual countries, or by multilateral international bodies such as (but not limited to) the World Health Organization; and

That the Committee submit its final report to the Senate no later than June 30, 2009 and that the Committee retain all powers necessary to publicize its findings until December 31, 2009.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

Extract from the *Journals of the Senate* of Wednesday, June 28, 2006:

The Honourable Senator Eggleton, P.C. moved, seconded by the Honourable Senator Fraser:

That the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology be authorized to examine and report on current social issues pertaining to Canada's largest cities. In particular, the Committee shall be authorized to examine:

- (a) poverty
- (b) housing and homelessness
- (c) social infrastructure
- (d) social cohesion

ORDRES DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 28 novembre 2006 :

L'honorable sénateur Keon propose, appuyé par l'honorable sénateur Segal,

Que le comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie soit autorisé à examiner les divers facteurs et situations qui contribuent à la santé de la population canadienne, appelés collectivement les déterminants sociaux de la santé, entres autres les effets de ces déterminants sur les disparités et les inégalités sur le plan des résultats en santé auxquels sont exposés des groupes identifiables ou des catégories de personnes au Canada;

Que le Comité examine les politiques, les programmes et les pratiques du gouvernement qui ont une incidence sur les déterminants sociaux de la santé et les résultats en santé dans les différents segments de la population canadienne, et qu'il s'informe des moyens que les gouvernements pourraient prendre pour mieux concerter leurs activités en vue d'améliorer les résultats en santé, que ces activités mettent à contribution les différents ordres de gouvernement ou divers ministères et services au sein d'un seul ordre de gouvernement;

Que le Comité soit autorisé à étudier des exemples internationaux d'initiatives en matière de santé de la population prises par des pays en particulier ou par des organismes internationaux multilatéraux tels l'Organisation mondiale de la santé, sans toutefois s'y limiter;

Que le Comité présente son rapport final au Sénat au plus tard le 30 juin 2009, et qu'il converse jusqu'au 31 décembre 2009 tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions.

Après débat,

La motion mise aux voix, est adoptée.

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 28 juin 2006 :

L'honorable sénateur Eggleton, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Fraser,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie soit autorisé à examiner, pour en faire rapport, les questions d'actualité des grandes villes canadiennes. Que le Comité soit en particulier autorisé à examiner :

- a) la pauvreté;
- b) le logement et l'itinérance;
- c) les infrastructures sociales;
- d) la cohésion sociale;

- (e) immigrant settlement
- (f) crime
- (g) transportation
- (h) the role of the largest cities in Canada's economic development

That the study be national in scope, with a focus on the largest urban community in each of the provinces;

That the study report proposed solutions, with an emphasis on collaborative strategies involving, federal, provincial and municipal governments;

That the Committee submit its final report no later than December 31, 2007, and that the Committee retain all powers necessary to publicize its findings until March 31, 2008; and

That the Committee be permitted, notwithstanding usual practices, to deposit any report with the Clerk of the Senate, if the Senate is not then sitting; and that the report be deemed to have been tabled in the Chamber.

After debate,

With leave of the Senate and pursuant to rule 30, the motion was modified to read as follows:

That the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology be authorized to examine and report on current social issues pertaining to Canada's largest cities. In particular, the Committee shall be authorized to examine:

- (a) poverty
- (b) housing and homelessness
- (c) social infrastructure
- (d) social cohesion
- (e) immigrant settlement
- (f) crime
- (g) transportation
- (h) the role of the largest cities in Canada's economic development

That the study be national in scope, with a focus on the largest urban community in each of the provinces;

That the study report proposed solutions, with an emphasis on collaborative strategies involving, federal, provincial and municipal governments; and

That the Committee submit its final report no later than December 31, 2007, and that the Committee retain all powers necessary to publicize its findings until March 31, 2008.

- e) l'installation des immigrants;
- f) le crime;
- g) le transport;
- h) le rôle des grandes villes sur le développement économique canadien;

Que l'étude soit nationale et mette l'accent sur la plus importante collectivité urbaine de chacune des provinces;

Que le rapport propose des solutions, en mettant l'accent sur la coopération entre les ordres de gouvernement fédéral, provinciaux et municipaux;

Que le Comité soumette son rapport final au plus tard le 31 décembre 2007 et conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions jusqu'au 31 mars 2008;

Que le Comité soit autorisé, notwithstanding les pratiques habituelles, à déposer son rapport auprès du greffier du Sénat, si le Sénat ne siège pas, et que ledit rapport soit réputé avoir été déposé au Sénat.

Après débat,

Avec la permission du Sénat et conformément à l'article 30 du Règlement, la motion est modifiée et se lit comme suit :

Que le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie soit autorisé à examiner, pour en faire rapport, les questions d'actualité des grandes villes canadiennes. Que le Comité soit en particulier autorisé à examiner :

- a) la pauvreté;
- b) le logement et l'itinérance;
- c) les infrastructures sociales;
- d) la cohésion sociale;
- e) l'installation des immigrants;
- f) le crime;
- g) le transport;
- h) le rôle des grandes villes sur le développement économique canadien;

Que l'étude soit nationale et mette l'accent sur la plus importante collectivité urbaine de chacune des provinces;

Que le rapport propose des solutions, en mettant l'accent sur la coopération entre les ordres de gouvernement fédéral, provinciaux et municipaux;

Que le Comité soumette son rapport final au plus tard le 31 décembre 2007 et conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions jusqu'au 31 mars 2008.

After debate,

The question being put on the motion, as modified, it was adopted.

Après débat,

La motion, telle que modifiée, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Thursday, April 26, 2007
(31)

[English]

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met at 11:08 a.m., this day, in room 2, Victoria Building, the Chair, the Honourable Art Eggleton, P.C. presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Cook, Cordy, Eggleton, P.C., Fairbairn, P.C., Keon, Munson, Nancy Ruth and Pépin (8).

In attendance: From the Library of Parliament Research Branch: Brian O'Neal, Research Analyst, Science and Technology Division.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Wednesday, June 28, 2006, the committee began its study on current social issues pertaining to Canada's largest cities and pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Tuesday, November 28, 2006, the committee began its study on the impact of the multiple factors and conditions that contribute to the health of Canada's population — known collectively as the social determinants of health.

WITNESSES:*Human Resources and Social Development Canada:*

Andrew Treusch, Senior Assistant Deputy Minister, Strategic Policy and Research Branch;

Bayla Kolk, Associate Deputy Minister, Homelessness and Partnering Strategy.

Canada Mortgage and Housing Corporation:

Sharon Matthews, Vice-President Assisted Housing.

It was agreed that the committee meet to study the subjects of poverty, housing and homelessness as they are of interest to both the Subcommittee on Population Health and the Subcommittee on Cities.

Mr. Treusch, Ms Kolk and Ms Matthews made statements and responded to questions.

It was moved by Senator Cook that the following budget for the Subcommittee on Cities be approved:

Summary of Expenditures

Professionnal and Other Services	\$ 120,750
Transportation and Communications	\$ 44,903
All Other Expenditures	<u>\$ 7,000</u>
Total	\$ 172,653

The question being put on the motion, it was adopted.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le jeudi 26 avril 2007
(31)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 11 h 8, dans la salle 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Art Eggleton, C.P. (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Cook, Cordy, Eggleton, C.P., Fairbairn, C.P., Keon, Munson, Nancy Ruth et Pépin (8).

Également présent : De la Direction de la recherche de la Bibliothèque du Parlement : Brian O'Neal, analyste, Division des sciences et de la technologie.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 28 juin 2006, le comité entreprend son étude sur les questions d'actualité des grandes villes canadiennes, et conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 28 novembre 2006, le comité entreprend son étude sur les divers facteurs et situations qui contribuent à la santé de la population canadienne, appelés collectivement les déterminants sociaux de la santé.

TÉMOINS :*Ressources humaines et Développement social Canada :*

Andrew Treusch, sous-ministre adjoint principal, Direction générale de la politique stratégique et de la Recherche;

Bayla Kolk, sous-ministre déléguée, Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance.

Société canadienne d'hypothèques et de logement :

Sharon Matthews, vice-présidente, Aide au logement.

Il est convenu que le comité se réunisse pour étudier les sujets de la pauvreté, du logement et de l'itinérance, car ce sont des questions qui intéressent le Sous-comité sur la santé des populations et le Sous-comité sur les villes.

M. Treusch, Mmes Kolk et Matthews font une déclaration puis répondent aux questions.

Le sénateur Cook propose d'adopter le budget suivant pour le Sous-comité sur les villes :

Sommaire des dépenses

Services professionnels et autres	120 750 \$
Transports et communications	44 903 \$
Autres dépenses	<u>7 000 \$</u>
Total	172 653 \$

La motion, mise aux voix, est adoptée.

It was moved by Senator Cook that the following budget for the literacy study be approved:

Summary of Expenditures

Professional and Other Services	\$	700
Transportation and Communications		—
All Other Expenditures		—
Total	\$	700

The question being put on the motion, it was adopted.

It was moved by Senator Cook that the following budget for child care be approved:

Summary of Expenditures

Professional and Other Services	\$	2,100
Transportation and Communications		—
All Other Expenditures		—
Total	\$	2,100

The question being put on the motion, it was adopted.

At 1:05 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, May 3, 2007
(32)

[English]

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met at 10:47 a.m., this day, in room 2, Victoria Building, the Chair, the Honourable Art Eggleton, P.C. presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Callbeck, Cochrane, Cook, Cordy, Eggleton, P.C., Fairbairn, P.C., Keon, Munson, Nancy Ruth and Trenholme Counsell (10).

In attendance: From the Library of Parliament Research Branch: Brian O'Neal, Research Analyst, Science and Technology Division.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Wednesday, June 28, 2006, the committee began its study on current social issues pertaining to Canada's largest cities and pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Tuesday, November 28, 2006, the committee began its study on the impact of the multiple factors and conditions that contribute to the health of Canada's population — known collectively as the social determinants of health.

WITNESSES:

National Council of Welfare:

Greg deGroot-Maggetti, Acting Chairperson;
Sheila Regehr, Director.

Caledon Institute of Social Policy:

Ken Battle, President.

Le sénateur Cook propose d'adopter le budget suivant pour l'étude sur l'alphabétisation :

Sommaire des dépenses

Services professionnels et autres	700 \$
Transports et communications	—
Autres dépenses	—
Total	700 \$

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le sénateur Cook propose d'adopter le budget suivant pour la garde d'enfants :

Sommaire des dépenses

Services professionnels et autres	2 100 \$
Transports et communications	—
Autres dépenses	—
Total	2 100 \$

La motion, mise aux voix, est adoptée.

À 13 h 5, il est convenu que le comité suspende ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 3 mai 2007
(32)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 10 h 47, dans la salle 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Art Eggleton, C.P. (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Callbeck, Cochrane, Cook, Cordy, Eggleton, C.P., Fairbairn, C.P., Keon, Munson, Nancy Ruth et Trenholme Counsell (10).

Également présent : De la Direction de la recherche de la Bibliothèque du Parlement : Brian O'Neal, analyste, Division des sciences et de la technologie.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 28 juin 2006, le comité entreprend son étude sur les questions d'actualité des grandes villes canadiennes, et conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 28 novembre 2006, le comité entreprend son étude sur les divers facteurs et situations qui contribuent à la santé de la population canadienne, appelés collectivement les déterminants sociaux de la santé.

TÉMOINS :

Conseil national du bien-être social :

Greg deGroot-Maggetti, président par intérim;
Sheila Regehr, directrice.

Caledon Institute of Social Policy :

Ken Battle, président.

National Anti-Poverty Organization (NAPO):

Rob Rainer, Executive Director;
Nancy Shular, First Vice-President, Board of Directors.

Canadian Association of Food Banks:

Shawn Pegg, Acting Director of Public Policy and Research.

Dianne Swinemear, Executive Director, Feed Nova Scotia,
Member of the Board of Directors.

It was agreed that the committee meet to study the subjects of poverty, housing and homelessness as they are of interest to both the Subcommittee on Population Health and the Subcommittee on Cities.

Mr. deGroot-Maggetti and Mr. Battle made statements and, with Ms Regehr, responded to questions.

At 12:20 p.m., the committee suspended.

At 12:22 p.m. the committee resumed.

Mr. Rainer, Ms Shular, Mr. Pegg and Ms Swinemear made statements and responded to questions.

At 1:15 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the Chair.

ATTEST:

Organisation nationale anti-pauvreté (ONAP) :

Rob Rainer, directeur principal;
Nancy Shular, première vice-présidente, Conseil d'administration.

Association canadienne des banques alimentaires :

Shawn Pegg, directeur intérimaire, Politique publique et recherche.

Dianne Swinemear, directrice générale, Feed Nova Scotia,
membre du conseil d'administration.

Il est convenu que le comité se réunisse pour étudier les sujets de la pauvreté, du logement et de l'itinérance, car ce sont des questions qui intéressent le Sous-comité sur la santé des populations et le Sous-comité sur les villes.

MM. deGroot-Maggetti et Battle font une déclaration puis, aidés de Mme Regehr, répondent aux questions.

À 12 h 20, la séance est interrompue.

À 12 h 22, la séance reprend.

M. Rainer, Mme Shular, M. Pegg et Mme Swinemear font une déclaration puis répondent aux questions.

À 13 h 15, il est convenu que le comité suspende ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Barbara Reynolds

Clerk of the Committee

REPORTS OF THE COMMITTEE

Tuesday, May 8, 2007

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology has the honour to present its

THIRTEENTH REPORT

Your Committee which was authorized by the Senate on Tuesday, November 28, 2006 to examine and report on the impact of the multiple factors and conditions that contribute to the health of Canada's population-known collectively as the social determinants of health, respectfully requests the approval of funds for fiscal year ending March 31, 2008.

Pursuant to Chapter 3:06, section 2(1)(c) of the *Senate Administrative Rules*, the budget submitted to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration and the report thereon of that Committee are appended to this report.

Respectfully submitted,

Le vice-président,
WILBERT J. KEON
Deputy Chair

RAPPORTS DU COMITÉ

Le mardi 8 mai 2007

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie a l'honneur de présenter son

TREIZIÈME RAPPORT

Votre Comité, qui a été autorisé par le Sénat le mardi 28 novembre 2006 à examiner, pour en faire rapport, les divers facteurs et situations qui contribuent à la santé de la population canadienne, appelés collectivement les déterminants sociaux de la santé, demande respectueusement que des fonds lui soient approuvés pour l'année financière se terminant le 31 mars 2008.

Conformément au Chapitre 3:06, section 2(1)(c) du *Règlement administratif du Sénat*, le budget présenté au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration ainsi que le rapport s'y rapportant sont annexés au présent rapport.

Respectueusement soumis,

APPENDIX A

**SUBCOMMITTEE ON POPULATION HEALTH
OF THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
SOCIAL AFFAIRS, SCIENCE AND TECHNOLOGY**

**SPECIAL STUDY ON POPULATION HEALTH
APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION
FOR THE FISCAL YEAR ENDING
MARCH 31, 2008**

Extract from the *Journals of the Senate* of Tuesday, November 28, 2006:

The Honourable Senator Keon moved, seconded by the Honourable Senator Segal:

That the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology be authorized to examine and report on the impact of the multiple factors and conditions that contribute to the health of Canada's population — known collectively as the social determinants of health — including the effects of these determinants on the disparities and inequities in health outcomes that continue to be experienced by identifiable groups or categories of people within the Canadian population;

That the Committee examine government policies, programs and practices that regulate or influence the impact of the social determinants of health on health outcomes across the different segments of the Canadian population, and that the Committee investigate ways in which governments could better coordinate their activities in order to improve these health outcomes, whether these activities involve the different levels of government or various departments and agencies within a single level of government;

That the Committee be authorized to study international examples of population health initiatives undertaken either by individual countries, or by multilateral international bodies such as (but not limited to) the World Health Organization; and

That the Committee submit its final report to the Senate no later than June 30, 2009 and that the Committee retain all powers necessary to publicize its findings until December 31, 2009.

After debate,
The question being put on the motion, it was adopted.

Le greffier du Sénat,
Paul C. Bélisle
Clerk of the Senate

ANNEXE A

**SOUS-COMITÉ SUR LA SANTÉ DES POPULATIONS
DU COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES AFFAIRES SOCIALES, DES SCIENCES
ET DE LA TECHNOLOGIE**

**ÉTUDE SPÉCIALE SUR LA SANTÉ DES POPULATIONS
DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET
POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT
LE 31 MARS 2008**

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 28 novembre 2006:

L'honorable sénateur Keon propose, appuyé par l'honorable sénateur Segal,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie soit autorisé à examiner les divers facteurs et situations qui contribuent à la santé de la population canadienne, appelés collectivement les déterminants sociaux de la santé, entre autres les effets de ces déterminants sur les disparités et les inégalités sur le plan des résultats en santé auxquels sont exposés des groupes identifiables ou des catégories de personnes au Canada;

Que le Comité examine les politiques, les programmes et les pratiques du gouvernement qui ont une incidence sur les déterminants sociaux de la santé et les résultats en santé dans les différents segments de la population canadienne, et qu'il s'informe des moyens que les gouvernements pourraient prendre pour mieux concerter leurs activités en vue d'améliorer les résultats en santé, que ces activités mettent à contribution les différents ordres de gouvernement ou divers ministères et services au sein d'un seul ordre de gouvernement;

Que le Comité soit autorisé à étudier des exemples internationaux d'initiatives en matière de santé de la population prises par des pays en particulier ou par des organismes internationaux multilatéraux tels l'Organisation mondiale de la santé, sans toutefois s'y limiter;

Que le Comité présente son rapport final au Sénat au plus tard le 30 juin 2009, et qu'il conserve jusqu'au 31 décembre 2009 tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.

SUMMARY OF EXPENDITURES

Professional and Other Services	\$ 132,500
Transportation and Communications	35,700
All Other Expenditures	<u>1,000</u>
TOTAL	\$ 169,200

SOMMAIRE DES DÉPENSES

Services professionnels et autres	132 500 \$
Transport et communications	35 700
Autres dépenses	<u>1 000</u>
TOTAL	169 200 \$

The above budget was approved by the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology on Thursday, March 22, 2007.

Le budget ci-dessus a été approuvé par le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie le jeudi 22 mars 2007.

The undersigned or an alternate will be in attendance on the date that this budget is considered.

Le soussigné ou son remplaçant assistera à la séance au cours de laquelle le présent budget sera étudié .

Date

Art Eggleton, P.C.
Chair, Standing Senate Committee on
Social Affairs, Science and Technology

Date

Art Eggleton, C.P.
Président, Comité sénatorial permanent des
affaires sociales, des sciences et de la
technologie

Date

George J. Furey
Chair, Standing Committee on Internal
Economy, Budgets, and Administration

Date

George J. Furey
Président, Comité permanent de la régie
interne, des budgets et de l'administration

**SUBCOMMITTEE ON POPULATION HEALTH OF THE
 STANDING SENATE COMMITTEE ON SOCIAL AFFAIRS, SCIENCE AND TECHNOLOGY
 SPECIAL STUDY ON POPULATION HEALTH
 EXPLANATION OF BUDGET ITEMS
 APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION
 FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2008**

PROFESSIONAL AND OTHER SERVICES

1. Professional Services (0401)

(a) Expert consultants for research (several experts on specific subjects, ex: economy, children, income inequality, etc.) \$ 105,000

(b) Researcher (specialist to code the subcommittee's testimony) 15,000

2. Working Meals (0415)

25 meals x 300 — for meetings in Ottawa 7,500

3. Membership and Registration fees (0406)

Participation at the Canadian Public Health Association 98th Annual Conference — Ottawa — September 16-19, 2007 — 6 Senators — 2 staff 5,000

Sub-Total — Professional and Other Services

\$ 132,500

TRANSPORTATION AND COMMUNICATIONS

1. Travel Expenses

Conference participation

(A) Participation at meeting of the WHO Commission on Social determinants of Health — Vancouver, B.C. — June 7-9, 2007

6 Senators — 2 staff

i) Air Transportation (from and to Ottawa)

a) 6 x \$3,300 (Senators — business class) \$ 19,800

b) 2 x \$1,500 (Staff — Economy) 3,000

(ii) Ground Transportation: 4 taxis x \$25 x 8 participants 800

(iii) Hotel accommodations: 3 nights at \$400/night x 8 9,600

(iv) Per diem and incidentals: 4 days at \$76.95/day x 8 2,500

Subtotal — Conference in Vancouver

\$ 35,700

Sub-Total — Transportation and Communications

\$ 35,700

ALL OTHER EXPENDITURES

1. Miscellaneous (0799)

\$ 1,000

Sub-Total — All Other expenditures

\$ 1,000

TOTAL

\$ 169,200

The Senate administration has reviewed this budget application.

Heather Lank, Principal Clerk, Committees Directorate

Date

Hélène Lavoie, Director of Finance

Date

**SOUS-COMITÉ SUR LA SANTÉ DES POPULATIONS DU
COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES SOCIALES, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE
ÉTUDE SPÉCIALE SUR LA SANTÉ DES POPULATIONS
EXPLICATION DES ITEMS BUDGÉTAIRES
DEMANDE S'AUTORISATION DE BUDGET
POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2008**

SERVICES PROFESSIONNELS ET AUTRES

1. Services professionnels (0401)		
a) Consultants experts pour recherche (plusieurs experts sur des sujets spécifiques; ex: l'économie, les enfants, revenus inégaux, etc.)	105 000 \$	
b) Recherche (spécialiste afin de coder les témoignages reçus par le comité)	15 000	
2. Repas de travail (0415)		
25 repas x 300\$ — réunions à Ottawa	7 500	
3. Frais d'inscriptions pour conférences (0406)		
Participation à la 98 ^e Conférence annuelle de l'Association canadienne de santé publique — Ottawa — 16 au 19 septembre, 2007 — 6 sénateurs — 2 employés	<u>5 000</u>	
Sous-total — Services professionnels et autres		132 500 \$

TRANSPORT ET COMMUNICATIONS

1. Frais de déplacement		
Participation à des conférences		
(A)Participation à la rencontre de la Commission des déterminants sociaux de la santé de l'Organisation mondiale de la santé — Vancouver, C.B. — 7 au 9 juin 2007 6 sénateurs — 2 employés		
i) Transport aérien (aller retour d'Ottawa)		
a) 6 x 3 300 \$ (Sénateurs — classe affaire)	19 800 \$	
b) 2 x 1 500 \$ (employés — classe économique)	3 000	
(ii) Transport au sol: 4 taxis x 25 \$ x 8 participants	800	
(iii) Hébergement à l'hôtel: 3 nuits à 400 \$/nuit x 8	9 600	
(iv) Per diem et imprévus: 4 jours à 76,95 \$/jour x 8	<u>2 500</u>	
Sous-total — Conférence à Vancouver		<u>35 700 \$</u>
Sous-total —Transport et communications		35 700 \$

AUTRES DÉPENSES

1. Divers (0799)	<u>1 000 \$</u>	
Sous-total —Autres dépenses		<u>1 000 \$</u>

TOTAL		169 200 \$
--------------	--	-------------------

L'administration du Sénat a examiné la présente demande d'autorisation budgétaire.

Heather Lank, greffière principale, Direction des Comités

Date

Hélène Lavoie, directrice des Finances

Date

APPENDIX (B) TO THE REPORT

Thursday, May 3, 2007

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has examined the budget presented to it by the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology (Subcommittee on Population Health) for the proposed expenditures of the said Committee for the fiscal year ending March 31, 2008 for the purpose of its special study on population health, as authorized by the Senate on Tuesday, November 28, 2006. The said budget is as follows:

Professional and Other Services	\$ 132,500
Transportation and Communications	35,700
All Other Expenditures	<u>1,000</u>
Total	\$ 169,200

(includes funds for a conference in Vancouver)

Respectfully submitted,

Le président,

GEORGE J. FUREY

Chair

ANNEXE (B) AU RAPPORT

Le jeudi 3 mai 2007

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a examiné le budget qui lui a été présenté par le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie (Sous-comité sur la santé des populations) concernant les dépenses projetées dudit Comité pour l'exercice se terminant le 31 mars 2008 aux fins de leur étude spéciale sur la santé des populations, tel qu'autorisé par le Sénat le mardi 28 novembre 2006. Ledit budget se lit comme suit :

Services professionnels et autres	132 500 \$
Transports et communications	35 700
Autres dépenses	<u>1 000</u>
Total	169 200 \$

(y compris des fonds pour une conférence à Vancouver)

Respectueusement soumis,

Tuesday, May 8, 2007

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology has the honour to present its

FOURTEENTH REPORT

Your Committee, which was authorized by the Senate on Wednesday, June 28, 2006 to examine and report on current social issues pertaining to Canada's largest cities, respectfully requests the approval of funds for fiscal year ending March 31, 2008.

Pursuant to Chapter 3:06, section 2(1)(c) of the *Senate Administrative Rules*, the budget submitted to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration and the report thereon of that Committee are appended to this report.

Respectfully submitted,

Le vice-président,
WILBERT J. KEON
Deputy Chair

Le mardi 8 mai 2007

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie a l'honneur de présenter son

QUATORZIÈME RAPPORT

Votre Comité a été autorisé par le Sénat le mercredi 28 juin 2006 à examiner, pour en faire rapport, les questions d'actualité des grandes villes canadiennes, demande respectueusement que des fonds lui soient approuvés pour l'année financière se terminant le 31 mars 2008.

Conformément au Chapitre 3:06, section 2(1)(c) du *Règlement administratif du Sénat*, le budget présenté au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration ainsi que le rapport s'y rapportant sont annexés au présent rapport.

Respectueusement soumis,

**SUBCOMMITTEE ON CITIES OF THE
STANDING SENATE COMMITTEE ON
SOCIAL AFFAIRS, SCIENCE AND TECHNOLOGY**

**SPECIAL STUDY ON CITIES
APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION
FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2008**

Extract from the *Journals of the Senate* of Wednesday, June 28, 2006:

The Honourable Senator Eggleton, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Fraser:

That the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology be authorized to examine and report on current social issues pertaining to Canada's largest cities. In particular, the Committee shall be authorized to examine:

- (a) poverty
- (b) housing and homelessness
- (c) social infrastructure
- (d) social cohesion
- (e) immigrant settlement
- (f) crime
- (g) transportation
- (h) the role of the largest cities in Canada's economic development

That the study be national in scope, with a focus on the largest urban community in each of the provinces;

That the study report proposed solutions, with an emphasis on collaborative strategies involving, federal, provincial and municipal governments;

That the Committee submit its final report no later than December 31, 2007, and that the Committee retain all powers necessary to publicize its findings until March 31, 2008; and

That the Committee be permitted, notwithstanding usual practices, to deposit any report with the Clerk of the Senate, if the Senate is not then sitting; and that the report be deemed to have been tabled in the Chamber.

After debate,

With leave of the Senate and pursuant to rule 30, the motion was modified to read as follows:

**SOUS-COMITÉ SUR LES VILLES DU
COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES AFFAIRES SOCIALES, DES SCIENCES ET
DE LA TECHNOLOGIE**

**ÉTUDE SPÉCIALE SUR LES VILLES
DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET
POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT
LE 31 MARS 2008**

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 28 juin 2006:

L'honorable sénateur Eggleton, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Fraser,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie soit autorisé à examiner, pour en faire rapport, les questions d'actualité des grandes villes canadiennes. Que le Comité soit en particulier autorisé à examiner:

- a) la pauvreté;
- b) le logement et l'itinérance;
- c) les infrastructures sociales;
- d) la cohésion sociale;
- e) l'installation des immigrants;
- f) le crime;
- g) le transport;
- h) le rôle des grandes villes sur le développement économique canadien;

Que l'étude soit nationale et mette l'accent sur la plus importante collectivité urbaine de chacune des provinces;

Que le rapport propose des solutions, en mettant l'accent sur la coopération entre les ordres de gouvernement fédéral, provinciaux et municipaux;

Que le Comité soumette son rapport final au plus tard le 31 décembre 2007 et conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions jusqu'au 31 mars 2008;

Que le Comité soit autorisé, nonobstant les pratiques habituelles, à déposer son rapport auprès du greffier du Sénat, si le Sénat ne siège pas, et que ledit rapport soit réputé avoir été déposé au Sénat.

Après débat,

Avec la permission du Sénat et conformément à l'article 30 du Règlement, la motion est modifiée et se lit comme suit:

That the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology be authorized to examine and report on current social issues pertaining to Canada's largest cities. In particular, the Committee shall be authorized to examine:

- (a) poverty
- (b) housing and homelessness
- (c) social infrastructure
- (d) social cohesion
- (e) immigrant settlement
- (f) crime
- (g) transportation
- (h) the role of the largest cities in Canada's economic development

That the study be national in scope, with a focus on the largest urban community in each of the provinces;

That the study report proposed solutions, with an emphasis on collaborative strategies involving, federal, provincial and municipal governments; and

That the Committee submit its final report no later than December 31, 2007, and that the Committee retain all powers necessary to publicize its findings until March 31, 2008.

After debate,

The question being put on the motion, as modified, it was adopted.

Que le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie soit autorisé à examiner, pour en faire rapport, les questions d'actualité des grandes villes canadiennes. Que le Comité soit en particulier autorisé à examiner:

- a) la pauvreté;
- b) le logement et l'itinérance;
- c) les infrastructures sociales;
- d) la cohésion sociale;
- e) l'installation des immigrants;
- f) le crime;
- g) le transport;
- h) le rôle des grandes villes sur le développement économique canadien;

Que l'étude soit nationale et mette l'accent sur la plus importante collectivité urbaine de chacune des provinces;

Que le rapport propose des solutions, en mettant l'accent sur la coopération entre les ordres de gouvernement fédéral, provinciaux et municipaux;

Que le Comité soumette son rapport final au plus tard le 31 décembre 2007 et conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions jusqu'au 31 mars 2008.

Après débat,

La motion, telle que modifiée, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

SUMMARY OF EXPENDITURES

Professional and Other Services	\$ 120,750
Transportation and Communications	44,903
All Other Expenditures	<u>7,000</u>
TOTAL	\$ 172,653

SOMMAIRE DES DÉPENSES

Services professionnels et autres	120 750 \$
Transport et communications	44 903
Autres dépenses	<u>7 000</u>
TOTAL	172 653 \$

The above budget was approved by the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology on _____.

Le budget ci-dessus a été approuvé par le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie le _____.

The undersigned or an alternate will be in attendance on the date that this budget is considered.

Le soussigné ou son remplaçant assistera à la séance au cours de laquelle le présent budget sera étudié .

Date

Art Eggleton, P.C.
Chair, Standing Senate Committee on
Social Affairs, Science and Technology

Date

Art Eggleton, C.P.
Président, Comité sénatorial permanent des
affaires sociales, des sciences et de la
technologie

Date

George J. Furey
Chair, Standing Committee on Internal
Economy, Budgets, and Administration

Date

George J. Furey
Président, Comité permanent de la régie
interne, des budgets et de l'administration

**SUBCOMMITTEE ON CITIES OF THE
STANDING SENATE COMMITTEE ON SOCIAL AFFAIRS, SCIENCE AND TECHNOLOGY
SPECIAL STUDY ON CITIES
EXPLANATION OF BUDGET ITEMS
APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION
FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2008**

PROFESSIONAL AND OTHER SERVICES**1. Professional Services (0401)**

(a) Support in Research	\$ 50,000
(b) Writer/Editor	25,000
(c) Consultant for electronic consultation (survey)	25,000

2. Working Meals (0415)

25 meals x 350 — for meetings in Ottawa	8,750
---	-------

5. Membership and Registration fees (0406)

10,000

6. Hospitality (0410)2,000**Sub-Total — Professional and Other Services****\$ 120,750****TRANSPORTATION AND COMMUNICATIONS****1. Travel Expenses**

Conference participation

(A) Federation of Canadian Municipalities's 70th Annual Conference (In Calgary, Alberta — June 1-4, 2007 — 8 participants — 6 Senators and 2 Staff)

i) Air Transportation (from and to Ottawa)

a) 6 x \$3,500 (Senators — business class)	\$ 21,000
b) 2 x \$1,300 (Staff — economy class)	2,600

ii) Ground Transportation (12 taxis x 8 x \$25) 2,400

iii) Hotel Accommodations (4 nights x 8 x \$250) 8,000

iv) Per diems and incidentals (5 days x 8 x \$76.95) 3,078**Sub-Total — Conference in Calgary**

\$ 37,078

(B) 2007 Annual Conference of the Canadian Urban Transit Association (In Halifax, Nova Scotia — June 9-13, 2007 — 2 participants)

i) Air Transportation (from and to Ottawa)

a) 2 x \$1,850 (Senators — business class) \$ 3,700

ii) Ground Transportation (4 taxis x 2 x \$25) 200

iii) Hotel Accommodations (5 nights x 2 x \$300) 3,000

iv) Per diems and incidentals (6 days x 2 x \$76.95) 925**Sub-Total — Conference in Halifax**\$ 7,825**Sub-Total — Transportation and Communications****\$ 44,903****ALL OTHER EXPENDITURES****1. Miscellaneous (0799)**

\$ 2,000

2. Courier services (0213)5,000**Sub-Total, All Other expenditures****\$ 7,000****TOTAL****\$ 172,653**

The Senate administration has reviewed this budget application.

Heather Lank, Principal Clerk, Committees Directorate_____
Date_____
Hélène Lavoie, Director of Finance_____
Date

**SOUS-COMITÉ SUR LES VILLES DU
COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES SOCIALES, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE
ÉTUDE SPÉCIALE SUR LES VILLES
EXPLICATION DES ITEMS BUDGÉTAIRES
DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET
POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2008**

SERVICES PROFESSIONNELS ET AUTRES

1. Services professionnels (0401)		
a) support pour la recherche		50 000 \$
b) écriture/édition		25 000
c) consultant pour consultation électronique (sondage)		25 000
2. Repas de travail (0415)		
25 repas x 350 \$ — pour reunion à Ottawa		8 750
5. Frais d'inscription pour conférences (0406)		10 000
6. Hospitalité (0410)		<u>2 000</u>
Sous-total — Services professionnels et autres		120 750 \$

TRANSPORT ET COMMUNICATIONS

1. Frais de déplacement

Participation à des conférences		
(A) 70e conférence annuelle de la Fédération canadienne des municipalités (Calgary, Alberta — 1 au 4 juin 2007 — 8 participants — 6 sénateurs et 2 employés)		
i) transport aérien (aller retour d'Ottawa)		
a) 6 x 3 500 \$ (Sénateurs — classe affaire)	21 000 \$	
b) 2 x 1 300 (employé — classe économie)	2 600	
ii) transport terrestre (12 taxis x 8 x 25\$)	2 400	
iii) hébergement à l'hôtel (4 nuits x 8 x 250\$)	8 000	
iv) per diems et imprévus (5 jours x 8 x 76,95\$)	<u>3 078</u>	
Sous-total — Conférence à Calgary		37 078 \$
(B) Conférence annuelle 2007 de l'Association canadienne du transport urbain (Halifax, Nouvelle-Écosse — 9 au 13 juin 2007 — 2 participants)		
i) transport aérien (aller-retour d'Ottawa)		
a) 2 x 1 850\$ (Sénateurs — classe affaire)	3 700 \$	
ii) transport terrestre (4 taxis x 2 x 25\$)	200	
iii) hébergement à l'hôtel (5 nuits x 2 x 300\$)	3 000	
iv) per diems et imprévus (6 jours x 2 x 76,95\$)	<u>925</u>	
Sous-total — Conférence à Halifax		<u>7 825 \$</u>
Sous-total — Transport et communications		44 903 \$

AUTRES DÉPENSES

1. Frais divers (0799)		2 000 \$
2. Service de courrier (0213)		<u>5 000</u>
Sous-total — Autres dépenses		<u>7 000 \$</u>

TOTAL **172 653 \$**

L'administration du Sénat a examiné la présente demande d'autorisation budgétaire.

Heather Lank, greffière principale, Direction des
Comités

Date

Hélène Lavoie, directrice des Finances

Date

APPENDIX (B) TO THE REPORT

Thursday, May 3, 2007

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has examined the budget presented to it by the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology (Subcommittee on Cities) for the proposed expenditures of the said Committee for the fiscal year ending March 31, 2008 for the purpose of its special study on cities, as authorized by the Senate on Wednesday, June 28, 2006. The said budget is as follows:

Professional and Other Services	\$ 120,750
Transportation and Communications	44,903
All Other Expenditures	<u>7,000</u>
Total	\$ 172,653

(includes funds for a conference Calgary and Halifax)

Respectfully submitted,

ANNEXE (B) AU RAPPORT

Le jeudi 3 mai 2007

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a examiné le budget qui lui a été présenté par le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie (Sous-comité sur les villes) concernant les dépenses projetées dudit Comité pour l'exercice se terminant le 31 mars 2008 aux fins de leur étude spéciale sur les villes, tel qu'autorisé par le Sénat le mercredi 28 juin 2006. Ledit budget se lit comme suit :

Services professionnels et autres	120 750 \$
Transports et communications	44 903
Autres dépenses	<u>7 000</u>
Total	172 653 \$

(y compris des fonds pour une conférence à Calgary et Halifax)

Respectueusement soumis,

Le président,

GEORGE J. FUREY

Chair

Tuesday, May 8, 2007

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology has the honour to present its

FIFTEENTH REPORT

Your Committee, which was authorized by the Senate on Wednesday, November 29, 2006 to examine the future of literacy programs in Canada, respectfully requests the approval of funds for fiscal year ending March 31, 2008.

Pursuant to Chapter 3:06, section 2(1)(c) of the *Senate Administrative Rules*, the budget submitted to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration and the report thereon of that Committee are appended to this report.

Respectfully submitted,

Le vice-président

WILBERT J. KEON

Deputy Chair

Le mardi 8 mai 2007

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie a l'honneur de présenter son

QUINZIÈME RAPPORT

Votre Comité a été autorisé par le Sénat le mercredi 29 novembre 2006 à examiner l'avenir des programmes d'alphabétisation, demande respectueusement que des fonds lui soient approuvés pour l'année financière se terminant le 31 mars 2008.

Conformément au Chapitre 3:06, section 2(1)(c) du *Règlement administratif du Sénat*, le budget présenté au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration ainsi que le rapport s'y rapportant sont annexés au présent rapport.

Respectueusement soumis,

**STANDING SENATE COMMITTEE ON
SOCIAL AFFAIRS SCIENCE AND TECHNOLOGY**

**SPECIAL STUDY ON LITERACY
APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION
FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2008**

Extract from the *Journals of the Senate*, Wednesday, November 29, 2006:

The Honourable Senator Keon, for the Honourable Senator Eggleton, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Meighen:

That the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology be authorized to examine the future of literacy programs in Canada, the consolidation of federal funding and the role of literacy organizations in promoting education and employment skills in Canada.

After debate,
The question being put on the motion, it was adopted.

**COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
AFFAIRES SOCIALES, DES SCIENCES ET
DE LA TECHNOLOGIE**

**ÉTUDE SPÉCIALE SUR L'ALPHABÉTISATION
DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET POUR
L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT
LE 31 MARS 2008**

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 29 novembre 2006:

L'honorable sénateur Keon, au nom de l'honorable sénateur Eggleton, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Meighen:

Que le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie soit autorisé à examiner l'avenir des programmes d'alphabétisation, la consolidation du financement de ces programmes par le gouvernement fédéral et le rôle des organisations vouées à l'alphabétisation dans la promotion de l'instruction et de l'acquisition de compétences professionnelles.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

SUMMARY OF EXPENDITURES

Professional and Other Services	\$ 700
Transportation and Communications	0
All Other Expenditures	<u>0</u>
TOTAL	\$ 700

SOMMAIRE DES DÉPENSES

Services professionnels et autres	700 \$
Transport et communications	0
Autres dépenses	<u>0</u>
TOTAL	700 \$

The above budget was approved by the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology on _____.

Le budget ci-dessus a été approuvé par le comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie le _____.

The undersigned or an alternate will be in attendance on the date that this budget is considered.

Le soussigné ou son remplaçant assistera à la séance au cours de laquelle le présent budget sera étudié.

Date

The Honourable Art Eggleton, P.C.
Chair, Senate Committee on Social Affairs,
Science and Technology

Date

L'honorable Art Eggleton, C.P.
Président du Comité sénatorial permanent
des affaires sociales, des sciences et de la
technologie

Date

The Honourable George J. Furey
Chair, Standing Committee on Internal
Economy, Budgets and Administration

Date

L'honorable George J. Furey
Président du Comité permanent de la régie
interne, des budgets et de l'administration

**STANDING SENATE COMMITTEE ON
SOCIAL AFFAIRS, SCIENCE AND TECHNOLOGY
SPECIAL STUDY ON LITERACY
EXPLANATION OF BUDGET ITEMS
APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION
FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2008**

PROFESSIONAL AND OTHER SERVICES

1. Meals (0415)

Working Meals (5 meals at \$140 each)

\$ 700

Sub-total — Professional and Other Services

\$ 700

TRANSPORTATION AND COMMUNICATIONS

Sub-total — Transportation and Communications

\$ 0

ALL OTHER EXPENDITURES

1. Miscellaneous (0799)

Sub-total — All Other Expenditures

\$ 0

TOTAL

\$ 700

The Senate administration has reviewed this budget application.

Heather Lank, Principal Clerk, Committees Directorate

Date

Hélène Lavoie, Director of Finance

Date

**COMITÉ SÉNATORIAL DES
AFFAIRES SOCIALES, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE
ÉTUDE SPÉCIALE SUR L'ALPHABÉTISATION
EXPLICATION DES ITEMS BUDGÉTAIRES
DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET POUR
L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2008**

SERVICES PROFESSIONNELS ET AUTRES

1. Repas (0415)

Repas de travail (5 repas à 140 \$ chacun)

700 \$

Sous-total — Services professionnels et autres

700 \$

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Sous-total — Transports et communications

0 \$

AUTRES DÉPENSES

1. Divers (0799)

0 \$

TOTAL

700 \$

L'administration du Sénat a examiné la présente demande d'autorisation budgétaire.

Heather Lank, greffière principale, Direction des
Comités

Date

Hélène Lavoie, directrice des Finances

Date

APPENDIX (B) TO THE REPORT

Thursday, May 3, 2007

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has examined the budget presented to it by the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology for the proposed expenditures of the said Committee for the fiscal year ending March 31, 2008 for the purpose of its special study on literacy, as authorized by the Senate on Wednesday, November 29, 2006. The said budget is as follows:

Professional and Other Services	\$	700
Transportation and Communications		0
All Other Expenditures		<u>0</u>
Total	\$	700

Respectfully submitted,

Le président,

GEORGE J. FUREY

Chair

ANNEXE (B) AU RAPPORT

Le jeudi 3 mai 2007

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a examiné le budget qui lui a été présenté par le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie concernant les dépenses projetées dudit Comité pour l'exercice se terminant le 31 mars 2008 aux fins de leur étude spéciale sur l'alphabétisation, tel qu'autorisé par le Sénat le mercredi 29 novembre 2006. Ledit budget se lit comme suit :

Services professionnels et autres	700 \$
Transports et communications	0
Autres dépenses	<u>0</u>
Total	700 \$

Respectueusement soumis,

Tuesday, May 8, 2007

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology has the honour to present its

SIXTEENTH REPORT

Your Committee, which was authorized by the Senate on Wednesday, February 21, 2007 to examine the state of early learning and child care in Canada, respectfully requests the approval of funds for fiscal year ending March 31, 2008.

Pursuant to Chapter 3:06, section 2(1)(c) of the *Senate Administrative Rules*, the budget submitted to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration and the report thereon of that Committee are appended to this report.

Respectfully submitted,

Le vice-président,
WILBERT J. KEON
Deputy Chair

Le mardi 8 mai 2007

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie a l'honneur de présenter son

SEIZIÈME RAPPORT

Votre Comité a été autorisé par le Sénat le mercredi 29 novembre 2006 à examiner la situation de l'éducation et de la garde des jeunes enfants au Canada, demande respectueusement que des fonds lui soient approuvés pour l'année financière se terminant le 31 mars 2008.

Conformément au Chapitre 3:06, section 2(1)(c) du *Règlement administratif du Sénat*, le budget présenté au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration ainsi que le rapport s'y rapportant sont annexés au présent rapport.

Respectueusement soumis,

**STANDING SENATE COMMITTEE ON
SOCIAL AFFAIRS SCIENCE AND TECHNOLOGY**

SPECIAL STUDY ON CHILD CARE

**APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION
FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2008**

Extract from the *Journals of the Senate* of Wednesday, February 21, 2007

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Trenholme Counsell, seconded by the Honourable Senator Munson:

That the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology be authorized to examine the state of early learning and child care in Canada in view of the OECD report *Starting Strong II*, released on September 21-22, 2006 and rating Canada last among 14 countries on spending on early learning and child care programs, which stated “. . . national and provincial policy for the early education and care of young children in Canada is still in its initial stages. . . . and coverage is low compared to other OECD countries;” and

That the Committee study and report on the OECD challenge that “. . . significant energies and funding will need to be invested in the field to create a universal system in tune with the needs of a full employment economy, with gender equity and with new understandings of how young children develop and learn.”.

The question being put on the motion, it was adopted.

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

**COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
AFFAIRES SOCIALES, DES SCIENCES ET
DE LA TECHNOLOGIE**

**ÉTUDE SPÉCIALE SUR LES PROGRAMMES
D'ÉDUCATION ET DE GARDE DES JEUNES ENFANTS**

**DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET POUR
L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT
LE 31 MARS 2008**

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 21 février 2007 :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Trenholme Counsell, appuyée par l'honorable sénateur Munson,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie soit autorisé à examiner la situation de l'éducation et de la garde des jeunes enfants au Canada à la lumière du rapport *Starting Strong II* publié par l'OCDE les 21 et 22 septembre 2006 qui classe le Canada au dernier rang de 14 pays pour ce qui est des fonds consacrés aux programmes d'éducation et de garde des jeunes enfants et qui dit notamment que « les politiques nationales et provinciales d'éducation et de garde des jeunes enfants au Canada en sont encore aux premières étapes [...] la couverture est faible si on la compare à celle d'autres pays de l'OCDE »;

Que le Comité étudie, pour en faire rapport, l'énoncé de l'OCDE selon lequel « il faudra investir des efforts et des fonds importants dans ce secteur pour créer un système universel correspondant aux besoins d'une économie de plein emploi, respectant l'égalité entre les sexes et proposant une nouvelle compréhension de la façon dont les jeunes enfants se développent et apprennent ».

La motion, mise aux voix, est adoptée.

SUMMARY OF EXPENDITURES

Professional and Other Services	\$ 2,100
Transportation and Communications	0
All Other Expenditures	<u>0</u>
TOTAL	\$ 2,100

SOMMAIRE DES DÉPENSES

Services professionnels et autres	2 100 \$
Transport et communications	0
Autres dépenses	<u>0</u>
TOTAL	2 100 \$

The above budget was approved by the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology on _____.

Le budget ci-dessus a été approuvé par le comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie le _____.

The undersigned or an alternate will be in attendance on the date that this budget is considered.

Le soussigné ou son remplaçant assistera à la séance au cours de laquelle le présent budget sera étudié.

Date

The Honourable Art Eggleton, P.C.
Chair, Standing Senate Committee on
Social Affairs, Science and Technology

Date

L'honorable Art Eggleton, C.P.
Président du Comité sénatorial permanent
des affaires sociales, des sciences et de la
technologie

Date

The Honourable George J. Furey
Chair, Standing Committee on Internal
Economy, Budgets and Administration

Date

L'honorable George J. Furey
Président du Comité permanent de la régie
interne, des budgets et de l'administration

**STANDING SENATE COMMITTEE ON
SOCIAL AFFAIRS, SCIENCE AND TECHNOLOGY
SPECIAL STUDY ON CHILD CARE
EXPLANATION OF BUDGET ITEMS
APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION
FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2008**

PROFESSIONAL AND OTHER SERVICES

1. Meals (0415)

Working Meals (6 meals at \$350 each)

\$ 2,100

Sub-total — Professional and Other Services

\$ 2,100

TRANSPORTATION AND COMMUNICATIONS

Sub-total — Transportation and Communications

\$ 0

ALL OTHER EXPENDITURES

1. Miscellaneous (0799)

Sub-total — All Other Expenditures

\$ 0

TOTAL

\$ 2,100

The Senate administration has reviewed this budget application.

Heather Lank, Principal Clerk, Committees Directorate

Date

Hélène Lavoie, Director of Finance

Date

**COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
AFFAIRES SOCIALES, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE
ÉTUDE SPÉCIALE SUR LES PROGRAMMES D'ÉDUCATION ET DE GARDE DES JEUNES ENFANTS
EXPLICATION DES ITEMS BUDGÉTAIRES
DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET POUR
L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2008**

SERVICES PROFESSIONNELS ET AUTRES

1. Repas (0415)

Repas de travail (6 repas à 350 \$ chacun)	<u>2,100 \$</u>	
Sous-total — Services professionnels et autres		2,100 \$

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Sous-total — Transports et communications		0 \$
--	--	-------------

AUTRES DÉPENSES

1. Divers (0799)

Sous-total — Autres dépenses		<u>0 \$</u>
TOTAL		<u>2,100 \$</u>

L'administration du Sénat a examiné la présente demande d'autorisation budgétaire.

Heather Lank, greffière principale, Direction des
Comités

Date

Hélène Lavoie, directrice des Finances

Date

APPENDIX (B) TO THE REPORT

Thursday, May 3, 2007

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has examined the budget presented to it by the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology for the proposed expenditures of the said Committee for the fiscal year ending March 31, 2008 for the purpose of its special study on child care, as authorized by the Senate on Wednesday, February 21, 2007. The said budget is as follows:

Professional and Other Services	\$ 2,100
Transportation and Communications	0
All Other Expenditures	<u>0</u>
Total	\$ 2,100

Respectfully submitted,

*Le président,***GEORGE J. FUREY***Chair*

ANNEXE (B) AU RAPPORT

Le jeudi 3 mai 2007

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a examiné le budget qui lui a été présenté par le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie concernant les dépenses projetées dudit Comité pour l'exercice se terminant le 31 mars 2008 aux fins de leur étude spéciale sur les programmes d'éducation et de garde des jeunes enfants, tel qu'autorisé par le Sénat le mercredi 21 février 2007. Ledit budget se lit comme suit :

Services professionnels et autres	2 100 \$
Transports et communications	0
Autres dépenses	<u>0</u>
Total	2 100 \$

Respectueusement soumis,

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, April 26, 2007

The Subcommittee on Cities of the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met this day at 11:08 a.m. to examine and report on current social issues pertaining to Canada's largest cities.

Senator Art Eggleton (*Chairman*) in the chair.

[*English*]

The Chairman: I call to order this meeting of the subcommittee of the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology. Today we are holding our first hearing to study poverty, homelessness and housing.

[*Translation*]

Poverty and homelessness are interconnected. For this reason, we have chosen to explore these two issues at the same time.

[*English*]

It has also become clear that the subjects of poverty, homelessness and housing will play a dominant role in the studies of both our subcommittees. The subcommittee on population and health identified poverty as a key determinant of health. As well, poverty, homelessness and housing have a major concentration in the cities of Canada and are going to play a significant role in the study of the subcommittee on cities. Therefore, we have decided to bring the two subcommittees together — making it the main committee — for purposes of this study.

Our first witnesses today are from the Department of Human Resources and Social Development Canada, HRSDC, which was created in February 2006 through the merger of Human Resources and Skills Development Canada and the former Social Development Canada. The minister of the newly created entity, the Honourable Monte Solberg, was also made responsible for the Canada Mortgage and Housing Corporation, CMHC. This entity has a broad social and economic mandate that affects every Canadian. The department is responsible for policies, programs and services that support the social well-being of individuals, families and communities, and their participation in society and the economy.

From HRSDC, I welcome Andrew Treusch, Senior Assistant Deputy Minister, Strategic Policy and Research Branch, and Bayla Kolk, Acting Associate Assistant Deputy Minister, Income Security and Social Development Branch, and from CMHC, Sharon Matthews, Vice-President, Assisted Housing. Mr. Treusch, please proceed.

Andrew Treusch, Senior Assistant Deputy Minister, Strategic Policy and Research Branch, Human Resources and Social Development Canada: Thank you for the invitation to appear today. I am pleased to be back before a Senate committee.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 26 avril 2007

Le Sous-comité sur les villes du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui à 11 h 8 afin d'examiner, pour en faire rapport, les questions sociales d'actualité des grandes villes canadiennes.

Le sénateur Art Eggleton (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Je déclare ouverte cette réunion du sous-comité du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie. Aujourd'hui marque notre première réunion dans le cadre de notre étude de la pauvreté, de l'itinérance et du logement.

[*Français*]

Il existe un lien entre la pauvreté et l'itinérance, voilà pourquoi nous avons décidé d'étudier les deux questions en même temps.

[*Traduction*]

Il est également clair que des questions telles que la pauvreté, l'itinérance et le logement seront d'une importance capitale dans le cadre des études menées par nos deux sous-comités. Le sous-comité de la santé de la population a déterminé que la pauvreté est un déterminant clé de la santé. De plus, la pauvreté, l'itinérance et le logement sont plus présents dans les villes du Canada et vont jouer un rôle important dans le cadre de l'étude du sous-comité sur les villes. Par conséquent, nous avons décidé de rassembler les deux sous-comités — il s'agit, autrement dit, du comité plénier — pour les fins de cette étude.

Nos premiers témoins aujourd'hui sont du ministère des Ressources humaines et du Développement social, soit RHDS, créé en février 2006 par suite de la fusion de Ressources humaines et Développement des compétences Canada et l'ancien Développement social Canada. Le ministre de l'entité nouvellement créée, l'honorable Monte Solberg, s'est fait également confier la responsabilité de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la SCHL. Cet organisme a un mandat social et économique de grande envergure qui influe sur tous les Canadiens. Le ministère est responsable des politiques, des programmes et des services qui favorisent le bien-être social des particuliers, des familles et des collectivités, de même que leur participation à la société et à l'économie.

De RHDS, j'accueille donc Andrew Treusch, sous-ministre adjoint principal, Politique stratégique et de la recherche, ainsi que Bayla Kolk, sous-ministre déléguée, Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance, et de la SCHL, nous accueillons Sharon Matthews, vice-présidente, Aide au logement. Monsieur Treusch, vous avez la parole.

Andrew Treusch, sous-ministre adjoint principal, Direction générale de la politique stratégique et de la Recherche, Ressources humaines et Développement social Canada : Je vous remercie de votre invitation à comparaître aujourd'hui. Je suis heureux de pouvoir de nouveau comparaître devant un comité sénatorial.

[*Translation*]

As you know, this is a vast and complex subject, so I thought it would be useful to begin our discussion by defining the issue.

[*English*]

Like many countries, Canada has no official poverty line but the typically used measure is the Statistics Canada post-tax low-income cut-off called LICO, which I will rely upon today. Other measures include the low-income measure, LIM, and the market basket measure, MBM. These measures give similar trends over time, although the aggregate results are a bit different. Beyond the incidence of poverty, other key dimensions that the committee might wish to consider include family versus individual income, the depth of low income and persistence over time.

On an international basis, Canada sits somewhere in the middle of the OECD, Organization for Economic Cooperation and Development, countries in terms of both incidence and persistence of low income. We do better than the U.S. and the U.K. while we do less well than some European countries.

[*Translation*]

In terms of intergenerational transmission of poverty, Canada does better than most nations, similar to Nordic countries.

[*English*]

In 2004, the last year for which data is available, the low-income rate for Canada was 11.2 per cent, down from 15.7 per cent in 1996. Child poverty rates dropped from 18.6 per cent to 12.8 per cent, although there has been a slight upturn in recent years. Seniors fell from 9.8 per cent to 5.6 per cent over the same period. Overall, the trends are positive. Some groups fare less well than others. For instance, persons with disabilities register a low-income rate of 32 per cent and female lone parents have a rate of 36 per cent. The low-income rate for Aboriginal Canadians living off-reserve is 21 per cent while recent immigrants have a rate of 24 per cent.

There are a couple of other factors. For persistent poverty — defined as poverty over a four-year period — the rate between 1993 and 1998 was 8.6 per cent. Today, it is down to 5.5 per cent. The depth of low income — the average gap between actual income and the post-tax LICO — for families of two or more persons has been relatively stable over the last 20 years but has risen for unattached individuals. These rates vary across Canada.

Interestingly, three Atlantic provinces have the lowest rates of low income — Prince Edward Island, Nova Scotia and New Brunswick. Rates in central Canadian provinces and across the

[*Français*]

Comme vous le savez, il s'agit d'une question vaste et complexe de sorte que j'ai jugé utile d'entamer notre discussion par une définition du problème de la pauvreté.

[*Traduction*]

Tout comme la plupart des pays, le Canada n'a pas de seuil officiel de la pauvreté. La mesure de faible revenu la plus couramment utilisée est le seuil de faible revenu (SFR) après impôt de Statistique Canada, et c'est celle à laquelle je vais surtout faire allusion dans mon exposé. Parmi les autres mesures, nommons la mesure de faible revenu, ou MFR, ainsi que la mesure du panier de consommation, soit la MPC. Parmi les autres facteurs importants que le comité voudra peut-être examiner, notons le revenu familial par opposition au revenu individuel, l'étendue du faible revenu et sa durée dans le temps.

Du point de vue international, le Canada se situe au milieu des pays membres de l'OCDE — c'est-à-dire l'Organisation pour la coopération et le développement économiques — pour ce qui est de la fréquence et de la durée du faible revenu. De façon générale, nous avons une meilleure performance que les États-Unis et le Royaume-Uni, mais pas aussi bonne que certains pays d'Europe.

[*Français*]

Pour ce qui est de la transmission de la pauvreté entre les générations au Canada, le Canada réussit mieux que d'autres pays, tout comme les pays nordiques.

[*Traduction*]

En 2004, la dernière année pour laquelle nous avons des données, le taux de faible revenu était de 11,2 p. 100, par rapport à 15,7 p. 100 en 1996. Le taux de pauvreté chez les enfants a chuté de 18,6 p. 100 à 12,8 p. 100, bien qu'il y ait eu une certaine remontée depuis quelques années, et la proportion d'aînés est passée de 9,8 p. 100 à 5,6 p. 100 au cours de la même période. Dans l'ensemble, les tendances sont favorables. Certains groupes réussissent moins bien que d'autres. Par exemple, les personnes handicapées ont un taux de faible revenu de 32 p. 100, et les mères seules, un taux de faible revenu de 36 p. 100. Le taux de faible revenu chez les Canadiens autochtones qui vivent à l'extérieur de la réserve est de 21 p. 100, alors que les nouveaux immigrants ont un taux de faible revenu de 24 p. 100.

Il y a plusieurs autres facteurs. En ce qui concerne la pauvreté chronique — c'est-à-dire, vivre dans la pauvreté pendant une période de quatre ans, selon la définition — le taux entre 1993 et 1998 était de 8,6 p. 100. Aujourd'hui, ce taux n'est plus que de 5,5 p. 100. L'étendue du faible revenu — c'est-à-dire, l'écart moyen entre le revenu effectif et le SFR après impôt — pour les familles comptant au moins deux personnes, est restée relativement stable au cours des deux dernières décennies, mais elle s'est accrue pour les personnes seules. Ces taux varient d'une région à l'autre du Canada.

Il est intéressant de constater, néanmoins, que les trois provinces de l'Atlantique ont les plus faibles taux de faible revenu — soit l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le

Prairies are within range of the overall average. Newfoundland and Labrador and British Columbia, at either end of the country, have the highest low-income rates at 12.2 per cent and 14.2 per cent respectively.

With respect to urban poverty, there are not marked differences in the rates of poverty in urban versus rural areas; however, there are unmarked differences. The vast majority of Canadians, 80 per cent, live in large urban centres and so, too, do the vast majority of low-income Canadians at 85 per cent. Most of these live in three provinces — Ontario, Quebec and British Columbia.

Low-income Canadians in urban settings tend to be younger and unattached, are more likely to be recent immigrants and, typically, rent rather than own. The federal government's role is too broad for me to discuss in the time available today. Obviously, labour market performance is a key determinant of income and poverty as is a progressive income tax system and a vast range of federal and provincial programs and services, including those aimed at support of families and children. These measures include: seniors' income support programs; new commitments to a working income tax benefit; the employment insurance program; labour market development agreements; new commitments to a broader labour market agreement; Aboriginal human resource strategies; efforts to address foreign credential recognition and the new foreign credential referral office; supports for persons with disabilities through the Canada Pension Plan and labour market agreements and disability supports; and federal-provincial transfers, notably the Canada Social Transfer in support of social assistance and social services.

I would ask Ms. Kolk to address the homelessness aspect.

Bayla Kolk, Acting Associate Assistant Deputy Minister, Homelessness and Partnering Strategy, Human Resources and Social Development Canada: Thank you for the invitation to speak to the homelessness situation in Canada and the federal government's response to this issue, in particular the new Homelessness Partnering Strategy, HPS, that came into effect on April 1, 2007.

Homelessness continues to be a serious issue in Canada. It is difficult to calculate the numbers of homeless persons in Canada. We know that, at a minimum, 150,000 people use shelters every year. Others are either on the streets or living with friends and family. We call them the "hidden homeless," away from the public eye and outside the shelter system. Census 2001 indicates that

Nouveau-Brunswick. Les taux au centre du Canada et dans les Prairies sont assez proches de la moyenne générale. C'est à Terre-Neuve-et-Labrador et en Colombie-Britannique — qui sont, dans un cas comme dans l'autre, à une extrémité du pays — qu'on trouve les taux de faible revenu les plus élevés, soit 12,2 p. 100 et 14,2 p. 100, respectivement.

S'agissant de pauvreté urbaine, il n'y a pas de différences marquées entre les taux de faible revenu dans les régions rurales et les régions urbaines; par contre, il existe des différences non marquées, si je puis dire. La grande majorité des Canadiens — soit 80 p. 100 — vivent dans les centres urbains, et il en est de même de la grande majorité de ceux et celles qui ont un faible revenu — soit 85 p. 100. La majorité de ces personnes vivent dans trois provinces — soit l'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique.

Les Canadiens qui ont un faible revenu et qui vivent dans les régions urbaines sont généralement jeunes et vivent seuls; sont le plus souvent de nouveaux immigrants, et, sont généralement locataires, plutôt que propriétaires. Le rôle du gouvernement fédéral est trop large pour que le temps qui m'est imparti aujourd'hui me permette d'en discuter. Il est évident que la performance sur le plan de l'emploi est une déterminante clé du revenu et de la pauvreté, tout comme un régime fiscal progressif et un vaste éventail de programmes et de services fédéraux et provinciaux, y compris ceux qui sont destinés aux familles et aux enfants. Parmi ces mesures, notons les programmes de soutien du revenu des aînés, de nouveaux engagements relativement à la prestation fiscale pour le revenu gagné; des ententes sur le développement du marché du travail; de nouveaux engagements vis-à-vis d'une entente plus vaste sur le développement du marché du travail; des stratégies de développement des ressources humaines autochtones; des efforts visant à régler le problème de la reconnaissance des titres de compétences étrangers, y compris le nouveau Bureau de reconnaissance des titres de compétences étrangers; des mesures de soutien destinées aux personnes handicapées qui passent par le Régime de pensions du Canada, les ententes sur le marché du travail et des mesures de soutien destinées aux personnes handicapées; et, enfin, les transferts fédéraux-provinciaux, notamment le Transfert social canadien en faveur de l'aide sociale et des services sociaux.

Je voudrais maintenant inviter Mme Kolk à aborder la question de l'itinérance.

Bayla Kolk, sous-ministre déléguée par intérim, Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance, Ressources humaines et Développement social Canada : Je vous remercie de votre invitation à prendre la parole aujourd'hui sur l'itinérance au Canada et la réponse du gouvernement fédéral à ce problème, et plus particulièrement de la nouvelle Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance, ou SPLI, qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2007.

L'itinérance continue d'être un problème grave au Canada. Même s'il est difficile de calculer le nombre de sans-abri au Canada, nous savons qu'au moins 150 000 personnes font appel aux refuges chaque année. De nombreux autres se retrouvent dans la rue ou vivent avec des amis ou des membres de leur famille. Nous les qualifions de « sans-abri cachés » puisqu'ils vivent loin

13.7 per cent, or 1.5 million households, are in core housing need, which means they cannot access adequate, suitable and affordable housing. We know that over 500,000 of those in core need spend 50 per cent or more of their income on shelter costs and thus face the risk of becoming homeless.

Homelessness is not a one-note issue but rather it is multi-faceted and linked to the poverty indicators that Mr. Treusch mentioned. A range of intertwined factors contribute to homelessness. Despite recent economic growth, the income of the poorest 20 per cent of families remained stagnant as shelter costs increased. There is a housing affordability gap tied to the shortage of supply of affordable housing and declining income at the lower end of the income spectrum.

Many homeless individuals suffer from multiple barriers, including mental health issues and/or substance abuse. Senator Kirby's recent report shows that 86 per cent of homeless persons experience mental illness. This is two to three times the rate of the general population, yet few are diagnosed or receive adequate treatment due to lack of services and facilities.

In addition, family conflict and breakdown are leading causes, in particular for deepening youth homelessness. Several studies show that nearly two-thirds of youth who run away from home do so because of some form of sexual, physical or emotional abuse.

A range of social and economic factors contribute to multiple barriers and homelessness from marginalized populations, including persons with mental and physical disabilities, youth at risk, seniors, single parents, new immigrants and Aboriginal persons. The previous stereotype of the single, middle-aged man homeless on the street is an old stereotype. It is not only multi-faceted, it affects all aspects of our Canadian population.

Homelessness is not solely an urban issue, although you are studying it from a cities' perspective and it is a particularly intractable challenge in our cities. The cost and availability of housing contributes significantly to homelessness in our urban centres. There is a shortage of affordable rental housing in Canada. Overall vacancy rates across major housing markets in Canada are below 3 per cent, with many cities below 1 per cent.

However, I will speak about homelessness primarily as a social issue with very real economic causes. My colleague from CMHC will look at the more economic affordable housing aspects.

In 1999, due to growing pressures of evident increases in homelessness in our major cities, the federal government

des yeux du public et hors du réseau des refuges. Le recensement de 2001 révèle que 13,7 p. 100, ou 1,5 million de ménages éprouvent de graves problèmes de logement, ce qui signifie qu'ils ne peuvent pas accéder à un logement abordable, convenable et adéquat. Nous savons que plus de 500 000 de ceux qui éprouvent ces problèmes consacrent 50 p. 100 ou plus de leurs revenus à leur logement, et risquent donc de devenir sans-abri.

En réalité, l'itinérance n'est pas le fait d'un seul facteur, mais plutôt d'une multiplicité de facteurs qui sont liés aux indicateurs de la pauvreté mentionnée par M. Treusch. Toute une série de facteurs interreliés contribuent à favoriser l'itinérance. Malgré la récente croissance économique, le revenu des 20 p. 100 des familles les plus pauvres demeure stagnant, alors que les prix des logements augmentent. Il existe un problème relatif aux prix des logements, problème qui est lié à l'offre insuffisante de logements abordables et aux revenus en déclin des Canadiens qui se retrouvent au bas de l'échelle des revenus.

De nombreux sans-abri se heurtent à une multiplicité d'obstacles, y compris les problèmes de santé mentale ou de toxicomanie. Le récent rapport du sénateur Kirby démontre que 86 p. 100 des sans-abri souffrent de maladies mentales. Cela représente deux à trois fois le taux de la population générale; pourtant, peu d'entre eux sont diagnostiqués ou reçoivent un traitement adéquat en raison du manque de services et d'installations qui leur sont destinées.

De plus, les conflits familiaux et les ruptures sont les principales causes de l'aggravation de l'itinérance chez les jeunes. Plusieurs études démontrent que près des deux tiers des jeunes qui quittent la maison le font parce qu'ils sont victimes d'une forme ou d'une autre de violence sexuelle, physique ou psychologique.

Plusieurs facteurs sociaux et économiques créent de multiples obstacles et contribuent à l'itinérance chez les populations marginalisées, y compris les personnes souffrant de maladies physiques et mentales, les jeunes à risque, les aînés, les parents seuls, les nouveaux arrivants et les Autochtones. Le stéréotype qui prévalait autrefois du sans-abri comme étant un homme seul dans la cinquantaine qui vit dans la rue ne tient plus. Non seulement cette problématique a de multiples facettes, mais elle touche tous les segments de la population canadienne.

L'itinérance n'est pas uniquement un problème urbain, bien que vous l'examiniez du point de vue de la situation dans nos villes, et il est sans aucun doute l'un des principaux défis des villes de nos jours. Le coût et la disponibilité des logements contribuent de façon importante à favoriser l'itinérance dans nos centres urbains. Il existe une grave pénurie de logements locatifs abordables au Canada. Le taux d'inoccupation général dans les grands marchés du logement au Canada est inférieur à 3 p. 100, et dans certaines grandes villes, inférieur à 1 p. 100.

Cependant, je voudrais aborder la question de l'itinérance surtout comme un problème social ayant des causes économiques très réelles. Ma collègue de la SCHL vous entretiendra des aspects davantage économiques de l'enjeu des logements abordables.

En 1999, la pression croissante d'une augmentation évidente de l'itinérance, particulièrement dans les grands centres urbains, a

instituted for the first time a response, the National Homelessness Initiative, NHI. Its cornerstone program was the Supporting Communities Partnership Initiative, known as SCPI.

It was found that homelessness was not exclusive to cities, but was also evident in small communities across Canada and in the North. SCPI adopted a community-based approach, bringing together a range of partners at the local level to respond to homelessness. From 1999 to 2007, the NHI put in place a solid infrastructure of support in 61 communities across Canada.

At the beginning, we thought it might be an issue that was located in eight to 10 major centres. The fact that 61 communities applied for funding tells you it is a pervasive issue. It is an issue about migration, and also one that affects people all the way up from children, youth and families to seniors.

During the time of the NHI, new shelters were built and referrals to social services put in place. Over time, emphasis moved from capacity building and awareness to concrete measures and tangible results. The NHI's scheduled sunset on March 31, 2007 provided the opportunity to review the homelessness situation in Canada to assess what had worked in the federal response and to move forward with an approach that would address ongoing gaps and challenges. The result is a new Homelessness Partnering Strategy that just commenced April 1, 2007.

I will say a few words about this strategy, which is referred to as the HPS. It focuses on partnerships and structures and moves toward longer-term solutions such as transitional and supportive housing for particular populations needing our help. The emphasis is on moving those populations to greater autonomy and self-sufficiency.

Under the new HPS, we differentiate between the homeless populations — between the chronic homeless, those needing ongoing support, access to shelter and social services, and the situational homeless, those who have experienced a recent downturn such as a job loss or family breakdown and, with the right intervention, can quickly move out of homelessness and back into quality of life and self-sufficiency.

The goal is to find lasting and meaningful solutions to preventing and reducing homelessness by investing in shelter and related support and longer-term transitional and supportive housing. The HPS provides greater access to support networks appropriate to the individual needs of homeless people, such as skills training and health and substance abuse treatment, to help

pour la première fois incité le gouvernement fédéral à réagir en lançant l'Initiative nationale pour les sans-abri, ou l'INSA. Le programme de base de l'INSA était l'Initiative de partenariats en action communautaire ou l'IPAC.

Nous avons découvert que l'itinérance n'est pas limitée aux villes, puisqu'on la retrouve également dans les petites collectivités à travers le Canada et dans le Nord. L'IPAC favorisait une approche communautaire, rassemblant divers partenaires au niveau local pour trouver des solutions à l'itinérance. De 1999 à 2007, l'INSA a permis de mettre en place une solide infrastructure de soutien dans 61 collectivités à travers le Canada.

Au départ, nous croyions que l'itinérance posait problème surtout dans huit à 10 grands centres. Le fait que 61 collectivités aient présenté une demande de financement indique bien que ce problème touche l'ensemble du pays. C'est un problème lié à la migration, et c'est également un problème qui touche l'ensemble des citoyens, qu'il s'agisse d'enfants, de jeunes, de familles ou de personnes âgées.

Au cours de la période d'application de l'INSA, de nouveaux refuges ont été construits et des mécanismes d'aiguillage vers les services sociaux ont été établis. Au fil des années, nous avons commencé à mettre davantage l'accent sur des mesures concrètes et des résultats tangibles, plutôt que sur le renforcement des capacités et la sensibilisation du public. Étant donné que l'INSA devait prendre fin le 31 mars 2007, nous avons profité de l'occasion pour revoir la situation de l'itinérance au Canada, évaluer ce qui a donné de bons résultats dans l'intervention fédérale et aller de l'avant avec une approche qui permettrait d'éliminer les lacunes actuelles et de relever les problèmes qui demeuraient sans solution. Le résultat est la nouvelle Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance, ou SPLI, qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2007.

Je voudrais vous parler brièvement de cette stratégie, que nous appelons couramment la SPLI. Cette dernière met l'accent sur des partenariats et structures qui prévoient des solutions à long terme, comme les logements de transition ou avec services de soutien, afin d'aider certaines populations qui ont besoin de notre aide. Dans ce contexte, il s'agit d'aider les intéressés à accéder à une plus grande autonomie et à l'autosuffisance.

Dans le cadre de la nouvelle SPLI, nous établissons une distinction entre les populations de sans-abri — c'est-à-dire entre les sans-abri chroniques, qui requièrent des soins constants et un soutien en permanence pour accéder à un refuge et obtenir des services sociaux, et les sans-abri occasionnels, c'est-à-dire ceux qui font face à de graves problèmes financiers, comme la perte d'un emploi ou une rupture familiale, qui peuvent éventuellement surmonter rapidement leurs problèmes et retrouver leur qualité de vie et leur autonomie avec des interventions et des mesures de soutien appropriées.

L'objectif consiste à trouver des solutions durables et pertinentes pour prévenir et réduire l'itinérance en investissant dans les maisons d'hébergement et les services de soutien connexes, de même que dans les logements de transition et les logements supervisés à long terme. La SPLI permet un meilleur accès à des réseaux de soutien adaptés aux besoins individuels des

them attain self-sufficiency and full participation in Canadian society.

In addition, the HPS encourages federal departments to work more closely together in areas linked to homelessness, such as corrections, crime prevention, mental health, family violence, skills development and immigration.

Lastly, the HPS provides a new opportunity to strengthen our bilateral partnerships with provinces and territories. This is aimed at better alignment of investments, joint strategic planning, and improved linkages between shelter and social services that will strengthen and bolster the community-based efforts.

The new strategy provides for enhancing partnerships, recognizing that no one level of government, no one institution can tackle this problem alone. It requires a concerted effort from the federal government, provinces and territories, all stakeholders, non-governmental organizations and service providers to improve outcomes for homeless persons.

As with my colleagues, I would be pleased to take any questions you may have.

Sharon Matthews, Vice-President, Assisted Housing, Canada Mortgage and Housing Corporation: I am pleased to speak with you this morning. As Canada's housing agency, Canada Mortgage and Housing Corporation is engaged in a wide variety of activities aimed at helping Canadians better meet their housing needs.

CMHC mortgage loan insurance facilitates access to low-cost mortgage financing for hundreds of thousands of homeowners and rental owners every year. CMHC also helps Canadians in need gain access to safe, affordable housing. Our research encourages innovation and our information products help people make more informed decisions.

As a starting point, I would like to give you a high-level picture of the housing market in Canada, and perhaps a profile of housing need. Following that, I will provide a brief overview of what the federal government, through CMHC, is doing to help Canadians meet their housing needs.

First, let us consider the Canadian housing market. Sellers' market conditions have prevailed across most of Canada in recent years. As a result, growth in the average MLS, multiple listing service, price has been more than 9 per cent annually since 2002.

This strong growth is rooted in solid fundamentals and does not, in CMHC's opinion, reflect an inflating house price bubble. This is because the price increases have been supported by sound

sans-abri — par exemple, le développement des compétences, les soins de santé et le traitement des toxicomanies — pour les aider à devenir autosuffisants et à participer pleinement à la société canadienne.

De plus, la SPLI encourage les ministères fédéraux à travailler en plus étroite collaboration dans des domaines liés à l'itinérance, notamment les services correctionnels, la prévention du crime, la santé mentale, la violence familiale, le développement des compétences et l'immigration.

Enfin, la SPLI offre l'occasion de mettre en place des ententes de partenariat bilatérales avec les provinces et les territoires. Les objectifs sont les suivants : des investissements mieux alignés; la planification stratégique conjointe; et des liens plus solides entre les maisons d'hébergement et les services sociaux, afin de renforcer et de consolider les efforts communautaires.

La nouvelle stratégie nous permet donc d'améliorer nos partenariats, puisque nous reconnaissons qu'aucun ordre de gouvernement ni aucun organe gouvernemental ne pourra régler ce problème tout seul. Il faut au contraire un effort concerté de la part du gouvernement fédéral, des provinces et territoires, de l'ensemble des intervenants clés, des organisations non gouvernementales et des fournisseurs de services, si nous souhaitons obtenir de meilleurs résultats pour les sans-abri.

Comme mes collègues, je suis maintenant à votre disposition pour répondre à vos questions.

Sharon Matthews, vice-présidente, Aide au logement, Société canadienne d'hypothèques et de logement : Je suis très heureuse d'avoir l'occasion de vous adresser la parole ce matin. À titre d'organisme responsable du logement au Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement participe à une vaste gamme d'activités destinées à aider les Canadiens à mieux répondre à leurs besoins en matière de logement.

L'assurance-prêt hypothécaire de la SCHL permet à des centaines de milliers de propriétaires-occupants et de propriétaires-bailleurs d'avoir accès chaque année à du financement hypothécaire à faible coût. La SCHL aide également les Canadiens dans le besoin à accéder à des logements abordables et sécuritaires. Nos activités de recherche favorisent l'innovation et nos produits d'information aident les gens à prendre des décisions éclairées.

Pour commencer ce matin, j'aimerais vous dresser un portrait général du marché de l'habitation au Canada et peut-être un profil des besoins actuels en matière de logement. Ensuite, je vais vous donner un bref aperçu de ce que fait le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire de la SCHL, pour aider les Canadiens à combler leurs besoins de logement.

D'abord, examinons le marché de l'habitation au Canada. Depuis les dernières années, le marché est favorable aux vendeurs dans la plupart des régions du Canada. Par conséquent, depuis 2002, la hausse annuelle du prix SIA moyen est supérieure à 9 p. 100.

Cette forte croissance s'appuie sur des bases solides et, de l'avis de la SCHL, ne témoigne pas d'une bulle immobilière inflationniste. En effet, les hausses de prix découlent d'une

economies, higher consumer confidence, personal income growth and low unemployment. This rate of increase in the average MLS price is projected to moderate in the coming years, as existing home markets move toward more balanced conditions.

Turning to the rental market, the average rental apartment vacancy rate in Canada's 28 major centres has remained virtually unchanged at 2.6 per cent in 2006 compared to 2005. Looking ahead, the national average vacancy rate is expected to remain essentially unchanged.

Favourable employment conditions, high levels of immigration and the increasing gap between the cost of renting and owning should lead to continued pressures that, in and of themselves, would lead to moderate tightening of vacancy rates. However, these factors are mitigated by the fact that many renter households are expected to continue to be drawn into the home ownership market, so it should balance out.

Underneath these national figures are some widely varying regional market conditions. I will use a couple of examples.

In Calgary, record high demand for housing last year caused the average MLS price to rise at an unprecedented rate of 38 per cent. This growth is expected to moderate over the next couple of years. Calgary's average vacancy rate is their lowest on record at 0.5 per cent, and it is expected to stay below 1 per cent due to the substantial inflow of people seeking job opportunities.

Toronto tells a bit of a different story with sale prices increasing at a more moderate rate of 4.8 per cent in 2006. The current vacancy rate there is 3.2 per cent, so it is quite a different picture when you look at the two markets.

Turning to the issue of overall housing need in Canada, according to the 2001 census data — we do not have the numbers from the new census — the vast majority of Canadians remain well housed. In fact, the marketplace meets the housing needs of more than 80 per cent of the Canadian population. That said, almost 1.5 million Canadian households remain in core housing need. This represents 13.5 per cent of households.

By way of explanation, I should mention that CMHC uses "core housing need" as the measure of need for housing in this country. Simply put, this measure takes into account a number of housing standards — the adequacy of the condition of the home, suitability of the size for the occupants and affordability.

économie vigoureuse, d'une confiance élevée chez les consommateurs, de l'augmentation du revenu personnel et d'un faible taux de chômage. Le taux d'augmentation du prix SIA moyen devrait évoluer à la baisse dans les années à venir, au fur et à mesure que les marchés des logements existants atteindront leur point d'équilibre.

En ce qui a trait au marché locatif, le taux d'inoccupation moyen des appartements dans les 28 principaux centres du Canada est demeuré pratiquement le même à 2,6 p. 100 en 2006, par rapport à celui de 2005. Le taux d'inoccupation national devrait demeurer essentiellement le même dans les mois qui viennent.

Il est vrai que la bonne conjoncture de l'emploi, l'afflux migratoire et l'écart grandissant entre les loyers et les frais de possession continueront d'exercer des pressions qui, à elles seules, devraient amener un resserrement modéré des taux d'inoccupation. Toutefois, ces facteurs sont nuancés par le fait que de nombreux ménages locataires devraient continuer d'être attirés par l'accession à la propriété; en conséquence, le résultat devrait être un équilibre entre les deux.

À la base de ces chiffres sur l'ensemble du Canada se trouvent des conditions de marché qui varient grandement d'une région à l'autre. Je vais vous donner quelques exemples.

À Calgary, la forte demande record de logements l'année dernière s'est traduite par une hausse du prix SIA moyen de 38 p. 100, soit un taux sans précédent. Cette croissance devrait évoluer à la baisse au cours des quelques prochaines années. Calgary affiche son taux d'inoccupation moyen le plus bas jusqu'à maintenant, soit 0,5 p. 100, taux qui ne devrait pas dépasser 1 p. 100 en raison de l'afflux important de personnes à la recherche d'un emploi.

Le portrait est un peu différent à Toronto, où les prix de vente ont augmenté de façon modérée en 2006, soit de 4,8 p. 100. L'actuel taux d'inoccupation est de 3,2 p. 100, et le portrait est donc très différent quand on compare ces deux marchés.

Du côté de l'ensemble des besoins en matière de logement au pays, selon les données du recensement de 2001 — nous n'avons pas encore les chiffres du plus récent recensement — la grande majorité des Canadiens est bien logée. En fait, le marché arrive à combler plus de 80 p. 100 des besoins des Canadiens en matière d'habitation. Cela étant dit, près de 1,5 million de ménages canadiens éprouvent encore des besoins impérieux de logement, soit 13,5 p. 100 des ménages.

Pour expliquer un peu la situation, je dois mentionner que la SCHL utilise la notion de « besoins impérieux de logement » pour mesurer les besoins au Canada. En termes simples, cette mesure tient compte d'un certain nombre de normes de logement, soit la taille et la qualité du logement, qui doivent être convenables pour le nombre d'occupants, et son prix, qui doit être abordable.

As with the market conditions I outlined a moment ago, core housing need is an indicator that also varies significantly from region to region and group to group. For example, in Toronto, more than two in five recent immigrant households are in need. In Regina, almost one in three Aboriginal households is in core housing need.

Housing need is more of an issue in urban areas. While just over 80 per cent of all Canadian households are urban, they make up almost 88 per cent of the households in need. Canada's largest three cities contain 33 per cent of all of Canada's households, but 41 per cent of all households in need. Not surprisingly, single parents make up a disproportionately large percentage of household in need. The same can be said for Aboriginal households, elderly women and recent immigrants.

To assist the committee in its deliberations, I brought copies today of CMHC's *Canadian Housing Observer*, our annual publication that presents a detailed annual review of housing conditions and trends in Canada and some key factors behind them. Much of the data I have spoken to this morning is outlined in this publication, but there may be some possibility of CMHC slicing and dicing different data to meet your more specific needs. It is a matter of letting us know what you might need and we will see what we can do.

I would like to conclude my remarks by outlining initiatives the Government of Canada is taking to assist Canadians with housing needs. Again, this is to keep giving you a high-level overview of what is going on.

The Government of Canada has confirmed the availability of \$1.4 billion in federal funding for three provincial-territorial housing trusts to address pressures with regard to the supply of affordable housing. This includes an affordable housing trust of \$800 million, a Northern housing trust of \$300 million, and a trust for off-reserve Aboriginal housing of \$300 million.

Funding for these housing trusts are being allocated. Provinces and territories are responsible for allocating these funds within their jurisdictions.

The federal government also continues to support some 630,000 existing social housing units in Canada. We are spending \$1.7 billion in this regard annually.

The Government of Canada, through CMHC, has also signed affordable housing program agreements with all provinces and territories. Under the AHI, Affordable Housing Initiative, the federal government is investing \$1 billion, which is expected to create some 44,000 affordable housing units. The provinces are

Quant aux conditions de marché que j'ai décrites il y a quelques instants, les besoins impérieux de logement constituent un indicateur qui peut varier énormément d'une région à l'autre et d'un groupe à l'autre. À Toronto, par exemple, plus de deux ménages récemment immigrés sur cinq éprouvent des besoins. À Regina, près d'un ménage autochtone sur trois a des besoins impérieux de logement.

Les besoins de logement représentent davantage un enjeu dans les régions urbaines. Un peu plus de 80 p. 100 de tous les ménages canadiens vivent dans les villes, mais ils représentent près de 88 p. 100 des ménages dans le besoin. En outre, les trois plus grandes villes canadiennes contiennent 33 p. 100 de tous les ménages canadiens, et 41 p. 100 de tous les ménages dans le besoin. Il n'est peut-être pas surprenant de constater que les parents seuls représentent un pourcentage démesurément élevé des ménages dans le besoin. On peut dire la même chose des ménages autochtones, des femmes âgées et des immigrants récents.

Pour aider le comité dans ses délibérations, j'ai apporté des exemplaires de *L'Observateur du logement au Canada*, une publication annuelle de la SCHL qui présente un examen annuel détaillé des conditions et des tendances du logement au Canada, ainsi que des principaux facteurs qui influent sur ceux-ci. La plupart des données dont j'ai parlé ce matin se trouvent dans cette publication mais la SCHL pourrait éventuellement ventiler différemment les données afin de répondre à vos besoins précis. Il s'agit de nous faire savoir ce qu'il vous faut, et nous verrons ce que nous pouvons faire pour vous aider.

J'aimerais conclure mon intervention en soulignant les initiatives que prend le gouvernement du Canada pour aider les Canadiens qui éprouvent des besoins de logement. Encore une fois, il s'agit de vous donner un aperçu général de ce qui se fait actuellement.

Le gouvernement du Canada a confirmé l'octroi d'une somme de 1,4 milliard de dollars en faveur de trois fiducies pour l'habitation provinciales et territoriales destinées à répondre aux besoins pressants en matière de logement abordable. Il s'agit, plus précisément, d'une fiducie pour le logement abordable d'un montant de 800 millions de dollars; d'une fiducie pour le logement dans le Nord d'un montant de 300 millions de dollars; et d'une fiducie pour le logement des Autochtones hors réserve d'un montant de 300 millions de dollars.

Les crédits permettant de constituer ces fiducies sont en train d'être attribués. Les provinces et les territoires sont responsables de l'affectation de ces fonds fédéraux.

Le gouvernement fédéral continue également de soutenir quelque 630 000 logements sociaux au Canada, au coût de près de 1,7 milliard de dollars par année.

Par l'intermédiaire de la SCHL, le gouvernement du Canada a aussi signé des ententes de logement abordable avec l'ensemble des provinces et territoires. Aux termes de l'Initiative en matière de logement abordable, le gouvernement fédéral investit 1 milliard de dollars qui devrait servir à la production de quelque

matching those dollars. Under the terms of the initiative, provinces and territories are primarily responsible for housing program design, allocations and program delivery.

In fact, in most provinces and in the North, the funding CMHC receives for housing is administered by provinces and territories. This offers an efficient one-window approach to the provision of housing assistance. We think it is a much better approach for the consumer, the Canadian, in terms of accessing and getting support.

To maintain the existing affordable housing stock, the Government of Canada, through CMHC, also offers a number of housing renovation programs. I am sure all of you have heard of the Residential Rehabilitation Assistance Program, RRAP, which is intended to repair and adapt housing occupied by low-income households. In December 2006, the Government of Canada announced a two-year \$256-million extension of funding for renovation programs for low-income Canadians.

The Government of Canada also spends \$260 million a year in support of First Nations housing. Last week, the government announced a new \$300-million First Nations market housing fund to facilitate access to private-sector financing on reserve.

In addition, CMHC's mortgage loan insurance helps Canadians access homeownership through a variety of mortgage insurance products. As well, CMHC has allowed flexibility in both our home ownership and rental underwriting criteria to further facilitate financing for affordable housing projects across Canada by allowing borrowers to have access to higher loan amounts at the best possible interest rate. Affordable housing projects may also be eligible for reduced mortgage loan insurance premiums and other flexibilities in accordance with the level of the project's affordability. For example, an AHI project would not pay any mortgage insurance premium.

Since 1991, CMHC's partnership centre has worked with clients from the non-profit and private sectors, as well as municipalities and others who are interested in producing affordable housing without significant ongoing government subsidy. Assisting clients in a variety of ways by drawing on the full range of CMHC products, services, and programs, the centre has facilitated more than 40,000 housing units since it was initiated. In 2006 alone, the centre played a role in the creation of more than 3,400 homes across Canada.

44 000 logements abordables. Les provinces investissent la même somme. En vertu des dispositions de cette initiative, les provinces et les territoires sont responsables de la conception et de l'application des programmes, de même que de l'affectation des fonds.

En fait, dans la plupart des provinces et dans le Nord, le financement que la SCHL reçoit au titre de l'habitation relève de l'administration des provinces et des territoires. Cela constitue un guichet unique et efficace pour obtenir de l'aide en matière de logement. En ce qui nous concerne, c'est une démarche beaucoup plus intéressante pour le consommateur, pour le citoyen canadien, pour ce qui est d'accéder aux crédits et d'obtenir de l'aide.

Afin de préserver le parc actuel de logements abordables, le gouvernement du Canada, par l'entremise de la SCHL, offre certains programmes de rénovation résidentielle. Je suis sûr que vous avez tous entendu parler du Programme d'aide à la remise en état des logements, appelé le PAREL, qui fournit une aide financière aux ménages à faible revenu pour leur permettre de réparer et d'adapter les logements qu'ils occupent. En décembre 2006, le gouvernement du Canada a annoncé une enveloppe de 256 millions de dollars en vue de prolonger de deux ans le financement des programmes de rénovation et d'adaptation des logements destinés aux Canadiens à faible revenu.

Le gouvernement du Canada consacre également quelque 260 millions de dollars par année aux logements des Premières nations. La semaine dernière, le gouvernement a annoncé la création d'un nouveau fonds de 300 millions de dollars pour des logements destinés aux Premières nations, dont le but est de faciliter l'accès au financement privé dans les réserves.

De plus, les différents produits d'assurance-prêt hypothécaire de la SCHL aident les Canadiens à accéder à la propriété. La SCHL a également assoupli ses critères de souscription, tant pour les propriétaires-occupants que pour les propriétaires-bailleurs, et ce afin de faciliter encore davantage le financement d'ensembles de logements abordables partout au pays, en donnant aux emprunteurs la possibilité de contracter des emprunts moins élevés aux meilleurs taux d'intérêt possible. En outre, les ensembles de logements abordables peuvent être admissibles à une prime d'assurance-prêt hypothécaire réduite et à d'autres assouplissements en fonction du degré d'abordabilité des logements. Par exemple, dans le cadre d'un projet entrepris en vertu de l'EILA, il n'y aurait pas de prime d'assurance hypothécaire à verser.

Depuis 1991, le Centre du partenariat de la SCHL collabore avec ses clients des secteurs public et privé, ainsi qu'avec les municipalités et d'autres intervenants intéressés à produire des logements abordables sans recourir à des fonds publics permanents. Le Centre aide ses clients de diverses façons en puisant, par exemple, dans la gamme des produits, services et programmes de la Société. Depuis qu'il a vu le jour, il a ainsi facilité la réalisation de plus de 40 000 logements. Dans la seule année 2006, le Centre a participé à la création de plus de 3 400 logements d'un bout à l'autre du Canada.

Through our seed funding and interest-free proposal development funding, PDF, loans, CMHC offers financial assistance to help cover some of the upfront costs incurred during the development of a housing project proposal.

A good example of partnership in action to address the need for affordable housing is the Bharat Bhavan Senior Hostels in Montreal. This project received seed funding from CMHC as well as PDF. Combined with the investment and partnership of the community organization, they are basically providing the land and making this happen; 29 new affordable homes will soon be available to seniors in Montreal.

To conclude, in line with what Ms. Kolk was saying, we at CMHC understand that building communities takes the efforts of many to achieve success. It takes partnerships with all levels of government, the private sector, the public sector, and you just do not do it alone. Not one institution can do it. That is why we continue to work to increase the range of housing options available to Canadians and are always looking for new partnerships and opportunities.

As Ms. Kolk and Mr. Treusch said, we are open to any questions you may have.

The Chairman: Thank you to all three of you for your opening presentations.

Mr. Treusch, you talked about child poverty rates, saying that they have dropped from 18.6 per cent to 12.8 per cent. If you go back to 1989, when the House of Commons adopted the resolution that it was going to eliminate child poverty by 2000, I believe the number was higher than it is today. I am not sure; you might clarify that. It certainly was not eliminated by the year 2000.

Where did we get off track and how do we get back on track to do that? What kind of programs would help to eliminate child poverty and what is a reasonable time frame? Even though it was passed unanimously in 1989, it obviously was not accomplished and we still have a high percentage of child poverty in Canada.

I would like to ask Ms. Kolk if there are any substantive differences between the previous and current government programs with respect to dealing with homelessness. There are obviously new titles, new acronyms, but are there any substantial differences in the program? There is information you gain from the first series of programs that helps make things better for the second, but are there any substantial differences that we should be aware of? What is the level of consultation at the local level, the involvement of the cities, in helping to determine these programs for homelessness?

Dans le cadre de ses initiatives de financement initial et de prêts sans intérêt pour la préparation de projets, la SCHL offre une aide financière pour aider à absorber une partie des coûts initiaux inhérents à l'élaboration d'un aménagement résidentiel.

Un excellent exemple de partenariat en action visant à répondre aux besoins en matière de logement abordable est fourni par l'ensemble Bharat Bhavan Senior Hostels, à Montréal. Cet ensemble a obtenu de la SCHL à la fois un financement initial et un prêt sans intérêt pour la préparation de projets. Conjuguée à l'investissement et au partenariat de l'organisme communautaire, cette aide a permis la création de 29 nouveaux logements abordables destinés aux aînés de cette collectivité de Montréal.

Pour conclure, et cela cadre avec ce que vous disait Mme Kolk tout à l'heure, à la SCHL, nous savons qu'il faut pouvoir compter sur les efforts de beaucoup de personnes pour réussir à bâtir des collectivités. Cela suppose des partenariats formés de tous les ordres de gouvernement et des secteurs à la fois privé et public; on ne peut tout simplement pas faire cavalier seul dans ce domaine. Aucun organisme ne peut y arriver tout seul. C'est pour cette raison que nous continuons d'œuvrer afin d'élargir l'éventail des options de logement offertes aux Canadiens, et que nous cherchons en permanence de nouveaux partenariats et de nouvelles possibilités.

Comme vous l'ont déjà dit Mme Kolk et M. Treusch, nous sommes maintenant à votre disposition pour répondre à vos questions.

Le président : Je voudrais tout d'abord vous remercier tous les trois pour vos exposés liminaires.

Monsieur Treusch, vous avez parlé des taux de pauvreté chez les enfants, en nous disant qu'ils sont passés de 18,6 p. 100 à 12,8 p. 100. Si l'on remonte à 1989, année où la Chambre des communes a adopté une résolution en vue d'éliminer la pauvreté chez les enfants avant l'an 2000, le pourcentage était alors plus élevé qu'il ne l'est aujourd'hui. Je n'en suis pas sûr; peut-être pourriez-vous me le confirmer. En tout cas, il est certain que la pauvreté chez les enfants n'a pas été éliminée avant l'an 2000.

Donc, à quel moment nous sommes-nous écartés de notre objectif et que faut-il faire pour nous remettre sur la bonne voie? Quel type de programmes permettrait d'éliminer la pauvreté chez les enfants et quel serait un délai raisonnable pour y parvenir? Même si cette résolution a été adoptée à l'unanimité en 1989, il est clair que nous n'avons pas atteint cet objectif et que le pourcentage de pauvreté chez les enfants au Canada est encore élevé.

Je voudrais donc demander à Mme Kolk s'il y a une différence importante entre les programmes de l'actuel et de l'ancien gouvernements relativement à l'itinérance. Il est évident qu'il y a à présent de nouveaux titres et de nouveaux sigles, mais y a-t-il des différences importantes entre les programmes? Il est certain qu'on recueille des renseignements, après la première série de programmes, qui vous aident ensuite à améliorer les programmes qui suivent, mais y a-t-il des différences importantes entre les programmes que nous devrions connaître? Quel est le niveau de consultation au niveau local et dans quelle mesure les villes participent-elles à l'élaboration des programmes destinés aux sans-abri?

Ms. Matthews, with respect to all of these lovely programs that CMHC has developed over the years, there still is an enormous problem concerning affordability in housing. As I think Ms. Kolk pointed out, a large percentage of people are paying above 50 per cent of their income or more. That is far above the CMHC guidelines, as I recall. I believe one should be paying about 30 per cent for their accommodation.

In Toronto, we have close to 70,000 households on waiting lists for affordable housing. The rate in which we are housing them means that a lot of people will wait maybe five, seven, 10 years, which is unacceptable.

How do we speed this up? These programs are fine, but how do we speed them up and make a big dent? What kind of a program and timetable would help us do that?

Mr. Treusch: I have child poverty rates with me, a series beginning in 1996 and ending in the year 2000. I do not have them back to the year of the motion.

As I mentioned in my opening remarks, you see a constant reduction in child poverty rates between 1999 and 2001, which was the low point of 12.1 per cent. Then you see the uptrend between that time and 2004.

There are stark differences in those rates across provinces, so that is the first thing I would draw the committee's attention to. Three provinces experienced quite an increase in child poverty rates in that three-year period — Ontario, British Columbia and Newfoundland and Labrador. For all the other provinces, even over that period, child poverty rates continued their steady decline.

It is the population of Ontario, because of its large demographic weight, that has influenced the overall results and been the key driver. In other words, if you were to remove Ontario from the aggregate, you would have seen a continuing decrease in the rates.

The explanation is economic and family and demographic factors, which really is my answer broadly to your question. Child poverty rates are obviously influenced by government expenditures and programs but they depend fundamentally upon the labour market and economic prospects of the country and on family formation and composition. Some of these have been positive and some less so over this long period of time. The economic developments in Ontario in that period did have an influence on the overall rate.

Madame Matthews, malgré tous ces beaux programmes que la SCHL a mis sur pied au cours des années, nous faisons encore face à un problème de taille en ce qui concerne l'abordabilité des logements. Comme Mme Kolk nous l'a fait remarquer, d'ailleurs, un pourcentage élevé de Canadiens consacrent 50 p. 100 de leur revenu ou plus aux frais du logement. Autant que je m'en souviens, cela dépasse de loin les lignes directrices de la SCHL. Je pense qu'il faut généralement consacrer environ 30 p. 100 de ses revenus au logement.

À Toronto, presque 70 000 ménages attendent leur tour pour obtenir un logement abordable. Au rythme auquel nous leur trouvons des logements maintenant, il faudra que bon nombre d'entre eux attendent cinq, sept, ou peut-être même 10 ans, ce qui est inacceptable.

Comment donc accélérer le processus? C'est bien beau d'avoir ces programmes, mais que pouvons-nous faire pour accélérer leur application et nous assurer de réduire de façon considérable le nombre de personnes qui attendent d'accéder à un logement? Quel genre de programme et de calendrier nous permettrait de faire cela?

M. Treusch : J'ai les taux de pauvreté chez les enfants devant moi, et c'est une série de chiffres qui commence en 1996 et qui se termine en l'an 2000. Je n'ai pas de chiffres qui remontent à l'année d'adoption de la motion en question.

Comme je l'ai indiqué dans mes remarques liminaires, nous avons assisté à une réduction progressive des taux de pauvreté chez les enfants entre 1999 et 2001, année où nous avons connu un taux de 12,1 p. 100, ce qui était un minimum pour nous. À partir de là, nous avons observé une tendance à la hausse jusqu'en 2004.

Par contre, les taux varient de façon considérable d'une province à l'autre, et c'est ce sur quoi j'attire l'attention des membres du comité dans un premier temps. Trois provinces ont connu une augmentation assez importante des taux de pauvreté chez les enfants au cours de cette période de trois ans, soit l'Ontario, la Colombie-Britannique et Terre-Neuve-et-Labrador. Pour toutes les autres provinces, même au cours de cette période, les taux de pauvreté chez les enfants ont continué à diminuer progressivement.

C'est la population de l'Ontario, étant donné son poids démographique considérable, qui a influencé les résultats généraux qui sont donc le facteur principal dans la situation que nous observons. En d'autres termes, si vous enleviez les résultats pour l'Ontario des résultats globaux, vous observeriez une diminution progressive des taux.

Cela s'explique par des facteurs économiques, familiaux et démographiques, et c'est essentiellement ainsi que je peux répondre généralement à votre question. Il est évident que les taux de pauvreté chez les enfants sont influencés par les dépenses et les programmes du gouvernement mais, en même temps, ces derniers dépendent essentiellement de la santé du marché du travail et des perspectives économiques du pays, de même que de la formation et de la composition des familles. Certains de ces éléments ont été positifs, et d'autres, moins, au cours de cette longue période. Il va sans dire que l'évolution économique en Ontario au cours de cette période a influencé le taux global.

In terms of what this means and for government policy going forward, you have seen continued investment in family and children programming, as well as in labour markets to support skills and learning. Labour market attachment is the main factor determining the prospects of households and, therefore, child poverty.

In closing, I would draw attention to the working income tax benefit, which is an important part of the policy suite the government can bring to supporting the working poor, an aspect of poverty that is most troubling.

The Chairman: It is hard to understand that in the context of the great amount of economic growth we have had over the last decade or so.

Ms. Kolk: With respect to the substantial differences between the National Homelessness Initiative and the new Homelessness Partnering Strategy, I would say that we now have a natural evolution. We invested in building the infrastructure and the relationship with 61 communities and the decision was taken to retain the community-based focus. I will highlight substantial differences in three areas. Again, we feel there is a natural evolution that any government would have embraced.

The first one is eligible activities. At the beginning of the National Homelessness Initiative, there had been no programming at the federal or national level and so investment was in building community capacity and awareness of the issue. Projects were submitted for coordinators to do that work, for training, teaching service providers and so on.

Over time, we felt that had been established and done. Eligible activities had been approved. We have moved significantly to investing in capital projects with concrete results — new shelters, transitional and supportive housing. Transitional is housing for people who will eventually move into mainstream. Supportive housing is for the disabled who need a longer-term place to live with the correct types of support.

At the beginning, there were few capital projects. Now, that first area is significantly what we fund across the country.

The second substantial difference is a new offer of partnering to provinces and territories. At the beginning of the NHI in 1999, the federal government said to all jurisdictions: “We would like to come into your communities with your concurrence.” All

Pour ce qui est des répercussions de cet état de choses, notamment sur les politiques gouvernementales futures, je dirais que, jusqu’à présent, le gouvernement a continué à investir dans les programmes destinés aux familles et aux enfants, de même que dans les initiatives touchant le marché du travail afin de favoriser le développement des compétences et l’apprentissage. La participation au marché du travail est essentiellement le facteur principal qui détermine les perspectives économiques des ménages et, donc, les taux de pauvreté chez les enfants.

En terminant, je me permets d’attirer votre attention sur la prestation fiscale pour le revenu gagné, qui fait partie intégrante du train de mesures que le gouvernement peut prendre afin d’aider les travailleurs à faible revenu, cet aspect de la pauvreté étant le plus troublant.

Le président : Et c’est un phénomène qu’il est difficile de comprendre dans le contexte de la forte croissance économique que nous avons connue au cours de la dernière décennie.

Mme Kolk : En ce qui concerne les différences considérables entre l’Initiative nationale pour les sans-abri et la nouvelle Stratégie des partenariats de lutte contre l’itinérance, je dirais que nous avons maintenant prévu une évolution naturelle. Nous avons investi dans la constitution des infrastructures nécessaires et dans nos relations avec 61 collectivités, et la décision a été prise de continuer à mettre l’accent sur l’action communautaire. Par contre, je voudrais mettre en relief quelques différences importantes dans trois domaines particuliers. Encore une fois, nous estimons qu’il s’agit là d’une évolution naturelle que n’importe quel gouvernement aurait voulu soutenir.

Premièrement, il y a les activités admissibles. Au début de l’Initiative nationale pour les sans-abri, il n’y avait pas de programmes aux niveaux fédéral ou national et, par conséquent, on investissait dans le renforcement des capacités communautaires et dans les efforts de sensibilisation. Des projets étaient soumis en vue de faire effectuer le travail nécessaire par des coordonnateurs, des enseignants, des fournisseurs de services d’enseignement, et cetera.

Après un certain temps, nous nous sommes dit que ces programmes étaient bien établis et que le travail était déjà en train. Les activités admissibles avaient été approuvées. Nous avons donc décidé d’investir beaucoup plus dans les projets d’immobilisation qui visaient des résultats concrets — c’est-à-dire, de nouveaux refuges, de même que des logements de transition et supervisés. Les logements de transition sont destinés aux personnes qui vont finir par obtenir des logements traditionnels. Les logements supervisés s’adressent aux personnes handicapées qui ont besoin d’un logement à plus long terme qui offre le genre de soutien qui leur est nécessaire.

Au départ, il y avait peu de projets d’immobilisation. Or, à présent, c’est ce premier secteur d’activité qui bénéficie de la majeure partie des crédits que nous investissons d’un bout à l’autre du Canada.

La deuxième différence importante concerne la nouvelle offre de partenariat avec les provinces et les territoires. Lorsque l’INSA a été lancée en 1999, le gouvernement fédéral a dit à toutes les administrations : « Nous aimerions mener certaines activités dans

provinces and territories concurred and Quebec said: "Yes, but we would like a formal bilateral partnership," which we have had with the Province of Quebec since 1999. It has been durable and effective. We are using the model of the Canada-Quebec entente to talk to all other provinces and territories to say, "We still would like to fund your communities, but we want a partnership with you".

I have been travelling across the country since January talking to each province and territory. I have now been to seven, looking at the potential for a bilateral partnership that would do a few things, chiefly to get the province more into strategic planning to ensure operational sustainability, aligning our investments where the provinces and we invest. How can we avoid duplication? Make sure we are aligned well.

The really important area is provinces having the jurisdiction and responsibility for many of the social services. How can we help communities know where the referrals are, where the help is in the area of health, social assistance, employment counselling and so on? The responses from the provinces and territories have been good and hopefully we can move to formalized agreements with them and have some memoranda of understanding that will have a real effect at the local level.

The third area of substantial difference is it is multi-faceted from the outset. We have talked about the importance of horizontality. Now we have put a small amount of money towards horizontal pilot projects with other key federal departments. We got the authority to do so. We are beginning. We are having excellent talks with Corrections Canada about better discharge planning. We are talking with the Department of Justice about the use of their drug courts to help the homeless in a quick and effective way. We are talking with Citizenship and Immigration Canada about better settlement that gives financial literacy and understanding of the housing market to new immigrants. We have put the onus on ourselves to report back to cabinet on these aspects of provincial-territorial partnerships and horizontality. Those are the key highlights of substantial difference.

The second part of your question is about consultations. Our consultations began in 2005 under a previous government. We travelled across the country to 10 communities and held five expert tables which touched on all service providers, national associations, and other levels of government to get the input into what should be a future direction on homelessness. We wrote a report, disseminated it on a website and then the government

vos collectivités, si vous êtes d'accord ». Toutes les provinces et tous les territoires étaient d'accord, et le Québec a dit : « Oui, mais nous aimerions qu'il s'agisse d'un partenariat bilatéral officiel », et c'est justement ce que nous avons actuellement avec la province de Québec depuis 1999. Ce partenariat a été viable et efficace. D'ailleurs, nous nous servons du modèle de l'Entente Canada-Québec pour discuter avec les autres provinces et territoires en leur disant : « Nous voulons toujours financer vos collectivités, mais nous souhaitons établir un partenariat avec vous ».

Je parcours le pays depuis janvier, afin de parler aux responsables de chaque province et territoire. J'en ai déjà visité sept, en vue de déterminer la possibilité d'établir un partenariat bilatéral qui permettrait de faire plusieurs choses, et notamment d'inciter les provinces à faire davantage de planification stratégique afin de garantir la viabilité opérationnelle et d'harmoniser nos investissements avec ceux des provinces dans les secteurs que nous retenons mutuellement. Comment peut-on éviter le double emploi? Il s'agit simplement de nous assurer d'harmoniser nos activités.

Ce qui est vraiment important, c'est que les provinces aient les pouvoirs et la responsabilité d'assurer bon nombre des services sociaux. Comment pouvons-nous aider les collectivités à mieux aiguiller les gens et à savoir où l'on peut obtenir de l'aide dans les domaines des soins médicaux, de l'assistance sociale, du counseling d'emploi, et cetera.? La réaction des provinces et territoires a été positive, et nous espérons donc pouvoir conclure des ententes officielles, de même que des protocoles d'entente qui nous permettront de vraiment influencer la situation au niveau local.

Le troisième domaine où les différences sont considérables concerne la multiplicité des facettes du programme qui le caractérisait depuis le départ. Nous avons déjà parlé de l'importance de l'horizontalité. Maintenant nous consacrons une petite somme aux projets pilotes horizontaux qui sont entrepris de concert avec d'autres ministères fédéraux clés. Nous avons maintenant le pouvoir de le faire. Ce travail commence à peine. Nous entretenons actuellement un excellent dialogue avec le Service correctionnel du Canada au sujet d'une meilleure planification des sorties. Nous sommes également en discussion avec le ministère de la Justice concernant le recours à ses tribunaux consacrés en matière de drogues pour aider rapidement et efficacement les sans-abri. Nous dialoguons également avec Citoyenneté et Immigration Canada au sujet de meilleurs programmes d'établissement qui permettent aux nouveaux immigrants d'acquérir certaines compétences financières et de mieux comprendre le marché de l'immobilier. Nous nous sommes fixé comme obligation de faire rapport au Cabinet sur ces aspects de partenariats provinciaux-territoriaux et de l'horizontalité. Voilà donc les principales différences sur lesquelles je voulais attirer votre attention.

Le deuxième volet de votre question concerne les consultations. Nous avons entrepris des consultations en 2005, sous le gouvernement précédent. Ainsi nous avons visité 10 collectivités et organisé cinq tables d'experts qui ont sollicité les opinions de tous les fournisseurs de services, les associations nationales et d'autres ordres de gouvernement sur l'orientation future des initiatives liées à l'itinérance. Nous avons rédigé un rapport que

changed. We want to touch base again to get the pulse of stakeholders in the context of the new government. We held a stakeholder round table last September to say we are moving forward. The National Homelessness Initiative was to sunset March 31. What should the new strategy look like? It is safe to say that our strategy with the emphasis on horizontality and provincial-territorial engagement does reflect what we heard from stakeholders, and also their desire that we reaffirm the community-based infrastructure of the response to homelessness.

Lastly, on consultations, it does not stop with getting the authority. Yesterday, I was in Toronto at the invitation of the province. It was encouraging to meet the Association of Municipalities of Ontario, AMO. The main focus was what do the municipalities want from the federal and provincial governments as enhanced collaboration?

We also got input on longer-term vision, longer-term funding and reducing administrative burden. We take all these on an ongoing basis.

Because we have a community-based program and a national program regionally delivered, we are fortunate to have our roots deep in communities and able to get the information needed and reality based. Quite deliberately, our new title is not initiative, not program, but strategy, to continue strategizing with all partners about what are the best solutions.

The Chairman: Does that include municipal government as well? You mentioned AMO in the Ontario context but, generally, municipal governments are part of your stakeholder list that you do the consultations with.

Ms. Kolk: Yes, they are. It varies across the country. It happens in Ontario that municipal governments are more featured as a partner than in some other jurisdictions.

Ms. Matthews: How do we do more and better? I think the first part of answering that question would come down to understanding where the core housing need is.

I said in my opening comments that 13.7 per cent of Canadians are in core housing need. Of that, 9.9 per cent have only an affordability problem. Suitability and adequacy and some combination of those would make up the rest. If you look at income as a key, obvious driver to housing need, and therefore

nous avons ensuite diffusé sur un site Web, et c'est alors que le gouvernement a changé. Donc, nous souhaitons nous remettre en contact avec les intervenants clés afin de recueillir leurs commentaires dans le contexte des activités du nouveau gouvernement. Nous avons organisé une table ronde d'intervenants clés en septembre dernier pour leur dire que nous allons de l'avant. L'Initiative nationale pour les sans-abri devait finir le 31 mars. Donc, nous nous demandons donc en quoi devrait consister la nouvelle stratégie. Nous pouvons dire, sans craindre de nous tromper, que notre stratégie, qui est axée sur l'horizontalité et la mobilisation provinciale-territoriale, reflète bien ce que nous ont dit les intervenants clés, de même que leur désir de nous voir renforcer l'infrastructure communautaire en définissant notre réponse au problème de l'itinérance.

Enfin, sur la question des consultations, le processus ne s'arrête pas dès lors que nous obtenons l'autorisation d'aller de l'avant. Hier, j'étais à Toronto à l'invitation de la province. C'était encourageant de rencontrer les responsables de l'Association des municipalités de l'Ontario. Nous avons surtout parlé de ce que les municipalités souhaitent obtenir des gouvernements fédéral et provincial en matière de collaboration améliorée.

Nous avons également sollicité leurs vues sur une vision à plus long terme, une formule de financement à plus long terme et la réduction du fardeau administratif. Nous recueillons cette information en permanence.

Comme nous avons un programme communautaire, de même qu'un programme national qui est exécuté au niveau régional, nous avons la chance d'être bien acceptés dans les collectivités et de pouvoir donc obtenir les renseignements qui nous sont nécessaires, renseignements qui s'appuient sur la réalité. Nous avons décidé à dessein de choisir comme titre, non pas le mot « initiative » ou « programme », mais plutôt « stratégie », afin de pouvoir continuer à élaborer des stratégies avec tous nos partenaires au sujet des meilleures solutions.

Le président : Est-ce que cela comprend également les gouvernements municipaux? Vous avez mentionné l'AMO dans le contexte ontarien mais, de façon générale, les administrations municipales font-elles partie des intervenants clés que vous consultez?

Mme Kolk : Oui, cela varie d'une région à l'autre du pays. Il se trouve qu'en Ontario, les gouvernements municipaux sont considérés davantage comme des partenaires que dans d'autres provinces.

Mme Matthews : Comment pouvons-nous faire davantage et surtout travailler plus efficacement? Eh bien, pour répondre à la première partie de cette question, il faut d'abord bien comprendre ce en quoi consistent les besoins impérieux de logement.

Comme je l'ai indiqué dans mon exposé liminaire, 13,7 p. 100 des Canadiens ont des besoins impérieux de logement. Sur cette proportion, 9,9 p. 100 n'ont qu'un problème d'abordabilité. Pour le reste, le problème est lié au caractère convenable et adéquat des logements. Si vous considérez que les revenus constituent un

some of Mr. Treusch's comments in terms of economic development skills and learning, those are critical in addressing some of the housing issues.

In addition, I would say the programs we have on the ground today are very good. They work well. However, there are areas in terms of moving forward with partnerships where you are seeing a lot of work that CMHC is doing with our centre for private-public partnerships. There are many examples about bringing in other players. I do not think any one level of government can address the issues and the challenges. That type of work where you are bringing in private and non-profit sectors, other levels of government and the full community makes a difference.

I can use an example of the Old North End community in Saint John, New Brunswick. A few years ago, CMHC facilitated a five-day planning session with the community and other levels of government and all the different players, including police. They came out with a list of 178 specific projects of what they wanted to do. This is a community that has 80 per cent rental rates and a large problem with absentee landlords. We are hopeful in the next few months that we will see a pilot program on home ownership. These are the types of things that came out of bringing those players together. When they start talking at a community level, the difference that can be made is amazing.

Another example of how to bring in other players would be the announcement the government just made last week in terms of this new on-reserve market fund. Aboriginal Canadians, particularly on reserve, have a significant housing need in this country. That fund is \$300 million but it is all about leveraging the private sector, finding a way for Aboriginal Canadians living on reserve to have access to home ownership and equity like any other Canadian. The hope through this fund is that you will see a good chunk of financial dollars flowing through from the private sector on reserve. This fund will be a credit enhancer behind the scenes. Rather than the government building houses one unit at a time, allowing and creating and facilitating a market should make a significant difference. An investment of \$300 million should be able to be leveraged out to significant numbers of homes. If you were going to take \$300 million and just build the houses, you would not get anywhere near the same leverage.

The Chairman: I have supplementary questions but I will leave them and allow my colleagues to ask their questions first.

élément clé et évident relativement aux besoins en matière de logement — et rappelez-vous les remarques de M. Treusch au sujet du renforcement des capacités en matière de développement économique et d'apprentissage — eh bien, on doit en conclure que ces éléments revêtent une importance critique dans la recherche de solutions au problème du logement.

De plus, je dirais que les programmes que nous exécutons actuellement sur le terrain sont très bons. Ils donnent de bons résultats. Cependant, pour ce qui est d'élargir nos partenariats, dans certains domaines, par exemple, la SCHL collabore très activement avec notre Centre de partenariats privé-public. Il y a de nombreux exemples d'intégration d'autres joueurs. À mon avis, aucun ordre de gouvernement ne peut, à lui seul, régler tous les problèmes et relever tous les défis. Dès lors qu'on prévoit le concours des secteurs privés et à but non lucratif, d'autres ordres de gouvernement et de l'ensemble des acteurs communautaires, les différences sont notables.

Je pourrais citer l'exemple de la collectivité de Old North End à Saint John, au Nouveau-Brunswick. Il y a quelques années, la SCHL a animé une séance de planification de cinq jours avec des acteurs communautaires, d'autres ordres de gouvernement et tous les différents joueurs, y compris la police. Il en est ressorti une liste de 178 projets qu'ils voudraient entreprendre. Dans cette collectivité les taux d'occupation des logements locatifs sont de l'ordre de 80 p. 100 et les propriétaires sont souvent absents. Au cours des prochains mois, nous espérons qu'un programme pilote pourra être lancé sur l'accession à la propriété. Voilà le genre d'initiative qui peut voir le jour lorsque tous les acteurs conjuguent leurs efforts. Quand un dialogue s'établit au niveau communautaire, les différences sont tout à fait étonnantes.

Un autre exemple de ce qu'on peut faire pour encourager la participation d'autres acteurs serait l'annonce faite par le gouvernement la semaine dernière au sujet de ce nouveau fonds d'aide au logement du marché destiné aux Autochtones vivant dans les réserves. Les Canadiens autochtones, notamment ceux qui habitent dans les réserves, ont des besoins importants en matière de logement. Il s'agit d'un fonds de 300 millions de dollars, mais l'idée est d'obtenir un effet multiplicateur en faisant participer le secteur privé, afin que les Autochtones canadiens vivant dans les réserves puissent accéder à la propriété et se constituer un avoir propre foncier comme tous les autres Canadiens. Nous espérons que, grâce à ce nouveau fonds, des crédits considérables finiront par bénéficier aux réserves en passant par le secteur privé. Ce fonds permettra d'améliorer les conditions de crédit dans les coulisses. Plutôt que de construire des maisons une unité à la fois, le gouvernement créera et facilitera l'établissement d'un marché, ce qui devrait faire une grande différence. Un investissement de 300 millions de dollars devrait apporter de multiples avantages qui prendront la forme d'un nombre considérable de logements. Si on se contentait d'utiliser les 300 millions de dollars pour construire des logements, il est évident que l'impact serait loin de se situer au même niveau.

Le président : J'ai d'autres questions à poser, mais je vais les garder pour plus tard et permettre à mes collègues de poser leurs questions d'abord.

Senator Munson: I have been thinking a bit about small cities and big cities. I have been in enough of them across the country. As you come in from the airport or drive in or come in on the train, you always see a section of a city or town where it is automatic that someone will say, "There it is, low-income housing." It is sort of ghettoized. I am wondering, in terms of philosophy, as governments and organizations, is it the intention when we build or help build these homes to almost stigmatize people and put them in these areas? You say, "There are the rich people over there. Look over there. Those ones look nice for now, but they will not last long." It breaks your heart when you see that kind of environment in this country. While there may be honourable intentions and the money may be well spent, you still see that part of society which seems to be on the outside looking in. I wonder if Ms. Matthews could address that issue.

Ms. Matthews: We do a lot of housing research, and the research shows mixed use is often a better fit within the community. I think you will find that, as you do more of these partnerships, you get the community involved on the ground level. It is not a building just coming in and they do not have a say. As you talk in terms of the community, the type of solutions they are coming up with are very much mixed use.

There is a new project coming up in Brampton, as an example, which is absolutely mixed use. They are using the AHI funds and money and land from the city and others. I think you will find in terms of the issue of NIMBY, Not In My Back Yard, as well, when people are trying to build homes, do affordable housing, that local consultation with the community on the ground will make the difference.

You are also seeing places like Regent Park in Toronto. That would be a perfect example. It was stigmatized. It is the largest public housing complex in the country and is in the process of a massive redevelopment. It will be about \$561 million, 12 phases over the next number of years. Again, their plan is very much mixed use. There will be home ownership, assisted social housing, and all sorts. Again, the community has been in right from the ground floor in terms of the consultations.

Senator Munson: You feel the landscape will be changing as time goes on with mixed use?

Ms. Matthews: That would be my sense of it. As we move more and more to these partnerships and bring everyone to the table, that is certainly the type of examples I am seeing out there.

Le sénateur Munson : J'ai un peu réfléchi à la question des grandes villes et des petites villes. J'en ai vu pas mal d'un bout à l'autre du Canada. En allant vers la ville depuis l'aéroport, ou en arrivant en voiture ou en train, on voit toujours un quartier où quelqu'un va automatiquement vous dire : « Ici, c'est le quartier des habitations à loyer modéré ». Il y a une sorte de ghettoïsation. Je me demande donc, du point de vue de la philosophie qui est à la base de l'action des gouvernements et des organismes concernés, si ces derniers font exprès de construire ou de faire construire ces logements de façon à stigmatiser les gens et à les garder dans ces quartiers? On dit : « Les riches habitent là-bas. Mais regardez ici. Ces logements ont l'air correct pour le moment, mais ils ne vont pas durer longtemps. » C'est vraiment décourageant de voir ce genre de phénomène au Canada. Bien que les intentions des uns et des autres soient louables et que l'argent est peut-être bien dépensé, on ne peut éviter de constater qu'un certain segment de la société semble être exclu et devoir se contenter de rester sur la touche. Je me demande si Mme Matthews aurait des commentaires à faire à ce sujet.

Mme Matthews : Nous faisons énormément de recherche sur les logements, et les résultats de ces recherches indiquent que la formule de l'usage mixte donne souvent de meilleurs résultats dans les collectivités. À mon avis, nous allons constater que, plus il y aura de partenariats de ce genre, plus les acteurs communautaires participeront aux activités sur le terrain. Il ne s'agit pas de construire des bâtiments sans qu'ils aient leur mot à dire. Donc, en ce qui concerne les collectivités, les solutions définies à présent insistent tout à fait sur l'usage mixte.

Il y a un nouveau projet qui va se dérouler à Brampton, par exemple, qui prévoit exclusivement l'usage mixte. Ils vont se servir de crédits versés en vertu de l'ILA, et de fonds et de terrains qui viennent de la ville et d'autres intervenants. À mon avis, pour ce qui est du syndrome « D'accord, mais pas dans ma cour », il va sans dire que lorsqu'il est question de faire construire des logements, et notamment des logements abordables, les consultations avec les acteurs communautaires locaux qui sont sur le terrain peuvent faire toute la différence.

Il y a aussi des quartiers comme Regent Park, à Toronto, qui seraient un exemple parfait de ce dont je parle. Ce quartier était justement stigmatisé. Il s'agit du plus important complexe de HML au Canada, et il fait actuellement l'objet d'un projet massif de réaménagement urbain. Ce projet coûtera environ 561 millions de dollars et se déroulera en 12 phases au cours des prochaines années. Encore une fois, un usage mixte est prévu dans le plan. Il y aura des possibilités d'accession à la propriété, d'aide au logement, et d'autres options de toutes sortes. Encore une fois, les acteurs communautaires participent aux consultations depuis le départ.

Le sénateur Munson : Donc, à votre avis, la situation devrait évoluer progressivement, grâce à cette formule de l'usage mixte?

Mme Matthews : C'est mon impression. Au fur et à mesure que ces partenariats deviennent plus courants et que tous les acteurs sont mis à contribution, c'est ce que je constate, d'après les exemples qui existent.

The Chairman: Unfortunately, Senator Keon has to leave shortly. Could we get a question in from him at this point in time?

Senator Keon: My question is for all three of you, but particularly Ms. Kolk. I have been advocating for some time in everything I have been involved in relating to health care that we have to undergo a major shift to community resources. I believe that we cannot address at least the health services sector in Canada, and indeed the health of Canadians in the broader context, until we organize health at the community level. The big problem with that is trying to define "community," downtown Toronto as opposed to a small community in the North as opposed to an Aboriginal community. How are you doing it, Ms. Kolk? Perhaps Ms. Matthews and Mr. Treusch can join in.

Ms. Kolk: In our case, as I said, we are in partnership with 61 communities. We are also in partnership with a great number of Aboriginal communities. It was developed bottom up. We went to provinces and said, "We want to be in your communities." We talked to municipalities and groups within communities. We went to, for example, Brampton, Ontario, and said, "We need you to mobilize your right partners and form a community entity." When that was done, they then submitted who they were, why they were a community entity and how they would then fulfill the requirements of developing a plan and projects that would be approved by us. We went out there and let it grow, to identify themselves as communities.

In the Province of Ontario, often it was the municipality that took control and said, "We are the community entity." That was not the case in other parts of Canada. It could be a new organization. For example, in Calgary, the Calgary Homeless Foundation predated our initiative, and they were ready to mobilize and say, "We are your community entity." It was not the City of Calgary. It is an amalgamation of private-sector people, service providers and local and provincial government that said, "We are the Calgary Homeless Foundation."

With Aboriginal groups, we have links to urban Aboriginal organizations.

They are not the major national Aboriginal organizations, but they are representative of all Aboriginal groups. That was a lens through which to see who was the community representing the Aboriginal group, whether it fairly represented the Aboriginal population of that particular centre, and to do a bit of intelligence

Le président : Malheureusement, le sénateur Keon doit bientôt nous quitter. Serait-il possible de le laisser poser une question maintenant?

Le sénateur Keon : Ma question s'adresse à vous trois, mais surtout à Mme Kolk. J'insiste depuis longtemps, dans le contexte de tout ce que je fais relativement au système de soins, sur la nécessité de changer notre démarche pour mettre l'accent sur les ressources communautaires. À mon avis, il ne sera pas possible de régler les problèmes du secteur des soins de santé au Canada, ni même d'améliorer l'état de santé des Canadiens en général, tant que nous n'aurons pas réussi à organiser les services et soins de santé au niveau communautaire. Le vrai problème consiste à définir le terme « collectivité »; c'est-à-dire, le centre-ville de Toronto par opposition à une petite localité du Nord ou une collectivité autochtone. Que faites-vous dans cette optique, madame Kolk? J'invite également Mme Matthews et M. Treusch à répondre à la question.

Mme Kolk : Comme je vous l'ai dit, nous avons établi un partenariat avec 61 collectivités. Nous travaillons également en partenariat avec un grand nombre de collectivités autochtones. Pour cela, nous avons eu recours à une démarche ascendante. Nous sommes allés voir les provinces en leur disant : « Nous voulons jouer un rôle dans vos collectivités. » Nous avons également parlé aux municipalités et aux divers groupes communautaires. Par exemple, nous sommes allés à Brampton, en Ontario, en disant aux responsables : « Nous souhaitons que vous mobilisiez vos partenaires afin que nous puissions créer une entité communautaire. » Une fois qu'ils ont fait ça, ils nous ont soumis toute cette information, en nous expliquant pourquoi on peut les considérer comme une entité communautaire, et comment ils s'y prendraient pour remplir les exigences relatives à l'élaboration d'un plan et de projets qui seraient approuvés par nous. Nous sommes intervenus pour ensuite laisser le mouvement se constituer lui-même, afin que les entités communautaires se créent et s'identifient comme telles.

Dans la province de l'Ontario, c'était souvent la municipalité qui prenait la situation en main en disant : « C'est nous l'entité communautaire. » Ce n'était pas le cas dans d'autres régions du Canada. Il pourrait s'agir d'un nouvel organisme. Par exemple, à Calgary, la Calgary Homeless Foundation existait avant que nous ne prenions cette initiative, et elle était prête à mobiliser la collectivité et à affirmer que c'est elle qui serait l'entité communautaire. Ce n'était pas la ville de Calgary. Donc, il y a toute une gamme d'acteurs, dont certains du secteur privé, des fournisseurs de services et des responsables des gouvernements locaux et provinciaux qui se sont rassemblés et qui nous ont dit : « Nous sommes la Calgary Homeless Foundation. »

Par l'entremise de différents groupes autochtones, nous avons également des relations avec des organismes autochtones en milieu urbain.

Il ne s'agit pas des grands organismes autochtones nationaux, mais ils représentent l'ensemble des groupes autochtones. C'était une façon de voir qui, au sein de la collectivité, représentait les Autochtones et dans quelle mesure ce regroupement était représentatif de la population autochtone du centre en question,

gathering and see that their statement of being a community entity for the purpose of the Aboriginal funding was appropriate and that they had the capacity to then be able to mobilize, make a plan and develop projects.

We were respectful of those groups that came forward, but we also set criteria for approval as a community entity that could fulfil the requirements of doing the job.

Senator Keon: Could you share those criteria with the committee?

Ms. Kolk: Yes.

Mr. Treusch: If I could add a couple of observations which might be of benefit to the senator. As Senator Keon knows, low income is a reliable predictor of health incomes. I am sure you have that in mind. We know low-income people tend to be in poorer health, are sick more often and have shorter life expectancies, and that infant mortality rates are associated with low income.

Second, just an observation that the word “community” is a broad word. One way to think about it is to look at groups that are overrepresented in the low-income category — persons with disabilities, recent immigrants, unattached individuals between ages 45 and 64, lone female parents and off-reserve Aboriginals. Those are five groups. They represent about a quarter of our population and about two-thirds of the persistent poor. A targeted strategy with respect to low income would presumably be aimed at addressing at least those groups.

Ms. Matthews: I would add that, in terms of the type of partnerships we do, we find that the communities define themselves. It could be an ethnic group or a particular area. They have come together and we often facilitate that. We have what we call “charrettes” to bring people together to see where there are common interests and where we can move forward. We do not tend to define it per se. We see what comes our way and how we can facilitate connecting others.

Senator Keon: I thank all of you very much.

Senator Munson: Since I have been in the Senate, I have focused on people with disabilities. It is an important issue when it comes to cities and the report that we will present later.

Here is a quote from the Prince Edward Island Council of the Disabled:

Today, contrary to the claims of modest success by social and legislative forces, the majority of Canada’s disabled citizens continue to live in communities in which housing, unless specifically remodelled, does not allow for independent living, and in which buildings intended for

et cela nous a permis également de recueillir des renseignements et de déterminer si leur déclaration était appropriée, du point de vue de leur statut d’entité communautaire pour les fins du financement destiné aux Autochtones, et dans quelle mesure il avait la capacité de mobiliser les acteurs, d’élaborer un plan et de définir les projets.

Tout en respectant les différents groupes qui ont demandé à participer, nous avons établi des critères qu’une entité communautaire devait remplir pour que nous soyons sûrs que cette dernière serait à même d’effectuer le travail nécessaire.

Le sénateur Keon : Pourriez-vous nous dire quels sont ces critères?

Mme Kolk : Oui.

M. Treusch : Si vous me permettez, je voudrais faire une ou deux observations qui pourraient aider le sénateur. Comme le sait déjà le sénateur Keon, le statut de personne à faible revenu est un indicateur fiable des résultats en matière de santé. Je suis sûr que c’est ce à quoi vous pensez. Nous savons que les personnes à faible revenu ont généralement un plus mauvais état de santé, sont malades plus souvent et ont moins d’espérance de vie, et que les taux de mortalité infantile sont également liés à un revenu faible.

Deuxièmement, je voudrais simplement préciser que le terme « collectivité » ou « communauté » est un terme général. Pour bien comprendre ce concept, on pourrait, par exemple, songer aux groupes qui sont surreprésentés dans la catégorie des personnes à faible revenu — c’est-à-dire, les personnes handicapées, les récents immigrants, les personnes seules âgées de 45 à 64 ans, les mères seules et les Autochtones vivant hors réserve. Je viens de nommer cinq groupes. Ces derniers représentent un quart de la population et environ les deux tiers des personnes qui connaissent la pauvreté chronique. Une stratégie visant à rejoindre les personnes à faible revenu devraient normalement viser au moins ces groupes-là.

Mme Matthews : J’ajouterais que, pour ce qui est des partenariats que nous établissons avec d’autres acteurs, nous constatons que les communautés se définissent elles-mêmes. Il pourrait s’agir d’un groupe ethnique ou d’une zone particulière. Les gens se rassemblent eux-mêmes et souvent nous facilitons ce processus. Nous avons ce que nous appelons des « charrettes » pour rassembler les gens et voir où il existe des intérêts communs et des possibilités de progrès. Ce n’est pas nous qui définissons ces communautés. Nous attendons de voir l’intérêt qui est manifesté dans différents milieux et nous essayons de faciliter ce maillage.

Le sénateur Keon : Merci infiniment à vous tous.

Le sénateur Munson : Depuis que je suis au Sénat, je me suis surtout intéressé aux personnes handicapées. C’est un enjeu important dans le contexte des villes et du rapport que nous allons déposer par la suite.

Je voudrais vous citer un extrait d’un document préparé par le Prince Edward Island Council of the Disabled :

Aujourd’hui, malgré les affirmations des forces sociales et législatives relativement aux succès modestes qui ont été remportés dans ce domaine, la majorité des citoyens handicapés du Canada continuent à vivre dans des collectivités où les logements, à moins d’avoir été rénovés

public use, outdoor places and public transportation, pose serious restrictions due to lack of accessibility.

Overall, with the programs, are we doing enough to help seniors and those with disabilities? Can you give me some examples of how these programs work in cities, whether the houses being remodelled and put together are close to transit routes and so on? We talk the good talk but do we do enough?

Ms. Matthews: We have a number of programs designed to help the disabled or seniors. We have an adaptations program for seniors which would allow them to put, for example, a grab bar in their home. This is intended to allow them to remain in the home longer. An assessment would be done to determine the types of things that might be needed to make that happen.

The larger program would be the rehabilitation program. There is a component designated for the disabled. Whether it is homeowner or rental, there is federal assistance available to retrofit the existing housing and facilitate the needs of the disabled.

Senator Munson: When we use the term “disabled,” at what level of disability does a person feel that he or she can have access to these programs? For different people, the disability could be at different levels. How does one know where to go and what to do in the labyrinthine and complex world of government?

Ms. Matthews: We have call centres at Canada Mortgage and Housing Corporation and a good website in terms of getting information. I can provide to the committee some of the definitions. I do not have them with me today. There are ways to disseminate that information. We also work with our provincial colleagues and others to ensure we are getting information out. We have research publications. Again, I can provide to the committee a list of the types of things that a senior might want to consider to make it more comfortable to continue living in their home, and other such publications that are intended to help people make assessments and to know where to go to get help.

Senator Munson: Does this apply to intellectual disabilities as well as physical disabilities?

pour répondre spécifiquement à leurs besoins, ne leur permettent pas de vivre de façon autonomes et les bâtiments à l'intention du public, les espaces extérieurs et les transports en commun présentent de très graves problèmes, étant donné leur manque d'accessibilité.

Dans l'ensemble, faisons-nous assez dans le contexte de tous ces programmes pour aider les personnes âgées et les personnes handicapées? Pourriez-vous me donner des exemples de la façon dont fonctionnent ces programmes dans les villes et dans quelle mesure les logements qui sont rénovés ou produits se trouvent près des itinéraires des moyens de transport en commun, et cetera.? Nous énonçons toutes sortes de bons principes, mais prenons-nous régulièrement suffisamment de mesures concrètes?

Mme Matthews : Nous avons un certain nombre de programmes qui sont conçus pour aider les personnes handicapées ou les personnes âgées. Nous avons un programme d'adaptation à l'intention des personnes âgées en vertu duquel ces dernières peuvent, par exemple, faire installer une barre d'appui chez elles. Il s'agit de leur permettre de rester plus longtemps dans leur maison. Dans ce contexte, une évaluation est effectuée afin de déterminer quels moyens devraient être pris pour atteindre cet objectif.

Le programme de plus grande envergure que nous exécutons est le Programme d'aide à la remise en état des logements. Il comprend justement une composante à l'intention des personnes handicapées. Qu'il s'agisse d'un propriétaire ou d'un locataire, une aide fédérale est disponible afin de rénover le logement et donc de mieux répondre aux besoins des personnes handicapées.

Le sénateur Munson : Nous employons le terme « handicapé », mais quel degré d'invalidité est nécessaire pour accéder à ces programmes? Selon la personne, le degré d'invalidité pourrait varier. Comment peut-on savoir à qui s'adresser et ce qu'on doit faire dans ce monde fort complexe qu'est l'appareil gouvernemental?

Mme Matthews : Nous avons des centres d'appels à la Société canadienne d'hypothèques et de logement, de même qu'un bon site Web qu'on peut consulter pour obtenir de l'information. Je pourrais faire parvenir au comité les définitions que nous employons. Je ne les ai pas avec moi aujourd'hui. Il y a donc différents moyens de diffuser cette information. De plus, nous travaillons avec nos collègues provinciaux et d'autres pour nous assurer que les renseignements atteignent les personnes qui en ont besoin. Nous avons aussi des ouvrages de recherche. Encore une fois, je pourrais fournir au comité une liste des possibilités qui existent pour une personne âgée qui souhaite apporter certaines modifications à sa maison pour la rendre plus confortable, de façon à pouvoir continuer d'y vivre, de même qu'une liste de publications visant à aider les gens à faire leur propre évaluation et à savoir à qui s'adresser pour obtenir de l'aide.

Le sénateur Munson : Est-ce que cela s'applique aux handicaps intellectuels de même que physiques?

Ms. Matthews: Again, I do not have the detailed specifics on the criteria of the renovation programs. I can provide that to the committee. Largely, the renovation programs are intended to change the physicality, but if there was a physical need, depending on the disability, I am sure we would look at it.

Mr. Treusch: If I could augment that, senator and Mr. Chairman, with a few remarks.

With respect to the provision of access to groups that have particular needs — and persons with disabilities is a striking example — the Service Canada initiative associated with our department focuses on clients, their different needs and ways of delivering to communities, and our network of service providers are doing so.

In terms of broader ranges of programs, there are some \$7.5 billion, the largest of which would be the disability benefit associated with the Canada Pension Plan income support program. There is a \$220-million labour market agreement for persons with disabilities that is attempting to support the skill levels of persons with disabilities, and of course the \$35-million child disability benefit is particularly aimed at this group.

The two most recent things I would draw your attention to are the budget proposal for the working income tax benefit, which has a particular feature aimed at persons with disabilities, as well as the reference to a disability savings plan following the group of an expert panel, which would be using an asset approach to support children with disabilities.

[*Translation*]

Senator Pépin: I think there are some sensational programs out there. The government is investing a lot more money. With all that money being spent and all those programs in place, how is it that there are still so many homeless? How much time — how many months and years — do you think it will take for that money to have a real impact and result in fewer homeless people, whether they be people suffering from mental illness or others? With all that money being spent, do you think there is an issue in terms of program delivery or coordination?

In spite of those investments, I am stunned to see the number of people on the street who are not benefiting from that funding. Based on your own experience, the private sector will be in a position to get involved in some provinces and territories. Is that enough? And will you be able to coordinate all of those efforts so that we start seeing a difference in two or three years?

Mr. Treusch: Is your concern primarily with programs for the homeless?

Senator Pépin: Yes.

Mme Matthews : Encore une fois, je n'ai pas sous les yeux les critères détaillés des programmes de rénovation. Je pourrais les fournir au comité. En général, les programmes de rénovation visent à modifier l'environnement physique, et s'il existe un besoin physique, selon la nature de l'invalidité, je suis convaincue que nous serions prêts à examiner la situation.

M. Treusch : Sénateur et monsieur le président, peut-être me permettriez-vous de faire quelques observations à ce sujet.

S'agissant de l'accès aux programmes par les groupes qui ont des besoins particuliers — et les personnes handicapées correspondent à un exemple frappant — l'initiative Service Canada qui est associée à notre ministère met l'accent sur les clients, leurs différents besoins et divers moyens d'assurer des services aux collectivités et c'est ce qui est fait actuellement par notre réseau de fournisseurs de services.

Pour ce qui est de programmes de plus grande envergure, ces derniers ont un budget de 7,5 milliards de dollars, et le plus important d'entre eux est le programme de prestations d'invalidité versé dans le cadre du programme de soutien du revenu du Régime de pensions du Canada. Il y a également l'entente relative au marché du travail, d'une valeur de 220 millions de dollars, qui vise à rehausser le niveau de compétences des personnes handicapées et, bien sûr, il y a la prestation pour enfants handicapés, avec un budget de 35 millions de dollars qui est également destiné à ce groupe.

Les deux plus récentes initiatives sur lesquelles j'attire votre attention sont : d'abord, la proposition budgétaire relative à la prestation fiscale pour le revenu gagné, dont une composante vise tout particulièrement les personnes handicapées; et, deuxièmement, la mention d'un régime d'épargne destiné aux personnes handicapées qui pourrait entrer en vigueur suivant l'étude d'un groupe d'experts, qui s'appuierait sur une méthode liée aux actifs afin de soutenir les enfants handicapés.

[*Français*]

Le sénateur Pépin : Je trouve qu'il y a des programmes sensationnels. Le gouvernement investit beaucoup plus d'argent. Avec tous ces argents et programmes dispensés, comment se fait-il qu'on ait tellement de sans-abri? Combien de temps, de mois et d'années, pensez-vous que cela va prendre pour appliquer ces montants donnés par le gouvernement pour en connaître l'impact et qu'on ait moins de sans-abri, qu'il s'agisse de gens qui souffrent de maladies mentales et d'autres? Avec tous les argents dispensés, est-ce que le problème est dans l'application ou la coordination?

Malgré ces investissements, je suis un peu renversée de voir le nombre de personnes qu'on rencontre sur la rue qui ne bénéficient pas de ces fonds. Selon votre expérience, l'entreprise privée va pouvoir participer dans certaines provinces et territoires. Est-ce suffisant? Dans l'ensemble, est-ce que vous allez pouvoir coordonner ces efforts afin que dans deux ou trois ans, on puisse voir la différence?

M. Treusch : Votre préoccupation concerne les programmes pour les sans-abri spécifiquement?

Le sénateur Pépin : Oui.

Ms. Kolk: How can we ensure that there is appropriate coordination in terms of funding from the federal government and through other partnerships? Well, I can tell you that we have had great success in making that connection.

[English]

For every federal investment dollar we have leveraged 1.7 in partnering dollars. When we fund a project in a community, that community has to find other sources of funding for the project. Only in the Aboriginal partnerships have we been softer on that point because it has been more difficult for them to find the partners. By insisting that private-sector, non-governmental organizations also contribute to the projects, we have fostered the philosophy that this is not one area of unilateral responsibility. It is a shared responsibility of everyone.

The coordination of the financial responsibility also brings the other necessary aspects to the table of social services, health services, mentoring employment, and various aspects. The ideal world would have much more private sector investment, and not only in finances. If I might cite a recent learning from the United Kingdom, they have a system there called “Business in the Community” where large companies such as the Hongkong Bank and Marks and Spencer are actually winning awards not only for the funding but also for the hiring of homeless people. We want to talk about that more with key business sector partners. This is something I believe in. Many homeless persons should be there short term. They are people; they have potential at all levels. If we could interest some of our major banks or private sector people, we could get not only their financial involvement but also their mentoring and employment, internships and apprenticeship possibilities.

[Translation]

Senator Pépin: That would be absolutely wonderful. I would like to have a little more information about housing for seniors. What are the requirements to be considered eligible under the program for seniors? Is it currently accessible in all the provinces? Are the provinces and the federal government cooperating in that area? Since there is not much of that, it may be more difficult for seniors to access the program.

Mme Kolk : Comment coordonner tous les financements du gouvernement fédéral et des autres partenariats? Je peux dire que nous avons de grands succès avec cette corrélation.

[Traduction]

Pour chaque dollar que le gouvernement fédéral investit dans ces programmes et initiatives, nous avons pu obtenir 1,7 \$ chez nos partenaires grâce à l'effet multiplicateur. Lorsque nous finançons un projet dans une collectivité, cette dernière doit obligatoirement trouver d'autres sources de financement pour le projet en question. C'est seulement dans le contexte des partenariats autochtones que nous avons été moins à cheval sur ce point, étant donné qu'il leur est plus difficile de trouver des partenaires. En insistant sur la participation du secteur privé et d'organisations non gouvernementales aux projets, nous avons bien communiqué notre philosophie à cet égard, à savoir qu'il ne s'agit pas d'un domaine de responsabilité unilatérale. Il s'agit au contraire d'un domaine où tous partagent les responsabilités.

Afin d'assurer la coordination de l'exercice des diverses responsabilités financières, il est nécessaire de faire participer d'autres services, y compris les services sociaux, les services de la santé, les services qui s'occupent d'encadrement et d'aide à l'emploi, et d'autres partenaires. Dans un monde idéal, il y aurait beaucoup plus d'investissement émanant du secteur privé, et pas seulement d'ordre financier. À cet égard, je me permets de vous citer l'exemple d'un programme récemment mis en place au Royaume-Uni. En vertu de ce programme, qui s'appelle « Business in the Community », de grandes entreprises, telles que la Banque de Hong Kong et Marks and Spencer, se voient décerner des prix, non seulement pour l'aide financière qu'elles fournissent, mais aussi parce qu'elles engagent des sans-abri. Nous souhaitons justement parler davantage de cette possibilité avec nos partenaires clés du milieu des affaires. Personnellement, j'y crois. J'estime que nous devrions pouvoir y intégrer des sans-abri pendant de courtes périodes. Ce sont des êtres humains; ils ont différents niveaux de potentiel. S'il était possible d'intéresser les grandes banques ou certaines entreprises privées à cette possibilité, nous pourrions bénéficier non seulement de leur participation financière, mais de leur programme d'encadrement et d'emploi, de leur stage, et des possibilités d'apprentissage qu'elles peuvent offrir.

[Français]

Le sénateur Pépin : Ce serait bien sensationnel. J'aimerais avoir un peu plus d'informations au sujet du logement pour les personnes âgées. Pour bénéficier du programme pour les personnes âgées, quelles sont les exigences requises? Ce programme est-il accessible dans toutes les provinces actuellement? Y a-t-il une collaboration entre les provinces et le fédéral? Comme cela n'existe pas, il sera plus difficile pour les personnes âgées d'avoir accès à ce programme.

[English]

Ms. Matthews: The renovation and adaptations programs are available across the country. Have you heard a theme from us today in terms of leveraging other funds, whether it is the private sector or the province? With our renovation programs, we require a 25 per cent cost-sharing with our provincial partners when they deliver. There are a couple of provinces that have chosen not to participate, in which case we direct the lever and do not have cost-sharing, but the programs are available right across the country.

Senator Pépin: What are the requirements for a family or a couple or a person who wants to go and live in that housing?

Ms. Matthews: There are eligibility requirements for the suite of renovation programs, the adaptations program, the RRAP program, and there are a couple of categories we look at. If it is a homeowner, for example, doing adaptations or renovations for the disabled or whatnot, we look at the value of the house. There is a threshold limit beyond which you would not be eligible for the program. In addition, there is eligibility. It is based on our core need income thresholds — that measurement of need based on your income — and it is in the market you are in and you should be able to find housing to get out of core need. With the income that you have, you would not be eligible for the program.

[Translation]

Senator Pépin: Condos are currently very popular with seniors. Do you build that type of housing for low-income seniors? Do your plans include any such project?

[English]

Ms. Matthews: We have existing social housing. There are about 630,000 units across the country, most of them administered by the provinces, which is one way to approach it.

In terms of new construction or development, the \$1-billion affordable housing initiative that the federal government introduced is 50/50 cost-shared right across the country so that has been nicely leveraged. Under that initiative, the provinces are accountable in terms of designing and setting up the programs. Much of that money is being spent on various seniors' projects. The provinces, with CMHC in terms of our research and other expertise, are at the table and working with the community to develop what is the need and what are the opportunities.

[Traduction]

Mme Matthews : Les programmes de rénovation et d'adaptations sont disponibles dans l'ensemble du Canada. Y a-t-il un thème qui ressort de nos remarques aujourd'hui, pour ce qui est d'obtenir un effet multiplicateur en attirant d'autres investissements, qu'ils viennent du secteur privé ou de la province? Pour nos programmes de rénovation, nous exigeons que 25 p. 100 des coûts soient supportés par nos partenaires provinciaux, lorsque ce sont eux qui exécutent le programme. Il y a une ou deux provinces qui ont décidé de ne pas participer, auquel cas c'est nous qui nous chargeons d'obtenir d'autres investissements sans qu'il y ait de partage des coûts; mais vous devez savoir que ces programmes sont disponibles d'un bout à l'autre du Canada.

Le sénateur Pépin : Si une famille, un couple ou une personne seule désire avoir accès à ces logements, quelles conditions doivent-ils remplir?

Mme Matthews : Il y a des conditions d'admissibilité à respecter pour pouvoir profiter des programmes de rénovation et d'adaptations ainsi que du PAREL, et dans ce contexte, il y a plusieurs catégories différentes. Si c'est une propriétaire de maison, par exemple, qui souhaite adapter ou rénover sa maison afin de répondre aux besoins d'une personne handicapée, à ce moment-là, nous tenons compte de la valeur de la maison. Au-delà d'un certain seuil, on ne peut être jugé admissible au programme. De plus, il y a le critère de l'admissibilité proprement dite, qui s'appuie à tous les seuils fixés relativement aux besoins impérieux de logement — c'est-à-dire une évaluation des besoins en fonction des revenus — pour le marché où vous vous trouvez, et si vous pouvez vous trouver un logement, vous n'êtes pas dans la catégorie des besoins impérieux de logement. Avec le revenu que vous avez, vous ne seriez pas admissible au programme.

[Français]

Le sénateur Pépin : Les condos sont très populaires présentement chez les personnes âgées, construisez-vous des habitations du genre pour les personnes âgées à faibles revenus? Avez-vous un tel projet dans vos prévisions?

[Traduction]

Mme Matthews : Il existe des logements sociaux. Nous avons environ 630 000 unités d'un bout à l'autre du Canada, dont la plupart sont administrées par la province, ce qui représente une démarche possible.

Pour ce qui est des nouvelles constructions ou productions, l'initiative de 1 milliard de dollars relative au logement abordable lancée par le gouvernement fédéral prévoit le partage des coûts selon une formule 50-50 d'un bout à l'autre du Canada, si bien que l'apport de financement d'autres sources est intéressant. Dans le cadre de cette initiative, les provinces sont responsables de la conception et de l'établissement des programmes. Une bonne partie de ces crédits est consacrée à divers projets destinés aux personnes âgées. Les provinces et la SCHL, étant donné les recherches qu'elles effectuent dans ce domaine et son expertise, travaillent de pair avec les acteurs communautaires pour cerner les besoins et déterminer quelles possibilités existent.

Senator Nancy Ruth: My questions have been answered in part but Ms. Matthews, in the household and need categories, you refer to the two in five recent immigrants in Toronto, the one in three Aboriginals in Regina, women with children, and elderly women. These were all your key sectors in those places. Is there definitely preferential housing for these groups?

Ms. Matthews: I am not sure what you mean.

Senator Nancy Ruth: Do these people get the first access to housing? Is it deemed for them?

Ms. Matthews: Sometimes, sometimes not. Any new construction right now is done under the affordable housing initiative. That is something which, for efficiency and everything else, our provincial partners are designing and often there are community groups involved as I said. No one is doing this by themselves. The community is coming together and working together. Sometimes you will find it is an ethnic group that has come forward and looked for funding and built a seniors' complex or things for various client types. Other times it is just general affordable housing. It really depends on the community's specific needs, which group, what non-profit, and who came forward and got access to the funding.

Senator Nancy Ruth: These groups are not organized so that they can access the money. What happens if someone insists they be organized so they can get it?

Ms. Matthews: Each of the provinces has waiting lists and criteria to get in. I could not speak to each jurisdiction, but I believe they are relatively fair systems. It is not about, if your particular ethnic group or situation did not go and get a housing project, you are not going to get housing. Remember there are also 630,000 of existing units right across the country under various programs. Some are coop; some are urban native. It really depends. It is hard to speak in generalities. Every community is different.

Senator Nancy Ruth: Do you work with municipalities in terms of their building codes so that new housing stock that is being built is easy to convert into housing for the disabled, such as the wiring being set back five inches in case a standard door has to be cut to a wheelchair door, or that all doors are 39 inches instead of 33 and so on? These are easy things to do when you are building and difficult to do when you must change them.

Le sénateur Nancy Ruth : On a déjà répondu en partie à mes questions, mais je voudrais demander ceci à Mme Matthews : parmi les différentes catégories de besoins qui existent au niveau des ménages, et cetera, vous faites allusion au fait que deux immigrants récents sur cinq à Toronto, un Autochtone sur trois à Regina, les femmes ayant des enfants et les femmes âgées ont tous des besoins importants. Vous avez dit que ce sont les groupes clés dans ces endroits-là. Est-ce qu'ils ont vraiment la priorité pour obtenir des logements?

Mme Matthews : Je ne suis pas sûre de bien vous comprendre.

Le sénateur Nancy Ruth : Ces personnes ont-elles la priorité pour obtenir un logement? Est-ce qu'on juge qu'elles y ont droit avant d'autres?

Mme Matthews : Parfois oui, parfois non. Toutes les nouvelles constructions se font à l'heure actuelle en vertu de l'initiative en matière de logements abordables. Comme je vous l'ai déjà dit, il s'agit d'un programme où, pour des raisons d'efficacité et autres, nos partenaires provinciaux se chargent de concevoir les programmes et souvent divers groupes communautaires y participent également. Personne ne fait cavalier seul dans ce domaine. Les différents acteurs de la collectivité se rassemblent pour collaborer. Parfois il peut s'agir d'un groupe ethnique qui a présenté une demande de financement pour construire un centre pour personnes âgées ou pour répondre aux besoins de différents clients. À d'autres moments, il peut s'agir tout simplement de logements abordables. Tout dépend des besoins précis de la collectivité, et des groupes ou organismes à but non lucratif qui ont présenté une demande et ont obtenu des fonds.

Le sénateur Nancy Ruth : Donc, ces groupes ne sont pas organisés de façon à pouvoir obtenir du financement. Qu'arrive-t-il si quelqu'un insiste pour qu'ils soient organisés, s'ils espèrent obtenir des fonds?

Mme Matthews : Chacune des provinces a des listes d'attente et des critères à respecter pour être jugé admissible. Je ne peux pas vous parler des conditions précises qui s'appliquent dans chaque province, mais je crois savoir que leurs systèmes sont relativement équitables. Par exemple, il ne s'agit pas de vous dire, si votre groupe ethnique n'a pas cherché à faire approuver un projet d'habitation, que vous n'aurez pas accès au logement. Rappelez-vous qu'il existe déjà 630 000 unités d'un bout à l'autre du Canada en vertu de différents programmes. Dans certains cas il s'agit de coopératives d'habitation; dans d'autres, les logements sont destinés aux Autochtones vivant en milieu urbain. Tout dépend des conditions locales. Il est donc difficile de généraliser. Chaque collectivité est différente.

Le sénateur Nancy Ruth : Travaillez-vous de concert avec les municipalités pour faire modifier leurs codes du bâtiment afin que les nouveaux logements qui sont en construction puissent facilement être adaptés aux besoins des personnes handicapées — par exemple, en exigeant que le câblage soit décalé de cinq pouces au cas où il se serait nécessaire de couper une porte standard pour pouvoir laisser passer un fauteuil roulant, ou que toutes les portes soient de 39 pouces, plutôt que de 33 pouces, et cetera? Ce sont des choses qu'il est très facile de faire à l'étape de la construction mais qui deviennent difficiles s'il faut faire des modifications après coup.

Ms. Matthews: We do not set building codes.

Senator Nancy Ruth: I understand that, but do you work with municipalities to encourage them to do this?

Ms. Matthews: Absolutely. We have research on healthy housing. Our new equilibrium initiative is 12 demonstration houses being built across the country, intended to be very healthy housing as well as energy efficient. We have research that suggests what renovations a senior could do. The research suggests what you should be thinking about when you are building new, such as building the countertops lower for wheelchair access and making sure the doors are wide enough.

Senator Nancy Ruth: Put light switches at wrist level.

Ms. Matthews: Exactly. All that information is very good.

Senator Nancy Ruth: It is not about information; it is about teaching developers how to do it. I used to be in the housing business as a developer of residential subdivisions. My object was to make money, not to build houses that were accessible for people. If you do not put it in the codes and the law, writing pamphlets will not do it.

Ms. Matthews: Obviously, we do not have the jurisdiction to force it. We make sure the information is available.

Senator Nancy Ruth: You make it available to the municipality.

Ms. Matthews: I believe so.

Senator Nancy Ruth: It is up to the individual who is building the house. It has to be in the code.

Ms. Matthews: We would share it across the board, whether it is municipally, provincially or any level across the board.

Senator Nancy Ruth: You say the 150,000 homeless people are no longer the older white man, and Mr. Treusch gave some statistics. Can I assume in terms of race, poverty and gender, they are the same groupings when you talk about who these 150,000 people are?

Ms. Kolk: It has been very difficult to calculate the number of homeless because they are people who are often hidden. They do not come forward during census counts. For various reasons, they fall through the cracks.

In the last several years we have developed an information database called HIFIS, the Homeless Individuals and Families

Mme Matthews : Nous ne rédigeons pas les codes du bâtiment.

Le sénateur Nancy Ruth : Oui, je comprends, mais travaillez-vous de pair avec les municipalités pour les encourager à faire ce genre de choses?

Mme Matthews : Tout à fait. Nous avons fait des recherches sur les logements sains. Notre nouvelle initiative Equilibrium est un projet de construction de 12 maisons de démonstration d'un bout à l'autre du Canada, qui seront un exemple de logements sains et éconergétiques. Nous avons des recherches qui nous permettent de savoir quelles rénovations peuvent intéresser les personnes âgées. Ces recherches donnent une idée des facteurs dont on doit tenir compte en construisant de nouvelles unités — par exemple, le fait de placer les comptoirs à un niveau inférieur pour faciliter l'accès par quelqu'un en fauteuil roulant et de s'assurer que les portes sont suffisamment larges.

Le sénateur Nancy Ruth : Il faut aussi que les interrupteurs soient au niveau du poignet.

Mme Matthews : Tout à fait. Toute cette information est fort utile.

Le sénateur Nancy Ruth : Ce n'est pas une question d'information; il s'agit plutôt d'apprendre aux promoteurs comment faire. Autrefois je travaillais dans le domaine de l'habitation à titre de promoteur de lotissements résidentiels. J'avais pour objectif de faire de l'argent, et non pas de construire des maisons qui seraient accessibles. Si vous n'inscrivez pas ces exigences dans les codes et dans les lois, il est évident qu'il ne suffira pas de distribuer des brochures pour changer la situation.

Mme Matthews : Nous n'avons certainement pas le pouvoir de forcer quiconque à faire cela. Nous devons simplement nous assurer que les renseignements pertinents sont disponibles.

Le sénateur Nancy Ruth : Donc, vous les fournissez aux municipalités.

Mme Matthews : Je crois que oui.

Le sénateur Nancy Ruth : Mais, c'est à la personne qui construit la maison de décider. Il faut que ces exigences soient inscrites dans le code.

Mme Matthews : Nous transmettons ces renseignements à tout le monde, qu'il s'agisse d'autorités municipales, provinciales ou autres.

Le sénateur Nancy Ruth : Vous dites que les 150 000 sans-abri à l'heure actuelle ne correspondent plus à l'image du vieil homme de race blanche, et M. Treusch nous a donné des statistiques à cet égard. Si nous parlons d'éléments comme la race, la pauvreté et le sexe, dois-je présumer que ce sont les mêmes catégories de personnes qui sont concernées quand vous parlez de ces 150 000 sans-abri?

Mme Kolk : Il s'est révélé très difficile de calculer le nombre de sans-abri, étant donné que ces gens-là sont souvent cachés. Ils ne participent pas aux recensements. Pour diverses raisons, ils passent entre les mailles du filet.

Au cours des dernières années, nous avons élaboré une base de données que nous appelons le SISA, soit le Système d'information

Information System. We have been able to put this database in shelters across the country and have begun to collect more data, which helps us get a calculation.

Senator Nancy Ruth: This is data on age and race?

Ms. Kolk: It is not only numbers but knowing who they are and, therefore, how they should be served. At the same time, individual cities have taken on themselves to do night homeless counts, maybe twice a year, and then we get a picture from that as well.

We think there are roughly 150,000 homeless persons in Canada. I have seen some studies put the figure as high as 250,000. As I mentioned, this is the number we can count, but there are those who are in temporary accommodation with friends, relatives or wherever they can be. They are homeless and do not have a permanent address. It is hard to calculate, but it has been an important feature of our involvement that we have the numbers and the knowledge of segmenting the population and, therefore, of differentiating the kinds of responses and getting the appropriate interventions with the different needs.

What are the responses appropriate to disabled persons? What are the needs of homeless youth as opposed to seniors? They are quite different. We are getting a better handle on it. HIFIS has been part of our renewal as of April 1. I have a group that links the HIFIS information to our ongoing research and analysis.

Mr. Treusch: Ms. Kolk has been addressing the characteristics of the homeless and I was speaking broadly about low-income households. There is obviously a great deal of coincidence between the two, with the homeless being a subset, but it would not be exact. There would be some socio-economic characteristics that would be associated with the homeless other than low income. I am just thinking out loud here. There would be, for example, some households that would be very income poor but housing wealthy. It does happen. You sometimes find that with the elderly widow. She is sitting there with the housing asset but she is in very restricted income circumstances.

Senator Nancy Ruth: I want to ask a question about these partnerships, the ones yet to be dreamed up from Marks and Spencer and what exists now. I am asking the question because the YWCA of Toronto has come knocking at my door within the last year for a new housing enterprise they want to build in downtown Toronto for Aboriginal women, single mothers and elderly women. The sum they were looking for was the kind of thing that certainly belongs in the corporate sector, not in the individual philanthropy sector. I was quite shocked they came to my door for those sums.

sur les personnes et les familles sans-abri. Nous avons pu installer cette base de données dans les refuges d'un bout à l'autre du pays, de façon à pouvoir rassembler plus de données, ce qui nous permet de faire des calculs plus facilement.

Le sénateur Nancy Ruth : S'agit-il de données sur l'âge et la race de ces personnes?

Mme Kolk : Il ne s'agit pas simplement d'en connaître le nombre, mais nous voulons savoir qui sont ces personnes et comment on peut mieux répondre à leurs besoins. En même temps, les villes individuelles ont pris l'initiative de compter les sans-abri dans la rue le soir, peut-être deux fois par année, ce qui nous permet d'avoir une meilleure idée de la situation aussi.

Selon nos estimations, il y a environ 150 000 sans-abri au Canada. D'après certaines études que j'ai examinées, le nombre serait aussi élevé que de 250 000. Comme je vous l'ai déjà dit, ce chiffre concerne les personnes que nous avons pu compter, mais il y en a d'autres qui vivent provisoirement avec des amis ou des membres de leur famille ou qui peuvent être ailleurs. Comme ce sont des sans-abri, ils n'ont pas d'adresse permanente. C'est difficile à calculer, mais un aspect important de notre participation a été la collecte de renseignements numériques et autres pour nous permettre de segmenter la population et de définir les interventions qui sont appropriées en fonction des différents besoins.

Quelles sont les interventions qui conviennent pour les personnes handicapées? Quels sont les besoins des jeunes sans-abri, par opposition aux aînés? Ils sont très différents. Nous essayons, par conséquent, d'obtenir des renseignements plus exacts à cet égard. Le SISA est l'une des initiatives qui a été renouvelée au 1^{er} avril. J'ai un groupe qui relie les données du SISA aux recherches et aux analyses que nous effectuons en permanence.

M. Treusch : Mme Kolk vous a parlé un peu des caractéristiques des sans-abri et, pour ma part, je vous ai parlé en termes généraux des ménages à faible revenu. Il est évident qu'il y a de grandes similitudes entre les deux groupes, puisque les sans-abri constituent un sous-ensemble de l'autre groupe; il reste qu'il n'y a pas une concordance parfaite entre les deux. Certaines caractéristiques socioéconomiques sont associées aux sans-abri, plutôt qu'aux personnes à faible revenu. Là je réfléchis à haute voix. Par exemple, certains ménages peuvent avoir des revenus fort modiques mais être riches du point de vue de leur logement. Cela arrive. C'est parfois le cas des veuves âgées. Comme actif important, elle a sa maison, mais ses revenus sont fort limités.

Le sénateur Nancy Ruth : Je voudrais poser une question au sujet de ces partenariats — ceux que vous espérez établir avec des compagnies comme Marks and Spencer, de même que ceux qui existent déjà. Si je vous pose la question, c'est parce que le YWCA de Toronto est venu me voir l'année dernière au sujet d'un nouveau projet d'habitation destiné aux femmes autochtones, aux mères seules et aux femmes âgées dans le centre-ville de Toronto. Le montant d'argent qu'il cherchait correspond davantage à un don d'entreprise, plutôt qu'à un don philanthropique individuel. J'étais très choquée de constater qu'on me demandait des sommes pareilles.

Is this what you mean by partnerships? If you are working with any kind of community group, an association of Greeks or whoever it is, you are talking about private philanthropy as opposed to corporate energies. What is going on and what do you hope to build this sector into in these partnerships?

Ms. Matthews: For us, it is very different. I spoke of the Old North End example. Those are small numbers in terms of the dollars being spent. The first pilot project they are trying to get for home ownership is four units.

I will give you another example. For a project in Brampton, John Street housing, Canada Mortgage and Housing Corporation's funding through the AHI was \$3.55 million. The province came in with \$400,000. Tax savings added up to about \$713,000. The city development charge waiver was almost a million dollars. There were contributions from the Rotary Club and charities to give you an example of others who came in, for the amount of \$2.1 million. This is a 16-storey building with 200 units for low-income seniors, singles and people living with disabilities, among other markets. The mortgage there will be \$21 million. You can appreciate the range of partnerships that we would see.

Senator Cook: Let me say at the outset I am trying to understand the very complex situation. You people are the experts. I hope you will bear with my questions.

I am from Newfoundland. I am looking at your statistics. Low-income rates vary across Canada. They range here from 6 per cent to 14 per cent, yet the unemployment rate in the nation is 6.1 per cent. I would ask you to help me understand that one, because I go to page three and read the federal government role where it states that the government is supporting and sustaining a vibrant economy.

I would beg to differ based on what I have seen here. We are subsidizing. The subsidies that are here in those bullets are a dozen or more programs geared to low-income people; our dream is that no one in this country will be poor, that they will have adequate housing, food and the essentials of life.

I would like to throw in there the bit about child poverty. I do not understand it. To me, a child is part of a family unit. The family is poor. No child lives in isolation. One of the things we need to look at is the family unit rather than to be continually talking about child poverty.

I look at Calgary where many of my people go because, when you go West, you make a lot of money. In Calgary, the cost of housing is jumping 38 per cent and yet, in that same city, the low-income rate is 10 per cent. The picture I am seeing here across the spectrum is confusing. The question that begs itself to

Est-ce cela que vous entendez par « partenariats »? Si vous travaillez avec des groupes communautaires — mettons une association grecque ou autre — vous parlez plutôt de dons philanthropiques privés, plutôt que d'effort collectif au sein du milieu des entreprises. Qu'est-ce qui se fait à l'heure actuelle et qu'espérez-vous pouvoir créer dans ce secteur, par rapport à ces partenariats?

Mme Matthews : Pour nous, c'est très différent. Je vous ai cité l'exemple du Old North End. Nous parlons ici de petites sommes d'argent. Le premier projet pilote qu'ils essaient de faire financer pour faciliter l'accès à la propriété prévoit la construction de quatre unités seulement.

Je peux vous donner un autre exemple. Pour un projet à Brampton, soit le John Street Housing, le financement de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, par l'entremise de l'ILA, était de 3,55 millions de dollars. L'apport financier de la province était de 400 000 \$. Les économies d'impôt se sont montées à 713 000 \$. Pour sa part, la ville a renoncé à des droits d'aménagement de l'ordre de presque 1 million de dollars. Il y a eu également des dons de la part du Club Rotary et d'autres organismes de bienfaisance qui se sont montés à 2,1 millions de dollars. Il s'agit d'un immeuble de 16 étages avec 200 unités destinées, entre autre, aux personnes âgées et personnes seules à faible revenu et aux personnes handicapées. L'hypothèque sera de 21 millions de dollars. Vous pouvez donc comprendre qu'il nous faut une multiplicité de partenariats.

Le sénateur Cook : Je tiens à dire, d'entrée de jeu, que j'essaie de comprendre une situation qui me semble fort complexe. C'est vous qui êtes les experts. J'espère que vous allez faire preuve de tolérance à mon endroit, étant donné les questions que je voudrais vous poser.

Je suis de Terre-Neuve. Je regarde vos statistiques. Les taux de faible revenu varient d'une région à l'autre du Canada. Ici ils se situent entre 6 p. 100 et 14 p. 100, mais le taux de chômage au Canada est de 6,1 p. 100. Je demande donc votre aide pour comprendre cette statistique, parce que je lis à la page 3 que « le gouvernement fédéral contribue au maintien d'une économie dynamique ».

Je dois vous dire que je ne suis pas d'accord, étant donné ce que je vois ici. Nous accordons des subventions. Les subventions dont il est question ici correspondent à une douzaine de programmes ou plus qui s'adressent aux personnes à faible revenu; notre rêve est que personne au Canada ne soit pauvre, et que tous aient un logement adéquat, que tous puissent se nourrir et qu'ils aient accès aux nécessités de la vie.

Je voudrais parler de la pauvreté chez les enfants dans ce contexte. Je ne comprends pas. Pour moi, un enfant fait partie d'une unité familiale. La famille est donc pauvre. Aucun enfant ne vit isolément. Donc, il faut examiner la situation de la famille, plutôt que de parler constamment de pauvreté chez les enfants.

Si je regarde la situation à Calgary, où bon nombre de résidents de ma province finissent pas s'établir — parce que quand on va dans l'Ouest, on est sûr de gagner beaucoup d'argent — eh bien, le coût des logements à Calgary augmente de 38 p. 100 à présent et, malgré tout, le taux de faible revenu est de 10 p. 100. Donc, le

me is how much are we spending to administer the programs we are offering to Canadians?

How much of this really reaches the person we are looking at to eliminate the poverty? Ms. Kolk, I heard you say you were doing pilot projects in HRSDC within the spectrum. I have only known about pilot projects outside where you would partner with a community. I do not like pilot projects, because they often die rather than moving on.

Heart Health was a good pilot project. It was integrated and has become a part of who we are.

Ms. Matthews, I work a lot for not-for-profit and I hear from the administrators, "Don't even go there. If I have to apply for this or that program, I will need another person to get through the red tape. There is too much paper and criteria, and when I look for a partner, the partner is not there."

It is the most frustrating thing you can be involved in. There are a dozen or more wonderful programs here. Would it not be better if we had one pot?

Mr. Treusch: You raised a great many issues. I will try to do justice to them but also to be succinct.

With regard to Newfoundland and Labrador, I am trying to convey that the province's economic wealth is less than the Canadian average. Therefore, it is not surprising that the low-income rates for that province are somewhat above the national average. I consider that consistent.

As well, the province's labour market participation and unemployment rates are not as strong as the national average. All of those tell me a completely consistent story for the Province of Newfoundland and Labrador.

Senator Cook: Seasonal work is one of the factors in the equation.

Mr. Treusch: Yes, it is a factor in the equation.

Second, I believe you characterized various of these programs as subsidies. I covered a vast range of programs. I personally would not characterize them all as subsidies. There are many things there that are income transfers. A straightforward way of addressing poverty is through income transfers, so I agree with that.

I want to underscore the importance of underlying fundamentals and labour force attachment, and that relates to the first question the chairman addressed to me. If there is economic growth, and if economic growth is able to bring poor

portrait qui est dressé ici de la situation dans l'ensemble du Canada ne me semble pas claire. La question à laquelle je demande une réponse est celle-ci : combien dépensons-nous pour administrer les programmes que nous dispensons aux Canadiens?

Combien de ces initiatives atteignent vraiment les membres de cette population que nous cherchons à sortir de la pauvreté? Madame Kolk, je vous ai entendu dire que RHDCC mène des projets pilotes de tous genres. Pour ma part, je suis au courant de certains projets pilotes externes qui reposent sur un partenariat avec une collectivité donnée. Je n'aime pas les projets pilotes, parce qu'il arrive souvent qu'ils disparaissent, au lieu de nous permettre de progresser.

L'initiative « Coeur en santé » est un bon projet pilote. Il a été bien intégré et fait maintenant partie intégrante de notre identité canadienne.

Madame Matthews, je travaille beaucoup pour les organismes à but non lucratif et les administrateurs me disent : « N'y pensez même pas. Si je dois présenter une demande pour tel ou tel programme, il me faudra une autre personne pour m'aider à m'en sortir, vu toutes les chinoïseries administratives. Il y a trois de formulaires à remplir et trop de critères, et quand je me mets à chercher un partenaire, je n'en trouve pas. »

C'est la chose la plus frustrante que vous puissiez imaginer. Il existe une douzaine d'excellents programmes, et même davantage. Ne vaudrait-il pas mieux n'avoir qu'un seul budget?

M. Treusch : Vous avez soulevé un grand nombre d'éléments. Je vais essayer de tous les aborder, mais il faut aussi que mes réponses soient succinctes.

En ce qui concerne Terre-Neuve-et-Labrador, j'essaie de vous faire comprendre que la richesse économique de la province est inférieure à la moyenne canadienne. Il n'est donc pas surprenant que les taux de faible revenu dans cette province soient légèrement supérieurs à la moyenne nationale. Pour moi, c'est un résultat cohérent.

De plus, les taux de participation au marché du travail et de chômage sont moins élevés que la moyenne nationale. Tous ces éléments sont cohérents pour ce qui est de la situation actuelle dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le sénateur Cook : Un autre facteur à prendre en compte est celui du travail saisonnier.

M. Treusch : Oui, effectivement.

Deuxièmement, vous avez dit que certains de ces programmes sont des programmes de subventions. Il est évident que j'ai parlé d'une vaste gamme de programmes. Personnellement, je ne dirais pas qu'il s'agit dans tous les cas de programmes de subventions. Dans bien des cas, nous parlons de transferts de revenu. Une intervention très directe permettant de s'attaquer au problème de la pauvreté est celle des transferts de revenu, et je suis donc d'accord à ce sujet.

Je voudrais aussi insister sur l'importance des données économiques fondamentales et de la participation au marché du travail, ce qui rejoint la première question que le président m'a adressée. Si la croissance économique est soutenue et si cette

populations to the labour force and they are properly equipped with the necessary skills and attributes to participate, that will have a much greater effect on rates of low income than government programs. That is the explanation for why you saw a deterioration in circumstances following the 1989 all-party House of Commons resolution. We had a recession in the early 1990s which set us back for a considerable period of time.

With respect to child poverty, I think it is a difference of vocabulary but nothing of substance. A child is living in a family circumstance and it is really the poverty of the family that is being transmitted to the child. Child benefits are provided to the caregiver on behalf of the child. It is a difference in term, perhaps, but not otherwise.

I took your final point to be about whether these programs would be more effective if they were consolidated. In many areas, government programming is overly complex and there are things that we can and should be doing to simplify service delivery. I confess that there are issues there. However, by and large, many of these programs are designed to meet the particular needs of particular groups.

Persons with disabilities, Aboriginal Canadians, recent immigrants and lone-parent households share the challenge of poverty, which is a lack of income, but also other challenges where targeted programming is called for. With the scarce resources that governments have, it is best to ensure that these programs are tailored for the groups most in need.

There was a question about housing to which my colleagues may wish to speak.

Ms. Kolk: You mentioned pilot projects. It is about HRSDC working well with other federal departments, but it would roll out in a community. It is not something internal to government.

I understand your comment that you do not like pilot projects. We are trying to provide the impetus for something that can be more long-lasting in communities. We are demonstrating how HRSDC and Citizenship and Immigration Canada work together in a community in a pilot project sense to enhance the understanding of new immigrants about the housing market and how to get settled. We can proliferate the learning from that pilot project as a best practice so that across the country communities know better how to make this happen for new immigrants.

croissance économique permet de faire participer les citoyens pauvres au marché du travail, et si ces derniers ont les aptitudes et les qualités nécessaires pour y participer, il est évident que cela influera beaucoup plus sur les taux de faible revenu que les programmes gouvernementaux. C'est pour cette raison que vous avez observé une détérioration de la situation suivant la résolution adoptée par tous les partis représentés à la Chambre des communes en 1989. Nous avons connu une récession au début des années 1990 dont la conséquence était un recul qui a duré pendant une bonne période.

S'agissant de pauvreté chez les enfants, je dirais que c'est une question de terminologie, et non une question de fonds. Un enfant vit dans une famille et c'est donc la pauvreté de la famille dans son ensemble qui est subie par l'enfant. Les prestations destinées aux enfants sont versées aux personnes qui s'occupent de l'enfant en son nom. C'est une différence de terminologie peut-être, mais c'est tout.

Pour ce qui est de votre dernier point, si j'ai bien compris, vous vous demandez si ces programmes seraient plus efficaces s'ils étaient regroupés. Dans bien des secteurs, les programmes gouvernementaux sont excessivement complexes et il y a effectivement des mesures que nous pouvons et que nous devrions prendre afin de simplifier la prestation des services. J'admets qu'il y a un certain nombre de problèmes à cet égard. Mais, en général, un grand nombre de ces programmes sont conçus de façon à répondre aux besoins particuliers de groupes particuliers.

Les personnes handicapées, les Canadiens autochtones, les immigrants récents et les ménages monoparentaux sont tous confrontés au défi de la pauvreté — c'est-à-dire, des revenus insuffisants — de même qu'à d'autres défis qui nécessitent l'instauration de programmes ciblés. Comme les gouvernements disposent de ressources limitées, il est préférable de s'assurer que ces programmes sont bien adaptés aux besoins des groupes qui les requièrent le plus.

Vous avez également posé une question au sujet des logements, à laquelle mes collègues voudront peut-être répondre.

Mme Kolk : Vous avez parlé de projets pilotes. Pour RHDC, il s'agit de travailler efficacement avec d'autres ministères fédéraux, même si les programmes proprement dits sont exécutés au niveau de la collectivité. Ce n'est pas quelque chose que le gouvernement fait tout seul.

Je comprends que vous n'aimiez pas les projets pilotes. Pour notre part, nous essayons de donner l'impulsion qui permettra de créer des retombées positives durables dans les collectivités. Nous démontrons la capacité de RHDC et de Citoyenneté et Immigration Canada de travailler ensemble dans une localité, dans le cadre d'un projet pilote, afin d'aider les nouveaux immigrants à mieux comprendre le marché de l'immobilier et à mieux s'établir. Nous pouvons ensuite diffuser plus largement les enseignements que nous avons tirés de projets pilotes de ce genre en les présentant comme pratique exemplaire, afin que les collectivités du Canada entier puissent aider davantage les nouveaux immigrants.

I believe there is a role for pilot projects. I understand your concern. It is not where I would place my emphasis either, but sometimes it is useful as a testing ground and a way to ignite a little fire about something we believe needs to be done.

Senator Cook: How much does it cost to administer a program? You have a pot of money to administer and you have chosen your program. How much is left for the client? Is it 50 per cent or 10 per cent? Do you have any figures on the cost of administering either of those projects I see here?

Ms. Kolk: A general rule of thumb in our department is that administration should be no more than 15 per cent. In homelessness projects, because of the volunteer sector being so engaged, it is often far lower than that.

Senator Cook: Does that apply to housing? I understand the complexity of partners in housing with CMHC, from governments to municipalities, but my passion is not-for-profit.

Ms. Matthews: I appreciate that, and I have some affiliation to that myself.

I will give you an example of the amount of money that goes to administration in the renovation programs. I do not have the number off the top of my head but I think it is about 12 per cent. Like other departments, we work hard to keep those numbers down. At the end of the day, it is about getting housing on the ground.

We can all appreciate as well your comment about one pot and too much paper. However, it is one of the major changes you will have seen in housing over the last number of years. We have signed a number of social housing agreements with provinces and territories. Almost 80 per cent of the federal programs are now administered by the provinces. The idea is to have one window. If you are a person in need, disabled or with a low income and looking for housing, there is one contact in Ontario. We are trying to make that easier as are all the different players in housing.

As to partners, whether it be public-private or private-private, we have all been there and know that partnerships are difficult. I will give an example of where there are successes. We have the Canadian Centre for Public-Private Partnerships in Housing. There are people located all across the country working in housing for CMHC a part of whose job is to do that networking.

I sat in on a discussion in Halifax last week. A group was looking to find a private sector developer who might be open to participating if they could get the municipality on side. The staff

Pour moi, les projets pilotes ont un rôle légitime. Je comprends vos préoccupations. Il ne s'agit pas non plus, à mon avis, d'en faire une priorité, mais de tels projets peuvent être utiles pour mettre à l'essai de nouvelles pratiques et inciter d'autres à prendre des mesures que nous jugeons essentielles.

Le sénateur Cook : Combien coûte-t-il pour administrer un programme? Vous avez une certaine somme d'argent pour les frais d'administration et vous avez choisi votre programme. Combien en reste-t-il pour le client? Est-ce 50 p. 100 ou 10 p. 100? Avez-vous des chiffres sur les coûts administratifs des projets dont il est question ici?

Mme Kolk : En général, nous estimons au ministère que les frais administratifs ne devraient jamais dépasser 15 p. 100. Pour les projets destinés aux sans-abri, étant donné la forte participation du secteur bénévole, c'est souvent bien moins.

Le sénateur Cook : Est-ce que cela s'applique au secteur du logement? Je comprends que c'est complexe étant donné le nombre de partenaires de la SCHL, qui peuvent comprendre les gouvernements, les municipalités et d'autres, mais je m'intéresse surtout à tout ce qui se fait à but non lucratif.

Mme Matthews : Oui, je comprends, et je partage ce sentiment jusqu'à un certain point.

Permettez-moi de vous donner un exemple des sommes qui sont consacrées à l'administration dans le cadre des programmes de rénovation. Je ne peux pas vous citer d'office un chiffre précis, mais je crois que la proportion est d'environ 12 p. 100. Comme d'autres ministères, nous nous efforçons toujours de nous en tenir au strict minimum. Ce qui compte, finalement, c'est la production de logements sur le terrain.

Je comprends également vos observations sur le fait qu'il ne devrait y avoir qu'un seul budget et qu'il y a trop de paperasserie. Cependant, il s'agit là d'un des défis importants auxquels le secteur de l'habitation est confronté depuis quelques années. Nous avons signé un certain nombre d'ententes sur les logements sociaux avec les provinces et les territoires. Presque 80 p. 100 des programmes fédéraux sont maintenant administrés par les provinces. Il s'agit de créer un guichet unique. Si vous êtes une personne nécessiteuse, si vous êtes handicapé, ou si vous avez un faible revenu et que vous avez besoin d'un logement, vous pouvez vous adresser à une seule source en Ontario. Nous essayons de faciliter l'accès, comme c'est le cas de tous les autres acteurs qui oeuvrent dans le secteur de l'habitation.

S'agissant de partenaires, qu'il s'agisse de partenariats public-privé ou de partenariats au sein du secteur privé, nous sommes tous passés par là et nous savons donc que les partenariats sont difficiles. Je voudrais néanmoins vous citer l'exemple d'un secteur où il y a eu des succès. Nous avons le Centre canadien du partenariat public-privé dans l'habitation. Il y a des gens dans toutes les régions du pays qui travaillent au nom de la SCHL dans le secteur de l'habitation et parmi leurs tâches est justement celle du maillage.

J'ai participé à une discussion à Halifax la semaine dernière. Un groupe cherchait un promoteur privé qui serait disposé à participer, si la municipalité approuvait le projet. Le personnel au

in the Halifax office said that they knew such a developer and could do the introductions. The whole conversation was about how to network and pull those people together. We facilitate it and bring them into our offices.

While finding partners is always difficult, we are facilitating it much better than we used to, and sometimes that difficult path makes for better partners because, by the time you get there, you know you are in it and that it is the right answer.

Senator Cook: Sometimes you have a dream, start on a path and go all over the place, then it becomes a nightmare and you have to say, "No, we cannot do it."

Ms. Matthews: Sometimes you do.

Senator Cook: I would like to say to you that, when you are designing those programs, look at the barriers so that we do not get our expectations up when we are trying to alleviate poverty or look after children or whatever, especially in the not-for-profit sector. I could tell you nightmare stories but also wonderful ones about Chevron giving \$750,000.

Ms. Matthews: When they work, they are wonderful.

Senator Cook: They do. I do not mind pilots, as long as they are integrated and get a life of their own and then move on through society and we are all the better for it. That is my difficulty with pilots.

Senator Cordy: I would like to talk about the issue of poverty related specifically to seniors. I know that we have come a long way. In 1980, it was about 21 per cent of seniors who were in poverty and now it is 5.6 per cent. We should be happy to see that change.

However, when we look closer at the 5.6 per cent it causes some concern because we look at the fact that those who are single, whether it is men or women, are far more likely to be in a poverty situation than those who are living in a family situation or as a couple. We know that, on top of that, single women are twice as likely to be in a situation of poverty as a single man would be.

As a senior, if you have a private pension plan, you do not need a study to say these are people who are not likely to be in a poverty situation. However, when you look at single, senior women in 2007, many of them have had interruptions in the workplace. They may have not worked outside the home while their children were young, or they may have worked part time if they had children, or it may have been a family decision that they not work outside the home even if they had no children.

bureau de Halifax a fait savoir qu'il connaissait un promoteur et qu'il se chargerait de faire les présentations. Toute la discussion portait sur le réseautage et ce qu'il faut faire pour mettre les gens en contact. Nous facilitons ce processus en les invitant à se réunir dans nos bureaux.

Bien qu'il soit toujours difficile de trouver des partenaires, nous arrivons à faciliter ces contacts beaucoup mieux qu'auparavant, et parfois ce processus difficile permet d'obtenir de meilleurs partenaires parce que, une fois que vous y arrivez, vous savez que c'est définitif et que c'est la bonne solution.

Le sénateur Cook : Parfois on a un rêve qu'on voudrait réaliser et on suit un certain parcours en essayant d'obtenir ce qu'on veut sans succès; à ce moment-là, quand c'est devenu un cauchemar, on est bien obligé de dire : « Non, c'est impossible. »

Mme Matthews : C'est vrai.

Le sénateur Cook : Je voudrais simplement vous dire que, quand vous concevez ces programmes, assurez-vous de tenir compte de tous les obstacles, pour éviter de ne pas créer en nous des attentes trop élevées quand nous voulons faire quelque chose pour réduire la pauvreté ou mieux s'occuper des enfants, notamment dans le secteur à but non lucratif. Je pourrais vous raconter des histoires d'horreur, mais il y a eu aussi des succès retentissants, comme le don de 750 000 \$ fait par Chevron.

Mme Matthews : Quand tout marche bien, c'est merveilleux.

Le sénateur Cook : Absolument. Je n'ai rien contre les projets pilotes, à condition qu'ils soient bien intégrés, qu'ils deviennent de vrais programmes et qu'ils profitent à tous les différents segments de la société pour le bien de tous. Voilà ce qui me semble essentiel dès lors qu'on parle de projets pilotes.

Le sénateur Cordy : Je voudrais parler plus particulièrement de la pauvreté chez les personnes âgées. Je sais que nous avons réalisé énormément de progrès. En 1980, 21 p. 100 des personnes âgées vivaient dans la pauvreté, alors que la proportion n'est plus que de 5,6 p. 100. Nous devrions nous réjouir de ce changement positif.

Par contre, ces 5,6 p. 100, lorsqu'on les regarde de plus près, suscitent certaines préoccupations, étant donné que les personnes seules, qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes, sont beaucoup plus susceptibles de vivre dans la pauvreté que les membres d'une famille ou un couple. De plus, nous savons que les femmes seules sont deux fois plus susceptibles de vivre dans la pauvreté que les hommes seuls.

Si nous parlons de personnes âgées qui ont un régime de retraite privé, il est évident qu'on n'a pas besoin de faire une étude pour savoir que ces personnes ne sont pas susceptibles de connaître la pauvreté. Cependant, bon nombre de femmes âgées qui vivent seules en 2007 ont connu au cours de leur vie des périodes où elles ne participaient pas au marché du travail. Peut-être n'ont-elles pas travaillé à l'extérieur de la maison quand leurs enfants étaient jeunes ou travaillaient seulement à temps partiel si elles avaient des enfants; il est également possible que la décision de la famille était qu'elles ne travailleraient pas à l'extérieur même si elles n'avaient pas d'enfants.

We also know that women tend to work in lower-paying jobs that do not have private pension plans. When they become seniors, they have access to old age security, OAS, and the guaranteed income supplement, GIS, but they are, in many cases, single women living in poverty.

What can we do about the people who are falling through the cracks? I know that you listed a number of excellent government programs, but if it is related to filing an income tax return there are a number of people who do not file an income tax return. There are a number of people who are not eligible for those programs because, in fact, they are not making enough money to pay income tax. A reduction in income tax for them is not beneficial because they are not paying anything anyway.

When we look at the statistic from 21 per cent to 5.6 per cent, it is positive, but when we look within we see specifically single senior women who are suffering in poverty.

Mr. Treusch: For the most part, I would agree or would validate the observations that Senator Cordy has made. First, the most significant progress that Canada has registered over the 20-plus years that the senator eludes to have been in the reduction of the seniors' rate. It is quite striking. It is significant. On an OECD basis, it puts Canada, if not the first, among the first. Of the areas of good and bad news that I was bringing to the attention of the committee, this surely would be among the most favourable. That being said, there are issues.

The second observation, because it is true of seniors but it is true generally, is about the role of the family and the family unit. If you have a household and there is a loss of income by an individual, then the family acts as a bit of an economic stabilizer to that. That is why you see some of those incidents that you do among unattached individuals. I agree that women who may have interruptions in their labour force attachment through their career, who tend to live longer than a male spouse and so are often spending some years alone can be left in some straits. That is where I would suggest what you already know, that the public aspects of our pension system are designed to address that. It is designed to put the kind of supports from government expenditure into those households. That is what the OAS and GIS are all about so that the individual who does not have access to private pension benefits is not unduly penalized from that.

In terms of what can we do, one can always improve the seniors' system and it is among the allocation choices that are made. Looking longer term, there are extraordinarily favourable and important developments in terms of female participation in higher education and in the professions. I think there will be a

Nous savons aussi que les femmes qui n'ont pas de régime de retraite privé ont généralement des emplois plus faiblement rémunérés. Lorsque ces femmes sont âgées, elles ont accès à la Sécurité de la vieillesse, la SV, et au Supplément de revenu garanti, SIG, mais dans bien des cas, il s'agit de femmes seules qui vivent dans la pauvreté.

Que pouvons-nous faire pour les personnes qui passent entre les mailles du filet? Je sais que vous avez énuméré un certain nombre d'excellents programmes gouvernementaux, mais si ces derniers concernent l'aide qu'on fournit à quelqu'un pour préparer sa déclaration d'impôt, eh bien, le fait est que beaucoup de gens ne produisent pas de déclaration d'impôt. Beaucoup de gens ne sont pas admissibles à ces programmes parce qu'ils ne gagnent pas suffisamment d'argent pour payer des impôts. Une réduction de l'impôt sur le revenu ne leur apporte rien puisqu'ils ne paient pas d'impôt de toute façon.

Il est vrai que ces statistiques indiquant que le pourcentage est passé de 21 p. 100 à 5,6 p. 100 sont positives, mais quand on fait l'analyse des personnes qui composent ce groupe, on constate que ce sont surtout des femmes âgées seules qui vivent dans la pauvreté.

M. Treusch : En général, je suis d'accord avec les observations du sénateur Cordy. Premièrement, le plus important progrès que le Canada a réalisé au cours des 20 dernières années, auquel le sénateur a fait allusion, est justement la réduction du taux chez les personnes âgées. C'est assez frappant. C'est une baisse importante. Par rapport aux autres pays membres de l'OCDE, le Canada se trouve parmi les premiers, sinon au premier rang. Parmi les bonnes et mauvaises nouvelles que j'ai communiquées aux membres du comité, on peut dire que c'est certainement celle-là qui est la plus positive. Cela étant dit, il persiste un certain nombre de problèmes.

Ma deuxième observation, qui vaut non seulement pour les personnes âgées mais pour les gens en général, concerne le rôle de la famille et de l'unité familiale. Dans un ménage, si une personne perd ses revenus, la famille est là pour stabiliser la situation économique. C'est pour cette raison qu'on observe une fréquence accrue parmi les personnes seules. Je suis d'accord avec vous pour dire que les femmes qui ont peut-être dû quitter la population active à divers moments au cours de leur carrière, qui ont tendance à vivre plus longtemps que leurs conjoints et qui finissent donc seules, peuvent se trouver dans une situation très difficile. Et c'est là que je vous dirais quelque chose que vous savez déjà, à savoir que notre régime de pensions public est justement conçu pour venir en aide à des personnes de ce genre. Ce régime est conçu de façon à fournir une aide financière à de tels ménages, dans le contexte des dépenses gouvernementales. C'est l'objectif même de la SV et du SIG : il s'agit d'éviter qu'une personne n'ayant pas accès à des prestations de retraite privée soit indûment pénalisée.

Pour ce qui est des mesures que nous pouvons prendre, il est évident qu'on peut toujours améliorer les programmes qui s'adressent aux personnes âgées et c'est l'un des choix qui existent quand il s'agit d'affecter les crédits. Pour ce qui est du long terme, nous observons à présent un fait nouveau

very different cohort of women that we now see moving through the education system where their participation is rapidly overcoming men.

The question will be whether some of the labour market remuneration will similarly adjust and close the gap that one would expect to see as women rapidly close the gap in education attainment. If that is the case, then as that cohort of women enters the retirement years, while the biological differences will remain and life expectancy, I would expect that other aspects of their income would be less different from what we have seen in the past.

Senator Cordy: It will be interesting to see what happens in 20 or 25 years or longer.

I would like to go back to something that Senator Cook raised. I remember being with her in St. John's, Newfoundland and Labrador, at a home for the disabled and it was excellent. We talked to the woman who was in charge of the home about the frustration she had in filling out paperwork. She understood that everyone has a responsibility to be accountable for funding received, whether it is federal, provincial, or from private sources. However, it had reached the point where they had to look carefully at whether or not they even wanted to bother putting in the hours in filling out the forms. Did the end justify the means to get there?

When you heard that, you thought here was a situation that had been on the ground for a number of years and was recognized as being one of the best in the country. Is there not some kind of history that government departments could have on specific programs that are running to say: We do not need a 50-page document from you to take part in this new program that we have. Here is a two-pager because we have the history of the program you have been running.

Mr. Treusch: I will make a general remark. As I recall, the last time I was before a Senate committee in a different program area this also was a concern brought to our attention. I simply drew the committee's attention to developments over the past few years, of which senators are well aware, where concerns about the lack of vigorous scrutiny and controls over grants and contributions has drawn governments into a great deal of public controversy, and a number of more stringent, rigorous requirements have been introduced in rapid succession in the last few years with respect to grants and contributions.

Our department is no exception to that. We have controversy in our past about grants and contributions as well as about privacy. We respond to this by adding to the administrative

extrêmement positif et important en ce moment, qui est la plus forte participation des femmes aux études supérieures et leur présence accrue dans les professions. À mon avis, nous allons voir une cohorte de femmes très différente, étant donné leur présence au sein du système d'éducation, car leur participation est sur le point de dépasser celle des hommes.

Il s'agit de savoir si les salaires pratiqués sur le marché du travail s'ajusteront également de façon à éliminer l'écart qui existe à ce niveau au fur et à mesure que les femmes éliminent l'écart en ce qui concerne leur niveau d'éducation. Si tel est le cas, à mesure que cette cohorte de femmes arrive à l'âge de la retraite, même si les différences biologiques et l'espérance de vie sont les mêmes, je n'attends à ce que d'autres conditions de leur vie liées au revenu soient fort différentes, par rapport à ce que nous avons vu par le passé.

Le sénateur Cordy : Il sera effectivement intéressant de voir ce qui arrivera dans 20 ou 25 ans, ou même plus tard.

Je voudrais revenir sur l'un des points soulevés par le sénateur Cook. Je me souviens d'avoir été avec elle à St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador, dans un foyer pour personnes handicapées qui était excellent. Nous avons parlé à la femme qui est directrice du foyer concernant la frustration qu'elle éprouvait chaque fois qu'elle devait remplir un autre formulaire. Elle comprenait très bien que chacun doit répondre de l'utilisation des crédits qu'il reçoit, que ces crédits viennent de sources fédérales, provinciales ou privées. Mais ils en sont arrivés au point où ils devaient se demander si cela vaut vraiment la peine de consacrer toutes les heures qui ont été nécessaires pour remplir les formulaires. Est-ce que la fin justifiait les moyens?

En entendant cela, on s'est dit qu'on avait affaire à un établissement qui existait depuis plusieurs années et qui était reconnu comme l'un des meilleurs du Canada. Donc, les ministères fédéraux ne pourraient-ils pas conserver un profit historique des établissements et des groupes avec qui ils traitent, en vertu de programmes précis, de façon à pouvoir leur dire : vous n'êtes pas obligés de remplir un formulaire de 50 pages pour participer à ce nouveau programme. Nous vous faisons parvenir un document de deux pages seulement, étant donné que nous sommes au courant du programme que vous exécutez.

M. Treusch : Je voudrais faire une observation générale à ce sujet. Si ma mémoire est bonne, la dernière fois que j'ai comparu devant un comité sénatorial, pour parler d'un programme différent, cette même préoccupation a été exprimée. Je voudrais simplement attirer l'attention des membres sur un certain nombre de faits nouveaux, dont les sénateurs sont certainement tout à fait au courant et qui sont liés aux préoccupations de certains concernant un manque de surveillance et de contrôle des subventions et des contributions; voilà qui a suscité énormément de controverse au sein du public et qui a donné lieu à la création, au cours de ces quelques dernières années, d'une série d'exigences plus strictes et rigoureuses relativement aux subventions et contributions.

Notre ministère ne fait pas exception à cet égard. Par le passé, nous avons été à l'origine de certaines controverses concernant, non seulement les subventions et les contributions, mais la protection de

burden that our recipients face and that we as administrators face as well. We are cognizant of the frustration this engenders in all concerned.

That gave rise to a blue-ribbon task force which was associated with the Treasury Board Secretariat. It has reported on ways to try to reduce this administrative burden. We are participants in that exercise and strong advocates ourselves. It is to acknowledge the issue. We are all trying to balance the overburdensome administration against the attention we feel from Parliament and the public about doing due diligence and accountability and values and results. It is a balance. I hope we will be able to find a better way forward, but here we are the custodians of government policies in this regard.

Ms. Kolk: Mr. Treusch said that very well. It is a big issue for us. When we consulted, it was clear to me that the middle-sized community is most comfortable with how the program is structured and what they need to do to satisfy our requirements. The smallest communities often do not have the capacity and expertise. The largest communities sometimes are so layered with their own bureaucracy that it becomes a problem.

In our program, we have a service delivery network of regional officials. They try to provide as much guidance as they can and work with the communities and sponsors on the applications so the service providers are doing the work that they are intended to do — that is, serve the homeless — and are not spending too much time on administration.

Our department is involved in examining the blue-ribbon panel recommendations on streamlining grants and contributions, and we understand the balance between risk and accountability. As you have said, if there is a proven record, are there not ways we could streamline? We have our eyes on this and would like to see us being accountable and rigorous while at the same time not placing that burden so much on others.

Senator Fairbairn: I want to focus on one issue spoken of by all three of you. It is an important issue, certainly in the area from which I come, and that is help in the Aboriginal community, both off and on reserve.

I was looking at your comments. It is encouraging that this seems to be a centrepiece in your overall strategy. I can recall when the homeless issue was kicked off a few years back in Calgary and one of the big parts of that was, for obvious reasons,

la vie privée. Afin de régler ce problème, nous nous voyons dans l'obligation d'alourdir le fardeau administratif des bénéficiaires de nos programmes, de même que notre propre fardeau, en tant qu'administrateurs. Nous sommes tout à fait conscients des frustrations qu'éprouvent les uns et les autres face à cela.

Cet état de choses a justement donné lieu à la création d'un groupe d'experts qui passait par le Secrétariat du Conseil du Trésor. Ce groupe a préparé un rapport sur divers moyens de réduire le fardeau administratif. Nous participons à cet exercice et nous-mêmes préconisons de telles mesures. Il s'agit de reconnaître qu'il existe un problème. Nous cherchons tous à établir un juste équilibre entre la nécessité d'éviter que le fardeau administratif soit trop lourd et la surveillance dont nous faisons l'objet au Parlement et au sein du public et la nécessité de faire preuve de diligence responsable et de responsabilisation en ce qui concerne les valeurs que nous défendons et les résultats que nous obtenons. C'est une question d'équilibre. J'espère que nous réussirons à trouver de meilleures solutions dans les mois qui viennent, mais il convient de se rappeler que nous sommes finalement les gardiens des politiques gouvernementales dans ce domaine.

Mme Kolk : M. Treusch a décrit ce problème avec éloquence. C'est un enjeu très important pour nous. Nous avons tenu des consultations qui m'ont permis de comprendre que les groupes et organismes de taille moyenne sont les plus satisfaits de la structure actuel du programme et des exigences qu'il faut satisfaire. Souvent la capacité et l'expertise nécessaires n'existent pas dans les petites localités. Les collectivités importantes sont parfois tellement alourdies par leur propre bureaucratie que ce genre de choses pose effectivement problème.

Dans le cadre de notre programme, nous pouvons nous appuyer sur un réseau de responsables régionaux qui sont chargés d'assurer la prestation des services. Ces derniers essaient de fournir un maximum de renseignements et de travailler avec les collectivités et les commanditaires pour préparer les demandes, afin que ce soit les fournisseurs de services qui font le travail qu'ils sont censés faire — c'est-à-dire, répondre aux besoins des sans-abri — au lieu de consacrer trop de temps à l'administration.

Notre ministère est actuellement en train d'examiner les recommandations du groupe d'experts sur la rationalisation des subventions et contributions, et nous comprenons la nécessité d'établir un équilibre approprié entre les risques et la responsabilisation. Comme vous l'avez déjà dit, si le demandeur a déjà un bilan bien établi, ne serait-il pas possible de rationaliser le processus? Nous y songeons et nous souhaitons justement être responsables et rigoureux sans pour autant imposer un fardeau trop lourd aux autres.

Le sénateur Fairbairn : Je voudrais m'attarder à une question dont vous avez parlé tous les trois. C'est une question importante, notamment dans la région d'où je viens, à savoir l'aide assurée aux Autochtones vivant à la fois dans les réserves et en dehors des réserves.

Je regardais le texte de vos exposés. Je suis encouragée de voir que c'est l'une des clés de voûte de votre stratégie générale. Je me rappelle de l'époque, il y a quelques années, où l'on a lancé l'initiative relative aux sans-abri à Calgary, et si c'était une

because of the native people in Southern Alberta surrounding these areas.

It has been quite successful in many respects. I have been at some of the occasions when young families are finding their first homes, not glamorous places but functional places.

The one thing that jumped out at me in Ms. Matthews' comments was the announcement of a new \$300-million First Nations market housing fund to facilitate access to private-sector financing on reserve.

This is probably one of the most difficult issues that you would have. Could you tell us how that will be done? A lot of things have been tried in the past and have not succeeded. When you talk about facilitating access to private-sector financing on reserve, how will people on reserve do that? Is this particular piece attached to chief and council or is it separate from chief and council? These are tough areas, and the poor housing does not bring forward much hope in so many other issues. If you are in the kinds of places where they live, certainly in some of the areas where I am, it is little wonder there is difficulty with education, literacy and a lot of other things.

How will this new effort work?

Ms. Matthews: Over the next year, we will be consulting widely on this. We will be talking to lenders and others.

Let me give you an illustration of how it could work. There is still a lot of work to be done to make this happen. I presume the committee understands that through the Indian Act a private lender cannot take the property or any assets of the member on reserve. Off reserve, when you go to a lender and sign your mortgage, if you fail to pay, they can take the asset and go after your income. Private lenders, reasonably, do not lend on reserve. There are anomalies. There are a few lenders who will do 75 per cent. They will not go all the way. The rates are like a line of credit rate and not a mortgage rate. It is very expensive. If you are an Aboriginal person on reserve, to get home ownership is costly, and you have to be determined in this country to make that happen.

This will illustrate how the fund could work. A few years ago, CMHC, through its mortgage insurance, created a pilot project for on-reserve lending where CMHC would enter a risk-sharing arrangement with the band and council whereby we would be the intermediary. If a private lender, Royal Bank or TD wanted to make a loan, they would lend it just like off reserve. In a default, CMHC through its mortgage insurance would pay for it and

initiative aussi importante, c'était évidemment en raison des populations autochtones du sud de l'Alberta.

À bien des égards, cette initiative a connu un grand succès. J'ai été présente à diverses reprises lorsque de jeunes familles obtenaient leur première maison — rien de grandiose, mais des logements fonctionnels.

Ce qui m'a frappée dans les remarques de Mme Matthews était l'annonce d'un nouveau fonds de 300 millions de dollars pour le logement des Autochtones, afin de faciliter l'accès au financement de sources privées dans les réserves.

Je suppose que c'est probablement l'un des problèmes les plus épineux que vous avez à régler. Pourriez-vous nous dire comment vous allez y parvenir? Il y a eu beaucoup de tentatives par le passé, mais elles n'ont pas abouti. Quand vous dites que vous voulez faciliter l'accès aux crédits du secteur privé dans les réserves, à votre avis, comment les gens vivant dans les réserves pourront-ils faire cela? Est-ce quelque chose qui devra passer par le chef et le conseil, ou est-ce complètement à part? Ce sont des questions épineuses, et la piètre qualité des logements ne permet vraiment pas d'espérer que la situation s'améliorera à d'autres égards. Dans certaines des régions que je connais dans ma province, quand on voit leurs logements, on comprend pourquoi ils ont tant de problèmes au niveau de l'éducation et de l'alphabétisation, et dans bien d'autres domaines aussi.

Comment ce nouveau projet va-t-il marcher?

Mme Matthews : Au cours de la prochaine année, nous allons tenir de vastes consultations à ce sujet. Nous allons parler directement aux prêteurs et à d'autres.

Permettez-moi de vous donner une idée de la façon dont ce programme pourrait marcher. Il y a encore énormément de travail à faire avant que cela ne puisse se réaliser. Je présume que les membres du comité comprennent que, en vertu de la Loi sur les Indiens, un prêteur privé ne peut prendre les biens ou les actifs d'un membre vivant dans la réserve. En dehors des réserves, si vous vous adressez à un prêteur qui vous consent un prêt hypothécaire, dans l'éventualité où vous ne pourriez pas payer, ce dernier pourrait saisir cet actif et essayer de s'emparer de vos revenus. Les prêteurs privés, à juste titre ne consentent pas de prêts dans les réserves. Il y a des exceptions. Certains prêteurs acceptent de prêter jusqu'à 75 p. 100. Ils ne vont pas aller jusqu'au bout. Les taux qui s'appliquent sont semblables à ceux demandés pour une ligne de crédit, plutôt que pour une hypothèque. C'est très cher. Si vous êtes Autochtone et que vous vivez dans une réserve, accéder à la propriété coûte très cher, et il faut être très déterminé au Canada pour y parvenir.

Voilà donc comment pourrait fonctionner ce nouveau fonds. Il y a quelques années, la SCHL, par l'entremise de son programme d'assurance hypothécaire, a entrepris un projet pilote pour l'octroi de prêts dans les réserves en vertu duquel la SCHL acceptait d'agir comme intermédiaire dans le cadre d'un accord de partage des risques conclu avec la bande et le conseil. Donc, si un prêteur privé, comme la Banque Royale ou la Banque TD, souhaitait consentir un

work out who pays what and how behind the scenes through this trust. I will not get into the details, but it is basically that kind of arrangement.

This new fund uses some of the knowledge we had from that pilot project, some of the challenges you saw in terms of how best to have us protected, because CMHC cannot, like a lender, go and get the funds off reserve.

This fund will be a backing. It will be a credit enhancer. It would be close to a line of credit. A band may have other ideas. They may want to create an arrangement with the lender directly without a mortgage insurer, but if they wanted to enter this pilot project with CMHC, using this as an example, a band today is required to hold 6 per cent of what is being lent off reserve in a trust. That trust is arranged with CMHC and band representatives on it. You can appreciate it is complicated and difficult to set up. We are paying lawyers a lot of money.

If a band is eligible to access the fund, that 6 per cent could be coming from that fund and they would not have to set up all these complex financial arrangements.

I know this is complicated. I would be happy to give the committee some background information on this. We can come back and speak to it and give you more information.

We still have a lot of work to do. We, the lenders, the Aboriginal community and Indian Affairs have been working on this for some time, and we see this as a fundamental shift and a real opportunity. The leveraging we anticipate, if it all works out, could be 5 per cent, 6 per cent or 7 per cent or seven times that \$300 million. We should be able to meet the needs in terms of those Aboriginal members who want to have home ownership within communities that have the sophistication and desire to enter in this kind of arrangement with this fund.

Senator Fairbairn: Just to be clear, would this mean that an individual family on a reserve could deal with you or do they have to go through some kind of vehicle on the reserve?

Ms. Matthews: Both, just to make it complicated. The band, because it would be the band using the fund, would have to agree. The band would be involved but the intent would be that the individual member would apply to TD or BMO and go through a normal application process. Both parties would be involved.

prêt, ce serait fait dans les mêmes conditions que hors réserve. En cas de défaut de paiement, la SCHL, par l'entremise de son programme d'assurance hypothécaire, ferait les versements et déterminerait en coulisse qui paierait quoi et comment, grâce à cette nouvelle fiducie. Je ne vais pas vous en donner tous les détails, mais il s'agirait essentiellement de ce genre d'arrangement.

Ce nouveau fonds s'appuie sur les enseignements que nous avons tirés du projet pilote et les défis que nous avons dû relever pour être sûrs d'être bien protégés, étant donné que la SCHL ne peut pas agir comme un prêteur en allant chercher les crédits hors réserve.

Ce fonds permettra d'apporter un certain soutien financier et d'améliorer le crédit. Ce sera semblable à une ligne de crédit. Une bande peut avoir d'autres idées. Peut-être voudra-t-elle conclure une entente directement avec le prêteur, sans passer par un assureur hypothécaire, mais si elle désire participer à ce projet pilote avec la SCHL, en fonction de cet exemple-là, une bande serait tenue de posséder 6 p. 100 de la somme prêtée hors réserve dans le cadre d'une fiducie. Cette fiducie est établie de concert avec la SCHL et des membres de la bande siègent au conseil. Comme vous pouvez vous imaginer, c'est une structure complexe qui est difficile à établir. Nous payons cher les avocats.

Si une bande est jugée admissible, les 6 p. 100 pourraient provenir du fonds et elle ne serait pas obligée de conclure tous ces arrangements financiers complexes.

Je sais que c'est compliqué. Je me ferais un plaisir de faire parvenir d'autres renseignements au comité à ce sujet. Nous pouvons toujours revenir pour vous l'expliquer et vous donner des renseignements complémentaires.

Il reste beaucoup de travail à faire. Nous, les prêteurs, les représentants des Autochtones et Affaires indiennes y travaillent depuis un certain temps, et cette initiative marque, à notre avis, un changement important tout en présentant des possibilités fort intéressantes. Si tout marche comme prévu, nous estimons qu'il sera possible, grâce à l'effet multiplicateur, d'obtenir des crédits correspondant à 5 p. 100, 6 p. 100 ou 7 p. 100 de ce montant de 300 millions de dollars, ou peut-être même sept fois ce montant. Donc, nous devrions être à même de répondre aux besoins des Autochtones qui souhaitent accéder à la propriété dans leurs collectivités, si ces dernières sont suffisamment sophistiquées et désireuses de conclure ce genre d'arrangements par l'entremise du fonds.

Le sénateur Fairbairn : Pourriez-vous me dire, à titre d'éclaircissement, si cela voudrait dire qu'une famille individuelle vivant dans la réserve pourrait traiter directement avec vous, ou serait-elle obligée d'avoir recours à un autre type d'instrument dans la réserve?

Mme Matthews : Les deux — pour que ce soit encore plus compliqué. Étant donné que la bande aurait recours au fonds, il faudrait qu'elle soit d'accord. Il est prévu que la bande serait une participante, même si le membre individuel s'adressait directement à la Banque TD ou à la Banque de Montréal en suivant la procédure normale pour une demande de crédit. Les deux parties participeraient au processus.

Senator Fairbairn: I know it is difficult. It was interesting to see it is here. At least are you giving it a good shot.

Ms. Matthews: I would be happy to give the committee a package on this. It is an interesting innovation.

The Chairman: I thank all three of you for being here. You gave us a lot of good information. There are a few more questions we would like to have thrown at you but we did not get the chance. We will perhaps have another opportunity to have you back, after we hear from all the community organizations, and then we will maybe have some further questions at that point in time.

To members of the committee, we have one more item to deal with and that is consideration of draft budgets. The cities subcommittee earlier today passed a budget of \$172,653, which it now submits to the committee. We also require two small amounts for our examination of literacy issues — that is \$700 more we need there and \$2,100 for child care. We are setting up our meetings on child care and have three scheduled in June. We have another session on literacy coming up on May 9. Those are the three budgets.

Does anyone have any questions or comments? Are the three budgets agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Thank you very much, everyone. It was a good session. We will see you next week.

The committee adjourned.

OTTAWA, Thursday, May 3, 2007

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met this day at 10:47 a.m. to study on the impact of the multiple factors and conditions that contribute to the health of Canada's population — known collectively as the social determinants of health; and to examine and report on current social issues pertaining to Canada's largest cities.

Senator Art Eggleton (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: As we continue our study on these issues, I want to point out that this work will be completed by the entire committee and is related to two of our subcommittees.

The first subcommittee deals with population health, which looks at the key determinants of health. The second one deals with the major challenges facing our cities. Poverty, housing and homelessness are issues common to both subcommittees. In fact,

Le sénateur Fairbairn : Je sais que c'est compliqué. J'ai trouvé intéressant de voir que vous prenez cette initiative. Au moins vous faites ce que vous pouvez.

Mme Matthews : Je serais très heureuse de faire parvenir au comité une trousse d'information sur ce programme. Il s'agit d'une innovation intéressante.

Le président : Je vous remercie tous les trois de votre présence parmi nous aujourd'hui. Vous nous avez fourni toutes sortes de bonnes informations. Il y a d'autres questions que nous aurions aimé vous adresser, mais nous n'en avons pas eu la possibilité. Peut-être pourrions-nous le faire une autre fois, quand nous vous inviterons à comparaître de nouveau — une fois que nous aurons reçu les commentaires de tous les organismes communautaires; à ce moment-là, nous aurons peut-être d'autres questions à vous adresser.

Chers membres du comité nous avons une autre question à régler, soit l'examen des projets de budget. Le sous-comité sur les villes a adopté plus tôt aujourd'hui un budget de 172 653 \$, qu'il soumet maintenant à l'examen du comité. Il nous faut également deux petits montants pour l'examen des questions d'alphabétisation — il s'agit de 700 \$ de plus dans ce cas-là, et de 2 100 \$ pour la garde d'enfants. Nous sommes en train d'organiser des réunions sur les services de garde d'enfants et nous en avons déjà trois de prévues en juin. Nous avons également une autre séance sur l'alphabétisation qui est prévue pour le 9 mai. Voilà donc les trois budgets.

Y a-t-il des questions ou des commentaires? Les honorables sénateurs sont-ils d'accord pour adopter les trois budgets?

Honorables sénateurs : D'accord.

Le président : Merci à vous tous. C'était une bonne séance. Nous nous reverrons la semaine prochaine.

La séance est levée.

OTTAWA, le jeudi 3 mai 2007

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 10 h 47, pour étudier les divers facteurs et situations qui contribuent à la santé de la population canadienne, appelés collectivement les déterminants sociaux de la santé, ainsi que pour examiner, en vue d'en faire rapport, les questions d'actualité des plus grandes villes canadiennes.

Le sénateur Art Eggleton (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Nous poursuivons notre étude de ses questions, et je veux signaler que c'est l'ensemble des membres du comité qui va effectuer ce travail qui a trait à nos deux sous-comités.

Le premier sous-comité s'occupe de la santé de la population, et il examine les principaux déterminants de la santé. Le deuxième s'occupe des principaux problèmes auxquels sont confrontées nos villes. La pauvreté, le logement et les sans-abri sont des questions

through the main committee, we will feed the subcommittees with the information that we gain through these sessions.

We are also building upon some previous work that has been done at the Senate in the matter of poverty. The 1971 report headed by Senator Croll comes to mind. It was a particularly significant report. There was also the work done by another senator, Senator Cohen, who wrote a book in 1997 called *Sounding the Alarm: Poverty in Canada*.

We are also building on the work being done at the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry chaired by Senator Fairbairn. That committee is dealing with the issue of rural poverty, in particular, and that study was initiated in the Senate by Senator Segal. A lot of good work is being completed, and we build upon that work when dealing with critical issues facing the people of Canada.

Today, we will have two panels. The first panel is in front of us now. Our first witness is Greg deGroot-Maggetti, Acting Chairperson, National Council of Welfare, NCW. The council has been analyzing patterns of poverty for over a quarter of a century, especially through its two signature series, *Poverty Profiles* and *Welfare Incomes*.

In addition to Mr. deGroot-Maggetti we have Ms. Regehr, Director of the NCW. Then we have the Caledon Institute of Social Policy, a familiar organization on this matter. Mr. Battle, the President, is with us today.

Greg deGroot-Maggetti, Acting Chairperson, National Council of Welfare: Thank you, senator, and good morning. We are happy for the invitation to appear before this committee and for the work that you are undertaking.

As Senator Eggleton pointed out, the National Council of Welfare has been studying poverty for over 25 years, especially through our two signature series, *Poverty Profiles* and *Welfare Incomes*, as well as other specific studies into different facets of poverty in Canada.

Throughout this time there have been pilot projects, research, demographic and economic changes, lofty commitment, policy changes and good recommendations put forward, many ignored. Meanwhile, poverty rates have fluctuated up and down. The bottom line, sadly, is that there has been no significant and lasting improvement, except for seniors.

Working-age adults and children are as vulnerable to poverty as they were 25 years ago. There is a growing gap between the rich and poor, and people living in deepest poverty have suffered staggering losses. Some social protections have eroded, such as Employment Insurance. Some have been created, such as national child benefits. Others have failed to launch, such as the national child care program. The impacts of these policy changes have

dont les deux sous-comités s'occupent. En fait, nous, les membres du comité principal, allons fournir aux sous-comités les renseignements que nous allons obtenir au cours de nos réunions.

Nous nous inspirons aussi de travaux sur la pauvreté qui ont été effectués au Sénat dans le passé. Le rapport de 1971 dont le sénateur Croll a dirigé la rédaction vient spontanément à l'esprit. Ça a été un rapport particulièrement important. Il y a aussi le travail fait par un autre sénateur, le sénateur Cohen, qui a écrit un livre en 1997 intitulé *Sounding the Alarm : Poverty in Canada*.

Nous nous inspirons aussi des travaux effectués par le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts, présidé par le sénateur Fairbairn. Ce comité s'occupe surtout de la question de la pauvreté en milieu rural, et le Sénat a commencé à étudier cette question à l'initiative du sénateur Segal. Beaucoup de bon travail est effectué, et nous nous inspirons de ce travail lorsque nous devons nous occuper des enjeux fondamentaux qui touchent la population du Canada.

Aujourd'hui, nous recevons deux groupes de témoins. Le premier groupe est déjà devant nous. Notre premier témoin est Greg deGroot-Maggetti, président par intérim du Conseil national du bien-être social ou CNBES. Le conseil analyse les tendances relatives à la pauvreté depuis plus d'un quart de siècle, particulièrement dans le cadre de ses deux publications en série, *Profil de la pauvreté* et *Revenus de bien-être social*.

En plus de M. deGroot-Maggetti, nous recevons Mme Regehr, directrice du CNBES. Nous recevons aussi M. Battle, président du Caledon Institute of Social Policy, organisation connue dans le domaine.

Greg deGroot-Maggetti, président par intérim, Conseil national du bien-être social : Merci, sénateur. Bonjour. Nous sommes heureux d'avoir été invités à témoigner devant le comité et nous nous réjouissons des travaux que vous entreprenez.

Comme le sénateur Eggleton l'a signalé, le Conseil national du bien-être social étudie la pauvreté depuis plus de 25 ans, particulièrement dans le cadre de nos deux publications en série *Profil de la pauvreté* et *Revenus de bien-être social*, ainsi que dans le cadre d'autres études particulières sur les différentes facettes de la pauvreté au Canada.

Pendant cette période, il y a eu des projets pilotes, des recherches, des changements démographiques et économiques, des engagements moraux et des changements d'orientation stratégiques. De bonnes recommandations ont été mises de l'avant, et un grand nombre d'entre elles ont été laissées de côté. Quant à eux, les taux de pauvreté ont monté et baissé. Malheureusement, la réalité est qu'il n'y a eu aucune amélioration significative et durable de la situation, sauf pour les personnes âgées.

Les adultes et les enfants en âge de travailler sont aussi vulnérables aux conséquences de la pauvreté qu'il y a 25 ans. Un fossé se creuse sans cesse entre les riches et les pauvres, et les gens vivant dans une pauvreté extrême ont subi des pertes énormes. Certaines protections sociales, comme l'assurance-emploi, se sont effritées, d'autres ont été créées, notamment la prestation nationale pour enfants, alors que certaines ont raté leur

especially affected those who are most vulnerable to poverty and social exclusion.

Those who have been most marginalized will be important to Canada's future: women, children, Aboriginal people, immigrants, visible minority populations and people with disabilities whose productive capacities are constrained by lack of support. Households with two incomes have become the de facto social safety net, placing individual and lone-parent households at great risk. For too many people, getting out of poverty has been likened by Quebec's anti-poverty coalition as having to run up the down escalator.

The council's 2002 publication, *The Cost of Poverty*, provides many examples of how poverty matters to all of us, and not only those who live in poverty. The council is increasingly concerned that it especially matters now.

Through several years of good times we have allowed insecurity to grow and it has left the poorest even more destitute. It is hard to imagine what will happen to Canada when we face times that are not so good or when new challenges arise.

For cities, it means that increasing responsibility for large national social challenges is falling to municipal governments, local agencies, families and individuals. The fact that only a minority of the unemployed in Toronto can get EI benefits is but one example, when more people than ever are paying in. Nowhere is it more evident than in cities — especially large ones — what dangers there are in creating an underclass and the host of social ills it entails.

Poverty, regrettably, is not yet on the national agenda in Canada, although that is starting to change. Part of the impetus comes from two provinces who have made fighting poverty a priority: Quebec and Newfoundland and Labrador. I encourage the committee to look at their initiatives.

My focus today is national. What the council has concluded from entrenched poverty trends in Canada, compared to progress in other countries, is reflected in our recent publication, *Solving Poverty: Four cornerstones of a workable national strategy for Canada*, which has been provided to you.

It highlights that while Canada has been largely ignoring poverty, finding ways to prevent and reduce it has been at the top of the international agenda, and many countries are making good progress. Several have been way ahead of us for some time, but

lancement, comme le programme national de services de garde d'enfants. Les répercussions de ces changements d'orientation ont particulièrement touché les personnes les plus vulnérables à la pauvreté et à l'exclusion.

Les personnes les plus marginalisées, soit les femmes, les enfants, les Autochtones, les immigrants, les groupes de minorités visibles et les personnes handicapées, dont la capacité de faire partie de la population active est limitée par le manque de soutien, représentent un aspect très important de l'avenir du Canada. Dans les faits, les ménages à deux revenus sont devenus le filet de sécurité sociale, ce qui place les personnes seules et les familles monoparentales dans une situation périlleuse. Beaucoup trop de gens se retrouvent dans la situation décrite par la coalition antipauvreté du Québec, pour laquelle se sortir de la pauvreté ressemble à essayer de monter un escalier roulant en train de descendre.

En 2002, une publication du Conseil, *Le coût de la pauvreté*, a donné de nombreux exemples montrant à quel point tous les citoyens et citoyennes, et non seulement ceux et celles qui vivent dans la pauvreté, sont touchés par la question de la pauvreté. Le Conseil est de plus en plus convaincu que cette question est particulièrement importante à l'heure actuelle.

Durant plusieurs années de prospérité, nous avons permis au climat d'insécurité de prendre de l'ampleur et nous avons laissé les plus pauvres devenir encore plus démunis. Il est difficile de s'imaginer ce qui arrivera au Canada lorsque nous vivrons des périodes moins prospères ou lorsqu'il faudra relever de nouveaux défis.

Pour les villes, cela signifie que la responsabilité croissante des grands défis sociaux à l'échelle nationale incombe aux gouvernements municipaux, aux organismes locaux, aux familles et aux particuliers. Le fait qu'une minorité seulement des personnes sans emploi à Toronto puissent obtenir des prestations d'assurance-emploi, alors que de plus en plus de gens cotisent à ce régime, n'est qu'un exemple parmi tant d'autres de cet état de choses. La situation dans les villes, et particulièrement dans les grandes agglomérations, montre bien à quel point il est dangereux de marginaliser une partie de la société et comment cela peut donner naissance à toute une série de maux sociaux.

La pauvreté, malheureusement, n'est pas encore à l'ordre du jour au Canada, bien que cela commence à changer. Deux provinces, le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador, sont à l'avant-garde de ce changement et ont fait de la lutte à la pauvreté une priorité. J'invite le comité à prendre connaissance de leurs initiatives.

Mon attention se porte aujourd'hui au niveau national. Les conclusions du Conseil sur les tendances de la grande pauvreté au Canada, en regard des progrès réalisés dans d'autres pays, se retrouvent dans notre publication intitulée *Résoudre la pauvreté : quatre pierres angulaires d'une stratégie nationale viable pour le Canada*, dont on vous a remis un exemplaire.

Ce document met en lumière le fait que le Canada a largement fait fi de la pauvreté, alors que la recherche de moyens pour la prévenir et la réduire a été la priorité sur la scène internationale. De nombreux pays ont fait de bons progrès en ce sens. Plusieurs

others such as the U.K. and Ireland have realized more recently they face a serious problem and they have designed a solution through coordinated anti-poverty strategies.

I also want to emphasize that in almost all cases poverty is approached not as an isolated problem. Rather, it is connected to overall economic, social and political objectives. It appeared to council members that Canada was out of step and had a lot to learn from others' experiences.

Therefore, in the fall of 2006 the council asked Canadians, via a web-based questionnaire, what they thought about a national anti-poverty strategy for Canada. Our respondents — over 5,000 individuals and over 400 organizations representing hundreds of thousands of members — strongly agreed that it is both necessary and doable.

The four cornerstones for completing a strategy are presented in the report, and I will summarize them here. The first is a national anti-poverty strategy with a long-term vision and measurable targets and timelines. The second is a plan of action and budget that coordinates initiatives within and across governments. The third cornerstone is a government accountability structure for getting results and for consulting Canadians in the design, implementation and evaluation of the actions that will affect them. The fourth cornerstone is a set of agreed poverty indicators that will be used to plan, monitor change and assess progress.

I want to focus on why a national strategy is truly a workable solution for Canada. In the 1960s, Canadian governments designed a set of coordinated policies to prevent and reduce poverty among seniors; Canada Pension Plan, Quebec Pension Plan, Old Age Security and the Guaranteed Income Supplement. The policies work, and we can measure their effectiveness.

They recognize the value of both market and non-market work. There are roles for federal, provincial and territorial governments, for employers and for individuals. There are different funding mechanisms. There are additional benefits added on by provincial and territorial governments, but by and large the policies all work together.

The same time period ushered in other policies that started to break down barriers to women's employment, and these policies, too, contributed enormously to the decline in poverty among seniors, both individuals and couples.

Yes, poverty is more complex with non-seniors — all the more reason for good planning and coordination. In the council's view, however, there is an equally large challenge to face, and that is the fact that in many ways Canadian governments have created poverty, often by viewing it as the result of personal failures, such

d'entre eux ont, depuis longtemps, une nette longueur d'avance sur nous. Cependant, d'autres pays, comme le Royaume-Uni et l'Irlande, ont réalisé plus récemment l'étendue du problème et tentent d'y apporter une solution à l'aide de stratégies coordonnées de lutte à la pauvreté.

J'aimerais également souligner que, dans la plupart des cas, la pauvreté n'est pas vue comme un problème isolé, mais est plutôt liée à l'ensemble des objectifs économiques, sociaux et politiques. Aux yeux des membres du Conseil, il semble que le Canada soit dépassé et qu'il ait beaucoup à apprendre de l'expérience des autres.

À l'automne 2006, le Conseil a donc demandé aux Canadiens, par l'intermédiaire d'un questionnaire en ligne, ce qu'ils pensaient d'une stratégie nationale antipauvreté pour le Canada. Les répondants, soit plus de 5 000 personnes et plus de 400 organismes représentant des centaines de milliers de membres, se sont dits convaincus qu'une telle stratégie est à la fois nécessaire et réalisable.

Les quatre pierres angulaires nécessaires à sa réalisation sont présentées dans le rapport, et je vais les résumer. La première est une stratégie nationale antipauvreté comportant une vision à long terme avec des objectifs et des échéanciers mesurables. La deuxième est un plan d'action et un budget visant à coordonner les initiatives des gouvernements. La troisième pierre angulaire est une structure gouvernementale de reddition de comptes permettant de garantir les résultats et de consulter les Canadiens quant à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des mesures qui les toucheront. La quatrième pierre angulaire est un ensemble d'indicateurs de pauvreté faisant consensus et qui serviront à planifier, à surveiller les changements et à évaluer les progrès.

Je voudrais insister sur la raison pour laquelle une stratégie nationale est véritablement une solution viable pour le Canada. Pendant les années 1960, les gouvernements du Canada ont élaboré une série de politiques coordonnées dans le but de prévenir et de réduire la pauvreté touchant les personnes âgées : le Régime de pensions du Canada, le Régime des rentes du Québec, la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti. Ces politiques fonctionnent, et nous pouvons en mesurer l'efficacité.

Elles reconnaissent la valeur du travail, sur le marché du travail ou non. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les employeurs et les particuliers ont tous un rôle à jouer. Il existe différents mécanismes de financement. Les gouvernements provinciaux et territoriaux fournissent des prestations supplémentaires, mais, dans l'ensemble, tout fonctionne.

Pendant la même période, d'autres politiques ont commencé à faire tomber les barrières à l'emploi des femmes, ce qui a contribué énormément à la baisse de la pauvreté chez les personnes âgées, qu'elles soient seules ou mariées.

Oui, il est plus difficile de s'occuper du reste de la population, et on doit donc porter une attention spéciale à la planification et à la coordination. Le Conseil croit toutefois qu'il faut faire face à un autre défi de toute première importance. En effet, les gouvernements canadiens ont contribué, de nombreuses façons, à créer la pauvreté

as an unwillingness to work. How then do we explain a minimum-wage worker who works more than the average Canadian with none of the benefits, yet still cannot reach the poverty line? For example, a minimum-wage worker in Ontario, at \$8 an hour, could put in close to 50 hours per week before reaching the poverty line. That is the equivalent of almost 13 extra 40-hour work weeks per year.

This situation should strike Canadians as blatantly unfair. It is an example of policy-created poverty and it requires a structural policy solution, not attempts to shape the work ethics of people living in poverty.

Let me present another example, comparing how two countries approach the same issue. Sweden and Canada both have similar economic resources and a significantly large and similar population of female lone parents. Yet in Sweden there is almost no female lone-parent poverty, and in Canada poverty rates for lone mothers are extremely high, surpassed only by those of the children who live with them.

Are Canadian women such failures as human beings compared to Swedish women? No, the answer is that Sweden has decided that raising children, especially alone, should not impoverish women, and has designed policies accordingly.

Canadian governments — and especially the federal government — need to realize they are responsible for designing policy solutions to poverty and are capable of doing so in a much more effective way. It means building on what works as well as being innovative. However, tinkering or changing one policy at a time is not an answer.

We have a socio-economic scenario in Canada similar to the kind of health problems created when the treatment for an ailment causes an even more serious illness. Then the second problem requires an additional treatment, and sometimes a whole series of problems arise. This situation is often the result when the original problem is misdiagnosed.

Policy can create social illness in similar fashion. When we tinker with policies or look at them in isolation we can make matters worse. A good example is provided by one of our questionnaire respondents, and I quote:

I have worked in two very different provinces and in both . . . those experiencing poverty and mental illness often land in the care of the health care system, while many of their health ailments could have been prevented had they had proper prior access to medications, services and support.

Our lack of social security too often puts people in harm's way. There are women who turn to prostitution to retain some control and dignity in their lives that social assistance takes away. For

en la concevant comme le résultat d'échecs personnels ou d'un refus de travailler. Comment, alors, expliquons-nous qu'un travailleur au salaire minimum qui travaille plus longtemps que le Canadien moyen, mais sans avantages sociaux, ne parvient même pas à atteindre les seuils de la pauvreté? Par exemple, un travailleur ontarien au salaire minimum, soit 8 \$ l'heure, doit travailler pendant près de 50 heures par semaine avant d'atteindre le seuil de la pauvreté — cela équivaut, chaque année, à près de 13 semaines supplémentaires de 40 heures de travail.

Les Canadiens devraient être frappés par l'injustice criante de cette situation. Il s'agit d'un exemple de pauvreté créé par des choix politiques, et on doit y apporter une solution structurelle, plutôt que de tenter de transformer l'éthique de travail des personnes vivant dans la pauvreté.

Permettez-moi de donner un autre exemple et de comparer la manière dont deux pays abordent le même problème. La Suède et le Canada possèdent des ressources économiques similaires et un nombre important et semblable de mères de famille monoparentales. Néanmoins, en Suède, la pauvreté n'existe à peu près pas dans ces familles, alors que, au Canada, le taux de pauvreté des mères seules est extrêmement élevé, et n'est dépassé que par celui de leurs enfants.

Les femmes canadiennes ont-elles moins de valeur, comme êtres humains, que les femmes suédoises? Non, bien sûr, mais la Suède a décidé que le fait d'élever des enfants, notamment seules, ne devrait pas appauvrir les femmes, et le pays a donc élaboré les politiques en conséquence.

Les gouvernements canadiens, et en particulier le gouvernement fédéral, doivent prendre conscience du fait qu'il est de leur responsabilité d'élaborer des politiques afin de résoudre le problème de la pauvreté et qu'ils sont capables de le faire beaucoup plus efficacement. Ils doivent apprendre de leur succès et faire preuve d'innovation. Il ne sert à rien de modifier les politiques une à la fois.

La situation socioéconomique canadienne ressemble à ce qui se passe lorsque le traitement d'une maladie est source de nouveaux problèmes de santé. Il faut alors résoudre ces nouveaux problèmes à l'aide d'un traitement supplémentaire susceptible d'être lui aussi la source de nouveaux problèmes. C'est souvent ce qui arrive lorsqu'on fait une erreur de diagnostic.

Les politiques peuvent elles aussi être la source de problèmes sociaux. Lorsque nous remanions des politiques ou que nous les étudions de façon isolée, il se peut que nous aggravions les choses. Un des répondants à notre questionnaire nous en fournit un bon exemple, et je le cite :

J'ai travaillé dans deux provinces différentes, et dans les deux cas [...] les personnes vivant dans la pauvreté et ayant une maladie mentale se retrouvaient souvent à la charge du système de soins de santé, alors que leurs troubles de santé auraient pu être évités s'ils avaient eu un accès préalable adéquat à des médicaments, des services et du soutien.

L'absence de sécurité sociale place trop souvent les gens dans des situations dangereuses. Des femmes doivent se prostituer pour conserver l'emprise sur leur vie et la dignité que l'aide sociale leur

many people, whether on social assistance or working for low wages, by providing less than is needed to survive, survival brings the danger of criminalization.

Social assistance has its own unique way of creating despair by robbing people of their ability to make effective decisions. Think about employed individuals or students who decide to share housing to free up more money for food, transportation or books. We would consider this smart and laudable. If individuals on social assistance did this and told, their rent allowance would be decreased so they would not be ahead after all. If they did not tell and were found out, they would be charged with fraud and would be worse off.

Just as social policy can create social illness, it has the capacity to prevent and heal it. That is what a national anti-poverty strategy can do — and why the four cornerstones are the necessary starting point.

I will close by sharing the words of others to illustrate that the council is not alone in its views. First, here is what a UNICEF review had to say about Canada's 1999 commitment to eliminate child poverty.

... Canada's target year 2000 came and went without agreement on what the target means, or how progress towards it is to be measured, or what policies might be necessary to achieve it.

At a 2006 dialogue on accountability at the Organisation for Economic Co-operation and Development, OECD, a participant had this to say about the importance of consulting people early and in a meaningful way:

... allow citizens to act as architects who construct and design, rather than interior designers who move furniture around.

My final two quotes reflect what we heard in various ways about the role of government, from many Canadians who responded to the NCW questionnaire on poverty and insecurity. The first one says:

Government is mostly upper and middle class — they don't understand the realities of what it means to live in poverty.

The second quote says:

Clearly any solution will have to involve the governments throughout Canada on local, regional and national levels.

Thank you, and I will be pleased to answer your questions.

Ken Battle, President, Caledon Institute of Social Policy: I think there is some concordance with what Mr. deGroot-Maggetti said and what I will talk about. I will also talk about

enlève. La survie de plusieurs citoyens, prestataires d'aide sociale ou travailleurs à petits salaires, et recevant donc moins que ce dont ils ont besoin pour survivre, dépend parfois d'un recours à la criminalité.

L'aide sociale a une façon bien à elle de créer le désespoir en enlevant aux gens la possibilité de prendre des décisions efficaces. Pensez, par exemple, aux travailleurs ou aux étudiants qui décident de partager un logement de manière à disposer de plus d'argent pour leur nourriture, leur transport ou leurs livres. C'est là une décision intelligente et louable. Par contre, si des prestataires d'aide sociale ont recours à cette solution de façon ouverte, leur allocation au logement sera diminuée, et ils n'y trouveront aucun avantage. S'ils ne le déclarent pas et qu'ils sont découverts, ils seront accusés de fraude, et leur situation sera encore pire qu'avant.

S'il se peut que les politiques publiques soient source de problèmes sociaux, elles sont également capables de les prévenir et de les résoudre. C'est ce que peut faire une stratégie nationale antipauvreté, et c'est pourquoi les quatre pierres angulaires constituent des points de départ nécessaires.

Je terminerai par des citations qui montreront que les opinions du Conseil sont partagées par d'autres organismes. Premièrement, voici ce que l'UNICEF a dit de l'engagement du Canada, en 1999, à éliminer la pauvreté chez les enfants :

[...] L'an 2000, année cible du Canada, est passé sans qu'il y ait d'entente sur la définition des objectifs, ou de quelle manière devrait être mesuré le progrès par rapport à ces objectifs, ou quelles mesures politiques seraient nécessaires pour les réaliser.

Dans le cadre d'un débat sur la reddition de comptes organisée en 2006 par l'Organisation pour la coopération et le développement économiques, l'OCDE, un participant a déclaré ce qui suit sur l'importance de consulter les gens dès le début du processus et d'une manière sérieuse :

[...] permettre aux citoyens d'agir comme architectes, qui construisent et qui conçoivent, au lieu de décorateurs qui déplacent des meubles.

Mes deux dernières citations sont des exemples de ce que plusieurs Canadiens nous ont dit sur le rôle du gouvernement dans leurs réponses à notre questionnaire sur la pauvreté et la sécurité. Le premier dit :

Les élus proviennent surtout des classes supérieure et moyenne — ils ne comprennent pas les réalités de ce que ça signifie de vivre dans la pauvreté.

Le deuxième dit :

Il est évident que toute solution devra mobiliser les gouvernements partout au Canada aux niveaux local, régional et national.

Merci. Je serai heureux de répondre à vos questions.

Ken Battle, président, Caledon Institute of Social Policy : Je pense qu'il y a une certaine concordance entre ce que M. deGroot-Maggetti a dit et ce dont je vais parler. Je vais

architecture — although not what citizens can do as individual architects, but what governments can do.

I will try to cover a large chunk of complicated material. However, there is no way I will be able to do it, so I will try to touch on the main points of the presentation that was given to you. If you are interested in our work, I encourage you to look at the prose version of this presentation, a report we released in June 2006 called, *Towards a New Architecture for Canada's Adult Benefits*. You can find that on the Caledon website.

I will talk in general terms about an architecture of income security and allied services for working-age Canadians. At this level of architecture, we are talking broadly about the overall structures and functions of different areas of social policy.

To use an analogy, we are sketching out — a freehand drawing, if you will — of this large area of adult benefits. The tough work, the design work — how we actually build the building with that architectural plan — is not what I am talking about today. That will frustrate you but we need to look at a broad picture to give guidance on the path we want to take. In fact, we are fleshing out certain areas of our design as we go forward with it.

The objective of this kind of work is to start people thinking in an innovative way about large chunks of Canadian social policy that are important but almost never talked about, except individually. This area is adult benefits.

Underlying the argument we want to put forward here — and it underlines all the work of our organization over years — is what we call the “modernization imperative.” Simply, the concept is that the social security system that was conceived in the 1930s and 1940s, built largely in the post-war era, is increasingly not relevant to the social, economic and political character of Canada.

We have managed to make some progress, as Mr. deGroot-Maggetti mentioned, on seniors' benefits. We have been able to reduce the rate of poverty substantially. We have made a lot of progress on family policy, although in the areas of child care and child benefits, there is a danger now that some of the changes being made at the federal level will unravel years of progress. However, that is not what I am talking about today.

That leaves this large area — and we needed to come up with a generic term for it: For want of a better term, we called it “adult benefits.” I am talking about income security programs and allied employment, and social services for non-elderly adult Canadians.

aussi parler d'architecture — non pas de ce que les citoyens peuvent faire comme architectes, mais bien de ce que les gouvernements peuvent faire.

Je vais essayer de parler de beaucoup de choses complexes. Cependant, il est impossible que j'y arrive, alors je vais aborder brièvement les principaux points de l'exposé dont on vous a remis un exemplaire. Si notre travail vous intéresse, je vous encourage à jeter un coup d'œil sur la version en prose de cet exposé, qui est un rapport publié en 2006 et qui s'intitule *Towards a New Architecture for Canada's Adult Benefits*. Vous pouvez accéder à ce rapport sur le site Web du Caledon Institute.

Je vais parler en termes généraux de l'architecture de la sécurité du revenu et des services connexes offerts aux Canadiens en âge de travailler. À ce niveau d'architecture, nous parlons de façon générale des structures et des fonctions globales des différents secteurs de politique sociale.

Pour faire une analogie, nous aurons un croquis — un dessin à main levée, si vous voulez — de ce vaste domaine des prestations offertes aux adultes. La partie difficile du travail, c'est-à-dire la conception — comment nous construisons l'édifice à partir du plan architectural — n'est pas ce dont je vais parler aujourd'hui. Cela va être frustrant pour vous, mais nous devons envisager la situation générale pour nous donner une orientation quant à la voie à suivre. En réalité, nous définissons certaines des parties de notre plan au fur et à mesure que nous l'appliquons.

L'objectif de ce genre de travail, c'est de faire réfléchir les gens d'une nouvelle façon au sujet de pans importants des politiques sociales du Canada dont il n'est presque jamais question, sauf à l'échelle individuelle. Le domaine en question est celui des prestations offertes aux adultes.

Derrière l'idée que nous souhaitons mettre de l'avant aujourd'hui — et cette idée souligne tout le travail de notre organisation depuis des années —, il y a ce que nous appelons l'« impératif de modernisation ». En termes simples, disons que l'idée est que le système de sécurité sociale conçu dans les années 1930 et 1940, mis sur pied en grande partie pendant l'après-guerre, est de moins en moins pertinent, vu la situation sociale, économique et politique du Canada.

Nous avons réussi à faire des progrès, comme M. deGroot-Maggetti l'a mentionné, au chapitre des prestations offertes aux personnes âgées. Nous avons été en mesure de réduire considérablement le taux de pauvreté. Nous avons fait beaucoup de progrès en ce qui concerne les politiques relatives à la famille, même si, dans les secteurs des soins aux enfants et des prestations pour enfants, le danger qui nous guette est que les modifications qu'apporte le gouvernement fédéral à l'heure actuelle vont nous faire revenir en arrière de plusieurs années. Cependant, ce n'est pas de cela que je vais parler aujourd'hui.

Cela nous laisse ce vaste domaine — nous devons trouver un terme générique pour en parler : faute de mieux, nous avons appelé le domaine les « prestations offertes aux adultes ». Je parle des programmes de sécurité du revenu et des services sociaux et d'emplois connexes offerts aux adultes du Canada autre que les personnes âgées.

What kind of programs are in that large bundle? At its core are earnings replacement or substitution programs for those who are not working. Here we are talking about the twin pillars of Employment Insurance and welfare, for those expected to work. However, a variety of other programs come under the rubric of adult benefits, too — CPP and QPP disability benefits, paid parental leave, workers' compensation and welfare for those who are not expected to work.

Another group of programs that fall under adult benefits are measures to make work pay for the working poor. Here, we are talking about wage supplements and tax credits. A number of provinces have earning supplement programs; and in the last budget, the federal government brought in a working income tax benefit.

Then, a range of allied services and supports are contingent upon being on welfare, Employment Insurance or other income security programs. One of the most important areas here for people with disabilities are disability supports. We are also talking about supplementary health care, child care and a variety of employment programs — training, counselling, literacy and so on.

I mentioned earlier the challenge facing Canadian social policy, which is the phenomenal demographic, economic and political changes. We have a list of these changes. I will not go into them now, but we are talking about things such as the ageing population, the rise of two-earner couples, persistent poverty, non-standard jobs in the workforce, the increasing role of immigration, the problem of a low birth rate, et cetera. You will be familiar with all these changes and I will not drag you through them this morning.

However, let me talk about a couple of them. Welfare is an archaic program. It is a major program and a program that does not work. The program must be dismantled and replaced by something that does work.

My favourite quote is from a Saskatchewan public servant, Rick August, who has done a lot of work. Saskatchewan is one of the leading provinces. Mr. deGroot-Maggetti mentioned Quebec and Newfoundland and Labrador, but Saskatchewan has done a lot of interesting work in redesigning its social security system.

Some years ago, Mr. August characterized welfare as a,

... subtle form of micro-colonialism of poor people by the state, disempowering them and deterring them from acting to improve their lives.

Quel genre de programme est inclus dans ce vaste ensemble? Au cœur de cet ensemble se trouvent les programmes de remplacement ou de substitution du revenu offerts aux personnes qui ne travaillent pas. Il s'agit donc de volets jumeaux de l'assurance-emploi et de l'aide sociale, qui visent les gens dont on s'attend à ce qu'ils travaillent. Cependant, d'autres programmes offrent des prestations aux adultes : les prestations d'invalidité du RPC et du RRQ, les congés parentaux payés, les programmes d'indemnisation des travailleurs et l'aide sociale offerte aux gens dont on ne s'attend pas qu'ils travaillent.

Un autre groupe de programmes qui entre dans la catégorie des prestations offertes aux adultes sont les mesures destinées à faire en sorte que le travail soit intéressant pour les travailleurs pauvres. Il s'agit de suppléments du revenu et de crédits d'impôt. Un certain nombre de provinces disposent de programmes de suppléments du revenu, et, dans son dernier budget, le gouvernement fédéral a introduit une prestation fiscale pour le revenu gagné.

Il y a ensuite tout un éventail de services et de mesures de soutien auxquels ont accès les gens qui sont inscrits aux programmes d'aide sociale et d'assurance-emploi ou encore à d'autres programmes de sécurité du revenu. L'une des choses les plus importantes, à ce chapitre, pour les personnes handicapées, ce sont les mesures de soutien pour les personnes handicapées. Il s'agit aussi de soins de santé et de soins aux enfants supplémentaires et de toutes sortes de programmes d'emploi — formation, counselling, alphabétisation et ainsi de suite.

J'ai déjà parlé du défi auquel fait face le Canada au chapitre des politiques sociales, qui tient à son évolution phénoménale sur les plans démographique, économique et politique. Nous avons apporté une liste des changements qui sont en train de se produire. Je ne vais pas les énumérer tous, mais il s'agit de choses comme le vieillissement de la population, la multiplication des couples au sein desquels les deux personnes travaillent, la pauvreté persistante, les emplois non conventionnels, le rôle de plus en plus important des immigrants, le problème du faible taux de natalité, et cetera. Vous connaissez déjà ces changements, et je ne vais pas vous forcer à m'écouter réciter toute la liste ce matin.

Cependant, permettez-moi de parler de deux ou trois de ces changements. Le programme d'aide sociale est archaïque. Il s'agit d'un programme très important qui ne fonctionne pas. Il est nécessaire d'y mettre fin et de le remplacer par quelque chose qui fonctionne.

Les paroles que j'aime le plus citer sont celles d'un fonctionnaire de la Saskatchewan, Rick August, qui a fait beaucoup de travail. La Saskatchewan est l'une des provinces les plus avancées dans le domaine. M. deGroot-Maggetti a parlé du Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador, mais, en Saskatchewan, on a fait beaucoup de travail intéressant pour refondre le système de sécurité sociale.

Il y a quelques années, M. August a dit de l'aide sociale qu'elle était :

[...] une insidieuse microcolonisation des plus démunis de l'État, les privant de toute volonté d'améliorer leur sort.

This observation is from a civil servant who works on the front line in delivering programs; and he says it as well as anybody. Our presentation has a whole list of problems with welfare, most of which I am sure you are familiar with.

One concept we have used in recent years in the area of child benefits that also applies to adult benefits is the problem of the “welfare wall.” This problem is that people who are able to get off welfare, typically into a low-wage job, stand to lose a lot, both in terms of cash and in-kind services and benefits. This problem is real. We are looking at things such as supplementary health care, disability supports and so on. These barriers keep people on welfare and keep them from moving into the workforce. They need to be reformed as well.

Employment Insurance has shrunk dramatically. Only about 40 per cent of unemployed Canadians qualify for benefits from the program they all pay into. There are many problems with Employment Insurance and there have been efforts to improve it over the years, but the decimation of Employment Insurance is probably the biggest cut we have seen in Canadian social policy.

EI coverage varies enormously across the country. In Ontario, about 25 per cent of unemployed people are eligible, whereas in the Atlantic Provinces, over 80 per cent are eligible. EI covers less than half the unemployed in Ontario and all provinces west. Canada is somewhat bifurcated in terms of its coverage by Employment Insurance.

We see a reappearance of gender differences in Employment Insurance. The gap between men and women in terms of eligibility for Employment Insurance is widening again. Welfare, which was supposed to be a residual program of last resort, has become one of the major front-line programs in Canada. Indeed, in Quebec, Ontario and the West, welfare has displaced Employment Insurance as the bulwark of adult benefits.

In Ontario, even though coverage has been shrinking in both those programs, welfare still far outspends Employment Insurance in terms of its support for the unemployed.

As well, there are incredible differences by city in terms of coverage by EI. For example, in London, Oshawa, Hamilton, Windsor, Toronto and Ottawa, less than 25 per cent of the unemployed are eligible for Employment Insurance. At the opposite end is St. John’s where about 54 per cent of the unemployed are eligible.

Il s’agit de l’observation formulée par un fonctionnaire qui travaille directement à l’exécution des programmes et qui dit les choses aussi bien que n’importe qui d’autre. Le texte de notre exposé comporte toute une liste des problèmes de l’aide sociale, dont, j’en suis convaincu, vous connaissez la plupart.

L’un des concepts auxquels nous avons eu recours ces dernières années dans le domaine des prestations pour enfants qui s’applique aussi aux prestations pour adultes est le problème du « mur de l’aide sociale ». Le problème tient au fait que les gens qui arrivent à décrocher de l’aide sociale, habituellement pour occuper un emploi peu rémunéré, subissent des pertes importantes, tant en argent qu’en services et avantages en nature. Il s’agit d’un problème bien réel. Nous envisageons des choses comme les soins de santé supplémentaires, les mesures de soutien pour les personnes handicapées et ainsi de suite. Ces obstacles empêchent les gens de décrocher de l’aide sociale et de devenir membres de la population active. Il faut qu’il y ait une réforme à ce chapitre aussi.

L’assurance-emploi a diminué de façon spectaculaire. Seulement 40 p. 100 des chômeurs canadiens sont admissibles aux prestations offertes dans le cadre d’un programme auquel tous contribuent. Le régime d’assurance-emploi pose de nombreux problèmes, et, au fil du temps, on a déployé des efforts pour améliorer ce régime, mais la diminution de l’assurance-emploi est probablement la mesure de compression la plus importante à avoir eu lieu, au chapitre des politiques sociales du Canada.

La protection offerte par le régime d’assurance-emploi varie énormément à l’échelle du pays. En Ontario, environ 25 p. 100 des chômeurs sont admissibles aux prestations, tandis que c’est le cas de plus de 80 p. 100 des chômeurs des provinces de l’Atlantique. Moins de la moitié des chômeurs de l’Ontario et des provinces de l’Ouest sont protégés par le régime. Le Canada est en quelque sorte divisé en deux en ce qui concerne la protection offerte par le régime d’assurance-emploi.

Nous assistons à une résurgence des écarts entre les sexes au chapitre de l’assurance-emploi. L’écart entre les hommes et les femmes, pour ce qui est de l’admissibilité aux prestations, se creuse de nouveau. L’aide sociale, qui se voulait un programme résiduel de dernier recours, est devenue l’un des principaux programmes de première ligne au Canada. En effet, au Québec, en Ontario et dans l’Ouest, l’aide sociale a remplacé l’assurance-emploi comme principale prestation offerte aux adultes.

En Ontario, même si la protection offerte dans le cadre des deux programmes a diminué, on continue de dépenser beaucoup plus d’argent en prestations d’aide sociale qu’en prestations d’assurance-emploi pour soutenir les chômeurs.

De la même manière, il y a des différences incroyables entre les villes au chapitre de la protection offerte par le régime d’assurance-emploi. Par exemple, à London, Oshawa, à Hamilton, Windsor, Toronto et Ottawa, moins de 25 p. 100 des chômeurs sont admissibles aux prestations d’assurance-emploi. St. John se trouve dans la situation opposée, 54 p. 100 des chômeurs de cette ville étant admissibles aux prestations.

We have, in effect, two solitudes — welfare and Employment Insurance. People who run those programs do not talk to each other. Twenty billion dollars a year is being spent between those two programs, yet they carry on like ships in the night. They are designed completely differently, yet they both fail unemployed Canadians.

Moving from the critique to what we should do, a modern, efficient and effective system of adult benefits would provide temporary earnings replacement for all unemployed Canadians, one of the traditional functions of any social security system worth anything. Some of those benefits include long-term income support for people with severe disabilities and others who cannot reasonably be expected to earn most of their income from employment; access to a range of services — employment, supplementary health care and disability supports — for all low-income Canadians, not only those who are trapped on welfare; and policies and programs to ensure that work pays.

We have designed what we call an architecture. On page 23 of the presentation you will see a diagram to which I will speak. We are envisioning a three-tiered system of adult benefits, part to be undertaken by the federal government and part by the provincial governments. Tier 1 is about short-term income support for employable Canadians who are unemployed. We would retain the current Employment Insurance system, but we would get rid of the regional variability component that leads to so much inequity in that program.

We would also create a new program — we have used the term “temporary income support” for want of a better term — which would serve that large majority of unemployed Canadians who are not eligible for Employment Insurance. This program would be funded out of general revenues, not out of premiums as Employment Insurance is. Part of the idea of this new income program would be that, along with Employment Insurance, the program would keep a lot of people who are unemployed, not eligible for EI or have exhausted their eligibility from ending up on welfare. We want to deflect people from welfare to the extent possible.

The second tier is medium-term support for employable adults who are unemployed. Here we are talking about replacing the current welfare system with a system we are calling employment preparation, where the emphasis would be on making people employable, investing in human capital in the workforce.

Welfare benefits would no longer be the way they are now. We would talk about a quasi-wage type system under which a single benefit would be paid. It would not vary by number of family members and children, because the children would be helped

Il y a, de fait, deux solitudes : l'aide sociale et l'assurance-emploi. Les gens qui exécutent ces programmes ne se parlent pas. Ces deux programmes coûtent 20 milliards de dollars par année, mais on les laisse exercer leur activité de façon distincte. Ils sont conçus de façon complètement différente, mais ils ne réussissent ni l'un ni l'autre à aider les chômeurs canadiens.

Pour passer de la critique à ce que nous devrions faire, je dirais qu'un système moderne, efficace et efficace de prestations pour adultes devrait offrir un revenu de remplacement temporaire à tous les Canadiens sans emploi, ce qui est l'une des fonctions qu'ont toujours eues les systèmes de sécurité sociale d'une quelconque valeur. Parmi les prestations offertes, il y aurait un soutien du revenu à long terme pour les personnes gravement handicapées et les autres personnes dont on ne peut raisonnablement attendre qu'ils tirent la majeure partie de leur revenu d'un emploi; l'accès à un éventail de services — services d'emploi, de soins de santé supplémentaires et mesures de soutien pour les personnes handicapées — pour tous les Canadiens dont le revenu est faible, non seulement pour ceux qui sont prisonniers de l'aide sociale et des politiques et des programmes faisant en sorte qu'il soit payant de travailler.

Nous avons élaboré ce que nous appelons une architecture. À la page 23 du texte de l'exposé, vous pouvez voir le diagramme dont je vais parler. Nous envisageons un système de prestations pour adultes à trois volets, qui serait mis en place en partie par le gouvernement fédéral et en partie par les gouvernements des provinces. Le volet 1 concerne le soutien du revenu à court terme pour les Canadiens en mesure d'occuper un emploi, mais qui se trouvent sans emploi. Nous devrions conserver le régime d'assurance-emploi actuel, mais en nous débarrassant de la composante de variabilité régionale qui engendre beaucoup d'inégalité au sein du programme.

Nous créerions aussi un nouveau programme — nous avons utilisé l'expression « soutien du revenu temporaire », faute de mieux — qui serait utile à la vaste majorité de chômeurs canadiens qui ne sont pas admissibles aux prestations d'assurance-emploi. Ce programme serait financé à partir des recettes générales, et non à partir de cotisations comme c'est le cas du régime d'assurance-emploi. L'idée de ce nouveau programme de soutien au revenu serait en partie, de pair avec l'assurance-emploi, d'éviter que beaucoup de gens qui sont sans emploi, ne sont pas admissibles aux prestations d'assurance-emploi ou ont épuisé leurs prestations ne recourent à l'aide sociale. Nous voulons que les gens aient recours à l'aide sociale le moins possible.

Le deuxième volet, c'est le soutien à moyen terme offert aux adultes qui peuvent occuper un emploi, mais qui n'en ont pas. Il s'agit de remplacer le système d'aide sociale actuel par un système auquel nous donnons le nom de préparation à l'emploi, dans le cadre duquel l'idée serait d'améliorer l'employabilité des gens, de façon à investir dans le capital humain de la main-d'œuvre.

Les prestations d'aide sociale ne seraient plus ce qu'elles sont à l'heure actuelle. Nous envisagerions un système de type quasi salarial, dans le cadre duquel on ne verserait qu'une seule prestation. Il n'y aurait aucune variation en fonction du nombre

through child benefits and other programs. This support focuses on getting long-term unemployed people into the workforce or back into the workforce.

The third tier of our system we call “basic income.” This tier is about replacing welfare for people with disabilities and others who cannot be expected to work. About 40 per cent of welfare caseloads are made up of people with disabilities. We are talking about removing them from welfare and providing them with a new federal income-tested program that would be similar to the current Guaranteed Income Supplement. We are developing that part of the architecture right now. We will have a report on it soon.

In all of this, you can sense that we are talking about a division of labour or a change in the division of labour between the federal, provincial and territorial governments.

There are different ways to accomplish this change politically. We do look at different jurisdictional options, but we think the most sensible division of labour is that the federal government assume even more responsibility than it has now for income programs — it is already the senior government in terms of that responsibility — and provinces and territories focus increasingly on employment and social services for people in need.

The first tier, the new temporary income program and the current Employment Insurance program, would be federal in our system; the second tier, the medium-term support — the replacement or welfare and the employment preparation — would be provincial; and third tier, basic income for people with severe disabilities, probably would be a federal program.

The quid pro quo would be that the provinces will see large savings from reduction of their welfare caseloads when 40 per cent of the load goes to a new federal program. We would expect them to reinvest those savings in disability supports for people with disabilities where the supports are crucial for them to work, live, study and function in society. The idea is the same as the National Child Benefit where we saw a reinvestment of provincial savings into other programs.

This area is obviously a large part of social policy. In fact, it is the largest chunk of social policy that Canadians must deal with. When we shop this vision to various people in Ottawa and the provinces, often people’s eyes glaze over because we are talking about such a large range of programs that are so difficult and, in the case of welfare and Employment Insurance, would be so intransigent to change.

de membres qui comportent une famille ou du nombre d’enfants, puisque l’on viendrait en aide aux enfants par l’intermédiaire des prestations pour enfants et des autres programmes. La mesure de soutien en question aurait pour objectif de faire en sorte que les gens qui se trouvent sans emploi pendant longtemps intègrent ou réintègrent la population active.

Nous appelons « revenu de base » le troisième volet de notre système. Il s’agit de remplacer les prestations d’aide sociale pour les personnes handicapées et les autres personnes dont on ne peut attendre qu’elles travaillent. Environ 40 p. 100 des prestataires d’aide sociale sont des personnes handicapées. Nous envisageons de les sortir de ce régime et de leur offrir un nouveau programme fédéral fondé sur le revenu, semblable au Supplément de revenu garanti actuel. Nous sommes en train d’élaborer cette partie de notre architecture à l’heure actuelle. Nous allons bientôt publier un rapport à ce sujet.

Dans tout cela, vous pouvez sentir que nous envisageons une répartition du travail ou une nouvelle répartition du travail entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

Il y a différentes manières de procéder à ce changement sur le plan politique. Nous envisageons bien différentes options sur le plan des compétences, mais nous pensons que la répartition de travail la plus sensée est celle qui ferait que le gouvernement fédéral aurait une responsabilité encore plus grande qu’à l’heure actuelle au chapitre des programmes de soutien au revenu — c’est déjà le gouvernement fédéral qui assume la plus grande part de cette responsabilité — et qui ferait que les provinces et les territoires s’occuperaient de plus en plus des services sociaux et à l’emploi offerts aux gens dans le besoin.

Le premier volet de notre système, soit le nouveau programme de soutien au revenu temporaire et le programme actuel d’assurance-emploi, relèverait du gouvernement fédéral; le second volet, le soutien au revenu à moyen terme — les mesures visant à remplacer l’aide sociale et la préparation à l’emploi — relèverait des gouvernements provinciaux, et le troisième volet, le revenu de base pour les personnes gravement handicapées, serait probablement un programme fédéral.

Ainsi, les provinces épargneraient beaucoup d’argent en raison de la réduction du nombre de cas d’aide sociale, puisque 40 p. 100 des cas relèveraient du nouveau programme fédéral. Nous attendrions des provinces qu’elles réinvestissent l’argent épargné dans des mesures de soutien pour les personnes handicapées qui sont essentielles pour que celles-ci puissent travailler, vivre, étudier et fonctionner en société. C’est la même situation en ce qui concerne la prestation nationale pour enfants dans laquelle nous avons vu les provinces réinvestir l’argent épargné dans d’autres programmes.

Il s’agit d’un domaine qui est évidemment une partie importante des politiques sociales. En fait, c’est l’élément des politiques sociales le plus important dont les Canadiens doivent s’occuper. Lorsque nous présentons cette vision à différentes personnes à Ottawa et dans les provinces, il arrive souvent que leur regard se perde dans le vide parce que nous parlons d’un vaste éventail de programmes difficiles, et qui, dans le cas de l’aide sociale et de l’assurance-emploi, résisteraient fortement aux changements.

Obviously, to implement this vision, we would move in incremental steps, and we talk about strategic options for that movement. One interesting one is that the federal government could partner with some provincial governments that want to move forward with this kind of program.

Saskatchewan has already made changes, and Manitoba has announced changes as well that move in the direction we are talking about. In fact, we helped Manitoba design their new program and we have looked at the lessons learned in Manitoba.

This agenda is crucial for low-income Canadians. Without a reform of adult benefits, seniors' benefits and benefits for families with kids, low-income Canadians cannot do the job themselves. The majority of Canadians in need are left to their own devices, and this situation simply cannot continue.

I welcome any questions. We are not at the stage of concrete design and attaching price tags and so on for the whole architecture. We are working on different parts. Stay tuned for the work we are putting forward on basic income, which is an exciting and innovative change that would be welcome.

The Chairman: While my colleagues are formulating their questions, I will ask you each a couple of questions to start.

Mr. deGroot-Maggetti, you noted in your presentation, "the fact that, in many ways Canadian governments have created poverty, often by viewing it as a result of personal failures, such as an unwillingness to work."

There was also a unanimous decision made by the House of Commons in 1989 about child poverty, saying that it should be eliminated by the year 2000. Of course, it has not been eliminated. The situation today is as bad, if not worse, than it was at that particular point in time, with fluctuation up and down in the statistics.

I wonder if we should go back to the child poverty objective and maybe restate it in different terms. Obviously, there were not the kind of goals, objectives and measurements it needed. Maybe it was too much to say that it would be eliminated by a certain date. Maybe it should be stated that we will try to reduce the problem by half in five or 10 years from now. Maybe these modifications would help bring us back on track.

One reason I mention this, and the question I have for both of you is, given your statements about how people look at adult benefits as opposed to child benefits, the child poverty issue resonates perhaps much more than the other, even given the fact that if we intend to solve child poverty, we will at the same time solve the poverty of their parents.

Bien entendu, nous réaliserions cette vision progressivement, et nous sommes en train de discuter d'options stratégiques concernant le déroulement de ce processus. Une des options intéressantes serait la conclusion d'un partenariat entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux qui souhaitent adopter ce genre de programme.

La Saskatchewan a déjà apporté des modifications à ces programmes, et le Manitoba a fait l'annonce de changements qui vont dans le sens de ce que nous proposons. En réalité, nous avons aidé la province du Manitoba à élaborer son nouveau programme, et nous nous sommes penchés sur les leçons apprises au Manitoba.

Il s'agit d'une mesure vitale pour les Canadiens à faible revenu. Si l'on ne réforme pas les prestations pour adultes, les prestations pour personnes âgées et les prestations pour les familles avec enfants, les Canadiens à faible revenu ne pourront faire tout le travail eux-mêmes. La majorité des Canadiens dans le besoin sont laissés à eux-mêmes, et cette situation ne peut tout simplement pas continuer d'avoir cours.

Je serais heureux de répondre à toutes vos questions. Nous ne sommes pas encore arrivés à l'étape où nous pourrions élaborer des choses concrètes et mettre un prix et ainsi de suite sur l'ensemble de l'architecture. Nous sommes en train de travailler à différents éléments de celle-ci. Demeurez à l'écoute pour prendre connaissance du travail que nous effectuons au sujet du revenu de base, une mesure novatrice qui tomberait à point.

Le président : Pendant que mes collègues formulent leurs questions, je vais commencer en vous posant à chacun deux ou trois questions.

Monsieur deGroot-Maggetti, dans votre exposé, vous avez dit : « En effet, les gouvernements canadiens ont contribué, de nombreuses façons, à créer la pauvreté en la concevant comme le résultat d'échecs personnels ou d'un refus de travailler. »

Il y a eu aussi la décision unanime prise par la Chambre des communes en 1989 au sujet de la pauvreté infantile, décision selon laquelle il fallait l'éliminer avant l'an 2000. Bien entendu, la pauvreté infantile existe toujours. La situation est aussi mauvaise qu'à l'époque, sinon pire, et il y a eu quelques fluctuations statistiques depuis.

Je me demande si nous devrions revenir sur l'objectif relatif à la pauvreté infantile et peut-être le redéfinir en termes différents. De toute évidence, les buts, objectifs et indicateurs définis à l'époque n'étaient pas les bons. C'était peut-être trop ambitieux de dire qu'on éliminerait la pauvreté infantile dans un délai précis. Nous devrions peut-être dire que nous allons essayer de réduire l'importance du problème de moitié d'ici cinq ou dix ans. Peut-être ces modifications nous aideront-elles à nous remettre sur la bonne voie.

L'une des raisons pour lesquelles je dis cela — et la question que je veux vous poser — c'est : compte tenu de ce que vous avez dit au sujet de la manière dont les gens envisagent les prestations pour adultes par opposition aux prestations pour enfants, la question de la pauvreté infantile trouve peut-être davantage d'échos que l'autre, même compte tenu du fait que, si nous essayons de régler le problème de la pauvreté infantile, nous allons en même temps régler celui de la pauvreté de leurs parents.

Do you think that approach should be a major thrust of what we might end up doing: in other words, trying to become involved with child poverty objectives again and trying to live up to — better late than never — the resolution that passed unanimously in 1989 through the House of Commons.

Mr. deGroot-Maggetti: That is a good starting point. Let me give you an example of how Canada might approach this question.

The example I use is the United Kingdom, where the Blair government decided they would make reducing child and family poverty a main plank of their policy.

Therefore, they set out to set goals. They said between 1999 and 2004, they would reduce child poverty by 25 per cent. That was their target. By 2010, they would reduce it by 50 per cent and they set for themselves a target to reduce it to zero by 2020. They set for themselves their goal, targets and timelines.

The other important thing is their plan to reduce child and family poverty, and it is truly a plan. All the European Union countries have created action plans to combat poverty and social exclusion. The United Kingdom's efforts to reduce child and family poverty are part of that whole movement.

Another important aspect, and this relates to what Mr. Battle talked about, is an integrated approach. We cannot accomplish this goal only with child benefits. In 1999, the United Kingdom introduced minimum wage for the first time. They did not have it before then.

They also created earned income tax credits as well as a low pay commission to study the impact of minimum wage and changes to it. They studied several facets of the impact: the impact on employment; the impact on the economy, particularly in low wage sectors; but also the impact it had on reducing poverty. Because they put that commission in place that studied the impact of raising the minimum wage, they were able to confirm that having the minimum wage and raising it was not leading to a loss of jobs, particularly in the low-wage sectors.

Initial increases to the minimum wage were cautious. They were raised at the same rate as the increase in average wages. The commission began to realize that minimum wages were not having as much of an impact on reducing poverty as they had hoped, so they recommended increasing the minimum wage at a faster rate than the increase in average wages to improve the impact on reducing poverty. They were able to document that the increases were not having a negative impact on employment.

Pensez-vous que cette démarche devrait être au cœur de ce que nous allons peut-être finir par faire : en d'autres termes, essayer de nouveau de nous occuper des objectifs relatifs à la pauvreté infantile et d'appliquer — mieux vaut tard que jamais — la résolution adoptée à l'unanimité par la Chambre des communes en 1989?

M. deGroot-Maggetti : C'est un bon point de départ. Permettez-moi de vous donner un exemple de la manière dont le Canada pourrait aborder cette question.

Mon exemple, c'est celui du Royaume-Uni, où le gouvernement de Tony Blair a décidé de faire de la réduction de la pauvreté des enfants l'une des pièces maîtresses de ses politiques.

Ainsi, les gens qui composent ce gouvernement ont entrepris de définir des objectifs. Ils ont dit qu'ils réduiraient la pauvreté infantile de 25 p. 100 entre 1999 et 2004. C'était leur objectif. D'ici 2010, ils veulent la réduire de 50 p. 100, et ils se sont fixé l'objectif de l'éliminer complètement d'ici 2020. Ils se sont fixé des buts, des objectifs et des échéances.

L'autre chose importante, c'est leur plan de réduction de la pauvreté des enfants et des familles, et il s'agit véritablement d'un plan. Tous les pays de l'Union européenne ont élaboré des plans d'action pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Les efforts déployés par le Royaume-Uni pour réduire la pauvreté des enfants et des familles s'inscrivent dans ce mouvement général.

Un autre aspect important — et c'est en rapport avec ce que M. Battle a dit — c'est l'adoption d'une démarche intégrée. Nous ne pouvons accomplir notre objectif à l'aide des seules prestations pour enfants. En 1999, le Royaume-Uni a fixé un salaire minimum pour la première fois de son histoire.

Les représentants du gouvernement britannique ont aussi créé des crédits d'impôt pour le revenu gagné et mis sur pied une commission sur la faiblesse du revenu chargée d'étudier les répercussions du salaire minimum et des modifications apportées à celui-ci. Ils ont étudié plusieurs facettes des répercussions : les répercussions sur l'emploi, les répercussions sur l'économie, surtout dans les secteurs où les salaires sont faibles, mais aussi les répercussions relatives à la réduction de la pauvreté. En mettant sur pied cette commission chargée d'étudier les répercussions de l'augmentation du salaire minimum, elles ont été en mesure de vérifier que la fixation et l'augmentation du salaire minimum ne donnaient pas lieu à des pertes d'emploi, surtout dans les secteurs où les salaires sont faibles.

Les premières augmentations du salaire minimum ont été prudentes. On a augmenté le salaire minimum de façon proportionnelle à l'augmentation des salaires moyens. Les membres de la Commission ont commencé à comprendre que le salaire minimum n'avait pas autant d'effets, au chapitre de la réduction de la pauvreté, qu'ils l'avaient souhaité, alors ils ont recommandé l'augmentation du salaire minimum à un rythme plus rapide que l'augmentation du salaire moyen afin d'accroître les répercussions du salaire minimum sur la réduction de la pauvreté. Ils ont été en mesure de montrer que ces augmentations n'avaient pas de répercussions négatives sur l'emploi.

By 2004, they were fairly close to their target of reducing child and family poverty by 25 per cent. They had not completely accomplished their goal, but they had made substantial progress. It was part of a concerted effort and an integrated plan that did not isolate children from their families but took into account the need to improve labour market income.

In the same way that child poverty will motivate Canadians to move on this, Canadians also feel strongly that if they work full-time year-round, they should not live in poverty. We have to face up to that serious problem as well. That is another area we can work on.

Mr. Battle: To echo what the chairman said, some years ago I had Sheila Regehr's job. I was the Director of the National Council of Welfare many years ago. I remember writing our brief to the Macdonald commission on unemployment. I can remember that back in the 1970s.

The first sentence went something like, Kids are poor because their parents are poor. That reality has been echoed over the years. It is an important thing to think about. Let me talk about both.

First, with respect to child poverty, you are absolutely right: It is easy for people to think about child poverty. It is difficult, however, for people to think about unemployed or low-income adults. It is not the same kind of galvanizing issue. It is difficult for the media.

It is analogous to the problem we had for many years where we could talk about people on welfare, but trying to talk about the working poor was difficult. Over the years, they have become more visible.

We have made some progress on some solutions on the child poverty side, and I can provide a dramatic number.

In terms of child benefits with respect to early learning and child care, child benefits and parental leave are the three pillars of the family policy in Canada.

In terms of the role of child benefits, as you probably know, federal child benefits have increased substantially over the years, although those increases have come to a halt. New programs have been implemented that are awful and will threaten further progress against child poverty, but I will not go into that today.

The Department of Finance a couple of years ago conducted a little known study that was interesting. The department looked at the role of the Canada Child Tax Benefit in reducing poverty.

En 2004, ils avaient presque réalisé leur objectif de réduction de la pauvreté des enfants et des familles de 25 p. 100. Ils n'ont pas tout à fait atteint leur but, mais ils ont réalisé des progrès substantiels. Cela s'est fait dans le cadre d'un effort concerté et d'un plan intégré, qui n'isolaient pas les enfants de leur famille, mais tenaient plutôt compte du besoin d'accroître le revenu provenant du marché du travail.

De la même façon que la question de la pauvreté infantile va motiver les Canadiens à faire quelque chose dans ce dossier, les Canadiens sont convaincus que, s'ils travaillent à temps plein toute l'année, ils ne devraient pas vivre dans la pauvreté. Nous devons aussi faire face à ce problème grave. C'est un autre domaine dans lequel nous pouvons travailler.

M. Battle : Pour me faire l'écho des propos du président, il y a un certain nombre d'années, j'occupais le poste qu'occupe aujourd'hui Sheila Regehr. Il y a de nombreuses années, j'étais directeur du Conseil national du bien-être social. Je me rappelle avoir rédigé le mémoire que nous avons présenté à la Commission Macdonald sur le chômage. Je m'en souviens, et c'était dans les années 1970.

La première phrase, c'était quelque chose comme : les enfants sont pauvres parce que leurs parents sont pauvres. C'est un état de fait qu'on a continué d'énoncer au fil du temps. C'est devenu une chose importante à laquelle il faut réfléchir. Permettez-moi de parler des deux.

Premièrement, en ce qui concerne la pauvreté infantile, vous avez tout à fait raison : c'est facile pour les gens d'y réfléchir. Ce qui est difficile, cependant, c'est de penser aux adultes chômeurs ou dont le revenu est faible. C'est une question qui n'a pas le même effet galvanisant. C'est aussi un enjeu difficile pour les médias.

C'est comme le problème auquel nous avons été confrontés pendant de nombreuses années, qui faisait que nous pouvions parler des prestataires de l'aide sociale, mais qu'il était difficile de parler des travailleurs pauvres. Au fil du temps, ces derniers ont acquis davantage de visibilité.

Nous avons fait quelques progrès en ce qui concerne certaines solutions du côté de la pauvreté infantile, et je peux vous donner un chiffre spectaculaire.

En ce qui concerne les prestations pour enfants, par rapport à l'apprentissage précoce et aux soins des enfants, les prestations pour enfants et le congé parental sont les volets des politiques concernant la famille au Canada.

En ce qui concerne la place qu'occupent les prestations pour enfants, comme vous le savez probablement, les prestations pour enfants du gouvernement fédéral ont beaucoup augmenté au cours des années, même si elles ont maintenant cessé de le faire. Le gouvernement a adopté de nouveaux programmes qui sont terribles et qui vont menacer encore davantage la lutte contre la pauvreté infantile, mais je ne vais pas aborder ce sujet aujourd'hui.

Le ministère des Finances a effectué, il y a deux ou trois ans, une étude qui n'est pas trop connue, mais qui est intéressante. Le ministère s'est penché sur l'effet de la prestation fiscale canadienne pour enfants par rapport à la réduction de la pauvreté.

Let us say we take the Canada Child Tax Benefit money out of the family income pool and calculate their income rate. The rate of family poverty, a family with kids, without the Canada Child Tax Benefit, would be 26 per cent higher than it is with the Canada Child Tax Benefit. That calculation was made several years ago. The benefit has been increased in recent years.

For a social program to reduce the incidence of child poverty by one quarter is phenomenally powerful. When we look at international evidence, comparing Canada with other countries, a number of countries, Canada included, have high rates of market poverty; in other words, poverty when we look only at people's earnings, wages, self-employed income and so on, and after we take out government programs.

However, other countries do better in terms of implementing strong income security programs such as the Canada Child Tax Benefit, which have a marked impact on child poverty. That is only one instrument, though. That is the other point I want to make.

Groups are committed to increasing the Canada Child Tax Benefit to a maximum of \$5,000 for children in a low-income family. We are at about \$3,400 now, so it is within reason.

Reaching that \$5,000 income security objective will not solve poverty in Canada. It can take children out of "poverty," although they still live in low-income families, but there are still adults who are in poverty, unemployed or are low-wage earners.

There is no way we can tackle the poverty conundrum by focusing only on a particular program.

The difficulty of talking about adult benefits, as I have said, is that it is a whole large range of programs. We acknowledge that.

If we do not look at that wide range of social programs, there is no way we can ever tackle poverty effectively. I have worked in this area for 25 or 30 years now. I am a pluralist. We must try a whole bunch of different methods to tackle poverty.

The Chairman: In regard to Employment Insurance, Mr. Battle, your statistics indicate a lot of inequity in terms of how EI works on a regional basis in the country. Ontario and to the west and Quebec and to the east all have different percentages. For example, 29.7 per cent in Ontario receive Unemployment Insurance compared to 93.3 per cent in Newfoundland and Labrador.

I realize you are suggesting a whole different architecture. Yes, a whole different architecture would be good, but that would take some period of time. Let us say it is a medium or long-term objective.

Supposons que nous soustrayions la somme correspondant à la prestation fiscale canadienne pour enfants du revenu familial, et calculions le revenu des familles. Le taux de pauvreté des familles, les familles avec enfants, en l'absence de la prestation fiscale canadienne pour enfants, serait de 26 p. 100 plus élevé qu'à l'heure actuelle. C'est un calcul qui a été effectué il y a plusieurs années. On a récemment majoré cette prestation.

Il est fantastique qu'un programme social réduise l'incidence de la pauvreté infantile du quart. À la lumière des statistiques internationales, lorsque nous comparons le Canada à d'autres pays, un certain nombre de pays, y compris le Canada, ont des taux de pauvreté élevés chez les gens qui travaillent; en d'autres termes, le taux de pauvreté que nous constatons lorsque nous n'envisageons que la rémunération, les salaires, le revenu provenant d'un emploi autonome et ainsi de suite, après soustraction des sommes provenant des programmes gouvernementaux.

Cependant, d'autres pays arrivent mieux que nous à mettre en place des programmes solides de sécurité du revenu comme la prestation fiscale canadienne pour enfants, qui ont des répercussions marquées sur la pauvreté infantile. Il ne s'agit cependant que d'un seul instrument. C'est l'autre idée que je veux faire passer.

Des groupes se sont engagés à faire augmenter la prestation canadienne fiscale pour enfants pour que la prestation maximale atteigne 5 000 \$ pour les familles à faible revenu. À l'heure actuelle, le maximum est d'environ 3 400 \$, alors c'est raisonnable.

Réaliser cet objectif de 5 000 \$ ne va pas résoudre le problème de la pauvreté au Canada. Cela va peut-être permettre aux enfants de sortir de la « pauvreté », même s'ils continuent de vivre dans une famille à faible revenu, mais il y aura encore des adultes qui vivront dans la pauvreté, qui seront chômeurs ou qui auront un revenu faible.

Nous ne pouvons d'aucune façon résoudre le problème de la pauvreté en nous concentrant sur un seul programme.

Comme je l'ai dit, ce qui est difficile, lorsqu'on aborde la question des prestations pour adultes, c'est qu'il s'agit d'un vaste éventail de programmes. C'est quelque chose que nous reconnaissons.

Si nous n'envisageons pas l'ensemble de ces programmes sociaux, nous n'arriverons jamais à lutter contre la pauvreté de façon efficace. Je travaille dans le domaine depuis 25 ou 30 ans. Je suis pluraliste. Nous devons essayer toutes sortes de méthodes pour mettre fin à la pauvreté.

Le président : En ce qui concerne l'assurance-emploi, monsieur Battle, vos chiffres indiquent qu'il y a beaucoup d'inégalités liées au fonctionnement du régime dans les différentes régions du pays. Les proportions sont différentes à partir de l'Ontario vers l'ouest et à partir du Québec vers l'est. En Ontario, par exemple, 29,7 p. 100 des gens reçoivent des prestations d'assurance-emploi, comparativement à 93,3 p. 100 à Terre-Neuve-et-Labrador.

Je comprends que vous proposez une architecture complètement différente; oui, une architecture complètement différente serait une bonne chose, mais cela prendrait du temps. Disons que c'est un objectif à moyen ou à long terme.

In the short term, how do we better operate EI? How do we fix EI to be more equitable across the country?

Mr. Battle: You have put your finger on one of the toughest nuts to crack, EI, which has been reformed forever and never successfully.

To be clear, in our architecture some people think we are talking about eliminating EI. That is not it at all. EI would play a crucial role, but it would be more of an insurance program than it is now. To us, the most inequitable feature of Employment Insurance is the regional unemployment rate, where eligibility ranges by the unemployment rate in a region and the maximum duration of benefits also varies by the unemployment rate in an area.

Think about it. An unemployed person in a low unemployment area is as unemployed as an unemployed person in a high unemployment area. There are phenomenal inequities in this dimension. We would take that part out of Employment Insurance totally. That non-insurance aspect would be covered by our new program, if we want to have that kind of regionalization because there are arguments for and against it. We are talking about two programs.

I do not think that we can reform Employment Insurance the way the Canadian Labour Congress, my friends and colleagues who I disagree with, suggest by turning the clock back and making the eligibility rules more generous. I do not think that approach will work. There are tremendous objections to that suggestion.

The nature of the changes in the labour market means that the social insurance program simply cannot meet the needs of all unemployed people in the kind of labour market we have now. That is why we think we need a new program.

I do not think we can improve EI incrementally without bringing in a new program that would serve those that a social insurance program cannot cover.

Mr. deGroot-Maggetti: I think the reforms to EI in the 1990s reflected the social policy designed with the notion in mind that we must try to shape people's work ethics. It reflected thinking that was not only in Canada; it was part of the OECD's job strategy. The thinking has changed. Even the OECD, in their latest job strategy, realized they must address the problems of low wages and low incomes as well.

Reforming Employment Insurance must be part of the broader strategy, but I do not have detailed proposals on how to do that.

Sheila Regehr, Director, National Council of Welfare: I want to make a point on the more human side to this issue. A few years

À court terme, comment améliorer le fonctionnement du régime d'assurance-emploi? Comment rendre le régime plus équitable à l'échelle du pays?

M. Battle : Vous mettez le doigt sur l'un des problèmes les plus difficiles à régler, celui du régime d'assurance-emploi, qui a été réformé à l'infini, mais toujours sans succès.

Pour être clair, il faut dire que des gens pensent que, avec notre architecture, nous voulons supprimer l'assurance-emploi. Ce n'est pas cela du tout. L'assurance-emploi jouerait un rôle essentiel, mais ce serait davantage un programme d'assurance qu'à l'heure actuelle. À nos yeux, la caractéristique du régime d'assurance-emploi qui est à l'origine des inégalités les plus importantes, c'est le taux de chômage régional, du fait que l'admissibilité varie en fonction du taux de chômage d'une région, tout comme la durée maximale de la période de prestations.

Pensez-y. Un chômeur qui vit dans une région où le taux de chômage est bas n'a pas plus d'emploi qu'un chômeur qui vit dans une région où le taux de chômage est élevé. Les inégalités sont énormes à cet égard. Nous supprimerions totalement cette partie du régime d'assurance-emploi. L'aspect qui n'a pas trait à l'assurance fera partie de notre nouveau programme, si nous voulons qu'il y ait ce genre de régionalisation, parce qu'il y a des arguments pour et des arguments contre. Nous parlons de deux programmes.

Je ne pense pas que nous puissions réformer le régime d'assurance-emploi comme le Congrès du travail du Canada, mes amis et mes collègues avec qui je suis en désaccord, le proposent, c'est-à-dire en revenant en arrière et en rendant les règles d'admissibilité plus souples. Je ne pense pas que cette démarche porte fruit. Il y a de fortes oppositions à cette proposition.

L'évolution du marché du travail fait que le programme d'assurance sociale ne peut tout simplement pas permettre de répondre aux besoins de tous les chômeurs, dans le contexte actuel du marché du travail. C'est la raison pour laquelle nous pensons qu'il est nécessaire d'adopter un nouveau programme.

Je ne pense pas qu'il soit possible d'améliorer progressivement le régime d'assurance-emploi sans mettre en place un nouveau programme pour les gens à qui un programme d'assurance sociale n'offre rien.

M. deGroot-Maggetti : Je pense que les réformes du régime d'assurance-emploi qui ont eu lieu dans les années 1990 étaient le reflet de politiques sociales élaborées à partir de l'idée que nous devons essayer de forger l'éthique de travail des gens. Ces réformes étaient le fruit d'une réflexion qui n'était pas seulement canadienne; c'était des idées qui faisaient partie de la stratégie d'emploi de l'OCDE. Les idées ont changé. Même les membres de l'OCDE se sont rendu compte qu'ils doivent régler le problème de la faiblesse des salaires et des revenus aussi, ce dont témoignent leurs dernières stratégies d'emploi.

La réforme de l'assurance-emploi doit s'inscrire dans le cadre d'une stratégie générale, mais je n'ai pas de propositions précises sur la manière de le faire.

Sheila Regehr, directrice, Conseil national du bien-être social : Je veux dire quelque chose par rapport plutôt à l'aspect humain de

ago now, the National Council of Welfare had a round table with a number of low-income people who were participants in various programs: recipients of EI, recipients of social assistance and a number of others connected to federal and provincial governments. One thing we heard from everyone clearly was this whole business about the rift between EI and social assistance.

On a human level for them, they talked about feeling like the federal government had completely abandoned them. It was not only access to income benefits, it was that being attached to the EI program made them still attached to the labour market and labour market services that were part of the EI program. Many of these services have now been devolved, but have not taken the place of those kinds of things that existed.

People talked constantly about being made to feel like second-class citizens if they do not have access to EI. It was heart-wrenching to hear some of these people and see how much they wanted to improve their lives and could not access the programs they needed.

Senator Trenholme Counsell: It is wonderful to meet you. I have not met you before. Thank you for being here.

Mr. deGroot-Maggetti, I had the feeling in your report that you overstated the well-being of seniors now. In paragraph two under Context, you state that “there has been no significant and lasting improvement — except for seniors,” and of course there has been improvement. Two paragraphs down, you say that “Households with two incomes have become the de facto social safety net.”

I felt there was little sympathy and not enough understanding for the single seniors who I think are having a terrible time living on, say, a thousand dollars a month.

In New Brunswick, from where I come, it is painful and difficult for them to keep their homes. In the cities, I believe, the problem is equally severe: It is the lack of money.

On the next page, you speak about Quebec having success in fighting poverty. I wondered if you could comment on how much the child care plan has contributed to that success.

Mr. Battle, you said — and maybe not in these exact words — that what is happening now federally might undo the achievements of the past. Would you elaborate? On the three-year program you mentioned, is that akin to the three-year program Frank McKenna brought in. I have been struggling to remember the exact name of the program, but it was a three-year

cette question. Il y a quelques années, le Conseil national du bien-être social a organisé une table ronde à laquelle ont participé un certain nombre de personnes dont le revenu est faible et qui sont inscrits à différents programmes : il s’agissait de prestataires de l’assurance-emploi, de l’aide sociale et d’un certain nombre d’autres personnes entretenant des liens avec les gouvernements fédéral et provinciaux. L’une des choses dont tous nous ont parlé clairement, c’est toute cette affaire au sujet de l’écart entre l’assurance-emploi et l’aide sociale.

Sur le plan humain, ils ont dit qu’ils se sentaient comme si le gouvernement fédéral les avait complètement abandonnés. Il s’agissait non seulement de l’accès aux prestations de revenu, mais aussi du fait que, puisqu’ils étaient inscrits au programme d’assurance-emploi, il y avait toujours un lien entre eux et le marché du travail et les services relatifs au marché du travail qui faisaient partie du programme d’assurance-emploi. Bon nombre de ces services existent maintenant ailleurs que dans le cadre du régime d’assurance-emploi, mais ils n’ont pas pris la même place que le genre de choses qui existaient à l’époque.

Les gens parlent constamment de ce qu’on les fait se sentir comme des citoyens de seconde classe s’ils n’ont pas accès aux prestations d’assurance-emploi. Entendre le témoignage de certaines de ces personnes et voir à quel point elles voulaient améliorer leur vie, sans pour autant avoir accès aux programmes dont ils avaient besoin, était à vous briser le cœur.

Le sénateur Trenholme Counsell : C’est extraordinaire de vous rencontrer. C’est la première fois. Merci d’être ici.

Monsieur deGroot-Maggetti, j’ai eu l’impression, en lisant votre rapport, que vous avez été un peu trop optimiste en ce qui concerne le bien-être des personnes âgées. Au deuxième paragraphe de la section Contexte, vous dites « qu’il n’y a eu aucune amélioration significative et durable de la situation, sauf pour les personnes âgées », et, bien entendu, il y a eu des améliorations. Deux paragraphes plus loin, vous dites que, « dans les faits, les ménages à deux revenus sont devenus le filet de sécurité sociale ».

J’ai trouvé que vous faisiez preuve de peu d’empathie et que vous ne compreniez pas suffisamment les personnes âgées seules qui, je pense, ont beaucoup de difficultés à vivre avec, disons, mille dollars par mois.

Au Nouveau-Brunswick, d’où je viens, c’est souffrant et difficile pour eux de garder leurs maisons. Je pense que le problème est aussi grave dans les villes : c’est le manque d’argent.

À la page suivante, vous parlez du succès que connaît le Québec dans la lutte contre la pauvreté. Je me demandais si vous pouviez nous dire dans quelle mesure, selon vous, le programme de garderies a contribué à ce succès.

Monsieur Battle, vous avez dit — peut-être pas en ces termes exacts — que ce qui se produit à l’heure actuelle à l’échelon fédéral pourrait défaire ce qu’on a accompli dans le passé. Pourriez-vous nous en dire davantage là-dessus? En ce qui concerne le programme de trois ans dont vous avez parlé, est-ce qu’il y a un lien entre ce programme et le programme de trois ans

program to help people who were not working and largely on social assistance — I hate the word welfare — to be employable.

Mr. deGroot-Maggetti: Thank you for your questions. The first point is a good point. We do not mean to suggest that there is no issue of poverty amongst seniors in Canada. It was similar to Mr. Battle's example of the Canada Child Tax Benefit. There has been more progress made in reducing both the rate and depth of poverty among seniors over the past 25 years than among other groups. We are not suggesting that our work is done and we do not have to deal with it, but rather we are indicating that when a concerted effort is made, and coordinated efforts are made, we can make significant progress.

The council discovered, several years ago, even though we have Old Age Security and the Guaranteed Income Supplement, that a number of seniors who were eligible for those programs were not aware they were eligible and did not receive them. We brought that to the attention of the minister and said the department needed to find ways to let those seniors know they were eligible.

In my own community of Kitchener, Ontario, a strategy was worked out with community groups where agencies and organizations had served seniors to get the word out. Over the course of a year and a half or two years, they had reached about 2,000 or so seniors to let them know they were eligible for these benefits.

Again, we do not suggest that the work is done, but when coordinated efforts are taken we can make progress.

With regard to your second question around progress in Quebec, in my opening remarks I tried to indicate that Quebec, like Newfoundland and Labrador, realized that they needed to take a strategic, coordinated approach to reducing poverty. In the case of Quebec, the impetus came from the community and people organizing for a law to eradicate poverty and to put in place an action plan to reduce that poverty.

That being said, Quebec has invested a lot in child and family services, including the child care program in Quebec. While the council does not have specific data to indicate how much that investment has contributed to the decline in child poverty rates in Quebec, the province is one of the few — perhaps the only one — where the child poverty rate has come down consistently since 1997.

However, when we conducted a study into the new Market Basket Measure and compared different household types in four provinces, we found that for a single-parent household where the mother was working full time at a minimum-wage job, Quebec

que Frank McKenna a mis en place? Je me suis efforcée en vain de me rappeler le nom exact du programme, mais c'était un programme de trois ans visant à aider les gens qui ne travaillent pas et qui dépendent largement de l'aide sociale — je déteste le mot bien-être — pour améliorer leur employabilité.

M. deGroot-Maggetti : Merci de vos questions. Le premier que vous avez soulevé est un bon point. Nous ne voulons pas laisser entendre qu'il n'y a pas de problèmes de pauvreté chez les personnes âgées du Canada. C'était une idée semblable à l'exemple qu'a donné M. Battle au sujet de la prestation fiscale canadienne pour enfants. On a réalisé davantage de progrès au chapitre de la réduction du taux et de l'ampleur de la pauvreté chez les personnes âgées au cours des 25 dernières années que chez les autres groupes. Nous ne prétendons pas que le travail est fait et que nous n'avons plus à nous occuper de cette question; nous disons plutôt que, lorsqu'un effort concerté est déployé — et cela arrive — nous pouvons réaliser des progrès importants.

Le conseil a découvert, il y a de cela plusieurs années, que même si la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti existent, beaucoup de personnes âgées admissibles à ces programmes ne sont pas conscientes du fait qu'elles le sont, et elles ne touchent donc pas les prestations. Nous avons porté cela à l'attention du ministre et avons dit que le ministère devait trouver des façons de faire savoir aux personnes âgées qu'elles étaient admissibles aux prestations.

Dans ma propre ville, Kitchener, en Ontario, on a élaboré une stratégie avec la collaboration des groupes communautaires, et, dans le contexte de cette stratégie, des organismes et des organisations ont diffusé le message auprès des personnes âgées. En un an et demi ou deux ans, ils ont joint environ 2 000 personnes âgées pour leur faire savoir qu'elles étaient admissibles aux prestations en question.

Encore une fois, nous ne voulons pas laisser entendre que le travail est terminé, mais nous pensons que, lorsque des efforts coordonnés sont déployés, nous pouvons faire des progrès.

En ce qui concerne votre deuxième question au sujet des progrès réalisés au Québec, dans mes observations initiales, j'ai essayé de dire que le Québec, comme Terre-Neuve-et-Labrador, avait pris conscience de la nécessité d'adopter une démarche stratégique et coordonnée pour la réduction de la pauvreté. Dans le cas du Québec, l'initiative est venue du milieu communautaire et de gens qui se sont organisés pour qu'une loi visant l'éradication de la pauvreté soit adoptée et qu'un plan d'action portant sur la réduction de la pauvreté soit mis en place.

Cela dit, le Québec a investi beaucoup d'argent dans les services à l'enfance et à la famille, notamment dans le cadre du programme de garderies. Le conseil ne dispose pas de données précises sur la mesure dans laquelle ces investissements ont contribué au déclin des taux de pauvreté infantile au Québec, mais cette province est l'une des seules — peut-être la seule — où le taux de pauvreté infantile a diminué de façon constante depuis 1997.

Cependant, nous avons effectué une étude à partir de la nouvelle mesure fondée sur un panier de consommation et nous avons comparé différents types de ménages dans quatre provinces, et cela nous a permis de constater que le Québec

was the only province where a mother in that situation with a young child, because of the access to \$5- or \$7-a-day child care, a minimum wage job, together with child benefits, a host of programs and services available, would be enough to have an income above the Market Basket Measure. I think Montreal was the example.

At least in that exercise, it appeared that having the services, along with income supports, would make a difference in helping families with children that experienced the highest rates of poverty — single-mother families — to rise above poverty.

Mr. Battle: To take up your point about seniors' poverty, it is a good one to remember. When we look at the decline in the low-income rate for seniors — which is good internationally as well — Canada now has one of the lowest rates. However, we are looking at all seniors and we do not break it down between families and singles.

I do not have the numbers here, but the decline in poverty amongst single seniors has levelled off. Indeed, the decline in poverty will level off because of OAS and GIS, which is the major reason for that decline. The GIS increased a couple of years ago for the first time in real terms in almost a generation, but there are limits to what they can do.

On child benefits, two changes have been made in the last two budgets. The first one was the creation of the Universal Child Care Benefit. You are probably familiar with that term, UCCB. Then this budget brought back a non-refundable Child Tax Credit. There are real problems with both those programs. I will talk about it quickly with you, because it has a lot to do with poverty.

The Universal Child Care Benefit is a payment of \$100 a month to all families with children five years or younger. It is the restoration of a universal benefit, although it is taxable on the income of the lower-income spouse.

There are two problems with that. One is families with one earner receive a larger after-tax benefit than two-earner families and single-parent families at the same income level. It has reintroduced horizontal inequities: people at the same income level but different family types receive different amounts of benefit.

It flows a lot of money to high-income families now. Money is always tight, and I think low- and middle-income families need more money than that. This budget brought back a non-refundable Child Tax Credit, which is a flat-rate payment that

était la seule province où une mère monoparentale d'un enfant à bas âge pouvait avoir un revenu supérieur à la mesure fondée sur un panier de consommation si elle travaillait au salaire minimum à temps plein, et ce, grâce à l'accès à des garderies à 5 ou 7 \$ par jour, ainsi qu'aux prestations pour enfants et à la multitude de programmes et services offerts dans cette province. Je crois que Montréal était cité en exemple.

Il semble, du moins dans le cadre de cet exercice, que l'existence des services ainsi que des mesures de soutien du revenu est ce qui permet aux familles avec enfants qui connaissent les plus hauts taux de pauvreté — les familles des mères monoparentales — de sortir de la pauvreté.

M. Battle : Pour reprendre ce que vous disiez au sujet de la pauvreté chez les personnes âgées, c'est une chose qu'il faut se rappeler. Lorsque nous nous penchons sur le déclin du taux de faible revenu chez les personnes âgées — qui se produit ailleurs dans le monde aussi — nous constatons que le Canada a l'un des taux les plus faibles. Cependant, il s'agit de l'ensemble des personnes âgées, et nous n'avons pas calculé des taux séparés pour les familles et les personnes seules.

Je n'ai pas les chiffres avec moi, mais le déclin de la pauvreté chez les personnes âgées seules s'est arrêté. En effet, le taux de pauvreté va cesser de diminuer à cause de la SV et du SRG, qui sont les principales causes de la diminution. On a majoré le SRG, en dollars constants, il y a deux ou trois ans, pour la première fois depuis presque une génération, mais il y a des limites à ce que nous pouvons faire.

En ce qui concerne les prestations pour enfants, les deux derniers budgets ont donné lieu à deux changements. Le premier a été la création de la prestation universelle pour la garde d'enfants. Vous connaissez probablement le sigle : PUGE. Puis, le dernier budget a réinstauré un crédit d'impôt non remboursable pour enfants. Ces deux programmes posent de vrais problèmes. Je vais en parler rapidement avec vous, parce que c'est très lié à la pauvreté.

La Prestation universelle pour la garde d'enfants est un paiement de 100 \$ par mois versé à toutes les familles qui ont des enfants de cinq ans et moins. Il s'agit du rétablissement d'une prestation universelle, même si la somme s'ajoute au revenu imposable de l'époux qui gagne le moins des deux.

Il y a deux problèmes à cet égard. Le premier, c'est que les familles à un seul revenu obtiennent une prestation d'une plus grande valeur après impôt que les familles à deux revenus et que les familles monoparentales qui ont le même revenu. La prestation a donc réintroduit des inégalités horizontales : des gens qui ont le même revenu mais une famille d'un type différent obtiennent des prestations d'un montant différent.

À l'heure actuelle, les familles à revenu élevé obtiennent beaucoup d'argent dans le cadre de ce programme. Le budget des familles est toujours serré, et je pense que les familles à faible revenu et à revenu moyen ont besoin de plus d'argent que ce qu'on leur

goes to all families except poor families: they receive zero. Every other family, including people earning \$1 million, will receive \$310 a year from this new benefit.

The amount of that benefit for a high-income family is infinitesimally important. The amount of child benefits for low- and modest-income families are incredibly important. Looking at minimum-wage single parents, federal, provincial and territorial child benefits now make up, in some provinces, 15 per cent to 20 per cent of their income. In terms of the movement of child benefits, we are critical of these two new programs because it takes us backwards, not forwards.

About Mr. McKenna's policies, I do not know that particular one. He was an innovative premier when he was in power in terms of social policy, and put a lot of emphasis on investment in human capital and helping people off social assistance, which is important.

As Mr. deGroot-Maggetti and Ms. Regehr have said, over the years a number of provinces have tried to help people off welfare and into the workforce. It is not a new thing. There is a lot we can learn from.

Senator Munson: On the welfare business, it must be dismantled. That would take a long answer and longer question, I think. I want to see some of your ideas. You used the word "quasi-wage" type system. I do not know what that means, to be honest. It seems, at the end of the day, that horrible word "welfare" will still be used. I want to see more specifics, but you say you are still working on that plan.

I want to focus briefly on disabilities. When you both use the word "disabilities" do you mean intellectual disabilities as well as physical disabilities?

Mr. deGroot-Maggetti: Yes.

Senator Munson: Can you paint a picture for me? I think you talked about a low-wage wall in cities, in one of your reports. People with disabilities in urban areas: How many are there, what are they facing and what can we do in a report to help people with both intellectual disabilities and physical disabilities? How serious is the problem?

Mr. Battle: Yes, we mean people with visible and invisible disabilities. We must think of that. I will elaborate on the welfare wall analogy that I mentioned. As you know, the degree of disability varies a lot. About four different levels have been calculated using the disability survey taken: 2001 was the most recent survey.

donne à l'heure actuelle. Le dernier budget a réinstauré un crédit d'impôt non remboursable pour enfants, qui est un paiement d'un montant fixe fait à toutes les familles, excepté les familles pauvres : elles n'obtiennent rien. Toutes les autres familles, y compris les gens qui gagnent un million de dollars, vont recevoir 310 \$ par année dans le cadre de cette nouvelle prestation.

Le montant de cette prestation est infime pour les familles à revenu élevé. Par contre, le montant des prestations pour enfants est d'une importance capitale pour les familles à faible revenu et à revenu modeste. Les prestations pour enfants versées par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux comptent maintenant, dans certaines provinces, pour 15 à 20 p. 100 du revenu des chefs de famille monoparentale qui travaillent au salaire minimum. En ce qui concerne l'évolution des prestations pour enfants, nous sommes critiques face à ces deux nouveaux programmes, parce qu'ils sont davantage un retour en arrière qu'un pas en avant.

Au sujet des politiques de M. McKenna, je ne connais pas celles dont vous parliez précisément. Il a été un premier ministre novateur sur le plan des politiques sociales, et il a beaucoup mis l'accent sur les investissements dans le capital humain et sur le fait d'aider les gens à décrocher de l'aide sociale, ce qui est une chose importante.

Comme M. deGroot-Maggetti et Mme Regehr l'ont dit, au fil du temps, un certain nombre de provinces ont tenté d'aider les gens à décrocher de l'aide sociale et à intégrer la population active. Ce n'est pas quelque chose de nouveau. Nous pouvons apprendre beaucoup de choses en regardant ce qui a déjà été fait.

Le sénateur Munson : Le programme d'aide sociale doit être démantelé. Cela exigerait une longue réponse et une question encore plus longue, à mon avis. Je veux que vous me fassiez part de certaines de vos idées. Vous avez utilisé l'expression « système de type quasi salarial ». Je ne sais pas ce que cela veut dire pour être honnête avec vous. Il semble que, au bout du compte, on utilise encore l'horrible mot de « bien-être ». J'aimerais avoir des détails, mais vous dites que vous travaillez encore sur ce plan.

Je veux que nous parlions brièvement des handicaps. Lorsque vous utilisez le terme « handicap », parlez-vous des handicaps intellectuels autant que des handicaps physiques?

M. deGroot-Maggetti : Oui.

Le sénateur Munson : Pouvez-vous me faire une description? Je pense que vous avez parlé d'un mur des salaires faibles dans les villes, dans l'un de vos rapports. Les personnes handicapées des régions urbaines : combien il y en a, à quoi sont-elles confrontées et que pouvons-nous faire dans le cadre d'un rapport pour aider les gens qui souffrent d'un handicap intellectuel ou physique? À quel point le problème est-il grave?

M. Battle : Oui, nous parlons des gens qui ont un handicap visible ou invisible. Nous devons y penser. Je vais vous donner des précisions sur l'analogie que j'ai faite, le mur de l'aide sociale. Comme vous le savez, la gravité des handicaps varie beaucoup. On a déterminé qu'il y avait environ quatre degrés différents à partir du sondage sur les handicaps que nous avons utilisé : le sondage de 2001 était le plus récent.

People with severe disabilities, particularly if they have either no attachment to the workforce or an episodic attachment to the workforce, often end up on social assistance. With help, some of those people could work, perhaps only part-time. However, they become trapped in welfare because welfare gives them not only an income benefit and — as the National Council of Welfare's annual welfare income reports show — disability welfare benefits are higher than the other areas. They are not high, but they are higher than other family types.

People become trapped there not only because they have an income benefit, which is at least more secure than what might happen if they go into the workforce if they are able to get a job, but they receive what are called disability supports. Here we are talking about not only prostheses, wheelchairs and changes to ramps in places of employment, workplaces and homes, but also people who help those with disability negotiate the system. There is a whole range of quasi-medical and social services.

People can receive that help when they are on welfare. It is not great, but they usually have some access. If they leave welfare, they lose their disability supports. They are lost. They cannot make it.

Ms. Regehr spoke about how Employment Insurance gives access to employment programs as well as to income. We want to separate those supports. Income programs should be separate from services. In the case of disability supports and services, we need a system outside income programs such as welfare that serves the needs of Canadians with disabilities. Provinces are starting to develop these systems, but they do not have the financial wherewithal to develop a system of their own, which is why we need to make changes at the federal level to flow more money to the provinces.

When talking to people with disabilities and their representative groups, this issue comes up again and again. The adult income system is a complicated mess, but the disability system is much worse. Services are absolutely crucial to people with disabilities, and we must deal with that need as well.

Mr. deGroot-Maggetti: People serving people with disabilities and their families need to be architects who construct and design, rather than interior designers, to refer back to that quote. It will be important to include Canadians with disabilities and groups

Les gens qui souffrent d'un handicap grave, surtout ceux qui n'ont jamais participé au marché du travail ou qui y ont participé de façon épisodique, finissent souvent par dépendre de l'aide sociale. Si on les aidait, certaines de ces personnes pourraient travailler, à temps partiel seulement peut-être. Cependant, elles finissent par être prisonnières de l'aide sociale, parce que le régime d'aide sociale leur offre non seulement une prestation de revenu, mais aussi — comme les rapports annuels sur les revenus d'aide sociale du Conseil national du bien-être social le montrent — des prestations d'aide sociale pour handicap plus élevées que dans les autres domaines. Le montant des prestations n'est pas élevé, mais il est plus élevé que celui auquel ont droit d'autres types de familles.

Les gens deviennent prisonniers de l'aide sociale non seulement parce qu'ils obtiennent des prestations de revenu, qui leur offrent à tout le moins une sécurité plus grande que ce qui pourrait leur arriver s'ils intègrent le marché du travail parce qu'ils sont en mesure d'obtenir un emploi, mais également du fait qu'ils profitent de ce qu'on appelle des mesures de soutien pour les personnes handicapées. Nous parlons ici non seulement de prothèses, de fauteuils roulants et de modifications apportées aux rampes sur les lieux de travail, comme dans les maisons, mais aussi de gens qui aident les personnes handicapées à affronter le système. Il y a tout un éventail de services quasi médicaux et sociaux.

Les gens ont accès à cette aide lorsqu'ils sont inscrits au programme d'aide sociale. Ce n'est rien d'extraordinaire, mais ils ont habituellement accès à une partie des services. S'ils quittent le programme d'aide sociale, ils perdent leur accès aux mesures de soutien pour les personnes handicapées. Ils sont perdus. Ils ne peuvent s'en sortir.

Mme Regehr a parlé du fait que le régime d'assurance-emploi offre accès à la fois à des programmes d'emploi et à un revenu. Il faut séparer ces mesures de soutien. Les programmes de prestations de revenu doivent être indépendants des services. Dans le cas des mesures de soutien et des services pour les personnes handicapées, nous avons besoin d'un système à part des programmes de prestations de revenu comme le programme d'aide sociale, système qui répond aux besoins des Canadiens qui souffrent d'un handicap. Les provinces commencent à élaborer ce genre de système, mais elles n'ont pas les ressources financières nécessaires pour élaborer leur propre système, et c'est pourquoi nous devons apporter des changements à l'échelle fédérale et verser davantage d'argent aux provinces.

Cette question revient constamment lorsqu'on discute avec des personnes handicapées et les groupes qui les représentent. Le système de prestations de revenu pour les adultes est un fouillis, mais le système d'aide aux personnes handicapées est encore pire. Les services sont absolument vitaux pour les personnes handicapées, et nous devons nous occuper de ce besoin aussi.

M. deGroot-Maggetti : Les gens qui sont au service des personnes handicapées et de leur famille doivent être des architectes qui se chargent des tâches de construction et d'élaboration, plutôt que d'être des décorateurs, pour en revenir

servicing them in identifying the barriers and designing how to overcome those barriers to income security and the services they need. That element is important to an overall strategy.

The Chairman: This is important testimony.

If we do not have time to ask all the questions today, we could ask the witnesses to submit answers in writing to certain questions.

The Chairman: Senator Callbeck, Senator Keon and Senator Cordy, if you could ask your questions, I will have the witnesses answer them all together.

Senator Callbeck: Mr. Battle, you spoke about Saskatchewan trying some reforms that I understood were positive. Maybe you can give us examples. I know what you mean by the welfare wall. It is difficult for a family to leave all the supports behind and go to a low-paying job.

On the framework that you have worked out in this paper, you talk about short-term support. What do you mean by that and why do you suggest the federal government would deliver that support rather than the provincial governments, as they do now?

Mr. deGroot-Maggetti, you talk about Newfoundland and Quebec having anti-poverty programs. Are those two programs much the same? You talked about four cornerstones needed in a national program. Do those provincial programs include those four cornerstones?

Senator Keon: One area I intended to ask about is close to Senator Callbeck's question.

In my previous life, I had the experience of dealing with people who had a disability that could be eliminated with medical therapy. These people had a terrible problem because their qualifications in the work force were not high enough that they could get a job that would make them better off than they were before they were relieved of their disability. I always felt that the solution to this problem was some incentive between those two ends. Surely, it is not rocket science that a person can work for the department of highways and be better off than by staying on disability insurance.

I did not gather from any of you any suggestion about how to deal with that issue. Perhaps you can speak to that collectively.

Mr. Battle, I find your material interesting. However, there is a tremendous apprehension by taxpayers about increasing social services, because they believe that increase will increase their taxation. I believe that the Province of Quebec taxes the average

aux paroles du participant à la réunion de l'OCDE. Il sera important de faire participer les Canadiens qui souffrent de handicaps et les groupes qui leur offrent des services au processus de repérage des obstacles et à l'élaboration de mesures pour surmonter ces obstacles à la sécurité du revenu et à l'accès aux services dont ils ont besoin. Il s'agit d'un élément important d'une stratégie globale.

Le président : Voilà un témoignage important.

Si nous n'avons pas le temps de poser toutes nos questions aujourd'hui, nous pourrions demander à nos témoins de nous présenter leurs réponses à certaines questions par écrit.

Le président : Sénateur Callbeck, sénateur Keon et sénateur Cordy, si vous pouviez poser vos questions, je vais demander aux témoins d'y répondre en bloc.

Le sénateur Callbeck : Monsieur Battle, vous avez parlé du fait que la Saskatchewan tente de réaliser certaines réformes qui, d'après ce que j'ai compris, sont positives. Vous pourriez peut-être nous donner des exemples. Je sais ce que vous entendez par « mur de l'aide sociale ». C'est difficile pour une famille de laisser tomber toutes les mesures de soutien pour accepter un emploi peu rémunéré.

En ce qui concerne le cadre que vous avez défini dans votre document, vous parlez de mesures de soutien à court terme. Qu'entendez-vous par là, et pourquoi proposez-vous que le gouvernement fédéral s'occupe de ces mesures, plutôt que les gouvernements provinciaux, qui s'en chargent à l'heure actuelle?

Monsieur deGroot-Maggetti, vous avez parlé de ce que Terre-Neuve-et-Labrador et le Québec ont des programmes de lutte contre la pauvreté. Est-ce que les deux programmes se ressemblent beaucoup? Vous avez parlé des quatre pierres angulaires nécessaires à un programme national. Est-ce que ces programmes provinciaux comportent ces quatre pierres angulaires?

Le sénateur Keon : J'avais l'intention de poser une question sur un sujet qui est proche de celui de la question du sénateur Callbeck.

Dans mon ancienne vie, j'ai eu affaire à des gens qui souffraient d'un handicap dont il était possible de se débarrasser par voie thérapeutique. Ces gens étaient confrontés à un problème terrible, parce que leurs qualifications n'étaient pas suffisantes pour leur permettre d'obtenir un emploi qui les aurait placés dans une situation plus avantageuse que celle dans laquelle ils se trouvaient avant d'être libérés de leur handicap. J'ai toujours pensé que la solution à ce problème tenait à une mesure d'incitation quelque part entre ces deux extrêmes. Assurément, il n'y a rien de sorcier dans le fait qu'une personne puisse travailler pour le ministère des Transports et se trouver dans une meilleure situation que si elle ne pouvait compter que sur les prestations d'invalidité.

Je n'ai obtenu d'aucun d'entre vous des suggestions quant à la manière de régler ce problème. Vous pouvez peut-être répondre à cette question ensemble.

Monsieur Battle, je trouve votre document intéressant. Cependant, les contribuables sont très réticents en ce qui concerne l'accroissement des services sociaux, parce qu'ils pensent que cet accroissement va donner lieu à une

citizen at a rate similar to that of Sweden, and the rest of Canada taxes the average individual at a much lower rate. From my own interface with social services and health care, I believe that Quebec is well ahead of the rest of the country, and has been for some time.

If you could develop an architecture that accentuates the positive, with a price tag, because it must have a price tag to sell it, this strategy might be the beginning of the end of social inequities in our country.

Senator Cordy: I am also interested in the welfare wall. The analogy of running up the down escalator gives an excellent picture of what is happening. People cannot get out of the cycle.

Is there any province in Canada that allows people to work while receiving some benefits? If they are on welfare, they are entitled to some medical benefits. Physiotherapy, psychology and pharmaceuticals are prime examples. I have heard of someone in a low-paying job who had a chronically ill child and had to leave their job because they could not afford the medical expenses for their child. That situation is a sad one for the family because a number of things happen as a result. Is there any province in which support does not have to be all or nothing?

My second question relates also to Quebec and Newfoundland and Labrador. You said that in Quebec, the government is making fighting poverty a priority as a result of community response. Most governments, regardless of which political party, talk the talk about fighting poverty, but it tends to be the same old, same old.

What happened in Newfoundland and Labrador and Quebec? Was it the individuals who were involved in? What happened to make fighting poverty a priority in those provinces? Is it something that we can do to make it a priority nationally and in other provinces?

Mr. deGroot-Maggetti: Canada has committed to putting into place a national strategy, and policies to eradicate poverty as quickly as possible. In 1995, at the World Summit for Social Development, the goal was to have that strategy in place by 1996, and we are not there yet.

There are some important similarities and differences between Quebec and Newfoundland and Labrador. That commitment was one impetus for people in Quebec to push for a law to eradicate poverty. This is the difference between Quebec and Newfoundland and Labrador. In Quebec, it came from people

augmentation de leur fardeau fiscal. Je pense que le taux d'imposition pour le citoyen moyen est semblable au Québec à celui de la Suède, et que les impôts sont beaucoup plus bas dans le reste du Canada, pour la moyenne des gens. D'après ma propre expérience des services sociaux et des soins de santé, je pense que le Québec est très en avance sur le reste du pays, et qu'il l'est depuis longtemps.

Si vous élaborez une architecture qui met l'accent sur les points positifs, avec un prix, parce qu'il faut un prix pour la vendre, cette stratégie pourrait être le début de la fin des inégalités sociales au pays.

Le sénateur Cordy : La question du mur de l'aide sociale m'intéresse aussi. L'analogie de la personne qui essaie de remonter un escalier roulant en train de descendre est une excellente façon d'illustrer ce qui se passe. Les gens n'arrivent pas à s'extraire du cycle.

Y a-t-il une province du Canada qui permet aux gens de travailler tout en recevant des prestations? Les gens qui reçoivent des prestations d'aide sociale ont droit à des prestations médicales. La physiothérapie, la psychologie et les médicaments sont d'excellents exemples. J'ai entendu parler d'une personne qui occupait un emploi peu rémunéré et qui avait un enfant souffrant d'une maladie chronique, et cette personne a dû quitter son emploi parce qu'elle n'avait pas les moyens de payer les frais médicaux de son enfant. C'est une situation triste dans laquelle se trouve cette famille, parce qu'il y a plusieurs autres conséquences. Y a-t-il des provinces où ce n'est pas tout ou rien, en ce qui concerne les mesures de soutien?

Ma deuxième question porte elle aussi sur le Québec et sur Terre-Neuve-et-Labrador. Vous avez dit que, au Québec, le gouvernement fait de la lutte à la pauvreté une priorité en raison de la réaction de la collectivité. La plupart des gouvernements, quel que soit le parti politique dont il est question, ont de belles paroles à propos de la lutte à la pauvreté, mais cela a tendance à être la même rengaine toujours.

Qu'est-ce qui s'est produit à Terre-Neuve-et-Labrador et au Québec? Est-ce que ce sont les gens qui ont mis la main à la pâte? Qu'est-ce qui s'est produit pour que la lutte à la pauvreté devienne prioritaire dans ces provinces? Est-ce une chose que nous pouvons faire nous-mêmes pour que ça devienne une priorité à l'échelle nationale et dans d'autres provinces?

M. deGroot-Maggetti : Le Canada s'est engagé à mettre en place une stratégie nationale ainsi que des politiques qui permettront d'éradiquer la pauvreté le plus rapidement possible. En 1995, au Sommet mondial pour le développement social, le but consistait à avoir mis en place une telle stratégie dès 1996; or, nous n'en sommes pas encore là.

Il existe d'importantes similitudes et différences entre le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador. Le dévouement à la cause est un des facteurs qui ont motivé les gens au Québec à faire pression pour qu'une loi soit adoptée en vue d'éradiquer la pauvreté. C'est la différence entre le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador. Au

saying that if we can put in place laws against governments running budget deficits, we can put in place a law that says we need to try to eradicate poverty.

They also learned in Quebec that the task to keep government on task is an ongoing one. They continue to monitor Quebec government policies and provide critique when it needs to be critiqued and praised when policies work well.

In Newfoundland and Labrador, Danny Williams made a commitment during the election of 1995 to put in place a strategy to reduce poverty.

Similar in both cases is vision, targets and timelines. In Quebec, their vision is to be amongst the jurisdictions with the lowest poverty rates among wealthy industrialized countries. In Newfoundland and Labrador, the goal is to have the lowest poverty rate in Canada. I have often said it is nice to have one instance where provinces are racing to the bottom. That is one place where that kind of competition is nice to have.

Newfoundland and Labrador included a lot of consultation in developing their strategy. In Quebec, the consultation was carried out in the first instance by citizens' groups, trying to outline what needed to go into the law. Both provinces have accountability mechanisms. In Newfoundland and Labrador, there is a multi-ministerial committee to integrate the policy.

In Quebec, they have created two advisory committees. There are elements of the four cornerstones. We found elements of those four cornerstones in both Quebec and Newfoundland and Labrador, as we did in other jurisdictions.

I will first pick up the question, which was not directed to me, about the costs of a comprehensive strategy to which Mr. Battle of the Caledon Institute responded.

Mr. Battle: I am happy for you to answer that.

Mr. deGroot-Maggetti: I will draw your attention to another study, *The Cost of Poverty* conducted by McMaster University. The attempt was made in social services with single mothers on social assistance that, rather than letting the women themselves figure out what services were available to them, they were proactive and let the mothers know the supports and service available to them and their children.

They were able to document that the rate increased twofold at which these women were able to exit welfare and enter paid work. It reduced depression among mothers and reduced behaviour problems for children. In fact, being proactive in letting them know what services they could access saved millions of dollars.

It is important to get that message across. Poverty does not only cost people who live in it. It also costs us as a society. Somehow we need to bring the costs of poverty together with

Québec, cela est venu de gens qui ont dit : si nous pouvons adopter des lois pour que les gouvernements ne puissent pas avoir de déficits budgétaires, nous pouvons adopter une loi pour dire que nous allons essayer d'éradiquer la pauvreté.

Au Québec, les gens ont aussi appris qu'il faut une vigilance constante pour faire en sorte que le gouvernement ne délaisse pas la tâche. Les gens continuent de surveiller les politiques gouvernementales québécoises et critiquent les politiques quand elles méritent d'être critiquées et les louangent quand elles méritent d'être louangées aussi.

À Terre-Neuve-et-Labrador, Danny Williams s'est engagé, pendant la campagne électorale de 1995, à mettre en place une stratégie pour réduire la pauvreté.

Dans les deux cas, la vision énoncée et les objectifs et les délais qui y sont associés se ressemblent. Au Québec, la vision consiste à faire du Québec un des endroits où le taux de pauvreté est le plus bas parmi les riches pays industrialisés. À Terre-Neuve-et-Labrador, l'objectif consiste à afficher le taux de pauvreté le plus bas qui soit au Canada. J'ai souvent dit qu'il est bien d'avoir un cas où les provinces sont lancées dans une course vers le fond. C'est un cas où il est bien d'avoir ce genre de concurrence.

Terre-Neuve-et-Labrador a beaucoup consulté pour mettre au point sa stratégie. Au Québec, la consultation a d'abord été l'affaire de groupes de citoyens qui cherchaient à délimiter ce qu'il fallait mettre dans la loi. Les deux provinces sont dotées de mécanismes de responsabilisation. À Terre-Neuve-et-Labrador, il y a un comité interministériel chargé d'intégrer la politique.

Au Québec, on a créé deux comités consultatifs. Ce sont les éléments des quatre pierres angulaires. Nous avons repéré des éléments des quatre pierres angulaires en question à la fois au Québec et à Terre-Neuve-et-Labrador, tout comme nous l'avons fait ailleurs.

Je vais me charger de répondre à la question, qui ne m'était pas adressée, à propos des coûts d'une stratégie globale, question à laquelle M. Battle du Caledon Institute a répondu.

M. Battle : Je suis heureux que vous répondiez.

M. deGroot-Maggetti : J'attirerai votre attention sur une autre étude, intitulée *The Cost of Poverty* et réalisée par l'Université McMaster. Plutôt que de laisser les mères monoparentales vivant de l'aide sociale trouver elles-mêmes les services qui leur étaient offerts, les responsables des services sociaux ont été proactifs et informaient les mères en question sur les mesures de soutien et les services qui leur sont offerts, à elles et à leurs enfants.

Ils ont pu constater le doublement du taux auquel les femmes en question cessent de toucher des prestations d'aide sociale et entament un travail rémunéré. Cela réduit la dépression chez les mères et les problèmes de comportement chez les enfants. De fait, être proactif et leur révéler les services qui leur sont offerts a permis des économies de millions de dollars.

Il importe de transmettre ce message. La pauvreté n'est pas qu'un coût pour les pauvres. C'est un coût aussi pour nous en tant que société. Parfois, nous devons faire le lien entre les différents

investments in human development. That is important. We need to somehow build that in from the start, so we can analyze that.

There is the question of extended health and dental benefits. When the National Council of Welfare was in Manitoba, it was interesting to learn that they were making changes there in terms of extending access to health and dental benefits.

In Ontario, the change has been to extend benefits by six months if somebody leaves social assistance so that they can receive benefits for a temporary period of time. I am not sure how it works Quebec. Extending access to health and dental benefits seems to be one of the crucial steps to making substantial progress.

Ms. Regehr: One really interesting point about the Newfoundland and Labrador plan occurred when they sat down and looked at priorities: what they could do first and what was needed most. They focused on prescription drug and dental issues and that was where one of their major first investments was made.

Mr. Battle: The Saskatchewan thing came up a few times. I am not trying to push Saskatchewan all the time but in this area they have made some advances.

Simply, Saskatchewan took child benefits out of its welfare system early on into a stand-alone child benefit system, which is in line with the philosophy of the national child benefit reform. That is important because the child benefit serves all low income families with kids, whether they are on welfare, working poor, EI or in between.

For several years, they have had a wage supplementation program as assistance to the working poor. The federal government has now launched a federal version of that program. We are hoping that the federal people will talk to the provincial people in terms of those provinces that have wage supplements to see if they can integrate their benefits.

Alberta and Saskatchewan have a form of wage supplementation. Quebec has had various kinds of wage supplementation for 20 to 25 years and New Brunswick has a small one. Saskatchewan has a program to provide supplementary health and dental care. It is taking those services out of welfare and delivering them more broadly.

Senator Munson, this gets to your point whereby a flat-rate benefit is paid every two weeks. It is less than minimum wage but it is a simple thing. One problem with welfare is the enormous complexity of the rate structures. This benefit is starkly simple.

coûts de la pauvreté et des investissements dans le développement humain. Cela est important. Nous devons prévoir cela dès le départ, pour que nous puissions faire les analyses voulues.

Il y a la question de l'élargissement des services de santé et des services dentaires. Lorsque le Conseil national du bien-être social s'est rendu au Manitoba, il a été intéressé d'apprendre qu'on y apportait des modifications pour élargir l'accès aux prestations de santé et prestations dentaires.

En Ontario, la modification apportée a consisté à prolonger de six mois les prestations pour ceux qui cessent de toucher des prestations d'aide sociale, pour qu'ils puissent continuer de recevoir des prestations temporairement. Je ne sais pas comment ça se fait au Québec. L'élargissement de l'accès aux prestations de maladie et prestations dentaires semble être une des mesures capitales qu'il faut adopter pour faire des progrès importants.

Mme Regehr : Un fait vraiment intéressant à propos du plan de Terre-Neuve-et-Labrador est survenu au moment où les responsables se sont installés pour regarder les priorités : que pouvaient-ils faire en premier et qu'est-ce qui était le plus nécessaire? Ils ont centré leur attention sur les médicaments d'ordonnance et les problèmes dentaires, et c'est là qu'un des premiers grands investissements a été fait.

M. Battle : L'histoire de la Saskatchewan est revenue à quelques reprises. Je n'essaie pas toujours de faire valoir les mérites de la Saskatchewan, mais, dans ce domaine précis, on y a fait des progrès.

Simplement, la Saskatchewan a retiré les prestations pour enfants de son régime d'aide sociale dès le départ, pour créer un régime autonome de prestations pour enfants, qui concorde avec les préceptes de la réforme nationale des prestations pour enfants. C'est important : la prestation pour enfants est utile à tous les ménages à faible revenu où il y a des enfants, qu'ils vivent de l'aide sociale ou qu'ils aient un travail piètrement rémunéré, qu'ils vivent de l'assurance-emploi ou encore que ce soit une combinaison de ces éléments.

Pendant plusieurs années, il y a eu un programme de supplément salarial visant à aider les petits salariés. Le gouvernement fédéral a maintenant lancé une version fédérale de ce programme. Nous espérons que les responsables fédéraux vont s'entretenir avec les responsables provinciaux dans les provinces où il y a déjà un supplément salarial, pour voir comment intégrer les prestations.

L'Alberta et la Saskatchewan ont adopté une forme de supplément salarial. Le Québec applique divers types de suppléments salariaux depuis 20 à 25 ans, et le Nouveau-Brunswick a un programme de faible envergure à cet égard. La Saskatchewan a un programme qui prévoit des soins dentaires et soins de santé supplémentaires. Il retire ces services du régime d'aide sociale et les offre à un plus grand nombre de personnes.

Sénateur Munson, cela nous amène à ce que vous disiez à propos d'une prestation à taux fixe versée toutes les deux semaines. C'est inférieur au salaire minimum, mais c'est simple. Une des difficultés de l'aide sociale, c'est la complexité ahurissante des structures de taux. Cette prestation est d'une simplicité radicale.

Saskatchewan also has an interesting use of an automated delivery system over the phone in a direct manner. That system is important for someone with a wage supplement or if somebody's wages go up or down, which happens a lot for people with low incomes. If you can contact a call centre right away and have an adjustment made, it is important. One of the problems with the federal program is that it cannot do that.

Senator Keon's question is absolutely fundamental to this kind of work, where we need to talk about not only the cost of our proposals, but the flows.

I cannot give you a sense of that at all but we see our architecture as having a lot of movement between the different tiers. One thing that would happen is Employment Insurance would be less expensive because we would take away regional extended benefits. The temporary income program would be a new program so it would be an added expense. To the extent that those two programs could keep unemployed people from falling onto welfare, Mr. deGroot-Maggetti's point, that would be an enormous advantage because research has shown, and common sense would indicate, that for people who are on welfare a long time, their skills rust, and their self-confidence diminishes. They decay and are further and further away from the work force. It is important that we keep unemployed people from falling onto welfare.

Our architecture is labour-market oriented. For almost everyone except for people with severe disabilities, the expectation is that they would move either into or back into the work force. One would see declining expenditures that way as well.

The individual things that we are developing, we are costing. The disability income program would be federal, and we are looking at the cost.

Mr. deGroot-Maggetti: I want to make one quick point and it relates to the wage supplementation and the low wage wall, to underscore the point that an integrated strategy to reduce poverty in Canada must be part of the economic, social and political strategy. For example, wage supplements cannot be a substitute for work that pays a living wage.

Canada has a low-wage problem. About a quarter of the jobs in our economy pay low wages. That situation contributes to low productivity. It explains part of the reason there is little training and skills upgrading for low wage workers. Other countries do a better job of making sure that low-wage work is not a trap, and there is training. The importance of skills and training is reflected in the architecture Mr. Battle talks about. It is important, when talking about wage supplements, that they be part of addressing specific problems that people face, but they also need to be part of

La Saskatchewan a décidé de recourir d'une manière intéressante à un système d'exécution automatisé, par voie téléphonique, de manière directe. Ce système est important pour les gens qui reçoivent un supplément salarial ou dont le salaire fluctue, ce qui est monnaie courante chez les gens ayant de faibles revenus. Si vous pouvez communiquer avec un centre téléphonique tout de suite et faire apporter un rajustement... c'est important. Une des difficultés du programme fédéral, c'est qu'on ne peut faire ça,

La question du sénateur Keon est absolument fondamentale du point de vue du travail en question : il faut parler non seulement du coût de nos propositions, mais aussi des flux.

Je ne peux vous dire ce qu'il en est, mais nous constatons que, du point de vue de la structure, il y a beaucoup de mouvements entre les différents niveaux. Un effet serait que l'assurance-emploi coûterait moins cher parce qu'il n'y aurait plus les prestations régionales étendues. Le programme de revenu temporaire serait un programme nouveau, donc une dépense qui s'ajoute. Dans la mesure où ces deux programmes empêcheraient les gens sans travail d'être obligés de demander l'aide sociale, ce que faisait valoir M. deGroot-Maggetti, il présenterait un avantage énorme : les recherches l'ont fait voir, et le bon sens le laisse entendre : quand les gens vivent de l'aide sociale pendant longtemps, ils deviennent rouillés, et leur confiance diminue. Ils se détériorent et s'éloignent de plus en plus de la population active. Il importe d'empêcher que les gens sans travail ne tombent dans le piège de l'aide sociale.

Notre structure est centrée sur le marché du travail. Pour presque toutes les personnes, sauf celles qui ont une grave déficience, il est attendu d'elles qu'elles intègrent ou réintègrent la population active. De même, les dépenses diminueraient.

Nous établissons le coût des mesures particulières que nous concevons. Le programme de revenu pour les personnes handicapées serait une responsabilité fédérale, et nous en envisageons le coût.

M. deGroot-Maggetti : Je soulèverai un point rapidement. Cela a trait au supplément salarial et au mur des faibles salaires. Je veux insister sur le fait qu'une stratégie intégrée de réduction de la pauvreté au Canada doit être un élément d'une stratégie économique, sociale et politique. Par exemple, les suppléments salariaux ne peuvent remplacer un travail où le salaire représente un minimum vital.

Le Canada a un problème de faible salaire. Le quart environ des emplois de notre économie est faiblement rémunéré. C'est un facteur de faible productivité. Cela explique en partie pourquoi il y a peu de formation et de recyclage dans le cas des travailleurs à faible revenu. D'autres pays réussissent mieux à faire en sorte que le travail à faible salaire ne soit pas un piège, et il y a de la formation. L'importance des compétences et de la formation est reflétée dans la structure dont parle M. Battle. Là où il est question de suppléments salariaux, il importe qu'ils visent à régler

an economic strategy to ensure jobs pay a living wage, and that people can work productively, contribute and be paid accordingly.

The Chairman: Programs have been mentioned for Newfoundland and Labrador, Quebec and Saskatchewan, and we want to invite analysts who can talk to those programs and give us more information.

Senator Fairbairn: Mr. Battle, we have been around a table like this one before, over the years, and, unhappily, nothing appears to be changed in the issue that I spend time on. In your information, you make the statement under Modernization Challenges for Adult Benefits that “education and skills are the great divide in the knowledge economy.” That takes us to literacy, and I will not go on. It is tough. It is still there. It is improving a bit, but not as fast as the market demands. I wonder whether you have any thoughts on that subject, Mr. Battle.

Senator Cochrane: You are right that our government in Newfoundland and Labrador has formally adopted an anti-poverty strategy. Many have called for the Government of Canada to do the same. Recently, we made changes to the provincial drug system. Now coverage is provided to low-income Newfoundlanders under our drug plan, which is great.

I am looking at your architectural plan, Mr. Battle, at page 23, and you talk about, in the first tier, the short-term support, the income support programs for the “temporarily unemployed actively seeking work.” Have you put forth a ceiling for that section of your plan? Is there a certain amount they would receive? Do they have a certain time frame to get a job? What if it is a two-income family and one person is now out of work? Does the income from the other person affect what the person looking for the job will receive? These things come to mind.

Senator Nancy Ruth: Mr. Battle, would the cost of your proposals be above or below the \$20 billion that you estimate is now spent on EI and welfare, and by what magnitude?

To the National Council of Welfare, you have a fifth cornerstone on page 15 of your main report, and I quote: “Specific attention to populations most at risk of poverty, to matters of social inclusion as well as income, and to gender equality, which is a universal, central objective.” My question is two-pronged: Are working-aged women and children more susceptible to poverty than they were 25 years ago, and if so, why? Have you seen any specific proposals for reform that pay

les problèmes précis auxquels les gens font face, mais aussi qu'ils s'inscrivent dans une stratégie économique visant à s'assurer que les emplois permettent aux gens de gagner leur vie et que les gens puissent travailler de manière productive, contribuer à l'ensemble et être rémunérés en conséquence.

Le président : On a mentionné les programmes de Terre-Neuve-et-Labrador, du Québec et de la Saskatchewan, et nous voulons inviter les analystes qui sont aptes à en parler à nous donner de plus amples informations.

Le sénateur Fairbairn : Monsieur Battle, nous nous sommes réunis plusieurs fois autour d'une table comme celle-ci, au fil des ans, et, malheureusement, rien ne semble avoir été fait pour régler le problème auquel je me consacre. Dans le mémoire que vous nous avez remis, sous la rubrique « Défis de la modernisation des prestations pour adultes », vous dites que, dans l'économie du savoir, le grand fossé qui se creuse entre les uns et les autres tient à l'éducation et aux compétences. Cela évoque les capacités élémentaires en lecture, en écriture et en calcul, et je m'arrêterai là. C'est difficile. Nous en sommes encore là. Ça s'améliore un peu, mais pas aussi rapidement que l'exige le marché. Je me demande si vous avez des réflexions à nous livrer à ce sujet, monsieur Battle.

Le sénateur Cochrane : Vous avez dit juste : notre gouvernement à Terre-Neuve-et-Labrador a adopté une stratégie antipauvreté en bonne et due forme. Nombreuses sont les personnes qui en appellent au gouvernement du Canada de faire de même. Récemment, nous avons apporté des modifications au régime provincial d'assurance-médicaments. Maintenant, les Terre-Neuviens à faible revenu y ont accès, ce qui est merveilleux.

Je regarde votre plan structurel, monsieur Battle, et je vois que, à la page 23, vous parlez du premier niveau, du soutien à court terme, des programmes de soutien du revenu pour les « personnes temporairement sans travail qui cherchent du travail ». Avez-vous établi une limite supérieure pour cette partie de votre plan? Y a-t-il un certain montant que les gens recevraient? Y a-t-il un certain délai dans lequel il faut trouver du travail? Que se passe-t-il s'il s'agit d'une famille à deux revenus et que l'un des conjoints vient de perdre son travail? Le revenu de l'autre personne a-t-il une incidence sur le montant qu'obtiendra celui qui cherche du travail? Ce sont les trucs qui nous viennent à l'esprit.

Le sénateur Nancy Ruth : Monsieur Battle, le coût de vos propositions serait-il supérieur ou inférieur aux 20 milliards de dollars qui, selon votre estimation, sont actuellement consacrés à l'assurance-emploi et à l'assistance sociale, et de combien?

Observation à l'intention du Conseil national du bien-être social : vous avez mis une cinquième pierre angulaire à la page 17 de votre rapport principal, et je cite : « Une attention spécifique aux populations les plus à risque de pauvreté, aux questions d'inclusion sociale, de revenu, d'égalité des sexes, qui constitue un objectif universel central ». Ma question comporte deux volets : les enfants et les femmes en âge de travailler sont-ils plus susceptibles d'être pauvres aujourd'hui qu'il y a 25 ans et, le cas

specific attention to populations most at risk for poverty, including the two provincial ones and the one proposed by the Caledon Institute?

Mr. Battle: Senator Fairbairn, literacy gets short shrift in this architecture, and all I can say is, that is one of the areas we need to develop. The problem is enormous. We flagged that. How that will fit into the architecture is something we have not figured out yet, but we must.

We have not costed our proposals. We will do that for the various parts of the architecture. Senator Keon raised the same issue. I hope we can produce figures that show that the cost of our reform would not be appreciably more than we already spend. One problem is costing over time. It will take a number of years for the effects of these changes to be seen. When we do a cost-benefit analysis, we must look over time. I take your point. We cannot talk only about architecture with no dollar signs or design, because people will not listen, and the point is for people to listen.

What is short-term and long-term, the duration of benefits and whether they would be family income-tested or individually income-tested, all those major design issues are things we are working on. They must be figured out. The short-term, medium-term and long-term is something that must be realized in the program design. We cannot pay somebody employment insurance forever. Currently, it is just under a year. If their Employment Insurance is exhausted, they might go to the new temporary income program. If that does not work, they would go to the replacement for welfare, where more services come into play. People with disability who are on welfare now would go back to a new federal program. We see this issue of flow. Where people end up will be important in terms of designing the system.

Ms. Regehr: I will start with the gender question, especially in terms of one of the key populations most at risk. We have many statistics, some we gave you and some that we could, showing that in many instances, women are running to stay in place or things look like they are falling back. Mr. Battle alluded to the moves with the Universal Child Care Benefit. Mr. Maggetti mentioned the failure to launch a national child care program, which the Royal Commission on the Status of Women called for in 1971. That refrain has been consistent and one of the best researched and costed-out initiatives that we have ever looked at, and still we cannot implement it.

In terms of other ways in which women are becoming more vulnerable, we talked about EI in general, but if it becomes harder

échéant, pourquoi? Avez-vous vu quelque projet particulier de réforme qui prête une attention précise aux populations les plus à risque de pauvreté, y compris les deux projets provinciaux et celui qui est proposé par le Caledon Institute?

M. Battle : Sénateur Fairbairn, les capacités d'écriture, de lecture et de calcul sont négligées dans cette structure; tout ce que je peux dire, c'est que c'est un des secteurs qu'il nous faut développer. C'est un problème énorme. Nous l'avons repéré. La place qu'il tiendra dans l'ensemble structurel, nous ne l'avons pas encore déterminée, mais nous devons le faire.

Nous n'avons pas établi le coût de nos propositions. Nous le ferons pour divers éléments de la structure. Le sénateur Keon a soulevé la même question. J'espère que nous pouvons produire des statistiques qui montrent que le coût de notre réforme ne sera pas nettement supérieur à ce qui se dépense actuellement. Un des problèmes réside dans le fait d'établir les coûts au fil du temps. Il faudra plusieurs années pour que les effets des modifications puissent être observés. Quand nous réalisons une analyse coûts-avantages, nous devons l'échelonner dans le temps. Je comprends ce que vous dites. On ne saurait parler uniquement de structure sans traiter de la conception ou de l'argent investi, sinon les gens n'écouteront pas, et l'idée, c'est que les gens écoutent.

Le court terme et le long terme, la durée des prestations et le choix d'un critère fondé sur le revenu de la famille ou encore le revenu de la personne — ce sont là autant de grandes questions de conception auxquelles nous travaillons. Il faut démêler tout ça. Le court terme, le moyen terme et le long terme sont des considérations qui doivent être intégrées à la conception du programme. Nous ne saurions verser à jamais de l'assurance-emploi à une personne. À l'heure actuelle, la période de prestations est légèrement supérieure à un an. Si l'assurance-emploi de la personne est épuisée, elle peut se tourner vers un nouveau programme de revenu temporaire. Si cela n'aboutit pas, elle peut alors demander des prestations d'aide sociale, ce qui fait que davantage de services entrent en jeu. Les personnes handicapées qui touchent actuellement des prestations d'aide sociale auraient plutôt accès à un nouveau programme fédéral. Nous voyons bien la question des flux. En concevant le système, il importera de savoir à quoi aboutiront les gens.

Mme Regehr : Je vais parler d'abord de la question des femmes, surtout qu'il s'agit de l'une des populations les plus à risque. Nous avons de nombreuses statistiques — nous en avons donné et nous pourrions en donner d'autres — qui font voir que, dans de nombreux cas, les femmes s'échinent pour simplement ne pas perdre de terrain, elles semblent vivre un recul. M. Battle a parlé des manœuvres en ce qui concerne la Prestation universelle pour la garde d'enfants. M. Maggetti a dit que nous n'avons pas lancé de programme national de garde d'enfants, comme le préconisait la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme en 1971. C'est un refrain qui a souvent été repris, c'est un des projets où il y a eu le plus de recherches, notamment pour l'établissement des coûts; néanmoins, nous n'arrivons toujours pas à le mettre à exécution.

Pour ce qui est des autres façons dont les femmes deviennent plus vulnérables, nous avons parlé de l'assurance-emploi de

to qualify for Employment Insurance, then it also becomes harder to qualify for maternity and parental benefits. This point brings back the need for an integrated strategy and system. We made maternity and parental benefits much better for the people who qualify but, as family policy, it does no good if those who need it most cannot access it.

Most European countries and many developing countries that are starting to bring in family supports such as maternity and parental policies are run through the general social security programs and not tied to the labour force. They are looked at as family policy.

Related to welfare and social-assistance-type things and some of the education and training questions that people were talking about, when I was a young, lone parent, it was possible almost anywhere in Canada, except in Alberta, for someone to collect family benefits and receive student loans that would allow them to pursue higher education, which is one thing women need to make a go of it economically in the labour force. Now, it is illegal to do that everywhere. That is another example of how the federal government does one thing and the provincial governments take it away. We need a coordinated strategy.

Mr. deGroot-Maggetti: In response to your question about whether the Quebec and Newfoundland strategies include specific planks related to particular populations, I cannot recall offhand, but we can check on that and get back to you.

Ms. Regehr: They almost all do.

Mr. deGroot-Maggetti: I cannot remember the specifics on Newfoundland and Labrador and Quebec.

The Chairman: We have come to the end of this particular panel. I know honourable senators have other questions they want to ask. I can only suggest that we put them in writing, give them to the clerk and the clerk can ask them to respond further.

In this second panel we have the National Anti-Poverty Organization, NAPO. I am pleased to welcome Robert Rainer, Executive Director, and Nancy Shular, First Vice-President.

NAPO was born at the Poor People's Conference held in 1971 in Toronto, and since that time has worked to ensure the concerns of low-income people are reflected in federal policy decision-making.

We also have, from the Canadian Association of Food Banks, Shawn Pegg, Acting Director of Public Policy and Research, and Dianne Swinemar, Member of the Board of Directors and also Executive Director, Feed Nova Scotia.

manière générale, mais s'il devient plus difficile d'avoir droit à l'assurance-emploi, en même temps, il devient plus difficile d'avoir accès aux prestations de maternité et prestations parentales. Cela nous ramène à la nécessité d'avoir une stratégie et un système qui sont intégrés. Nous avons amélioré sensiblement les prestations de maternité et les prestations parentales pour ceux qui y ont accès, mais, du point de vue de la politique familiale, c'est inutile si ceux qui en ont le plus besoin n'y ont pas accès.

La plupart des pays d'Europe et un grand nombre de pays en développement qui commencent à adopter des mesures de soutien de la famille, par exemple des politiques touchant la maternité et des prestations parentales, privilégient les programmes généraux de sécurité sociale sans faire de lien avec le marché du travail. Les mesures sont envisagées dans le contexte d'une politique familiale.

À propos de l'assistance sociale et de certaines des questions qui ont été soulevées du point de vue de l'éducation et de la formation... à l'époque où j'étais un jeune parent seul, hormis le cas de l'Alberta, il était possible pratiquement partout au Canada de recevoir des prestations familiales et d'avoir droit à un prêt étudiant qui permet d'accéder aux études supérieures — ce qu'il faut aux femmes pour qu'elles puissent se faire une place sur le marché du travail. Maintenant, c'est illégal partout. C'est un autre cas où le gouvernement fédéral adopte une mesure que le gouvernement provincial vient contrecarrer. Nous avons besoin d'une stratégie concertée.

M. deGroot-Maggetti : Pour répondre à la question de savoir si les stratégies du Québec et de Terre-Neuve comportent des volets précis pour des populations particulières, je n'arrive pas à m'en souvenir en ce moment, mais nous pouvons vérifier cela et vous transmettre une réponse.

Mme Regehr : Pratiquement toutes les provinces en ont.

M. deGroot-Maggetti : Je ne me rappelle pas précisément le cas de Terre-Neuve-et-Labrador et du Québec.

Le président : Nous touchons au terme de l'intervention de ce groupe d'experts particuliers. Je sais que les sénateurs voudraient bien poser d'autres questions. Je peux seulement proposer que nous mettions ces dernières par écrit, que nous les remettons à la greffière, qui pourra demander aux gens d'y répondre.

Le deuxième groupe d'experts que nous accueillons compte l'Organisation nationale antipauvreté, l'ONAP. Je suis heureux de souhaiter la bienvenue à Robert Rainer, directeur exécutif, et à Nancy Shular, première vice-présidente.

L'ONAP est née à l'occasion du congrès des pauvres tenu en 1971 à Toronto. Depuis, elle veille à ce que les préoccupations des personnes à faible revenu soient prises en considération dans les décisions touchant les politiques fédérales.

De même, nous accueillons, de l'Association canadienne des banques alimentaires, Shawn Pegg, directeur de la politique publique et de la recherche, et Dianne Swinemar, membre du conseil d'administration et également directrice générale, Feed Nova Scotia.

Founded in 1985, the Canadian Association of Food Banks is an umbrella organization representing regional and community food banks.

Feed Nova Scotia is a central collection and distribution centre for food banks and meal programs in that province.

Nancy Shular, First Vice-President, Board of Directors, National Anti-Poverty Organization: Thank you for having us here. The mandate of NAPO is to work to eradicate poverty in Canada by first, ensuring that the concerns of low-income people are reflected in federal policy and decision-making; second, defending the human rights and economic rights of low income people; and third, assisting local and regional organizations to bring the voices of low-income people in Canada to the decision-making and policy-making processes in their communities.

NAPO is unique among national NGOs working on poverty issues. All our board members are individuals currently living in, or who have once lived in, poverty. We know from personal experience what it is like to survive on levels of income that are insufficient to meet basic needs. NAPO was founded in 1971 to help bring the voice of people like our board members to proceedings such as this today.

NAPO is focused on issues of income security as they affect those caught up in or falling through the social safety net. This income security includes focus on the idea of guaranteed adequate income for all, something Mr. Rainer will talk about shortly.

I have a personal situation that I would like to address. My brother lives right here in Ottawa, and in February was diagnosed with brain cancer. He was self-employed. He is trying to survive on income provided by Ontario Works, which is Ontario's social assistance or welfare program. He needs to find a place to move to since he lives in a place that in winter is too cold. He cannot afford to pay his rent. He should be a candidate for placement in housing that is geared to income. He receives so little money that he must access the food bank. He must go between 6 p.m. and 8 p.m. and must be there early. If he stands in line and does not get in before 8 p.m., then he must go back the next day.

This person is receiving radiation treatment and is sick, but the depth of poverty one is forced to live in on Ontario Works forces this person to put his health at further risk.

There is no priority for housing to someone who may well be dying. My brother faces the real possibility of becoming a street person. This is right here in Ottawa, the capital of one of the wealthiest countries in the world.

About 70 per cent of all people in Canada live in the 25 largest cities in the country. Poverty rates in Canada are highest among

Fondée en 1985, l'Association canadienne des banques alimentaires est une organisation-cadre qui représente des banques alimentaires régionales et communautaires.

Feed Nova Scotia est un centre de collecte et de distribution aux services des banques alimentaires et des programmes de repas en Nouvelle-Écosse.

Nancy Shular, première vice-présidente, Conseil d'administration, Organisation nationale antipauvreté : Merci de nous accueillir. Le mandat de l'ONAP consiste à travailler en vue d'éradiquer la pauvreté au Canada en employant divers moyens : d'abord, veiller à ce que les préoccupations des personnes à faible revenu soient prises en considération dans les décisions et les politiques fédérales; deuxièmement, défendre les droits fondamentaux de la personne et les droits économiques des gens à faible revenu; et, troisièmement, aider les organismes locaux et régionaux à faire en sorte que les gens à faible revenu au Canada puissent avoir leur mot à dire dans les processus de décisions et d'établissement des politiques au sein de leur collectivité.

L'ONAP est la seule ONG nationale à travailler aux problèmes de la pauvreté. Tous les membres de notre conseil d'administration sont pauvres ou l'ont déjà été. D'après notre expérience personnelle, nous savons ce que cela suppose de survivre avec un revenu qui ne suffit pas pour subvenir aux besoins fondamentaux d'un être humain. L'ONAP a été fondée en 1971 pour que des gens comme les membres de notre conseil d'administration puissent se faire entendre à des tribunes comme celle que vous organisez aujourd'hui.

L'ONAP travaille aux problèmes de sécurité du revenu qui touchent les personnes prises au piège dans le filet de sécurité sociale ou qui tombent entre les mailles. Pour avoir la sécurité du revenu en question, il faudrait faire valoir l'idée d'un revenu adéquat garanti pour tous, ce dont M. Rainer parlera sous peu.

J'aimerais parler d'un problème personnel. Mon frère vit ici à Ottawa. En février, il a reçu un diagnostic de cancer du cerveau. Il travaillait à son compte. Aujourd'hui, il essaie de survivre grâce au revenu versé par le programme Ontario au travail, soit le programme d'aide ou d'assistance sociale de l'Ontario. Il doit déménager, car son logement actuel est trop froid en hiver. Il n'a pas les moyens de payer le loyer. Il devrait pouvoir être placé dans un logement subventionné en fonction du revenu. Il reçoit si peu d'argent qu'il doit recourir à la banque alimentaire. Il doit s'y rendre entre 18 h et 20 h le matin, tôt. S'il fait la queue, mais qu'il ne parvient pas à entrer avant 20 h, il doit retourner le lendemain.

C'est quelqu'un qui reçoit de la radiothérapie et qui est malade, mais la pauvreté profonde que doivent vivre les prestataires du programme Ontario au travail le force à mettre davantage en péril sa propre santé.

Il n'y a pas d'accès prioritaire au logement pour une personne qui est peut-être en train de mourir. Mon frère doit envisager la possibilité réelle d'aller vivre dans la rue. Cela se passe ici même, à Ottawa, capitale de l'un des pays les plus riches du monde.

Environ 70 p. 100 des Canadiens vivent dans les 25 grandes villes du pays. Le taux de pauvreté au Canada est le plus élevé

visible minorities, immigrants, the disabled, and Aboriginal people living in urban areas.

We have concerns about the rapid increase in low-paying service-sector jobs, the greater difficulty in being able to make ends meet and the erosion of the working class jobs that pay decent, living wages.

We see skyrocketing incomes at the top and the widening gap between the rich and the poor. Our real economy doubled in growth between 1981 and 2005, with much of that growth taking place between 1995 and 2005.

In 2004, the average earnings of the richest 10 per cent of Canada's families raising children were 82 times that earned by the poorest 10 per cent of Canada's families, nearly triple the ratio of 1976. On average, the highest paid chief executive officers in Canada earn in about 13 hours what the Canadian minimum wage worker earns in an entire year.

This gap is leading to growing intolerance for the widening disparities. There is a tremendous loss in spending power for those with lower incomes. On top of this loss, many low wage earners have no extended medical benefits such as drug plans or dental care.

People with lower income and social status have less control and fewer choices in their lives. At low levels of income, Canadians are more vulnerable to poor health and a shorter lifespan.

There is proof that babies born to the poor are less healthy. The Canadian Institute of Child Health has written that "a low level of family income is associated with a higher rate of low birth weight and, potentially, with higher rates of adverse health effects stemming from the low birth weight, such as chronic illnesses, developmental delays and disabilities."

Babies born in poor neighbourhoods have double the risk of dying than those born in more affluent neighbourhoods. Children at the lower end of the economic scale have poorer health and developmental outcomes than children in the middle. Children at the top of the income spectrum have even better health and development outcomes.

Ontario teens, in lower income families, less than \$30,000, are 1.8 times more likely to smoke than teens from higher income families, over \$50,000; 1.8 times more likely to have an alcohol problem; and 1.4 times more likely to use drugs and other forms of anti-social behaviour.

The rise in gun-related crimes in Toronto is linked, in our view, to the poverty and social exclusion that is deepening in Canada's largest cities.

chez les membres des minorités visibles, les immigrants, les personnes handicapées et les Autochtones en milieu urbain.

Nous nous inquiétons de l'augmentation rapide du nombre d'emplois faiblement rémunérés dans le secteur des services, de la plus grande difficulté qu'éprouvent les gens à joindre les deux bouts et de l'érosion des emplois d'ouvriers rémunérés à un taux décent, un salaire suffisant.

Nous sommes témoins de la montée en flèche des revenus dans la strate supérieure et de l'écart grandissant entre les riches et les pauvres. L'économie réelle a doublé entre 1981 et 2005, une bonne part de la croissance en question ayant eu lieu entre 1995 et 2005.

En 2004, les revenus moyens du premier décile des ménages canadiens avec enfants étaient 82 fois plus élevés que ceux des ménages du dernier décile, rapport qui est trois fois plus élevé qu'il l'était en 1976. En moyenne, les présidents-directeurs généraux les mieux payés au Canada gagnent en 13 heures ce que le travailleur canadien au salaire minimum gagne en une année entière.

Cet écart mène à une intolérance croissante face aux disparités plus grandes qui en résultent. Les gens ayant les faibles revenus en question perdent énormément de leur pouvoir d'achat. Pour ajouter à cette perte, nombre d'entre eux n'ont accès à aucune prestation médicale, par exemple un régime d'assurance-médicaments ou un régime de soins dentaires.

Les gens ayant un faible revenu et une position sociale moindre exercent une moins grande emprise sur leur vie et disposent de choix amoindris. Dans les strates de revenu les plus basses, les Canadiens sont plus vulnérables aux problèmes de santé et ont une espérance de vie moins longue.

Il est prouvé que les bébés nés dans des familles pauvres ont une moins bonne santé. Selon le Canadian Institute of Child Health, [*Traduction*] « Le faible revenu de la famille est lié à un taux relativement plus élevé d'insuffisance pondérale à la naissance et, potentiellement, à des taux relativement plus élevés de conséquences néfastes pour la santé découlant d'un poids insuffisant à la naissance, par exemple, les maladies chroniques, les retards de développement et les déficiences. »

Les bébés nés dans des quartiers pauvres sont deux fois plus à risque de mourir que les bébés nés dans des quartiers nantis. Les enfants au bas de l'échelle économique présentent des résultats inférieurs à ceux qui se trouvent au milieu de l'échelle, du point de vue de la santé et du développement. Les enfants au haut de l'échelle des revenus présentent des résultats encore meilleurs du point de vue de la santé et du développement.

En Ontario, les adolescents des familles à faible revenu, celles qui touchent moins de 30 000 \$, sont 1,8 fois plus enclins à fumer que les adolescents des familles à revenu élevé, celles qui touchent plus de 50 000 \$; 1,8 fois plus enclins à avoir un problème d'alcoolisme; et 1,4 fois plus enclins à consommer des drogues ou à afficher d'autres formes de conduite antisociale.

L'augmentation du nombre de crimes commis avec une arme à feu à Toronto est liée, d'après nous, à la pauvreté et à l'exclusion sociale qui s'enracinent dans les grandes villes du Canada.

There are more family breakdowns; people are becoming more depressed; there are more suicides and homicides; and the poor have to beg for handouts. Increases in the use of food banks are at a point in many communities where the need cannot be met.

Almost one fifth of Canadians are seriously underemployed, have no work at all or are at risk of becoming unemployed. Our dominant economic system has systematic barriers to social mobility. Improving the social structure to attempt to fix some of the infrastructure and systematic problems requires planning, partnership and persistence.

Social planning organizations are an important asset to any urban community because they work on a diversity of community issues. These organizations are able to initiate, create and nurture realistic coordinated responses to real challenges. The government needs to address poverty with a national strategy or things will become much worse.

I will turn it over to Mr. Rainer now.

Rob Rainer, Executive Director, National Anti-Poverty Organization: I was also planning to read from a prepared text but in the interests of time, I will be briefer and speak a bit more off the cuff. I will focus particularly on a couple of elements we wanted to key in on.

The idea of a national strategy is critical, but I think even more important for us is for government to set the ideal of eradicating poverty in Canada. We are dedicated to that goal as our mission. Even if society does not eradicate poverty, we need to strive for that goal and not be satisfied only with poverty reduction.

We wholeheartedly agree with Senator Dallaire, who has said that all humans are human and not one is more important than the other. We would go further in saying that the goal is not only poverty eradication but improving social cohesion in society.

The previous panel gave some testimony to some of the European experience in dealing with poverty. All the European Union, EU, countries are obliged to create not only poverty reduction strategies, but also social cohesion strategies. You can download those plans, as well as their progress reports where those two themes are closely linked.

We think social cohesion needs to be part of what this committee and the government focuses on. Canada is drifting toward what we might call the “gated community syndrome” in which some citizens may believe themselves to be insulated from the poverty and the problems associated with poverty that are found around them. While we do not have many literal gated communities, the gating syndrome is becoming implanted in some people’s minds. We need to attack this syndrome.

Les familles éclatées sont plus nombreuses, les gens deviennent plus déprimés, il y a plus de suicides et d’homicides, et les pauvres doivent quêter de l’aide. L’accroissement du recours aux banques alimentaires est tel que, dans nombre de collectivités, ça ne satisfait plus au besoin.

Presque un cinquième des Canadiens souffrent de sous-emploi grave, n’ont aucun travail ou risquent de se retrouver sans travail. Notre système économique dominant dresse des obstacles systématiques à la mobilité sociale. L’amélioration de la structure sociale pour régler certains des problèmes d’infrastructure et de système exige de la planification, l’établissement de partenariats et de la persévérance.

Les organismes de planification sociale constituent un élément important de toute communauté urbaine, étant donné qu’ils travaillent à divers dossiers communautaires. Ces organismes sont en mesure de lancer, de créer et de cultiver des interventions concertées réalistes face aux défis réels qui se présentent. Le gouvernement doit s’attaquer à la pauvreté au moyen d’une stratégie nationale, sinon la situation deviendra nettement plus grave.

Je vais céder la parole à M. Rainer.

Rob Rainer, directeur principal, Organisation nationale antipauvreté : J’avais prévu faire moi aussi la lecture d’un texte préparé d’avance, mais, pour que les choses aillent plus vite, je vais improviser un peu plus et parler brièvement de la situation. Je vais insister sur quelques éléments qui nous paraissent importants.

L’idée d’une stratégie nationale revêt une importance critique, mais ce qui me semble encore plus important, de notre point de vue, c’est que le gouvernement fixe au Canada l’idéal d’éradication de la pauvreté. Nous sommes voués à réaliser ce but; c’est notre mission. Même si la société n’élimine pas la pauvreté, il faut aspirer à atteindre ce but et ne pas se satisfaire de réduire seulement la pauvreté.

Nous appuyons sans réserve le sénateur Dallaire, qui a dit que tous les humains sont des humains et qu’il n’y en a pas un qui soit plus important que les autres. Nous nous avancerions encore plus en affirmant que le but consiste non pas seulement à éliminer la pauvreté, mais aussi à améliorer la cohésion sociale.

Le témoignage des groupes d’experts précédents traitait de certaines expériences vécues en Europe dans la lutte contre la pauvreté. Dans toute l’Union européenne, les pays sont obligés de créer non seulement des stratégies de réduction de la pauvreté, mais aussi des stratégies en faveur de la cohésion sociale. Vous pouvez télécharger les plans en question ainsi que les rapports d’étape produits, les deux thèmes étant étroitement liés.

Nous sommes d’avis que la cohésion sociale devrait faire partie des projets du comité et du gouvernement. Le Canada dérive vers ce que nous qualifierions de « syndrome de la communauté protégée », c’est-à-dire que certains citoyens se croient à l’abri de la pauvreté et des problèmes liés à la pauvreté qui se manifestent autour d’eux. Il n’y a pas un grand nombre de communautés protégées au Canada, littéralement, mais le syndrome commence à s’enraciner dans l’esprit de certains. Nous devons nous attaquer à ce syndrome.

We fully support the National Council of Welfare's work and their call for a national strategy. You have heard that Newfoundland and Labrador and Quebec are two provinces that have taken a comprehensive and determined approach, and we commend them for that. We feel a national strategy is absolutely essential for the country. The vision, the determination, the will, the resources and the accountability structure must be built in.

On accountability, we suggest that the government establish the position of an independent poverty commissioner in the Auditor General's office — someone who would annually report on Canada's progress on this important file. The lack of a single individual to help report on poverty in Canada is part of the reason the famous 1989 declaration was never achieved. No one's feet were held to the fire. We need someone who has that responsibility to say, this is where we are making progress and this is where we are falling short. There has been too much turnover of people in various positions to give that continuity.

Much of our written submission focuses on the concept of a guaranteed income. NAPO advocates what we call the "guaranteed adequate income." We put that word "adequate" in there to focus on the fact that if there are to be guaranteed income programs in Canada, they need to be adequate to address basic needs.

The conversation, obviously, is what are the basic needs? There needs to be a dialogue on that. Guaranteed income is income that is secure year by year for those who receive it. Income is guaranteed by government at a level below which no individual or family is meant to fall.

We have begun some contact with a fellow named Dr. Guy Standing, whom I strongly encourage you to invite to address the committee. He is a labour market specialist. I believe he is from Australia but he works heavily in Europe and is active in what is called a basic income network there.

He has spoken in Vancouver recently on the concept of basic income. He is eloquent. He has a depth of response to typical biases, perceptions or concerns that have been expressed about basic income. We will invite him to come to Ottawa in September to give a public presentation and perhaps meet some parliamentarians. Maybe that is something we could explore with you.

I am sure you know the 1971 Special Senate Committee on Poverty made a guaranteed income program their top policy prescription at the time. In 2006, the National Council of Welfare conducted a survey of Canadians. They had 5,500 on-line responses to their survey about poverty in Canada — what should be done about it — and the top-ranked priority was a guaranteed annual income program for Canada.

Nous appuyons sans réserve le travail du Conseil national du bien-être social et son appel en faveur d'une stratégie nationale. Vous avez entendu dire que deux provinces — Terre-Neuve-et-Labrador, et le Québec — ont adopté une approche globale et déterminée, et nous les en félicitons. Nous sommes d'avis qu'une stratégie nationale est absolument essentielle au Canada. La vision, la détermination, la volonté, les ressources et la structure de responsabilisation doivent y être intégrées.

À propos de la responsabilisation, nous proposons que le gouvernement crée un poste de commissaire indépendant à la pauvreté, rattaché au bureau du vérificateur général — quelqu'un qui présenterait un rapport annuel sur les progrès du Canada dans ce dossier important. Le fait qu'il n'y ait pas une seule personne qui soit chargée de faire rapport sur la pauvreté au Canada explique en partie pourquoi la célèbre déclaration de 1989 est restée lettre morte. Personne n'est contraint d'agir. Il nous faut quelqu'un qui a la responsabilité de dire : voici les points où nous progressons et voici les points où il y a des lacunes. Il y a eu un trop fort roulement des personnes occupant divers postes à cet égard pour qu'il y ait continuité à cet égard.

Pour une bonne part, notre mémoire est centré sur la notion de revenu garanti. L'ONAP préconise ce que nous appelons le « revenu adéquat garanti ». Nous avons choisi d'employer le mot « adéquat » pour insister sur le fait que, s'il doit y avoir des programmes de revenu garanti au Canada, il faut que l'argent versé soit adéquat quand vient le temps de subvenir aux besoins fondamentaux des gens.

La conversation, évidemment, nous amène à nous demander quels sont les besoins fondamentaux des gens. Il doit y avoir un dialogue à ce sujet. Le revenu garanti est un revenu qui est protégé d'année en année pour celui qui le reçoit. Le revenu est garanti par le gouvernement à un taux en deçà duquel aucune personne ni aucune famille n'est censée tomber.

Nous avons commencé à communiquer avec un homme du nom Guy Standing, que je vous encourage vivement à inviter ici pour qu'il puisse s'adresser au comité. Il est spécialiste du marché du travail. Je crois qu'il est originaire d'Australie, mais il a beaucoup travaillé en Europe et il est actif dans ce que l'on appelle là-bas un réseau pour l'allocation universelle.

Récemment, il a prononcé à Vancouver une conférence sur la notion de revenu de base. Il est éloquent. Il a une perspective approfondie sur les préjugés, les perceptions et les préoccupations habituellement entendues à propos du revenu de base. Nous allons l'inviter à venir à Ottawa en septembre pour présenter un exposé public et peut-être rencontrer certains parlementaires. C'est une question que nous allons peut-être pouvoir explorer avec vous.

Je suis sûr que vous êtes au courant : le Comité spécial du Sénat sur la pauvreté, de 1971, a fait d'un programme de revenu garanti sa principale prescription. En 2006, le Conseil national du bien-être social a réalisé une enquête auprès des Canadiens. Son enquête sur la pauvreté au Canada — sur ce qu'il faudrait faire à ce sujet — a suscité 5 500 réponses en direct. Au premier rang des réponses est venu un programme de revenu garanti pour le Canada.

It would be interesting to go into more depth on people's perceptions about guaranteed income and why that suggestion came up so strongly relative to other things that were recommended, but that was notable.

Senator Segal has spoken eloquently in favour of a guaranteed income. In replying to concerns about the potential cost of such a program in an article in the *Toronto Star*, he has observed that:

... the municipal, provincial and federal governments are currently footing the rather hefty price tag of poverty as it translates into health-care costs, an overburdened judicial system, a myriad of social services that often duplicate each other and the basic loss of human productivity.

We want to stress that in our view, Canada's patchwork approach to poverty reduction is not working. The witness to that failure is the breadth and depth of poverty we see today, the growth in the number of food banks — which our colleagues to the right can speak about in much greater detail — and the exploding homeless population on Canada's streets.

We support guaranteed income to replace insufficient, inefficient and stigma-riddled welfare but any guaranteed income program needs to be truly adequate to meet basic needs. It should be universal so that everyone is treated equally, without judgment on behaviour, even if those with higher incomes who do not need a guaranteed income supplement ultimately repay the benefit through taxes on earned income.

I wanted to focus a bit on urban poverty. We are not experts on the issue of housing and homelessness. Other groups are more targeted to that. Some of your committee members will be well familiar with those groups, and individuals such as Cathy Crowe in Toronto, who will speak next week on the release of her book on the homelessness crisis in Canada.

We clearly have a crisis: 1.5 million Canadian households are in need of decent, affordable housing. The crisis is acute within Aboriginal communities, where one in two children lives in poverty. However, even a few paces from Parliament Hill, we encounter the human face of this crisis directly.

As the government of Sweden has observed, homelessness is an extreme manifestation of social exclusion. We need a Marshall Plan on housing and homelessness. It is long overdue.

It is also an opportunity to address some of the urban challenges. The chair of the committee, Senator Eggleton, is obviously deeply familiar with these kinds of issues. From a sustainable development point of view, where we are trying to achieve goals of social equity and environmental improvement,

Il serait intéressant d'approfondir la perception qu'ont les gens d'un revenu garanti et la raison pour laquelle cette proposition a remporté tant d'appuis par rapport aux autres qui étaient recommandées, mais c'était là un fait notable.

Le sénateur Segal a parlé avec éloquence en faveur d'un revenu garanti. En réponse aux préoccupations soulevées à propos du coût éventuel d'un tel programme, il a fait observer ce qui suit. Le passage en question est tiré d'un article du *Toronto Star* :

[...] les autorités municipales, provinciales et fédérales assument actuellement le lourd tribut à payer pour la pauvreté, qui prend la forme de coûts pour le réseau de la santé, d'un système judiciaire débordé, d'une myriade de services sociaux qui font souvent double emploi et d'une perte fondamentale de productivité humaine.

Nous voulons insister sur le fait que, à notre avis, l'approche fragmentaire qu'adopte le Canada pour réduire la pauvreté ne fonctionne pas. La preuve de l'échec à cet égard réside dans l'ampleur et la profondeur de la pauvreté que nous voyons de nos jours, l'augmentation du nombre de banques alimentaires — sur lesquelles nos collègues ici à droite pourraient donner des précisions beaucoup plus amples — et la montée vertigineuse de la population des sans-abri dans les rues du Canada.

Nous sommes en faveur d'un revenu garanti qui viendrait remplacer des prestations d'aide sociale insuffisantes, inefficaces et stigmatisantes, mais un programme de revenu garanti, quel qu'il soit, doit toujours permettre aux gens de subvenir adéquatement à leurs besoins fondamentaux. Il devrait être universel pour que tous aient droit à un traitement égal, sans jugement porté sur le comportement, même si ceux qui ont des revenus relativement plus élevés et qui n'ont pas besoin de suppléments de revenu garanti finissent par rembourser la prestation au moyen des impôts sur le revenu gagné.

Je veux parler un peu de pauvreté en milieu urbain. Nous ne sommes pas spécialistes de la question du logement et de l'itinérance. D'autres groupes se concentrent sur ces questions. Certains des membres de votre comité connaissent bien ces groupes et les gens comme Cathy Crowe, à Toronto, qui parlera la semaine prochaine de la crise des sans-abri au Canada au moment du lancement de son livre.

C'est clairement une crise dont il est question : 1,5 million de ménages canadiens ont besoin d'un logement décent, abordable. La crise est aiguë au sein des communautés autochtones où il y a un enfant sur deux qui vit dans la pauvreté. Et puis, même à quelques pas de la colline du Parlement, le visage humain de cette crise se montre directement à nous.

Comme le gouvernement de la Suède l'a fait remarquer, l'itinérance est une manifestation extrême d'exclusion sociale. Nous avons besoin d'un plan Marshall du logement et de l'itinérance. Il serait grand temps.

C'est l'occasion en même temps de relever certains des défis que présente la vie en milieu urbain. Le président du comité, le sénateur Eggleton, a certainement une connaissance intime des questions de ce genre. Du point de vue du développement durable, là où nous aspirons à en arriver à une forme d'équité sociale et

there is a big role for progressive urban design that seeks to attain mixed use, and mixed-income neighbourhoods. If people have a chance to mix together to a greater degree, that will promote social inclusion. People who can walk to work do not need to rely as extensively on public transit or private vehicles. That situation obviously will help low-income citizens.

There is a design function there, but municipalities cannot do that alone. There is a role for the federal government to support urban design that takes mixed use and mixed-income objectives into account.

To close off, Martin Luther King said, “True compassion is more than flinging a coin to a beggar; it comes to see that an edifice that produces beggars needs restructuring.”

We must look at the root causes, the fundamentals of poverty and shy away from the more superficial or incremental approaches. There is obviously a huge role for leadership at the federal level, the provincial level and even the municipal level.

There is no greater role and responsibility, in our view, for the federal government than to tackle this issue. There is no greater opportunity for leadership and legacy. Looking ahead to Canada’s one hundred and fiftieth birthday in 2017, would it not be wonderful to say that Canada has made serious progress on poverty after so many decades of relative lack of progress?

The Chairman: Thank you for the excellent presentations. From the Canadian Association of Food Banks, we will hear from Dianne Swinemar and Shawn Pegg.

Dianne Swinemar, Executive Director, Feed Nova Scotia, Member of the Board of Directors, Canadian Association of Food Banks: Mr. Chairman, I will begin by saying that when I represent the world of food banks, I feel like we should not be at the table in some ways because we do not want to be in existence. When it comes to making recommendations, we are often so involved and entrenched in the day-to-day workings of our organization to feed hungry people, it is often difficult to focus on what the solutions might be.

However, I am here to represent the Canadian Association of Food Banks, CAFB, which, as you mentioned, has been in existence, reluctantly, since 1985. We have had several attempts at going out of business but they have all failed.

I will quote statistics from a report we produced. In 2005, our organization distributed 10 million pounds of food to front-line food banks across Canada. Taking into account what the local food banks added to that, a total of 160 million pounds of donated food was distributed through the world of food banks. The committee heard from a previous witness today that we are

d’améliorations écologiques, il y a une grande place à faire aux idées urbaines progressives qui visent à instaurer un usage mixte et des quartiers à revenu mixtes. Si les gens ont l’occasion de mieux se mélanger les uns aux autres, l’inclusion sociale sera meilleure. Les gens qui marchent pour se rendre au travail n’ont pas tant besoin de se fier au transport en commun ou à un véhicule personnel. Évidemment, cela serait utile aux citoyens à faible revenu.

Il y a un élément de conception à prévoir là, mais les municipalités ne peuvent agir seules. Il y a un rôle que doit jouer le gouvernement fédéral, soit appuyer les projets d’urbanisme qui prennent en considération les objectifs d’usage mixte et de revenu mixte.

Pour terminer, je citerai Martin Luther King : [*Traduction*] « La compassion véritable demande plus que de jeter une pièce à un mendiant; elle révèle que quand un édifice produit des mendiants, il faut refaire les fondations. »

Il faut chercher la racine du problème, les fondements de la pauvreté, et délaissier les approches relativement superficielles ou progressives. Il y a évidemment un rôle énorme de leadership que peut jouer le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et même l’administration municipale.

Il n’y a pas de plus grand rôle ni de plus grandes responsabilités, selon nous, que ceux du gouvernement fédéral. Il n’y a pas de plus grandes occasions de montrer la voie et de laisser quelque chose à la société en héritage. Songeons que le Canada va célébrer en 2017 son 150^e anniversaire : ne serait-il pas merveilleux de dire que le Canada a fait d’importants progrès pour enrayer la pauvreté, après tant de décennies où la progression s’est faite relativement médiocre?

Le président : Merci des excellents exposés que vous avez présentés. De l’Association canadienne des banques alimentaires, nous accueillons Dianne Swinemar et Shawn Pegg.

Dianne Swinemar, directrice générale, Feed Nova Scotia, membre du conseil d’administration, Association canadienne des banques alimentaires : Monsieur le président, je vais d’abord dire que, lorsque je suis appelée à représenter le monde des banques alimentaires, j’ai l’impression que nous ne devrions pas être là à certains égards : c’est que nous ne voulons pas vraiment exister. Lorsque vient le temps de formuler des recommandations, nous sommes souvent pris dans les activités quotidiennes de notre organisation, dont le but est de nourrir les gens qui ont faim, et il est souvent difficile de se concentrer sur ce que pourraient être les solutions au problème.

Tout de même, je suis ici pour représenter l’Association canadienne des banques alimentaires, l’ACBA, qui, comme vous l’avez mentionné, existe, avec réticence, depuis 1985. Nous avons essayé plusieurs fois de fermer nos portes, mais chaque fois en vain.

Je vais citer les statistiques énoncées dans un rapport que nous avons produit. En 2005, notre organisation a distribué 10 millions de livres d’aliments aux banques alimentaires de première ligne, partout au Canada. Compte tenu de ce que les banques alimentaires locales ajoutent, cela fait un total de 160 millions de livres d’aliments donnés qui ont été distribués dans le monde

not providing an adequate service. We never proclaim that our service is adequate but that is what we do. In March of every year, we try to prepare a research piece to measure what is happening at our food banks — the numbers of people coming to us and what they tell us.

In March 2005, our hunger count research revealed a number of interesting points. It told us that food bank use has increased by 13 per cent since 1997; that volunteers and staff put in 4.2 million hours to run their operations, not including any financial support they might receive; and that one in six children live in poverty.

I could tell you province-by-province what they are saying but the overall message is that people come to food banks because of inadequate incomes, whether they are on social assistance or disability, or are employed. The highest growth in the use of the food bank world comes from those who are employed.

The number one issue cited when they come to us, other than inadequate income, is that the basic cost of living, the cost of housing in particular, is too high: They cannot afford to live. Where do they go? They turn to a food bank. I went through our document province-by-province and saw “housing” and “inadequate income” cited time after time as the reasons that people need food banks.

We looked at this issue as a collective organization and put forward some policy recommendations. I will give them to the committee so that senators might ask questions. Mr. Pegg will assist in answering those questions.

One of the first policy recommendations in our report is that the social transfer include splitting the block fund into separate post-secondary and social transfer envelopes to ensure greater transparency and a new funding formula for social assistance and social services, and enforceable standards that would ensure adequate access and assistance. CAFB also recommends a re-examination of the place of welfare in Canada’s current income security system.

The second thing we noted was that those who have jobs make up the second largest group of food bank clients at 13.4 per cent. The increase in casual, part-time, contract and temporary jobs have led to the working poor. We recommend that the federal government create a new national refundable tax credit. I understand that in March 2007, the creation of the Working Income Tax Benefit for families is a step in the right direction. However, it is not available to enough people and the amount needs to be raised for it to impact on the people that we see at the front lines of our food banks.

des banques alimentaires. Le comité a entendu un autre témoin dire aujourd’hui que nous ne fournissons pas un service adéquat. Nous n’avons jamais prétendu que notre service était adéquat, mais c’est ce que nous faisons. En mars, tous les ans, nous essayons de préparer une recherche qui vise à mesurer ce qui se passe dans nos banques alimentaires, le nombre de personnes qui fréquentent les banques et ce qu’elles nous disent.

En mars 2005, notre enquête sur la faim a révélé plusieurs points intéressants. Elle nous a fait voir que le recours à la banque alimentaire a augmenté de 13 p. 100 depuis 1997; que les bénévoles et le personnel ont accumulé 4,2 millions de dollars pour exercer leurs activités, sans compter l’appui financier qu’ils peuvent recevoir; et qu’un enfant sur six vit dans la pauvreté.

Je pourrais vous dire ce qui se dit dans chacune des provinces, mais, globalement, le message est le suivant : les gens fréquentent les banques alimentaires parce que leurs revenus sont inadéquats, qu’ils vivent de l’aide sociale ou qu’ils aient une déficience, ou qu’ils travaillent. La croissance la plus forte, du point de vue du recours aux banques alimentaires, se trouve chez les personnes qui travaillent.

La toute première question qu’elles invoquent quand elles viennent chez nous, outre le revenu inadéquat, c’est que le coût fondamental de la vie, et le coût des logements en particulier, est trop élevé : elles n’arrivent pas. Vers quoi se tournent-elles? Elles se tournent vers une banque alimentaire. J’ai passé en revue notre document, province par province, et j’ai vu que le logement et le revenu inadéquats étaient cités constamment comme raison de recourir aux banques alimentaires par les gens.

Nous avons abordé la question en tant qu’organisme collectif et avons proposé certaines recommandations aux autorités. Je les laisserai au comité pour que les sénateurs puissent poser des questions. M. Pegg m’aidera à répondre à ces questions.

Selon une des premières recommandations de notre rapport, il faudrait que le transfert social comporte la division du financement global en enveloppes pour les études postsecondaires et pour le transfert social lui-même (cela permettrait d’assurer une plus grande transparence) et adopter une nouvelle formule de financement de l’aide sociale et des services sociaux, et que l’on mette en place des normes exécutoires qui garantiraient une assistance et une accessibilité adéquates. L’ACBA recommande aussi que nous revoyions la place de l’assistance sociale dans l’actuel régime de sécurité du revenu du Canada.

Le deuxième élément que nous notons, c’est que les personnes qui travaillent viennent au deuxième rang parmi les groupes de clients des banques alimentaires, à hauteur de 13,4 p. 100. L’augmentation du nombre d’emplois de travailleurs occasionnels, à temps partiel, temporaires, contractuels donne des travailleurs pauvres. Nous recommandons que le gouvernement fédéral crée un nouveau crédit d’impôt remboursable national. La création de la Prestation fiscale pour le revenu gagné consentie aux familles, en mars 2007, serait une bonne idée. Toutefois, l’avantage n’est pas consenti à suffisamment de personnes, et il faut relever le montant pour que cela ait un impact sur la vie des gens que nous voyons sur la ligne de front, dans nos banques alimentaires.

Employment Insurance is a primary income support program for unemployed workers. The current EI program provides insufficient or no support to many unemployed workers. Only about 40 per cent of the unemployed qualify for benefits today compared to 80 per cent in 1990. The numbers are even lower in major urban centres like the Greater Toronto Area and the Lower Mainland area of British Columbia. Our recommendation is that coverage of the EI program be strengthened to make it more accessible and that the benefit rates and the maximum benefit period be significantly raised.

The National Child Benefit Supplement program goes to the lowest income families and is taken back from families who receive social assistance. Some provinces stopped the clawback. We recommend that the clawback cease completely across the country.

Affordable housing is the single most stated reason for people using food banks. We recommend that a national housing strategy be implemented that meets the needs of Canadians and ensures the right to affordable housing. Government must continue investments in housing and rent supplement programs, whereby rent is geared to income or is capped at affordable rates. Provinces and territories should have more flexibility to choose how they spend the funds allocated to affordable housing, and the federal-provincial wrangling over housing must end.

I have a housing story to share with senators. In Halifax, where I live, the downtown area is being redeveloped and is beautiful with wonderful new condos. However, they were built after several apartment buildings were torn down where a number of families lived on the financial edge, although they were not necessarily using the food bank. When those buildings were torn down, there was no immediate place for them to go. They needed to move further away from the services and resources available to them to find affordable accommodation. One lady who came to us said she moved into a rooming house where the landlord provided no bathroom facilities. To access a bathroom, she needed to go across the street to an ESSO service station. The landlord was allowed to get away with that. Nothing is in place to protect vulnerable individuals in such a situation. Certainly, that situation needs to be looked at.

The current government has promised to give more money to the provinces for child care spaces and we support that.

Each of these policy suggestions would be great to see in place but, to make an impact on the families who live below the poverty line and visit the food banks, we cannot consider only one of these recommendations and think that it will make the difference. There

L'assurance-emploi est un programme primaire de soutien du revenu à l'intention des travailleurs sans emploi. Suivant le régime actuel, certains travailleurs sans emploi reçoivent des sommes insuffisantes, si tant est qu'ils en reçoivent. Environ 40 p. 100 seulement des personnes sans travail ont droit aux prestations aujourd'hui, par comparaison à 80 p. 100 en 1990. La proportion est encore plus basse dans les grands centres urbains comme le Grand Toronto et la région du Lower Mainland en Colombie-Britannique. Nous recommandons de renforcer le régime d'assurance-emploi pour qu'il soit plus accessible et, en même temps, de relever sensiblement les taux de prestations et la période de prestations maximale.

Le Supplément de la prestation nationale pour enfants s'adresse aux familles dont les revenus sont les plus faibles, mais il est repris aux familles qui touchent des prestations d'aide sociale. Certaines provinces ont mis fin à cette formule de récupération. Nous recommandons que cela cesse dans le pays entier.

Le coût élevé des logements est la raison qui est souvent citée par les gens qui recourent aux banques alimentaires. Nous recommandons l'adoption d'une stratégie nationale de logement qui répondrait aux besoins des Canadiens et garantirait le droit à un logement abordable. Le gouvernement doit continuer à investir dans les programmes de logement et de suppléments de loyer, qui font que le loyer est adapté au revenu ou plafonné à des taux abordables. Les provinces et territoires devraient disposer d'une plus grande marge de manœuvre quand vient le temps de déterminer l'affectation des fonds dans le dossier du logement abordable. De plus, les querelles fédérales-provinciales sur la question doivent cesser.

J'ai une histoire à raconter aux sénateurs qui touche la question du logement. À Halifax, là où j'habite, le centre-ville est en train d'être remis en valeur. C'est très beau avec de merveilleux nouveaux condos. Cependant, ceux-ci ont été construits après que plusieurs immeubles à appartements ont été démolis. Là, plusieurs familles vivaient difficilement du point de vue financier, même si elles ne recouraient pas nécessairement à une banque alimentaire. Lorsque les immeubles en question ont été démolis, les gens n'avaient pas d'endroits où aller. Il a fallu qu'ils aillent s'installer loin des services et des ressources pour trouver un logement abordable. Une femme qui est venue chez nous a affirmé qu'elle s'était installée dans une maison de chambres où le propriétaire ne donnait pas accès aux toilettes. Pour aller aux toilettes, elle devait traverser la rue au poste d'essence Esso. On a permis que le propriétaire fasse cela. Il n'y a rien en place pour protéger les personnes vulnérables dans une telle situation. Certes, la situation mérite que l'on s'y attache.

Le gouvernement en place a promis d'allouer plus d'argent aux provinces pour les places en garderie, et nous sommes en faveur de cela.

Il serait merveilleux que chacune des mesures que nous proposons ainsi soit adoptée, mais, pour que cela touche la vie des familles en deçà du seuil de pauvreté qui recourent aux banques alimentaires, il ne faut pas croire que l'adoption d'une

needs to be a holistic approach to the problem to provide solutions that work.

Several food banks in major cities across the country, in frustration, have taken on the role of providing employment training; and we are one of those places. We run a culinary and life-skills training program. When people come to us, we recognize quickly the individuals who want to be employed. They want to learn the skills and move into the employment workplace, but we cannot simply teach them culinary skills and how to do a job interview, then send them out into the world.

Their problems are so complex and so involved. Child care, budgeting, transportation, housing, safe housing and no telephone — so many things need to be taken care of before we even attempt to move them into the world of employment that it is somewhat daunting for us and we are the optimistic folks, never mind what it must be for the individual trying to cope with all these problems. There must be a national, holistic response to make an impact on the people we see everyday.

The Chairman: Thank you very much. Do you wish to add something, Mr. Pegg?

Shawn Pegg, Acting Director of Public Policy and Research, Canadian Association of Food Banks: Back in the 80s, I was a founder of Food Share in Toronto, and remember we established it to be an umbrella organization for the various food banks in Toronto. The first thing was that we wanted to be out of business as quickly as possible. The sad reality is that food banks are still there today and still needed everywhere in this country. I am also reminded of a poster you can see in Toronto, on the subway system, having to do with Covenant House that helps street youth. The sign shows a birthday cake and it says: "Sadly it is our 25th anniversary." I think a lot of organizations would say that about the kind of services they provide. They want to provide them but they wish there was a better way of doing it, a better system.

The Chairman: A lot of what you said is valuable and they are the kinds of things we hope will happen but they might take a long time. We can see evidence from the past, that progress is slow in this area, unfortunately.

Let me try to focus on short- and long-term objectives. Are there some things that we can achieve quick results from in the short run? This committee will probably, in its interim report, look at some possibilities in that way. Then, we will look at the whole architecture, as a phrase used previously by Mr. Battle, for the long term. Do you have any thoughts about things that can be done right now, to help alleviate much of the problem? In the long run, yes, we should look, as Mr. Rainer said, at eradication, not

seule recommandation suffira. Il faut adopter une approche globale du problème pour trouver des solutions qui fonctionnent.

Frustrées de la situation, plusieurs banques alimentaires des grandes villes du pays ont commencé à fournir une formation de préparation à l'emploi. C'est notre cas à nous. Nous offrons un programme d'initiation à la cuisine et à la vie quotidienne. Quand les gens viennent nous voir, nous reconnaissons rapidement ceux qui veulent travailler. Ils veulent acquérir les compétences nécessaires et entrer sur le marché du travail, mais nous ne pouvons nous contenter de leur offrir un cours de cuisine et quelques trucs pour les entrevues d'emploi, puis les envoyer se défendre ainsi dans le monde.

Leurs difficultés sont complexes et profondes. La garde des enfants, la budgétisation, les transports, le logement, la sécurité du logement, ils n'ont pas le téléphone... il y a tant de choses dont il faut s'occuper avant d'essayer même de se lancer sur le marché du travail que la tâche nous paraît redoutable à nous mêmes, et nous sommes des optimistes, alors imaginez ce que ce doit être pour quelqu'un qui essaie de composer avec toutes ces difficultés. Il faut une intervention nationale et globale qui aura une incidence sur la vie de tous les jours des gens.

Le président : Merci beaucoup. Voulez-vous ajouter quelque chose, monsieur Pegg?

Shawn Pegg, directeur intérimaire de la Politique publique et de la recherche, Association canadienne des banques alimentaires : Pendant les années 1980, j'ai cofondé Food Share à Toronto et, souvenez-vous, nous en avons fait un organisme-cadre au service des diverses banques alimentaires de Toronto. La première chose que nous souhaitions, c'était de fermer nos portes le plus rapidement possible. La triste réalité avec laquelle nous vivons, c'est que les banques alimentaires sont encore là aujourd'hui et qu'elles demeurent nécessaires ailleurs au Canada. Il me vient à l'esprit aussi une affiche que l'on peut voir à Toronto, dans le métro. C'est une affiche de Covenant House, qui vient en aide aux jeunes de la rue. On y voit un gâteau d'anniversaire et la mention : « C'est triste : nous fêtons notre 25^e anniversaire ». Je crois que de nombreuses organisations affirmeraient une telle chose à propos des services qu'elles fournissent. Elles veulent les fournir, mais elles souhaiteraient qu'il y ait une meilleure façon de procéder, un meilleur système.

Le président : Une bonne part de ce que vous avez dit nous est précieux, et c'est le genre de choses que l'on souhaite voir, mais ces choses-là prennent beaucoup de temps. Le passé nous le fait voir, les progrès dans ce domaine sont lents, malheureusement.

Permettez-moi d'insister sur les objectifs à court et à long termes. Y a-t-il des points sur lesquels nous pouvons atteindre rapidement des résultats, à court terme? Dans son rapport provisoire, le comité envisagera probablement certaines possibilités dans une telle optique. Puis, nous regarderons la structure dans son ensemble, pour reprendre les propos de M. Battle, pour situer la question à long terme. Avez-vous des idées sur les mesures que nous pourrions adopter immédiatement,

only reduction. We should aim for the highest, or the lowest level, depending on which way you want to phrase it. We also need quick hits to help alleviate the problem.

Ms. Shular: My idea and it is only a quick idea, would be to retrofit old buildings that are empty for housing. It would not cost as much money. The buildings sit empty and would create affordable housing.

Mr. Rainer: One major expenditure for any household, but particularly for low income households, is to meet energy costs and so forth. In New Brunswick, the population faces a 10 per cent rate hike. The increase has been applied for by the power authority, which is unprecedented. The maximum the power authority could apply for was 3 per cent. For some reason, they are now allowed to apply for a 10-per-cent rate hike. One of our board members is on social assistance in Moncton and she told us how hard it was to meet her current electricity bills. To be faced with that situation is daunting.

There is a role for government, both federal and provincial, to play in that area of helping households of all descriptions, but particularly low income households to find ways to save energy, to reduce their energy consumption. There are and have been programs set up across the country. A lot more could be done in this area. I have some personal background and experience with the issue because the opportunities for savings are readily available but an infrastructure needs to be put in place, expertise to be shared literally from household to household. There are models for programs like this. They are successful. They can help address the crisis of rate hikes but also penetrate deeper and make some longer term benefits for low income citizens, be they in urban or rural areas. Everyone needs energy and heat through the winter. That is a practical thing. There is a big role for the federal government to play. There have been programs in place federally. I do not know how robust they have been. I see investing in energy efficiency as providing a lot of bang for the buck, particularly for older dwellings.

The Chairman: Are there any other suggestions? They do not have to be only on housing.

Mr. Pegg: One major focus of the CAFB right now is the working poor. The percentage of people who are working and need to use food banks across Canada has jumped from 6 per cent in 1989 to over 13 per cent in 2006.

About 50 cities in Canada have a population greater than 100,000. About 13 per cent of people who use food banks are employed. If we take away 11 or 12 of those cities, we have a subset of those cities where the average percentage of people who are employed using food banks jumps to 18 per cent. In a smaller subset of about 17 cities, about a quarter of the people who use

pour régler en bonne partie le problème? À long terme, oui, nous devrions chercher à éradiquer la pauvreté, comme M. Rainer l'a dit, plutôt que de chercher seulement à la réduire. Nous devrions nous donner une aspiration supérieure et non pas inférieure, si on veut exprimer la chose autrement. De même, nous avons besoin de trucs rapides pour mieux soulager les symptômes du problème.

Mme Shular : Mon idée — c'est juste une idée que je lance comme cela — consisterait à rénover les vieux bâtiments vides pour y aménager des logements. Cela ne coûterait pas aussi cher. Les bâtiments sont là, vides, et nous pourrions y aménager des logements abordables.

M. Rainer : Une des grandes dépenses de tout ménage, quel qu'il soit, mais particulièrement d'un ménage à faible revenu, c'est le prix de l'électricité et ainsi de suite. Au Nouveau-Brunswick, la population fait face à une augmentation de 10 p. 100 du tarif. La société d'énergie a demandé de pouvoir apporter cette augmentation sans précédent. Le maximum qu'elle pouvait demander s'élevait à 3 p. 100. Pour une raison ou une autre, elle a maintenant le droit de demander une augmentation tarifaire de 10 p. 100. Une des membres de notre conseil d'administration vit de l'aide sociale à Moncton; elle nous a dit à quel point il est difficile maintenant de régler sa facture d'électricité. La situation est devenue très difficile.

Le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial ont un rôle à jouer dans ce domaine, pour aider les ménages de toutes catégories, mais particulièrement les ménages à faible revenu à trouver des façons d'économiser l'énergie, de réduire leur consommation d'énergie. Il y a des programmes qui existent partout au pays. Beaucoup plus pourrait être fait dans le domaine. Je connais personnellement cette question pour l'avoir vécue : les possibilités d'économies sont là, mais il faut une infrastructure, une expertise dont les avantages doivent être connus dans chaque ménage. Il y a des modèles de programmes à cet égard. Ils sont fructueux. Ils peuvent aider à mieux composer avec une crise liée à l'augmentation des tarifs, mais aussi à mieux éveiller les citoyens à faible revenu et produire des effets bénéfiques à long terme, que ce soit en milieu urbain ou en région rurale. Tout le monde a besoin d'électricité et de chauffage pendant l'hiver. C'est un truc concret. Le gouvernement fédéral a un rôle important à jouer à cet égard. Il faut mettre en place des programmes fédéraux. Je ne sais pas à quel point ceux qui existent ont été solides. À mes yeux, investir dans l'efficacité énergétique rapporte énormément, particulièrement dans les vieux bâtiments.

Le président : Y a-t-il d'autres propositions? Elles n'ont pas à porter nécessairement sur la question du logement.

M. Pegg : En ce moment, l'ACBA s'attache beaucoup à la question des gagne-petit. Le pourcentage des gens qui travaillent et qui recourent aux banques alimentaires du Canada est passé de 6 p. 100, en 1989, à plus de 13 p. 100, en 2006.

Une cinquantaine de villes canadiennes comptent plus de 100 000 habitants. Environ 13 p. 100 des gens qui recourent aux banques alimentaires travaillent. Si nous excluons 11 ou 12 des villes en question, nous nous retrouvons avec un sous-segment où le pourcentage moyen de travailleurs qui recourent aux banques alimentaire atteint 18 p. 100. Dans un plus petit sous-segment de

food banks are working. That tells us that when we look at other research being done on the changes in employment over the last 10 years, we see more part time and temporary work. People are working below the minimum wage, or at the minimum wage. One thing that needs to be done quickly in the provinces, and I know this is a provincial jurisdiction, but something that the federal government can take the lead on, is to improve employment standards. Employment law has not kept up with the way that employment is moving. People are being taken advantage of and there is no recourse if they are not paid, if they do not even make the minimum wage or if they are fired without notice.

It is a big problem that is fairly widely known and I am not sure why it has not been addressed.

Mr. Rainer: With respect to the minimum wages, because our group is heavily involved with minimum-wage and living-wage campaigns across the country with partner organizations, we feel this change is one of the most fundamental ones that needs to happen, and it would make a major difference for the working poor.

We subscribe to and support the principle that was articulated in the recent *Canadian Federal Labour Standards Review Report*. The author, Harry Arthurs, did not come out with a specific figure but he more or less enshrined the principle that someone working full time for years should be able to meet basic needs. We should have that fundamental element of fairness in our society. The minimum wage should be at a level to allow an individual meet basic needs however we end up defining that. Currently, minimum wages across the country are well below that level, but we do see some encouraging movement. In Ontario, the provincial government recently announced a minimum wage of \$10.25 by 2010, which our group and other groups feel could be attained sooner but at least it raises the bar higher. Newfoundland and Labrador, last week indicated they would move their minimum wage from \$7 to \$8. We see some interesting and encouraging leadership campaigns in B.C. and Alberta around minimum wage.

That measure is relatively short term that, at least for the so-called working poor, would make a considerable difference in their income security.

The Chairman: Colleagues, I will do what I did last time and that is to have Senator Keon's question and then Senator Callbeck's question and then I will put it to the panel.

Senator Keon: I will put this question to the entire panel because it is relative to what all of you said, particularly Ms. Shuler and Ms. Swinemar.

Let me come back to you, Ms. Swinemar. You mentioned that when somebody uses the food bank, to get out of their conundrum they need access to nine social services, as I listed

17 villes environ, le quart environ des gens qui recourent aux banques alimentaires sont des travailleurs. Cela nous fait voir que, lorsque nous examinons les autres études faites sur l'évolution du monde de l'emploi depuis dix ans, le travail à temps partiel et le travail temporaire y prennent une place de plus en plus grande. Les gens travaillent à un taux inférieur au salaire minimum, sinon au salaire minimum lui-même. Il y a une chose qu'il faut faire rapidement dans les provinces, et je sais que c'est là une compétence provinciale, mais c'est un dossier où le gouvernement fédéral pourrait montrer la voie, soit l'amélioration des normes du travail. Le droit du travail n'a pas suivi l'évolution du monde de l'emploi. On profite des gens, qui n'ont aucun recours s'ils ne sont pas payés, s'ils ne touchent même pas le salaire minimum ou s'ils sont licenciés sans avertissement.

C'est un grand problème qui est assez bien connu, et je ne sais pas pourquoi il n'a pas encore été réglé.

M. Rainer : Pour ce qui est du salaire minimum, comme notre groupe est très engagé dans des campagnes touchant le salaire minimum et un salaire de subsistance partout au pays, de concert avec des organismes-partenaires, nous croyons qu'il y a là une des questions les plus fondamentales dont il faut s'occuper, et qui aurait une grande incidence sur la vie des gagne-petit.

Nous adhérons au principe énoncé dans le récent rapport d'examen des normes du travail fédérales. L'auteur, Harry Arthurs, n'a pas donné de statistiques précises, mais il a plus ou moins adopté officiellement le principe selon lequel une personne qui travaille à temps plein pendant des années devrait arriver à subvenir à ses propres besoins fondamentaux. Notre société devrait comporter cet élément d'équité fondamentale. Le salaire minimum devrait permettre à quelqu'un de subvenir à ses propres besoins fondamentaux, quelle que soit la manière dont nous définissons cette expression. À l'heure actuelle, le salaire minimum à divers endroits au pays est bien insuffisant à cet égard, mais nous constatons des changements encourageants. En Ontario, le gouvernement provincial a annoncé récemment que le salaire minimum atteindrait 10,25 \$ l'heure d'ici 2010, ce qui paraît possible plus tôt à nos yeux et aux yeux d'autres groupes, mais, tout au moins, cela relève la barre. Terre-Neuve-et-Labrador a fait savoir la semaine dernière qu'il ferait passer son salaire minimum de 7 à 8 \$. Nous constatons qu'il y a à propos du salaire minimum des campagnes intéressantes et encourageantes en Colombie-Britannique et en Alberta.

C'est une mesure qui a un terme relativement court, du moins du point de vue de ce que l'on appelle les gagne-petit, et elle aurait une incidence notable sur leur sécurité du revenu.

Le président : Chers collègues, je vais faire ce que j'ai fait la dernière fois : je demanderai d'entendre la question du sénateur Keon, puis la question du sénateur Callbeck, et puis je m'adresserai au groupe d'experts.

Le sénateur Keon : Je veux poser la question au groupe entier, du fait qu'elle a trait à ce que vous avez tous dit, et particulièrement Mme Shuler et Mme Swinemar.

Permettez-moi de commencer par vous, madame Swinemar. Vous avez dit que, lorsque les gens recourent à la banque alimentaire, pour se sortir de leurs difficultés, ils doivent accéder à

them, but I think they probably need access to about a dozen to get themselves up and going and, hopefully, back into the work force and rehabilitated or whatever.

In listening to testimony of this nature over the last number of years, the services appear to be mostly health-related, but the big defect in the system is the lack of community social service, combined with primary care health services — a place to go in the community where somebody can find their way through this horrendous minefield of social services. I think extremely well-to-do people with all the resources in the world could not find their way through this minefield, not to mention some poor person who is down and out. I believe that we in the Senate from every dimension need to push until collective governments recognize that things must be organized at the community level and they must come up with the resources to provide the community centres. I want to have your comments.

Senator Callbeck: I want to bring up the issue of housing, because it has been talked about so much today. I believe, Ms. Swinemar, you indicated that it was the number one reason why people go to the food bank. You also said that provinces should have more flexibility in how they spend their money. Can you give examples?

Ms. Shuler, you talked about your brother and the serious situation he is in. He is on social assistance. He is taking radiation treatments. He is living in an apartment that is cold. You say he should be a candidate for placement in housing that is geared to income. Are you saying that he is not eligible for such housing?

Ms. Shular: He is eligible, but there is a waiting list for housing. When they apply for housing, they go to the bottom of the waiting list.

The Chairman: How long is the waiting list in Ottawa? In Toronto one could wait for five to 10 years, but how long is the wait in Ottawa?

Ms. Shular: I do not know how long the waiting list is. He has not been given any indication as to how long, other than that he probably will not be around long enough to get in.

Senator Fairbairn: In going through your material, I notice the province of Alberta is mentioned. I am from Lethbridge. I am startled to see the increase in your activities in Calgary, a city in a province that is clearly one of the wealthiest in the country. Is this activity again because of the tremendous push on housing, or is it because people are coming in from everywhere trying to find jobs that are not necessarily open for them when they arrive there, for many reasons, including literacy?

Mr. Pegg: I can address the question on service fragmentation. It has long been a problem. It is a problem made worse in the

neuf services sociaux, je les ai notés, mais je crois qu'il leur faut probablement accéder à une douzaine de services du genre pour se mettre sur pied et, cela est à espérer, réintégrer le marché du travail ou se réadapter ou je ne sais quoi encore.

En écoutant les témoignages à ce sujet depuis plusieurs années, je m'aperçois que les services semblent toucher d'abord et avant tout la santé, mais la grande lacune du système réside dans l'absence d'un service social communautaire conjugué à des services de santé primaire — un endroit où la personne peut se rendre pour aller démêler l'écheveau des services sociaux. À mon avis, même les gens extraordinairement bien nantis avec toutes les ressources du monde à leur disposition ne pourraient s'y retrouver, alors à plus forte raison les pauvres dans le pétrin. À mon avis, au Sénat, nous devons agir sur tous les plans pour que les gouvernements collectifs reconnaissent la nécessité d'organiser les choses à l'échelle communautaire et de mettre à la disposition des centres communautaires les ressources qui s'imposent. J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

Le sénateur Callbeck : Je veux soulever la question du logement, puisqu'il en a tant été question aujourd'hui. Madame Swinemar, je crois que vous avez dit que c'est la toute première raison pour laquelle les gens fréquentent une banque alimentaire. Vous avez dit aussi que les provinces devraient disposer d'une plus grande marge de manœuvre quand vient le temps de déterminer comment dépenser l'argent qui leur est alloué. Pouvez-vous donner des exemples?

Madame Shuler, vous avez parlé de votre frère et de la situation grave qu'il vit. Il touche des prestations d'aide sociale. Il reçoit une radiothérapie. Il vit dans un appartement qui est froid. Vous dites qu'il devrait avoir droit à un logement dont le loyer est adapté en fonction du revenu. Êtes-vous en train de dire qu'il n'est pas admissible à un tel logement?

Mme Shular : Il est admissible, mais il y a une liste d'attente. Quand on présente une demande, on se trouve au bas de la liste.

Le président : Quelle est la longueur de la liste d'attente à Ottawa? À Toronto, on peut attendre de cinq à dix ans, mais c'est quelle durée pour Ottawa?

Mme Shular : Je ne connais pas la longueur de la liste d'attente. On ne lui a rien dit à ce sujet, sauf pour dire qu'il ne sera probablement pas en vie assez longtemps pour en bénéficier.

Le sénateur Fairbairn : En parcourant votre dossier, j'ai remarqué que la province de l'Alberta est mentionnée. Je suis originaire de Lethbridge. Cela m'étonne beaucoup de constater que vos activités augmentent à Calgary, qui se trouve dans une province qui est visiblement une des plus riches au pays. Est-ce que cela a trait aux pressions énormes dans le domaine du logement, encore une fois, ou est-ce parce que les gens arrivent de partout à la recherche d'occasions d'emplois qui ne leur sont pas nécessairement ouvertes, au moment où ils arrivent, pour de nombreuses raisons, y compris des lacunes en calcul, en écriture et en lecture?

M. Pegg : Je peux répondre à la question à propos de la fragmentation des services. C'est depuis longtemps un problème.

mid-1990s when many provinces downloaded responsibility for services and for paying for services to municipalities. Municipalities, as I am sure you know, do not have the capacity to provide the amount of services that are needed.

There are good examples across the country of non-profit, non-governmental organizations that have taken the lead. I have seen this initiative in the disability support centre. In Toronto, Community Living Toronto has arms across the city. They have connections to health care, social service and government agencies. They have taken responsibility to bring services together and to refer anyone who comes to them to the correct area.

A similar thing is happening in the B.C. Lower Mainland with the British Columbia Association for Community Living, where associations have been given a budget and have taken over provision of services for people with disabilities. That is one possible solution. I do not know if anyone else has solutions to service fragmentation. Giving money to municipalities is one, and finding and funding a central body whose job is to know what is happening in a particular municipality is another.

At the moment, organizations are dealing with funding from project to project. It is difficult for non-profits to see the big picture because they do not have the staff to do that.

Senator Callbeck, can you repeat your question? I was not sure what you were talking about.

Senator Callbeck: What was said, I believe, was that there should be more flexibility for provinces as to how they spend the money that comes from the federal government. Can you give any specific examples?

Mr. Pegg: We are saying the opposite. We recommend that there be more oversight on the money that is transferred from federal to provincial levels. If the money is transferred from post-secondary education, social services and early childhood education, then the money needs to be used for those things.

Senator Callbeck: I know that was your first point about the formula. I thought there was something said about housing, but maybe I misunderstood.

The Chairman: Right now we have the Canada Health Transfer and the Canada Social Transfer, but you think the social transfer needs to be divided, back to where we were one time, separately between social services and education, so we can keep track of how both are spent and how they are doing the job.

Mr. Pegg: That is right.

C'est un problème que bon nombre de provinces ont aggravé au milieu des années 90 lorsqu'elles ont transféré aux municipalités la responsabilité des services, et notamment le financement. Comme vous le savez sans doute, les municipalités n'ont pas les moyens de fournir tous les services nécessaires.

Partout au pays, il y a de bons exemples d'organisations non gouvernementales sans but lucratif qui ont pris en charge la situation. J'ai été témoin d'un tel projet au centre de soutien des personnes handicapées. À Toronto, Community Living Toronto déploie sa bienveillance dans toute la ville. Elle cultive des contacts avec les organismes de santé, les services sociaux et les organismes gouvernementaux. Elle a pris la responsabilité de réunir les services et de diriger quiconque s'adresse à elle vers le bon secteur.

C'est semblable dans le Lower Mainland de la Colombie-Britannique avec la British Columbia Association for Community Living. Les associations se sont vu accorder un budget et ont pris en charge la prestation de services aux personnes handicapées. C'est une solution possible. Je ne sais pas si quelqu'un d'autre a des solutions au problème de la fragmentation des services. Verser des fonds aux municipalités représente une solution possible. Une autre consisterait à financer un organisme central dont le travail consisterait à savoir ce qui se passe dans une municipalité particulière.

En ce moment, les organismes se penchent sur la question du financement d'un projet à l'autre. Il est difficile pour un organisme sans but lucratif de voir la situation dans son ensemble, car il n'a pas le personnel qui pourrait le faire.

Sénateur Callbeck, pouvez-vous répéter la question? Je ne suis pas sûr de savoir de quoi vous parliez?

Le sénateur Callbeck : Ce qu'on a dit, je crois, c'est que les provinces devraient avoir une plus grande marge de manœuvre quant à savoir quoi faire de l'argent qui provient du gouvernement fédéral. Pouvez-vous me donner des exemples précis de cela?

M. Pegg : C'est l'inverse que nous disons. Nous recommandons que les sommes d'argent transférées du gouvernement fédéral aux provinces fassent l'objet d'une surveillance plus serrée. Si l'argent est transféré à un établissement postsecondaire, aux services sociaux ou aux services d'aide à la petite enfance, il doit servir aux fins évoquées.

Le sénateur Callbeck : Je sais que c'est la première chose que vous avez dite au sujet de la formule. Je crois qu'on a dit quelque chose à propos du logement, mais j'ai peut-être mal compris.

Le président : En ce moment, nous avons le Transfert canadien en matière de santé et le Transfert canadien en matière de programmes sociaux, mais vous croyez que le transfert en matière de programmes sociaux doit être divisé, pour remonter à une époque que nous avons déjà connue, au moment où il y avait une distinction entre les services sociaux et l'éducation, pour que nous puissions exercer une surveillance sur l'utilisation de l'argent et les résultats obtenus.

M. Pegg : C'est cela.

Mr. Rainer: On the question of how to resource and fund a stronger and more effective social safety net, not to pick on Alberta, but on the drive in this morning I caught the tail end of a story about Alberta's heritage fund, through which the profits or revenue earned from the province's oil-and-gas sector are put into a fund that is there for the long-term benefit of Albertans, to be used in such-and-such a way. The Senator from Alberta can speak to that.

The comparison was made that Alberta's oil-and-gas sector in terms of its level of activity and revenue generation is roughly comparable to that of Norway. Norway has a similar fund but it is at \$250 billion, about 20 times the size of Alberta's. I have not studied how Norway goes about its income distribution but we do know that the Nordic countries, in general, are more equitable in terms of their income distribution, with much lower levels of poverty. The ability to draw from those funds to make that happen is, at least for Norway, part of why they are able to achieve greater social equity. They have those funding mechanisms in place.

Whether Canada can create such a national fund and where those funds would come from remains to be discussed. That possible mechanism should be explored through the natural resource sector or other profitable sectors — banking, perhaps — to create a substantial fund from which benefits can flow more universally and effectively to address this particular issue of poverty.

Ms. Shular: On the issue of fragmentation, an organization should be helping my brother. In other centres, he would be helped. The organization has not entered into the picture at all. My brother takes the bus to and from the hospital. In other centres, this organization would take him to and from the hospital. They would provide supportive services, moral support and so forth. There has been no entrance of that organization into his life.

Mr. Pegg: Senator Fairbairn had a question about Alberta and Calgary, specifically. What is happening there we also see in Fort McMurray, and I have heard it is also an issue in Whitehorse. People move to Whitehorse because there might be a pipeline because mining might take off again. I have heard that people arrive, with the hope or expectation that they will find work. They do not find work. They run out of money and they cannot leave Whitehorse. At the same time, condos are going up in the city. Ms. Swinemar talked about the condos in Halifax: where do the condos go? They go where land can be bought, which means low income apartments and housing, which displaces many people who cannot afford the new housing.

In general, when we see growth in a city, the city's infrastructure will have trouble dealing with an influx of people. Given the present situation where municipalities do not have

M. Rainer : Quant à savoir comment pourvoir et financer un filet de sécurité sociale qui serait plus fort et plus efficace, je ne veux pas adresser de reproches à l'Alberta, mais, en route ce matin j'ai entendu la fin d'un reportage sur le Heritage Fund de l'Alberta, qui fait que les bénéfices ou les recettes du secteur gazier et pétrolier de la province sont mis dans un fonds qui est à l'avantage à long terme des Albertains et qui doit être utilisé de telle et telle façon. Le sénateur de l'Alberta peut nous en parler.

Quelqu'un a fait valoir que, pour le degré d'activités et les recettes générées, le secteur gazier et pétrolier de l'Alberta se compare sensiblement à celui de la Norvège. La Norvège compte un fonds semblable, mais on y trouve 250 milliards de dollars, soit 20 fois environ ce qu'il y a en Alberta. Je n'ai pas déterminé comment la Norvège répartit ses richesses, mais nous savons que les pays nordiques, de manière générale, optent pour une répartition des richesses plus équitable et que le taux de pauvreté y est nettement moins élevé. La possibilité de se servir des fonds en question explique, tout au moins en partie, pourquoi la Norvège parvient à instaurer une plus grande équité sociale. Elle a mis en place les mécanismes de financement voulus.

Il reste à savoir si le Canada doit créer un fonds national de ce genre et à déterminer d'où proviendraient les sommes d'argent. Il faudrait explorer ce mécanisme possible en lien avec le secteur des ressources naturelles ou d'autres secteurs rentables — les services bancaires, peut-être — afin de créer un fonds substantiel qui servirait à financer des prestations plus universelles et plus efficaces, pour régler cet aspect particulier de la question de la pauvreté.

Mme Shular : À propos de la fragmentation, un organisme devrait aider mon frère. Dans d'autres centres, il obtiendrait de l'aide. L'organisme n'a absolument rien fait. Mon frère prend l'autobus pour aller à l'hôpital et pour en revenir. Dans d'autres centres, l'organisme s'occuperait de son transport. Il lui fournirait des services de soutien, l'encouragerait et ainsi de suite. Aucun organisme n'est entré ainsi dans sa vie.

M. Pegg : Le sénateur Fairbairn a posé une question à propos de l'Alberta et de Calgary, en particulier. Ce qui s'est produit, nous le voyons aussi à Fort McMurray, et j'ai entendu dire que c'est un problème aussi à Whitehorse. Les gens se rendent à Whitehorse parce qu'on y construira peut-être un pipeline, du fait que le secteur minier pourrait prendre son envol de nouveau. J'ai entendu dire que les gens arrivent avec l'espoir ou l'attente du travail qui viendra. Or, ils ne trouvent pas de travail. Ils épuisent leurs économies, puis ils ne peuvent quitter Whitehorse. En même temps, des condos se construisent en ville. Mme Swinemar a parlé des condos à Halifax : où construit-on les condos? Là où les terrains peuvent être acquis, c'est-à-dire là où il y a des logements et des appartements bon marché, ce qui a pour effet de déplacer bon nombre de ceux qui n'ont pas les moyens de trouver un nouveau logement.

En règle générale, quand il y a croissance à l'intérieur d'une ville, l'infrastructure municipale a peine à suivre l'affluence. Étant donné la situation actuelle — les municipalités n'ont pas les fonds

funds to cover existing need, they will have that much more trouble covering new need.

Senator Fairbairn: We have had your colleague, Wayne Hellquist, before our other committee. We heard from him, and I have seen it myself, that food banks are forming in rural communities and towns, because of the pressure. These communities have never needed to do this before. Alberta is one province that should not be in this situation.

Mr. Pegg: I grew up in Southwestern Ontario, and there is a food bank in almost every small town.

Ms. Swinemar: With respect to the Alberta situation, I know that a number of Nova Scotians have gone to Alberta looking for work. Some have secured work, but not all. What has also happened is that family members are left behind and left vulnerable. Their support system is gone. They end up at food banks and soup kitchens because the resources are not coming back. Any money earned is taken up in housing because of the high cost of housing in Alberta, so the impact on the family has not been positive impact.

The Chairman: I need to bring this meeting to a conclusion.

Thank you for your participation.

The committee adjourned.

nécessaires pour répondre au besoin qui existe —, elles auront d'autant plus de difficulté à satisfaire au besoin nouveau.

Le sénateur Fairbairn : Nous avons entendu le témoignage de votre collègue, Wayne Hellquist, aux audiences de notre autre comité. Il nous en a parlé, et j'ai vu cela de mes propres yeux, des banques alimentaires naissent dans les villes et villages en milieu rural, en raison des pressions qui s'exercent. Ces collectivités-là n'ont jamais eu besoin de cela auparavant. S'il y a une province qui ne devrait pas vivre une telle situation, c'est bien l'Alberta.

M. Pegg : J'ai grandi dans le Sud-Ouest de l'Ontario; et il y a une banque alimentaire dans pratiquement toutes les petites villes.

Mme Swinemar : Pour ce qui est de la situation en Alberta, je sais que plusieurs Néo-Écossais y sont allés à la recherche de travail. Certains ont trouvé un emploi sûr, mais pas tous. Ce qui se produit, c'est que des membres de la famille sont abandonnés et rendus ainsi vulnérables. Leur système d'entraide ne tient plus. Ils se retrouvent aux banques alimentaires et aux soupes populaires parce que les ressources ne reviennent pas. L'argent gagné va toujours au loyer, en raison du prix élevé des logements en Alberta. L'impact sur les familles n'a donc pas été positif.

Le président : Je dois mettre un terme à la réunion.

Merci de votre participation.

La séance est levée.

Canadian Association of Food Banks:

Shawn Pegg, Acting Director of Public Policy and Research.

Dianne Swinemear, Executive Director, Feed Nova Scotia, Member of the Board of Directors.

Association canadienne des banques alimentaires :

Shawn Pegg, directeur intérimaire, Politique publique et recherche.

Dianne Swinemear, directrice générale, Feed Nova Scotia, membre du conseil d'administration.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Thursday, April 26, 2007

Human Resources and Social Development Canada:

Andrew Treusch, Senior Assistant Deputy Minister, Strategic
Policy and Research Branch;

Bayla Kolk, Associate Deputy Minister, Homelessness and
Partnering Strategy.

Canada Mortgage and Housing Corporation:

Sharon Matthews, Vice-President Assisted Housing.

Thursday, May 3, 2007

National Council of Welfare:

Greg deGroot-Maggetti, Acting Chairperson;

Sheila Regehr, Director.

Caledon Institute of Social Policy:

Ken Battle, President.

National Anti-Poverty Organization (NAPO):

Rob Rainer, Executive Director;

Nancy Shular, First Vice-President, Board of Directors.

(Continued on previous page)

TÉMOINS

Le jeudi 26 avril 2007

Ressources humaines et Développement social Canada :

Andrew Treusch, sous-ministre adjoint principal, Direction générale
de la politique stratégique et de la Recherche;

Bayla Kolk, sous-ministre déléguée, Stratégie des partenariats de
lutte contre l'itinérance.

Société canadienne d'hypothèques et de logement :

Sharon Matthews, vice-présidente, Aide au logement.

Le jeudi 3 mai 2007

Conseil national du bien-être social :

Greg deGroot-Maggetti, président par intérim;

Sheila Regehr, directrice.

Caledon Institute of Social Policy :

Ken Battle, président.

Organisation nationale anti-pauvreté (ONAP) :

Rob Rainer, directeur principal;

Nancy Shular, première vice-présidente, Conseil d'administration.

(Suite à la page précédente)